This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

MÉMOIRES

SECRETS

—

CHAUMONT

5

NKB

Bachaumont
NKE

MÉMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE,

DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;

OU

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pieces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle, les Relations des Assemblées Littéraires; les Notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés; les Pieces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour; les Anecdotes & Bons Mots; les Eloges des Savans, des Artistes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

PAR FEU M. DE BACHAUMONT.

TOME CINQUIEME.

. . . . *huc propius me,*
. . . . *vos ordine adite.*
HOR. L. II, Sat. 3. vs. 81 & 82.

A LONDRES,
CHEZ JOHN ADAMSOHN.
MDCCLXXVII.

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK.

MEMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, DEPUIS MDCCLXII, JUSQU'A NOS JOURS.

L'AN MDCCLXIX.

1 *Novembre*. Il s'est trouvé à la poste une Lettre ayant pour suscription : *Au Prince des Poëtes, Phénomene perpétuel de gloire, Philosophe des Nations, Mercure de l'Europe, Orateur de la Patrie, Promoteur des Citoyens, Historien des Rois, Panégyriste des Héros, Aristarque des Zoïles, Arbitre du goût, Peintre en tout genre, le même à tout âge, Protecteur des Arts, Bienfaiteur des talens, ainsi que du vrai mérite, Admirateur du génie, Fléau des persécuteurs, Ennemi des fanatiques, Défenseur des opprimés, Pere des Orphelins, Modele des riches, Appui des indigens, Exemple immortel des sublimes vertus.*

Cette Lettre, tout considéré, a été rendue à M. de Voltaire, quoiqu'elle ne portât pas son nom, comme le seul à qui toutes ces qualités pussent convenir. Bien des gens ne seront pas d'accord qu'elles soient toutes méritées, & il semble que le suscripteur lui eût pu donner des louanges moins équivoques & plus délicates, sans compromettre la vérité.

Les ennemis de M. de Voltaire prétendent que c'est lui-même qui s'est adressé ou fait adresser la Lettre ; ils appuyent cette conjecture sur l'invraisemblance qu'elle pût venir d'ailleurs que des petites-maisons, sur la fureur insatiable qu'a ce grand homme de faire parler de lui, & sur mille petites ruses de la même espece qu'on sçait, à n'en pas douter, qu'il a employées plusieurs fois avec une impudence aussi grossiere.

2 *Novembre* 1769. *Dieu & les Hommes, Œuvre Théologique, mais raisonnable, par le Docteur Oberu: traduit par Jacques Aimon.* Tel est le titre d'un volume in 8°. de 204 pages, qui repaît en ce moment la curiosité des Incrédules. En effet cette œuvre prétendue théologique, n'est qu'une œuvre du diable, & n'en est que plus courue. Le fond, très rebattu, est enrichi des graces du style, & les connoisseurs y reconnoissent la touche du Philosophe de Ferney. Cet auteur infatigable a voulu donner sans doute matiere à une nouvelle abjuration pour l'année prochaine, lorsqu'il fera ses Pâques avec la ferveur dont il édifie le public depuis deux ans.

4 *Novembre.* L'arrangement de la ville au sujet de l'Opéra n'est pas encore fini, quoi qu'il soit arrêté. Bien des gens présument que malgré ces premieres dispositions, il n'aura pas lieu de la maniere dont on a parlé. On remue fortement auprès du Corps Municipal pour changer

cette administration, qui n'opéreroit rien de mieux que du tems où elle a eu lieu déjà. On sent qu'un Magistrat & des Echevins tirés du Commerce, ou d'autres états du Tiers Ordre, ne peuvent apporter dans cette manutention les dispositions nécessaires à bien régir une machine aussi compliquée & qui exige dans le Directeur une réunion de connoissances presqu'impossible. D'un autre côté, les nouveaux proposés n'ont pas un mérite plus transcendant que leurs deux anciens confreres. D'ailleurs, les encouragemens qu'on leur offre pour exciter leur industrie, sont trop foibles, trop incertains, trop éloignés. Ces réflexions, qu'on propose à la ville & sur lesquelles on appuye, excitent une grande fermentation à ce Bureau & il est essentiel de bien débuter. Les Opéra exécutés à Fontainebleau cette année, n'ont pas fait honneur à ceux qui en ont fait le choix, & les Ballets mêmes, genre où nous excellons aujourd'hui, n'ont pas répondu à ce qu'on avoit lieu d'attendre. C'étoit le cas où Mrs. le Breton & Trial auroient pu réparer le mauvais goût qu'on leur reproche.

8 *Novembre* 1769. On a parlé de la fermentation qu'avoit occasionnée, il y a près de trois mois, le Panégyrique de St. Louis prêché à la chapelle du Louvre devant M. M. de l'Académie Françoise par M. l'Abbé Couturier, chanoine de St. Quentin. L'Orateur avoit été obligé de se

disculper par devant M. l'Archevêque, & se flattoit d'avoir fait revenir ce Prélat des impressions fâcheuses qu'on lui avoit données contre lui. D'ailleurs ce discours imprimé avoit eu pour censeur M. Riballier, Syndic de la Faculté, Docteur très connu par son attachement à la saine doctrine, & par le zele ardent avec lequel il a combattu les erreurs répandues dans le Roman de *Bélisaire* de M. de Marmontel. Au moment où M. l'Abbé Couturier s'y attendoit le moins, il vient d'être interdit de la chaire par le Prélat, à raison d'hétérodoxie, & ne pourra prêcher l'Avent à l'Eglise des Freres de la Charité, ainsi qu'on l'avoit annoncé.

11 *Novembre* 1769. En attendant qu'on puisse reprendre le grand ouvrage de paver en marbre le reste de l'Eglise de Notre Dame, on travaille à différentes décorations particulieres; on est occupé aujourd'hui à relever la fameuse épitaphe de M. l'Abbé *de la Porte*, qui servira de pendant à celle du Cardinal de Noailles. Ce Chanoine est célebre dans le Chapitre par ses bienfaits à l'Eglise, & par son zele à la servir; c'est lui qui sur la fin du regne de Louis XIV fut trouver ce Monarque, lui représenta que le vœu de Louis XIII, son prédécesseur, concernant le rétablissement du chœur de Notre Dame n'étoit pas encore rempli, & offrit à S. M. de faire les avances nécessaires pour mettre au moins en train ce projet. Louis XIV se rendit

à ses sollicitations, & l'Abbé de la Porte répandit cent mille écus de ses fonds, qui ont depuis été rendus à sa famille. Il est de l'intérêt du Chapitre de ne point laisser dans l'oubli un si bel exemple, & de rappeller des faits aussi intéressans, tous détaillés dans son Epitaphe.

12 *Novembre* 1769. On écrit de Rome qu'on a frappé une Estampe allégorique & tout-à-fait plaisante. Elle représente le Pape dans un berceau, qu'agite doucement M. de Cardinal de Bernis; & au bas il est écrit: *il a beau faire, il me berce, mais il ne m'endormira pas.* On a attaché cette Pasquinade, suivant l'usage, à la statue de Marforio. Elle n'a pas besoin de commentaire. L'auteur de la Lettre, à cette occasion, imagine une nouvelle charge, non moins vraie; ce seroit de représenter le Cardinal dans le berceau, & le Pape caressant le poupon & l'endormant véritablement.

14 *Novembre.* On a répandu dans le monde une autre Pasquinade contre le Très Saint Pere, dans le goût de celles qu'on s'est souvent permises à Rome, adressée à Marforio. Elle a pour titre *Lettre très Canonique de M. l'Abbé Francœur, Licentié en Théologie, au Pape Clement XIV, ci-devant Volontaire dans la Légion des Français d'Assise, Collecteur des Impôts Divins & Recruteur d'ames.* C'est une satyre de la conduite du Pape, depuis son exaltation, tant à l'égard du Duc de Parme, qu'avec les Princes de

la maison de Bourbon, au sujet des Jésuites. C'est aussi une espece de réponse à la Lettre de sa Sainteté au Roi, dont on a parlé dans le tems, & qu'on regarda dès lors comme un trait de politique d'autant plus adroit qu'il portoit tout le caractere de l'ingénuité & de la bonhommie. Cette facétie, qui ne peut sortir de la plume d'un bon Catholique, n'a pas même le sel de la plaisanterie pour les Indévots.

14 *Novembre 1769. Assemblée publique de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.* M. le Beau, Secrétaire, a ouvert la séance en déclarant que M. Zavetti, Bibliothecaire de St. Marc à Venise, avoit remporté le prix remis depuis plusieurs années, dont le sujet étoit quels furent les noms & les attributs divers de Saturne & de Rhée, chez les différens Peuples de la Grece & de l'Italie? Quelles furent l'origine & les raisons de ces attributs?

Il a ensuite annoncé que l'Académie proposoit pour sujet du Prix qui dut être distribué dans l'assemblée de Pâques 1771, & qui sera double de celui qu'elle avoit déja proposé pour 1770, attendu que les Mémoires qui lui ont été envoyés n'ont pas rempli ses vues : d'examiner quels ont été depuis les tems les plus reculés jusqu'au 4e. siecle de l'Ere chrétienne, les tentatives des différens Peuples pour ouvrir des Canaux de Communication, soit entre diverses Rivieres, soit

ſoit entre deux Mers différentes, ſoit entre des Rivieres & des Mers, & quel en a été le ſuccès?

Après cette annonce M. de Guignes a lu une préface ſervant d'Introduction au *Chou-King*, un des livres ſacrés des Chinois, qu'il ſe propoſe de traduire. On connoît la conſtance infatigable de ce ſavant laborieux, qui continue à nous familiariſer avec tout ce que la Littérature qu'il cultive a de plus curieux & de plus relevé.

A cette lecture a ſuccédé celle d'un Mémoire de M. Bouchaud, ſur les différentes ſortes de teſtament qui avoient lieu chez les Romains, avant la loi des Douze Tables.

M. l'Abbé Ameilhon, après cette lecture, a entretenu l'aſſemblée de quelques Réflexions critiques ſur une épreuve uſitée anciennement, appellée *l'Epreuve à l'eau froide*. Cette Epreuve conſiſtoit à mettre l'accuſé dans un volume d'eau, aſſez étendu : s'il ſurnageoit, il étoit cenſé convaincu; s'il plongeoit au fond, il étoit déclaré innocent. L'Auteur rend raiſon pourquoi cette épreuve ſinguliere ſe faiſoit ainſi, & comment il arrivoit que contre les regles ordinaires le prodige s'opéroit plutôt en faveur du Criminel que de l'Innocent.

La ſéance a fini par un Mémoire de M. l'Abbé Bellot ſur les Villes Eleutheres ſous la domination Romaine, & ſur leur différence d'avec les Villes Autonomes.

15 *Novembre* 1769. *Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences*. Avant de commencer la séance M. Grand-jean de Fouchy, Secrétaire, a fait part au public d'une nouvelle qu'il a crû devoir l'intéresser; il a annoncé qu'un vaisseau venu de la Havanne avoit apporté la nouvelle que les Académiciens envoyés dans l'Ouest du Globe pour observer le passage de Venus sur le disque du soleil le 3 Juin de cette année, & surtout M. l'Abbé Chappe, étoient arrivés le 17 Mai à la Côte de la Californie: ce qui donnoit lieu d'espérer qu'ils avoient été à tems pour remplir leur destination.

Après cette annonce le même Académicien a lu *l'Eloge de M. de l'Isle*, Astronome mort l'année dernière. La vie d'un Savant n'est autre chose d'ordinaire que le récit de ses travaux & de ses ouvrages: celle de M. de l'Isle, très remplie, fournissoit au Panégyriste une longue énumération de cette espece dont il n'a omis aucun détail. On n'y voit de remarquable que son séjour en Russie, qui fixé d'abord à quatre ans fut prolongé successivement jusques à 22 ans. Ensorte que cet Astronome, presque le Doyen de l'Académie, s'y trouva comme Etranger à son retour, & vit toutes les places occupées par ses Eleves. Un pareil oubli jetta de l'amertume sur le reste de ses jours & peut-être en abrégea la durée. Quoi qu'il en soit, il a enterré avec lui un nom célebre dans les fastes des Sciences.

& sur lesquels trois grands hommes ont répandu un lustre qui ne s'effacera jamais. On doit savoir gré à M. de Fouchy d'avoir été sobre d'ornemens dans cet Eloge, & de l'avoir réduit à la simplicité du sujet. Du reste, il le termine suivant son usage, par une description trait pour trait de la figure de son héros, par le détail de ses qualités toujours excellentes, & de sa mort très religieuse.

Pendant que l'orateur se reposoit, M. le Monnier prit la parole & fit part à l'assemblée d'un Mémoire d'Astronomie contenant une comparaison d'observations faites en Europe du Passage de Venus & de celles faites à St. Domingue: il paroît différer en plusieurs choses du sentiment des autres Astronomes sur le Phénomene principal, & il conclut par un reprochement de la Parallaxe du Soleil.

Après ce Mémoire peu intéressant pour le public, heureusement court & fort mal lu, M. de Fouchy a continué par *l'Eloge de M. Ferrein*, médecin fameux pour son Systême sur la voix, qu'il prétend être un instrument à vent & à corde. Cette idée plus ingénieuse que solide, fit beaucoup de rumeur dans le monde savant; elle occasionna à son auteur quantité de répliques, & M. Diderot entr'autres chercha à le couvrir de ridicule dans son Roman des *Bijoux Indiscrets*. Depuis cette époque, la plus intéressante de la vie du Docteur, on n'y trouve rien

de remarquable que sa mort : il étoit grand praticien & fut frappé d'apoplexie comme il étoit en consultation chez un malade ; il périt ainsi au lit d'honneur &, pour ainsi dire, les armes à la main ; il étoit grand anatomiste, mais il n'a pas beaucoup écrit, & les Mémoires de l'Académie sont peu chargés des siens.

A cet Eloge a succédé un Mémoire d'Economie rurale de M. Daubenton & débité par M. d'Alembert, il roule sur de nouvelles expériences de l'Académicien, pour appuyer son Systême concernant le Parquage des bêtes à laine. Il veut qu'on les parque pendant l'année entiere : tout ce qu'il a tenté à cet égard a parfaitement réussi. Il propose pour l'hyver un parc artificiel, composé d'un terrein enclos de deux murs & de deux clayes. L'utilité de cette façon d'élever les troupeaux de moutons est de former ces animaux plus vigoureux, de procurer à leurs toisons de meilleures qualités & de rendre leurs chairs plus délicates & plus saines. Les inconvénients sont nuls, puisque toutes choses égales, il meurt moins de brebis, & même d'agneaux, dans les troupeaux conduits de cette maniere, que dans ceux régimés suivant l'ancienne routine. M. Daubenton a fait disséquer presque tous les agneaux morts dans l'hiver : il n'a rien trouvé qui indiquât que le nouveau genre de vivre eût occasionné la perte d'aucun. Du reste, ce Sçavant Patriote n'a pas encore perfectionné son

systême, qu'il ne met en pratique que depuis peu de tems, & il continuera à faire part au public de ses heureuses découvertes & de ses utiles instructions. Les Spectateurs enchantés du zele de l'Académicien ont donné à son Mémoire tous les éloges qu'il méritoit.

Celui de Chymie, du Sr. Cadet, roulant sur la nature & les qualités de la Bile, n'a pas produit la même sensation.

17 *Novembre* 1769. Un enfant posthume né en Bretagne après le terme ordinaire, a donné lieu de renouveller en justice la question des naissances tardives. M. Bouvard, Médecin fameux de la Faculté, a écrit contre la possibilité du phénomene. Il lui a été repliqué par M. Petit, qui a soutenu l'opinion contraire avec beaucoup de chaleur. Il s'est élevé entre ces Docteurs une querelle personnelle, qui a dégénéré bientôt en injures. La victoire paroissoit restée à M. Petit; mais son adversaire vient de répandre trois Lettres en date du 1er. Novembre, qui renversent au gré des connoisseurs tout le triomphe du vainqueur. On voit avec peine qu'elles soient assaisonnées ou plutôt surchargées d'invectives dignes des athletes littéraires du 16e. Siecle. Il est fâcheux que ce genre de combattre proscrit aujourd'hui du monde poli se soit encore conservé dans les Ecoles.

18 *Novembre*. Les comédiens François sont dans une grande perplexité sur leur transmi-

gration aux Tuilleries, & fur la conftruction de leur nouvelle Salle. Un jeune architecte, nommé Liégeon, vient de leur propofer un autre plan, qu'ils goûtent beaucoup. Il femble parer à tous les inconvéniens, il ne les oblige point à fe déplacer, il n'eft à charge ni au public, ni au Roi, ni à eux-mêmes : en un mot, il réunit une infinité d'avantages. L'artifte veut conftruire la Salle au carrefour de Buffy, en coupant à chaque angle deux maifons, qui font prefque toutes vuides & de peu de valeur. Il fe procure tout de fuite un emplacement très commode, formant une place circulaire & fourniffant une multitude de débouchés. Par ce moyen les comédiens continueroient à jouer où ils font, jufqu'au moment où le nouveau Théâtre feroit conftruit. Il porteroit en diagonale fur leur terrein d'aujourd'hui; en forte que de leurs loges & de leur foyer actuels ils déboucheroient tout-à coup dans la Salle moderne. On eft furpris qu'ils héfitent encore à recevoir un projet fi peu frayeux & qui remplit tous les points à defirer; l'effentiel furtout pour eux, qui eft de ne pas quitter leur poffeffion & d'avoir toujours pignon-fur rue.

19 *Novembre*. On a parlé l'année derniere du Concert exécuté par les Virtuofes pour les Eleves des Ecoles gratuites de Deffin; inftitution dont on eft redevable au Magiftrat Patriote qui préfide à la Police de cette ville, à laquel-

là il donne sans cesse de nouveaux encouragemens : il est question d'un Concert de cette espece, affiché pour le mercredi 22 de ce mois, jour de Ste. Cecile, Patrone de la Musique & des Musiciens. M. Gariniès est à la tête de cette sorte de souscription des talens ; & M. de Chabanon, de l'Académie des Belles Lettres, mais plus renommé encore par son goût pour le violon, a composé un petit Divertissement, dont il a fait les paroles & la musique, qu'il a consacré au profit de l'Etablissement nouveau. On ne doute pas que l'assemblée ne soit nombreuse & brillante, & que les Grands Seigneurs & les gens riches ne déployent en cette occasion toute leur magnificence.

19 *Novembre* 1769. On vient de faire une plaisanterie, intitulée le *Credo*, d'un amateur du théâtre. Elle roule sur quelques anecdotes, dont il faut être au fait & qui sont très connues de ceux qui fréquentent les foyers, où cette facétie occasionne surtout beaucoup de rumeur. Elle porte d'ailleurs sur M. de la Harpe, aujourd'hui compagnon travaillant sous le Sr. la Combe, Entrepreneur du *Mercure* ; ce petit auteur s'est chargé de la partie Littéraire, & principalement de celle du Théâtre, dont il prononce les jugemens. Voici ce *Credo*.

„ Je crois en *Voltaire*, le Pere tout-puissant, „ le Créateur du Théâtre & de la Philosophie. „ Je crois en *la Harpe*, son fils unique, notre

„ tre Seigneur, qui a été conçu du Comte *d'Ef-*
„ *sex*, est né de *le Kain*, a souffert sous M. *de*
„ *Sartines*, a été mis à Bicêtre, est descendu
„ aux Cabanons; le troisieme mois est ressusci-
„ té d'entre les morts, est monté au théâtre, &
„ s'est assis à la droite de *Voltaire*, d'où il est
„ venu juger les vivans & les morts.

„ Je crois à *Le Kain*, à la sainte association
„ des Fideles, à la Confrairie du sacré génie
„ de M. *D'Argental*, à la résurrection des *Scy-*
„ *thes*, aux sublimes illuminations de M. de
„ *St. Lambert*, aux profondeurs ineffables
„ de Madame *Vestris*. Ainsi soit-il!"

20 *Novembre* 1769. On commence à parler d'une Production posthume de *Dumarsais* contre les Préjugés. Il est arrivé de Hollande quelques exemplaires imprimés de cet ouvrage, un des plus formidables traités qu'on eût fait encore, à ce qu'on assure, contre la Religion.

21 *Novembre*. L'Auteur du livre ayant pour titre *Dieu & les hommes*, établit d'abord la perversité de la nature humaine, qui a donné lieu à l'idée d'un maître éternel qui nous voit & qui jugera jusqu'à nos plus secretes pensées & prétend que ce Dieu a été reconnu chez toutes les nations civilisées. Il parcourt ensuite les anciens cultes &, en premier lieu, celui de la Chine, qui consiste principalement dans la morale mise en pratique & réduite à cette maxime: *adorez Dieu & soyez juste*. En parlant de

l'Inde & des Bramanes, il fait voir que la théologie de leur *Veidam* & celle de leur *Shasta*, livre de beaucoup antérieur au premier, a été imitée très tard par les Juifs & ensuite par les Chrétiens; & que l'histoire de la chûte des Anges, dont il n'est pas dit un seul mot dans l'Ancien Testament, & fondement de notre Religion, n'est qu'une parabole indienne. Il jette un coup d'œil rapide sur la Théogonie des Caldéens, des anciens Persans & de Zoroastre, des Phéniciens, des Arabes, des Grecs & des Romains. Il conclut que toutes ces religions étoient d'une morale saine, parce qu'il ne peut y avoir deux morales; d'une métaphysique absurde, parce que toute métaphysique l'a été jusqu'à Locke; & pleines de rites ridicules, parce que le peuple a toujours aimé les momeries.

L'Ecrivain passe ensuite aux Juifs, il discute leur origine & les fait descendre d'une horde d'Arabes vagabonds, sujets à la lèpre, qui venoient piller quelquefois les confins de l'Egypte, & qui furent repoussés dans le désert d'Horeb & de Sinaï, quand ou leur eut coupé le nez & les oreilles. Il établit qu'ils n'avoient d'abord aucune Religion déterminée: que la leur éprouva des changemens continuels jusqu'au tems de la Captivité: que leurs mœurs étoient alors aussi abominables que leurs contes étoient absurdes; que l'immortalité de l'ame n'est ni énoncée, ni même supposée, dans aucun endroit

de la Loi Juive; qu'elle eſt la ſeule dans l'univers qui ait ordonné d'immoler des hommes. Après des recherches ſavantes, ſi le Pentateuque eſt de Moïſe, ſi ce Juif a exiſté, & s'il ne ſeroit pas le Bacchus de la fable, avec lequel il a beaucoup de reſſemblance; après un parallele des événemens de la fable & de l'ancienne hiſtoire grecque avec ceux de l'hiſtoire juive, qu'il veut n'être qu'un tiſſu de plagiats continuels, il parle de Jéſus, qu'il fait naître, vivre & mourir Juif, qui, ſuivant le critique, n'a jamais voulu fonder une ſecte nouvelle, qui n'a été que le prétexte de l'établiſſement du Chriſtianisme & jamais l'auteur, dont les diſciples même ont été conſtamment Juifs, & qui n'a été diviniſe que depuis.

Il fait une longue énumération des fraudes innombrables des Chrétiens pour établir leur ſecte, qui ne dut ſes progrès qu'à l'eſprit apocalyptique répandu alors chez tous les peuples, à l'occaſion des prédictions ſur la fin du monde. Il montre une grande reſſemblance entre les dogmes du Chriſtianisme, dont Jéſus n'a jamais enſeigné aucun, & le Syſtême de Platon ſur la Trinité, l'immortalité de l'ame, la réſurrection, le paradis, l'enfer & même le purgatoire. C'eſt donc du Platonisme, mêlé au Judaïsme, qu'eſt réſulté le Chriſtianisme, qui a lui-même eſſuyé beaucoup de métamorphoſes avant d'être au point où il eſt. De-là les querelles théologi-

ques, qui donnent lieu à l'hiſtorien de faire un calcul malheureuſement trop vrai des victimes immolées aux fureurs de ces perſécutions, & dont par une réduction modérée il ne fait monter le nombre qu'à neuf millions quatre cens ſoixante-huit mille huit cens hommes. D'où il conclut que la moins mauvaiſe de toutes les Religions eſt celle où l'on voit moins de dogmes & plus de vertus, & que la meilleure eſt la plus ſimple.

22 *Novembre* 1769. M. Robé eſt un auteur très connu dans le monde, par ſes talens littéraires, par le genre érotique dans lequel il a excellé & par un fameux Poëme *ſur la Verole*, qui n'eſt pas encore imprimé, mais qu'il a lu & relu ſi ſouvent, que tout Paris en eſt imbu. Depuis quelques années ce Poëte revenu des égaremens de ſa vie licencieuſe, s'eſt jetté dans la dévotion; mais étant d'un caractere ardent, il s'eſt attaché au Janſeniſme, a donné dans les Convulſions, comme le genre de ſecte le plus propre à alimenter ſon imagination exaltée juſqu'au fanatiſme. Dans cette effervescence de zele il a voulu tourner au profit de la Religion, un talent trop prophané juſque-là, il a entrepris depuis pluſieurs années un Poëme en cinq chants ſur cette matiere auguſte. Cet ouvrage paſſe pour achevé & doit s'imprimer bientôt. Un cauſtique a fait en conſéquence l'Epigramme ſuivante :

Tu croyois, ô divin Sauveur
Avoir bu jusques à la lie,
Le calice de ta douleur :
Il manquoit à ton infamie
D'avoir Robé pour défenseur.

24 *Novembre* 1769. Le Concert annoncé pour mecredi dernier a eu lieu avec beaucoup moins d'affluence qu'on ne comptoit; il a été exécuté dans une salle des Tuilleries, appellée la *Galerie de la Reine*. Beaucoup de Virtuoses y ont déployé leurs talens; Mrs. Duport & Janson ont joué du violoncelle, M. Capron du violon, Mlle Feel a chanté, Mrs. le Gros, Durand & Richer ont contribué à la beauté du spectacle. On y a exécuté un Divertissement de M. de Chabanon, ainsi qu'on l'a annoncé.

Ce Divertissement consiste dans une scene pathétique entre la France & une multitude d'enfans sans secours, qui implorent son assistance; elle invoque le Dieu des richesses. Apollon se présente; il reproche à la nymphe d'avoir recours à une Divinité vile, méprisable & incapable de faire des heureux: il s'offre à initier dans les arts toute cette jeunesse; ce qui s'exécute. Les éleves sont enflammés de l'amour de la gloire & le Dieu leur montre les lauriers dont ils vont se couvrir. L'Allégorie ingénieuse est soutenue par une Musique analogue, qui fait autant d'honneur aux talens de M. de Chabanon qu'aux qualités de son ame noble & sensible.

Il auroit été à souhaiter que dans une occa-sion comme celle-ci le zele de cet auteur eût été mieux secondé & que les Virtuoses du premier ordre eussent contribué à son acte de patriotisme. On auroit sans doute déterminé M. Geliotte à sortir de son repos pour une pareille occasion, & Mlle. le Maure, qui soumet à ses caprices jusques aux têtes couronnées, se seroit déterminée par l'impulsion de son cœur pour une aussi belle action.

On ne doit point omettre dans le détail de la fête M. Garnier, à l'invitation duquel elle a commencé & elle continue à s'exécuter. Il étoit à la tête de la Musique & en dirigeoit toute la machine. En reconnoissance de son zele pour le soutien de l'Ecole Gratuite de Dessin, M. le Lieutenant Général de Police lui a accordé quatre places d'Eleves.

M. le Duc de Chartres a honoré l'assemblée de sa présence.

26 *Novembre* 1769. Le livre de l'*Essai sur les Préjugés ou de l'influence des opinions sur les mœurs & sur le bonheur des hommes*, ouvrage contenant l'Apologie de la Philosophie, *par M. D. D.* est la meilleurs preuve qu'on puisse fournir des progrès de la raison humaine depuis quelques années, & de l'énergie qu'elle a acquise chez ceux qui ont réfléchi sur les discussions multipliées de la morale & de la physique, que des

Sages infatigables ne cessent d'agiter & de répandre.

On trouve dans ce traité complet sous le titre modeste d'*Essai*, ce que c'est que la vérité, son utilité, les sources de nos préjugés, que la vérité est le remede des maux du genre humain; qu'elle ne peut jamais nuire, l'excellence de la raison & les avantages qu'elle procure. On examine si le Peuple est susceptible d'instruction; s'il est dangereux de l'éclairer: quels maux résultent, au contraire, de l'ignorance des peuples. On établit que la vérité n'est pas moins nécessaire aux Souverains qu'aux sujets: comment la corruption & les vices résultent des préjugés des Souverains: quelles suites funestes a la vénération pour l'antiquité, c'est-à-dire le respect des hommes pour les usages, les opinions & & les institutions de leurs peres: que les préjugés religieux & politiques corrompent l'esprit & le cœur des Souverains & des Sujets: que le citoyen doit la vérité à ses concitoyens. On définit la Philosophie, les caracteres qu'elle doit avoir, le but qu'elle doit se proposer, ce que c'est que la Philosophie spéculative: on découvre les motifs qui doivent animer le Philosophe, quel courage doit lui inspirer la vérité. On parle de l'antipathie qui subsista toujours entre la Philosophie & la Superstition; de l'esprit philosophique & de son influence sur les Lettres & les Arts;

le la cause des vices & des incertitudes de la Philosophie; du Scepticisme & de ses bornes. On prouve que la Philosophie contribue au bonheur de l'homme, & peut le rendre meilleur. Quelles sont les vraies causes de l'inefficacité de la Philosophie: que la vraie Morale est incompatible avec les préjugés des hommes; & qu'enfin la vérité doit triompher tôt ou tard des préjugés & des obstacles qu'on lui oppose.

26 *Novembre* 1769. Les amateurs de l'Opéra sont aujourd'hui calmés sur les craintes qu'ils avoient concernant Mlle. Arnoulx. Cette Actrice, par une audace sans exemple, avoit manqué à Fontainebleau si essentiellement à Madame la Comtesse Dubarri, qu'elle s'en étoit plainte au Roi. S. M. avoit ordonné que Mlle. Arnoulx fût mise pour six mois à l'hôpital: mais Madame Dubarri revenue bientôt à son caractere de douceur & de modération, a demandé elle même la grace de celle dont elle avoit desiré le châtiment, & a sacrifié sa vengeance personnelle aux plaisirs du public, qui aime cette Actrice. Le Roi a eu peine à se laisser fléchir, & il a fallu toute l'aménité, toutes les graces de cette Dame, pour retenir sa sévérité.

27 *Novembre.* La cour & la ville vont voir successivement la nouvelle salle de l'Opéra, en attendant qu'on y joue. On l'a illuminée déja plusieurs fois & tout récemment pour Madame la Comtesse Dubarri, qui y a été intro-

duite par M. le Comte de Saint-Florentin. Elle étoit accompagnée de plusieurs Seigneurs; & cette Dame, ainsi que sa suite, ont été enchantés de cet édifice.

28 *Novembre* 1769. Les camarades de Mlle. Arnoulx, trop souvent en bute à ses sarcasmes, profitent de l'occasion de s'en venger, & ont eu grand soin de ne pas laisser ignorer son aventure de Fontainebleau. Elles l'ont répandue avec une charité merveilleuse, & toutes les fois que cette actrice paroît parmi elles, on lâche toujours un petit mot d'*Hôpital*, ce qui humilie beaucoup cette superbe Reine d'Opéra.

28 *Novembre*. On a découvert que l'auteur de la suscription emphatique, à la maniere orientale, d'une Lettre adressée à M. de Voltaire, dont on a parlé, étoit un certain abbé *de Launay*. Cet abbé avoit été en Portugal, s'étoit insinué dans la confiance d'un frere du Roi, au point qu'on avoit craint qu'il ne captivât trop sa bienveillance, & qu'il avoit été obligé de revenir en France, où il s'étoit soutenu par les bienfaits de ce Prince, qui lui a même laissé une pension à sa mort, mais mal payée, suivant l'usage. L'abbé a contracté beaucoup de dettes, il a été arrêté, il y a quelques années, & est en prison depuis ce tems, dénué de ressources. Il s'occupe à écrire à tous ceux dont il espere obtenir quelque chose, & fait valoir de son mieux un assez méchant talent qu'il a pour la poésie.

Il

Il eſt connu ſurtout par deux Epitres, l'une *au chien du Roi*, & l'autre *à M. l'Evêque d'Orléans.*

29 *Novembre* 1769. M. de Mairan, cet académicien connu de toute l'Europe ſavante, âgé de 91 ans, s'eſt trouvé très mal, il y a quelques jours, d'une indigeſtion, après avoir dîné chez M. de Fonterriere, Fermier Général; on n'a pu le ramener chez lui tout de ſuite, & on lui a adminiſtré ſur le lieu même les ſecours d'uſage, qui ont procuré une double évacuation très copieuſe. Un accident auſſi grave avoit allarmé ſur le compte de ce vieillard, mais il s'en eſt très bien tiré & a recommencé à dîner en ville très peu de tems après.

29 *Novembre.* Le projet dont on a parlé concernant la nouvelle ſalle de Comédie Françoiſe à conſtruire, a été agité ſolemnellement à l'Hôtel des acteurs François, devant eux & leur Conſeil, le ſamedi 25 de ce mois. Il a été unanimément adopté, & l'on n'a héſité de conclure ſur le champ que pour en référer aux Gentilshommes de la Chambre, ſupérieurs immédiats de la troupe, & ſans l'attache deſquels ils ne doivent rien faire.

En conſéquence les deux amateurs du théâtre qui par un zele vraiment patriotique ſe mêlent de cette affaire, ont dreſſé un Mémoire pour être préſenté aux Gentilshommes de la Chambre, où ils expoſent tous les avantages du plan

en question, dont il résulte d'abord un embellissement pour ce quartier-là, par une place circulaire, presque aussi grande que la place des Victoires, & encore mieux percée, & par de plus grands débouchés qu'on procure aux environs, en coupant de nouvelles rues à peu de frais ou plutôt sans frais : ensuite on améliore de beaucoup la situation des Comédiens, on leur procure un terrein plus vaste, plus commode, d'une valeur beaucoup plus considérable, & sans qu'il leur en coûte rien. On débarrasse la ville, ou le Roi, des secours qu'ils auroient été obligés de leur donner: enfin, le public jouïra dans peu, puisqu'on ne demande que trois ans pour l'entiere confection du plan.

Ce qui doit encore mieux rassurer sur la pureté des vues des spéculateurs en question, c'est qu'ils demandent à ne rien faire que sous les auspices de M. de Sartines. On connoît toute l'intégrité & toute la sagesse de ce Magistrat, qui ne se chargeroit pas de présider à la besogne, s'il n'étoit certain de son excellence.

30 *Novembre* 1769. L'Académie Royale de Musique a repris avant-hier *Dardanus*. Il a été remis avec les applaudissemens généraux de tous les amateurs. On l'a joué, comme il avoit été exécuté à Fontainebleau, c'est-à-dire avec les meilleurs acteurs & dans toute la munificence des habillemens de la Cour. Le Roi a bien voulu permettre qu'on en fît usage pour le pu-

blic. Mlle. Arnoux, qui a senti toute l'importance dans ce moment-ci de réparer sa triste avanture, en captant de plus en plus les suffrages du public & en fermant la bouche à ses ennemis, a redoublé l'intérêt de son rôle par l'onction & l'intelligence qu'elle y a répandue.

1er. *Décembre* 1769. La Machine pour faire aller un chariot sans chevaux, est de M. de Gribeauval; on en a réiteré dernierement l'expérience avec plus de succès, mais pas encore avec tout celui qu'il a lieu de s'en promettre: il est question de la perfectionner. La Machine est une Machine à feu.

1er. *Décembre*. On a découvert près de Meulan une terre, dont on compose une Porcelaine qui va au feu le plus violent sans eau, & qui jettée sur le champ dans de l'eau froide, ne casse pas davantage. Cette trouvaille peut être d'un grand secours. La pâte en question est blanche & point chere.

8 *Décembre*. M. le Lieutenant Général de Police a prié, il y a quelques jours, par un billet fort honnête M. Bouvard de passer chez lui à l'heure de sa commodité. Ce médecin s'y est rendu & a affecté de croire que Mr. ou Madame de Sartines étoient malades. Sur la déclaration du premier qu'il n'étoit pas question de cela, mais d'un libelle sanglant dont se plaignoit M. Petit, son confrere, le Docteur a eu une longue explication, d'où il a résulté que M. Petit

étoit l'agresseur, que le dernier n'avoit fait que repliquer, qu'il tenoit sa défense légitime & même indispensable; qu'au surplus, il ne se regardoit pas comme le justiciable de M. le Lieutenant Général de Police; il a refusé d'entrer en aucun accommodement à cet égard avec son confrere. Alors le Magistrat lui ayant signifié qu'il alloit user de son autorité pour suprimer son livre, M. Bouvard a pris congé de lui, est allé sur le champ chez son libraire, a retiré tous les exemplaires restans, & quand on est venu pour exécuter les ordres de la Police & saisir l'ouvrage, on n'a rien trouvé.

Ce petit véhicule fait merveilleusement bien à ses Lettres, qui jusqu'ici n'avoient été lues & recherchées que par les gens de l'art: aujourd'hui toutes les femmes & les gens les plus frivoles veulent les avoir, par l'éclat que fait dans le monde l'avanture qu'on vient de raconter.

5 *Décembre* 1769. En 1752, un jeune Eleve de l'Ecole Militaire de Berlin, nommé *Mingard*, âgé de onze ans, curieux d'assister au Spectacle du Roi, écrivit à M. de Voltaire, alors en Prusse & dans la confiance du Prince, le billet suivant:

Ne pouvant plus gourmander
Le desir ardent qui m'anime,
Daignez, Seigneur, m'accorder
Un billet pour voir *Nanine*.

M. de Voltaire lui fit la réponse suivante:

Qui sait si fort intéresser,
Mérite bien qu'on le prévienne;
Oui, parmi nous viens te placer,
Nous dirons qu'il y revienne.

En effet l'Enfant plut beaucoup, & dès le soir eut l'honneur de souper entre le Roi de Prusse & M. de Voltaire. Le goût du jeune homme pour les Lettres lui ayant fait perdre de vue celle de sa fortune, il est tombé dans la disgrace de sa famille, & par une suite de catastrophes sinistres s'est trouvé très malheureux. Venu à Paris il s'y est conduit avec honnêteté, & n'a point oublié les sentimens de sa naissance & de son éducation. La hauteur de son ame l'a porté à avoir plutôt recours à des étrangers qu'à des parens dont il avoit à se plaindre. Un homme de lettres qu'il a eu occasion de connoître, a cru devoir en ce moment réveiller l'intérêt que M. de Voltaire avoit pris autrefois à ce jeune Eleve d'Apollon: pour lui en rappeller le souvenir, il lui a envoyé les deux billets ci-dessus. Le Philosophe de Ferney a répondu laconiquement, mais par ce qui se passe depuis peu de tems, M. Mingard présume que cet apôtre de l'humanité a excité les sentimens de tendresse de la famille de l'Enfant Prodigue, & elle vient de lui procurer des consolations qu'il croit devoir à M. de Voltaire, nouveau

trait de bienfaiſance qu'on ſe hâte d'annoncer au public.

6 *Décembre* 1769. Mlle. Caron, aujourd'hui Madame de la Sône, connue longtems dans Paris comme Maîtreſſe de M. le Comte de Charolois, a eu deux filles de ce Prince, qui devenues grandes ſont en état d'être mariées. On aſſure qu'elles ſont charmantes, pleines de talens & très propres à faire des paſſions. Un Gentilhomme attaché à Madame la Princeſſe de Conti, eſt à la veille d'en épouſer une. Cette Princeſſe, pour rendre le mariage plus honorable, a bien voulu ſollieiter des Lettres de légitimation, qu'elle a obtenues. Ces Lettres patentes ont été revêtues des formalités néceſſaires, & les jeunes perſonnes s'appellent aujourd'hui *Mesdemoiſelles de Bourbon*.

Madame de la Sône eſt digne, à bien des égards, de cette faveur, par ſon eſprit, par ſes graces, par la maniere diſtinguée dont elle vit & dont elle fait uſage de la fortune que le Prince lui a laiſſée, & par la bonne éducation qu'elle a donnée à ſes filles. Elle demeure dans un couvent, avec toute la décence convenable à ſon état. Elle a rendu aujourd'hui le pain béni à St. Nicolas du Chardonet, ſa paroiſſe, dans toute la pompe poſſible.

M. Bouret, toujours inépuiſable en fait de galanteries, a eu l'honneur de préſenter à la Fiancée une tabatiere très riche, mais ſurtout

précieuse par une miniature exquise, où il a fait représenter cette jeune Bergere, cueillant des Lys, allégorie ingénieuse pour la circonstance & qui caractérise parfaitement le goût fin de ce courtisan délicat.

7 *Décembre* 1769. Extrait d'une Lettre de Rome du 20 Novembre 1769.... Le Saint Pere continue à s'occuper de l'administration intérieure de ses Etats, de la réforme des mœurs & des abus. Vous avez sçu qu'il avoit proscrit l'usage ridicule sur les théâtres de cette ville de faire jouer les rôles de femmes par de jeunes garçons, & qu'il avoit remis le sexe en possession de toutes ses fonctions à cet égard. Il vient d'abolir une coutume plus horrible & plus abominable: par une barbarie qui fait la honte de tous ses prédécesseurs, on outrageoit la nature dans de jeunes enfans, & on les dressoit dans ce malheureux état à remplir les fonctions de musicien à la chapelle des Papes. On se procuroit ainsi des voix claires & argentines, qui flattoient les oreilles de ces Souverains, & pour leur plaisir on avoit consacré une horreur qu'on ne devroit lire que dans l'histoire des tyrans de Rome. Sa Sainteté aime beaucoup la musique, mais encore plus l'humanité; & pour suppléer à cette espece de Chanteurs appellés *Castrati*, elle a permis de prendre des femmes dans les musiques d'église. Un pareil trait fera bénir à jamais le Pontificat de Clément XIV.

il est adoré de ses sujets & surtout du sexe, qu'il fait sortir de la nullité à laquelle l'avoient réduit ses prédécesseurs.

8 *Décembre* 1769. On assure que M. le Comte de Saint Florentin a vivement réprimandé le Docteur Bouvard sur la maniere dure & brutale dont il a traité son confrere, M. Petit; que cette conduite a fait grand tort à la Cour au premier, & que cela pourra l'exclure de succéder à M. Senac dans sa place. Au surplus, elle ne doit pas être vacante sitôt, puisqu'il se porte beaucoup mieux. M. de Vernage est aussi sur les rangs pour le remplacer.

10 *Décembre*. M. l'Abbé Couturier, dont on a rapporté les tracasseries, qui lui ont été suscitées par ses ennemis auprès de M. l'Archevêque, a eu le bonheur de faire revenir de sa prévention ce Prélat très entêté ordinairement. L'interdiction a été levée bientôt, & l'orateur en question a prêché le premier dimanche de l'Avent dans l'Eglise de la Charité, pour laquelle il étoit désigné. Sa disgrace passagere est un véhicule de plus à sa réputation, & l'on s'empresse d'aller entendre ce prédicateur censuré, avec la même avidité qu'on recherche un livre défendu & qui se vend sous le manteau.

13 *Décembre*. On a parlé depuis longtems des mouvemens que M. de Voltaire s'étoit donné pour faire rendre justice à la famille des *Sirvens*, ces malheureux pere & mere, accusés d'é-

d'être auteurs du meurtre de leur fille & condamnés comme tels par contumace au Parlement de Toulouse. Ils ont eu le courage de se rendre en cette ville, de faire juger la contumace, & ils ont été déclarés généralement innocens: on les a remis en liberté & en possession de tous leurs biens, confisqués au profit du Roi par le Domaine, suite nécessaire de l'Arrêt.

Cet événement, qu'on doit principalement aux soins & aux réclamations de M. de Voltaire, assure de plus en plus à ce Poëte Philosophe une place parmi les bienfaiteurs de l'humanité. On ne doute pas que M. Elie de Beaumont, Avocat célebre au Parlement de Paris, & qui a passé plusieurs mois de l'été & de l'automne à Ferney, n'ait beaucoup contribué à éclairer & à faire juger l'affaire: on ne doute pas non plus que M. *de Vaudeuil*, le nouveau Premier Président du Parlement de Languedoc, n'ait versé dans ce tribunal l'esprit de tolérance dont est animé le Magistrat en question, & qu'il n'éteigne tout-à-fait le feu du fanatisme, qui n'avoit que trop éclaté dans la malheureuse affaire des *Calas*.

14 *Décembre* 1769. C'est avec douleur que les amateurs du théâtre italien, qui avoient conçu les plus grandes espérances sur le compte du Sr. Gretri, ce Pergolese de la France, voient que ce musicien est sur le point d'être moissonné à la fleur de son âge. Il est attaqué

de la poitrine, & son genre de vivre ne contribue pas peu à aggraver son état. On convient assez généralement qu'il étoit fait pour faire une révolution dans la musique de ce théâtre, dont les coryphées ne paroissent que des gens médiocres auprès de cet auteur.

15 *Décembre* 1769. Vendredi dernier, à l'Opéra, un Spectateur du Parterre s'enthousiasmoit sur la danse vigoureuse & hardie de Mlle. Asselin, une des coryphées du théâtre lyrique. Son voisin la déprimoit, au contraire, & la trouvoit détestable. Chacun soutenoit son avis avec opiniâtreté & y resta suivant l'usage. A la derniere reprise, le détracteur de la Danseuse s'écria qu'il falloit être bien bête pour l'admirer; son adversaire lui dit: „ jusqu'ici, „ Monsieur, j'ai cru que c'étoit à Mlle. Asse„ lin que vous en vouliez: je vois très bien à „ présent que c'est à moi, & vous allez m'en „ faire raison." Ils sortent, ils se battent, sans s'être jamais connus ni vus qu'en ce moment, & l'aggresseur reste mort sur la place. Il se trouve par les informations que c'est un M. *Hooke*, Officier, parent d'un *Hooke* connu par une avanture à peu près semblable, qui lui arriva au concert spirituel, qui fit beaucoup de bruit dans le tems, & qui ne s'est terminée qu'après plusieurs combats arrivés en divers endroits entre les deux contendans.

Au surplus, cette catastrophe releve merveil-

reusement la réputation de Mlle. Asselin. Toutes ses camarades la regardent avec envie & voudroient bien compter dans les fastes de leur histoire quelques combats singuliers de cette espece.

16 *Décembre* 1769. M. l'Abbé Riballier, Docteur de Sorbonne, Syndic de la Faculté de Théologie, si connu par ses démêlés avec Mrs. de Marmontel & Voltaire, est surtout célebre par les sarcasmes dont ce dernier l'a criblé. Il a la vue très mauvaise: un plaisant a supposé qu'il l'avoit entiérement perdue en travaillant à la Censure de *Belisaire*, & que réduit à prendre un chien pour guide, il avoit choisi celui de ce Héros dans son malheur. En conséquence on a gravé l'Abbé Riballier conduit par l'animal, ayant au col un collier, sur lequel on lit ces vers:

> Passant, lisez sur mon collier
> Ma décadence & ma misere:
> J'étois le chien de *Belisaire*,
> Je suis le chien de *Riballier*.

17 *Décembre*. Extrait d'une Lettre de Châlons, le 14 Décembre 1769.... Il y a toute apparence que Madame la Dauphine passera par ici; il n'y a cependant encore que des présomptions. Quoi qu'il en soit, on vient toujours d'ériger une nouvelle porte en forme d'arc de triomphe, par où entrera cette Princesse, si elle prend la route de Strasbourg. On a nom-

mé à compte cette Porte *la Porte Dauphine*. Elle est magnifique, elle a 50 pieds de haut & doit être enrichie de Médaillons & de Bas-reliefs, relatifs à l'événement du mariage de M. le Dauphin. C'est le Sr. Pigale qui est chargé de ce travail. Le monument en question coûtera 30,000 Livres, quoique les pierres ayent été apportées par corvée des divers endroits de la Province dont on les tire. Cela n'a pas accommodé le paysan, mais Châlons s'en embellit beaucoup. Notre Intendant, M. Rouillé d'Orfeuil, ne cesse de travailler à rendre cette ville très belle, d'infame qu'elle étoit.

Si Madame la Dauphine passe par ici, M. l'Archêveque de Rheims se propose d'y venir jouir de son droit de Pairie, qui est d'embrasser à la joue la Princesse, droit qu'il ne pourroit faire valoir lorsqu'il la recevra à la tête de son Clergé.

17 *Décembre* 1769. Les partisans du *Pere de famille* font valoir deux événemens qui se sont passés à la Comédie Françoise, hier jour où l'on jouoit ce Drame. Le premier, est celui d'une femme, qui, au moment où le jeune homme défend l'épée à la main sa maîtresse qu'on veut enlever, a été si vivement saisie, qu'elle en a jetté les hauts cris, qu'elle est tombée en convulsions & qu'il a fallu la tirer de sa loge; ensorte que le Spectacle a été interrompu pendant quelque tems.

Le fecond, eſt la fureur avec laquelle le Parterre, lorsqu'on eſt venu annoncer la repriſe d'*Hamlet* pour mercredi, s'eſt recrié : *point d'Hamlet! le Pere de famille;* & cela à pluſieurs fois.

Il paroît que les Comédiens n'ont point eu égard aux Réclamations du Parterre, puisqu'*Hamlet* eſt annoncé ſur l'affiche pour mercredi. On dit que le 5e. acte eſt refait & ſera neuf abſolument.

18 *Décembre* 1769. Extrait d'une Lettre de Pologne du 1er. Décembre 1769.... Vous connoiſſez M. le Comte Oginski, Grand Général de Lithuanie. Vous connoiſſez l'étendue de ſes lumieres & les graces de ſon esprit. On peut renvoyer ceux qui voudroient en voir un échantillon à l'article *Harpe*, qu'il a fourni au *Dictionnaire Encyclopédique*. Il vient de faire une action qui le rendra encore plus précieux & plus immortel que tous les ouvrages qu'il pourroit compoſer. Il a entrepris de faire à ſes frais un ouvrage de la plus grande utilité pour la Province de Lithuanie: c'eſt un Canal de Communication entre les rivieres *Jaſiolda* & *Szezara*, par le moyen duquel les productions du fertile diſtrict de *Pinsko*, qui n'avoient point de débouché, en auront un pour être envoyées à Konigsberg, parce que la riviere Szezara ſe décharge dans le Niemen, qui porte les batteaux dans ce port. Ce Canal de Communication aura environ douze lieues d'étendue, & un aſſez

grand nombre d'Eclufes. Il eft déja avancé de plus de moitié, & il coûtera plufieurs millions à M. Oginski, qui en fait le facrifice à fa patrie.

21 *Décembre.* M. l'abbé Vatry, Penfionnaire de l'Académie des Infcriptions & Belles-Lettres, eft mort le 16 de ce mois. Il étoit infirme depuis longtems & la tête ne faifoit plus de fonctions; c'étoit un des plus favants hommes de l'Europe dans le Grec, qu'il avoit profeffé au College Royal.

21 *Décembre.* Les Comédiens François ont repris hier *Hamlet.* Le cinquieme acte, quoique tout neuf, n'a pas paru moins mauvais que le précédent. L'auteur, à un dénouement trivial & ufé, a fubftitué une cataftrophe ridicule & abfurde. Tous les perfonnages y femblent autant de marionettes, dont le poëte retarde ou accélere les mouvemens à fon gré. Le Tyran furtout y complette parfaitement fon caractere, du plus infigne, du plus plat & du plus fot coquin qu'on puiffe voir. Il faut travailler pour la troifieme fois à refaire ce 5eme acte, qui dépareille abfolument les autres, où il y a au moins quelques belles chofes.

22 *Décembre* 1769. On a envoyé de Breft les vers fuivants, faits fur la mort de *Gordon.* Ils paroiffent récapituler en bref toute la trâme de ce fatal événement. Il faut favoir qu'il s'eft plaint d'avoir été excité par le Comte d'Harcourt, Ambaffadeur de la Cour de Londres à la

Cour de France, non à incendier le port de Brest, comme on a dit, mais à en reconnoître la situation, à en examiner tous les détails, pour en profiter au besoin. Quant au sage Magistrat, on connoît aisément qu'il veut parler de M. *de Clugny*, Intendant de Brest & Président de la Commission.

Un perfide Vieillard abusa ma jeunesse,
Un sage Magistrat confondit mes projets,
Une mort héroïque expia ma foiblesse,
Un peuple généreux me donna des regrets.

24 *Décembre* 1769. Le triomphe du Docteur Petit sur le Docteur Bouvard n'a pas été long; ce dernier a eu recours à M. le Chancelier, & ce Chef suprême de la justice a fait révoquer l'ordre de la Police qui avoit arrêté le débit de l'ouvrage de ce Médecin contre son confrere; il se vend aujourd'hui publiquement; mais ce qu'on avoit prévu malheureusement pour M. Petit est arrivé, & ce véhicule produit un débit étonnant du livre.

25 *Décembre*. On a déja parlé du procès pendant par devant le chef de la Librairie entre les Libraires & M. Luneau de Boisjermain. On a résumé les diverses prétentions des deux parties & surtout les deux Mémoires de Me. Linguet, ce Démosthene de nos jours, qui refute ceux des Libraires avec autant de solidité que d'éloquence & de feu. Ces derniers viennent de fournir une replique & c'est à cet-

te occaſion qu'un anonyme a répandu une brochure intitulée : *Avis aux Gens de Lettres*. Après une expoſition nette & préciſe du ſujet, l'auteur fait rapidement quelques Notes ſur la Défenſe nouvelle des Libraires & prouve qu'ils ne ſont pas heureux en réparties. Non content de cela, il les ſuit pas à pas, il montre que conduits par l'avidité ils marchent toujours entre l'injuſtice & l'extravagance. Il examine & discute ſéparément chacune de leurs prétentions & en fait voir palpablement l'indécence. Il termine ſon écrit par des réflexions générales, qui naiſſent naturellement de ſon ſujet. Il ſe plaint que la France, étant le pays du monde où les Lettres ſoient le plus floriſſantes, ſoit en même tems le pays où ceux qui les cultivent, ſoient traités le plus défavorablement. Il les peint, avec non moins de vérité que d'énergie, gémiſſant ſous le joug des Libraires, travaillant en vils esclaves au champ fécond de la Littérature, tandis que ces maîtres durs recueillent tout le fruit de leurs ſueurs, & vivent à leurs dépens dans l'abondance & dans le luxe. Il compare les procédés des Libraires de France & de ceux de Londres envers les auteurs, & il en fait voir l'énorme différence à la honte des premiers. Il cite l'exemple d'une *Hiſtoire de Charles* V, en cinq volumes, dont le manuscrit a été vendu par M. Robertſon quatre mille guinées; tandis que

l'*Encyclopédie*, ce vaste dépôt de toutes les connoissances humaines, ce monument, qui seul forme une Bibliotheque entiere, qui a rapporté plus de deux millions de gain aux Libraires, n'a valu à M. Diderot, Entrepreneur, Directeur, & surtout seul Architecte de cet immortel édifice, que cent Pistoles de rentes viageres. Il finit par une peroraison vigoureuse, où il exhorte les gens de Lettres à secouer un joug aussi honteux que tyrannique, pour s'aider mutuellement dans l'impression & le débit de leurs ouvrages, & pour donner des secours aux jeunes gens qui entrent avec du talent dans la même carriere. Il sonne le tocsin même à l'égard des seuls amateurs, fait craindre le dépérissement du goût & des Lettres, si l'on ne met un prompt remede à la rapacité dévorante des Libraires, sang-sues des auteurs & qui se gorgent impitoyablement de leur sang.

27 *Décembre* 1769. *Mémoire de* Gordon *à ses Juges*.

Monsieur & Messieurs,

Vous êtes peres, vous tous, peres heureux; vos enfans ne vous sont pas enlevés, vous leur êtes conservés. Le mien, pere de treize, nous fut enlevé dans sa 38e année. Je n'en avois alors que 12: quelle perte pour moi! Ma mere me reste encore: veuve à 32 ans, elle se retira dans une maison de campagne, déterminée à y passer le reste de ses jours avec ses cinq filles. Le soin de l'éducation de nous autres fut confié à

nos plus proches parens. Ma faute, ou, si vous voulez, mon crime, n'est pas l'effet d'un tempéramment vicieux, suite souvent d'une éducation négligée, mais d'un malheur (*) qui m'avoit obligé de venir en France. Milord *Harcourt* promit à ma sollicitation de me remplacer dans mon ancien Régiment: il se prévalut de cette conjoncture, en me proposant ce fatal voyage. Mon peu d'expérience me laissa séduire, ma reconnoissance me le fit entreprendre. Figurez-vous en Milord Harcourt un homme de 60 ans, décoré de toutes les beautés de la vieillesse: en lui je voyois un homme de naissance, Lieutenant Général de nos Armées, Ambassadeur en France & mon protecteur. Que de prévoyance n'auroit-il pas fallu pour appercevoir la chaîne de malheurs qui devoient s'en suivre? Et sous quelles couleurs ne me présenta-t-il pas sa proposition? Il me fut impossible d'éviter son piege.

Je n'ai, hélas! que peu à espérer du côté des loix, elles ne regardent que les fautes. J'ai toujours espoir en vous, vu que l'Etat ne peut souffrir aucun préjudice de tout ce que j'ai fait. De plus: je déclare n'avoir jamais eu intention de former aucunes liaisons ici: c'est le cruel hazard qui me les a fait trouver.

(*) Pour avoir tué un homme dans une rixe.

Mitigez donc, s'il se peut, la sévérité des Loix; permettez que je vous rappelle encore une fois que j'ai une mere, & que je vous représente l'honneur d'une famille nombreuse; elle est noble: & s'il faut mourir, ne me faites pas souffrir d'ignominie; laissez-moi agir en liberté & je saurai éviter la honte. Enfin, pour derniere grace, que je meure avec mon écharpe militaire & qu'on la fasse tenir ensuite à mon frere.

29 *Décembre* 1769. Outre *l'Avis aux Gens de Lettres*, dont on vient de parler, il avoit paru dans l'affaire de M. Luneau de Boisjermain avec les Libraires, un troisieme Mémoire, sous le titre de *Derniere Réponse signifiée & Consultation pour le Sr. Luneau de Boisjermain contre les Syndics & adjoints des Libraires de Paris.* Dans ce Mémoire, encore plus vigoureux que les précédens, l'auteur a sçu répandre un intérêt dont on ne croiroit pas la matiere susceptible, & qui d'une cause particuliere en fait une générale avec tous les gens de Lettres, par le détail des vexations que ces derniers en éprouvent continuellement & qui deviendroient de plus en plus odieuses, si on les laissoit empiéter sur eux comme ils le prétendent. On sait que depuis longtems ils affectent envers eux une dureté & un despotisme qu'il grossit, & les a déja couvert du ridicule qu'ils méritent, dans la *Chartreuse*, où il dit en décrivant les

entours du College des Jésuites & de la rue St. Jacques:

> Où trente f. . . d'Imprimeurs
> Donnent froidement audience
> A cent faméliques auteurs, &c.

L'Avocat, dans le Mémoire en question, plus approfondi que les premiers, remonte à l'origine des Libraires, qui avant la découverte de l'Imprimerie étoient dans la plus humiliante, la plus servile dépendance des Gens de Lettres, entiérement aux ordres & aux gages de l'Université. On les appelloit alors *Stationarii*, c'est-à dire entreposeurs, comme servant précisément & uniquement au courtage des livres peu communs alors. Elle avoit sur eux le droit d'inspection, de correction, & elle en usoit. Il refute victorieusement leur assertion, par laquelle ils prétendent n'être pas confondus avec les autres especes de Négoces, & distinguer dans la Librairie une partie purement matérielle, qu'ils dédaignent, & une partie purement spirituelle, qu'ils s'approprient. Il fait voir, au contraire, qu'ils n'occupent qu'un rang très peu distingué dans l'ordre des vanités sociales, qu'ils sont exclus de l'Echevinage de Paris, espece d'apothéose bourgeoise, à laquelle peuvent être admises des Communautés de Marchands, au dessus desquels ils voudroient s'élever, & qu'enfin le Souverain lui-même les a

assimilés quelquefois aux états mécaniques les plus vils.

Mais ce qui doit surtout les confondre & les couvrir de confusion, c'est une table jointe à cet écrit, par laquelle il est démontré que les Libraires, tous frais faits pour le Dictionnaire Encyclopédique, montant à 938,291 Livres, 2 sols, 6 den., ont gagné 2,444,202, Livres, 17 sols 6 den, &c. dont 634,307 Livres 4 sols qu'ils ont pris de trop aux souscripteurs. Ceci n'est point, au reste, une récrimination inutile & hors d'œuvre, puisque M. Luneau de Boisjermain étoit un des souscripteurs de l'Encyclopédie & qu'il a déja entamé une procédure juridique contre les Libraires, pour se faire restituer la somme qui lui a été prise de trop.

Après ce Mémoire savant & éloquent de Me. Linguet, suit une Consultation de dix Jurisconsultes, en date du 15 Novembre, tous du même avis & donnant entiérement gain de cause à M. Luneau. Le procès est toujours en délibéré par devant M. le Lieutenant Général de Police.

30 *Décembre* 1769. M. le Marquis le Monnier rentre de nouveau en lice contre M. de Valdahon, à l'occasion de Mlle. le Monnier, qui depuis qu'elle est majeure lui a fait des sommations respectueuses pour épouser son amant, dont la constance a été mise à de si rudes épreuves. Tous les papiers publics ont

parlé si souvent & d'une façon si intéressante du procès célebre qui dure depuis sept ans entre ce Premier Président de la Chambre des Comptes de Dole, & le Mousquetaire Gris, qu'on s'en souvient sûrement & que les cœurs tendres sont encore affectés de cette histoire romanesque. On blâme généralement l'opiniâtreté de M. le Monnier, qui par des Mémoires infames a cherché à rendre odieux & méprisable un homme estimé publiquement.

La fille vient de répandre un Mémoire en réponse aux horreurs débitées par M. le Monnier, où elle est obligée par sa position cruelle de défendre un amant contre un pere. On y retrouve l'Avocat disert qui a déja fait d'autres Mémoires dans la même Cause: il a traité cette matiere plus en Romancier qu'en Jurisconsulte: plus de mots que de choses, plus de phrases que de raisons constituent le fond de cet ouvrage, qu'on trouve sur toutes les toilettes & qui y aura plus de succès que sur le bureau des Juges.

M. L'Oiseau de Mauléon termine cette Apologie par une Lettre à Mlle. le Monnier, en date du 5 Décembre, où après avoir donné à entendre avec autant de vanité que d'indécence, qu'il lui a prêté sa plume gratuitement, il déclare que devenant Maître de la Chambre des Comptes de Nancy, les usages de l'Ordre des Avocats & ceux de la Compagnie ne lui

permettent pas de figner ce Mémoire; qu'en conféquence il le remet entre les mains d'un ancien confrere. Ce dernier, après un bout de Confultation fort platte, datée du 10 Décembre, adopte l'ouvrage du Sr. L'Oifeau & figne le Mémoire.

31 *Décembre* 1769. *Lettre d'Alexandre Gordon à Sir Charles Gordon, fon frere.* C'eft avant mon dernier moment, cher Charles, que je prends la plume pour te faire part de mon fort. Je fuis condamné à perdre la tête fur un échaffaud entre 4 & 5 heures, ce 29 Novembre après midi. Ma feule confolation en ce moment terrible eft de n'être pas coupable des crimes que l'on m'a imputés & d'avoir arraché des larmes de mes juges mêmes. Depuis l'exiftence des Loix, jamais Arrêt auffi cruel n'a été rendu contre qui que ce foit. En effet fi j'avois été coupable des crimes dont un Anglois nommé *Stuart* m'a accufé, à quel fupplice les juges m'euffent-ils donc condamné ? Je fuis le plus infortuné de tous les hommes. Les deux perfonnages que j'avois cru mes amis m'ont trompé, ils m'ont toujours flatté de pouvoir obtenir ma grace, ils m'ont empêché d'intéreffer en ma faveur la Nobleffe d'Angleterre, d'Ecoffe & d'Irlande. J'ai été condamné, non pour avoir eu le projet d'incendier tous les Ports de France, parce que mes juges n'ont pu prouver un fi horrible crime, mais pour avoir

pris dès mesures avec deux hommes ici apostés pour me séduire (*), pour avoir plusieurs détails de ce Port, lorsque je serois en Angleterre. Le moment fatal aproche, cher frere! j'entends dans les escaliers les gardes qui viennent me chercher. Je te demande en grace, cher Charles, de consoler ma tendre mere: il m'est impossible de finir ma Lettre pour elle. Mes pleurs effacent chaque mot que je trace. Embrasse tous mes parens & dis-leur que je meurs innocent. Remercie mon oncle *Pierre Gordon* pour tous les soins qu'il a pris. J'ai heureusement obtenu d'être exécuté avec toutes les marques militaires. M. de Clugny, mon juge, m'a promis de t'envoyer mon écharpe: elle te sera envoyée teinte de mon sang innocent. Quel motif, cher frere, pour t'exciter à une juste vengeance

(*) Ceci a trait à deux *Moutons*, en termes du métier, c'est-à-dire à deux hommes, que M. de Clugny avoit excités à paroître entrer dans les projets de Gordon, pour mieux les connoître, & à gagner sa confiance, pour le trahir ensuite plus sûrement. Cet Intendant avoit écrit à la cour dès les premiers soupçons qu'il eut sur le compte de l'Anglois, & le Ministre lui répondit de le faire veiller, de ne témoigner aucune inquiétude & de s'y prendre de façon à acquérir des preuves plus sûres de ses desseins.

geance. Je laiſſe la plume pour aller à l'échafaud. Oh ! mes adorables & tendres ſœurs, je ne vous verrai donc jamais, je ne vous reverrai plus... Cet arrêt eſt mille fois plus terrible que la mort. Adieu, cher frere, mon frere, mon ami, dans une demi-heure je ne ſuis plus.

L'AN MDCCLXX.

1 *Janvier* 1770. *La Roſiere de Salenci*, cet Opera comique diſgracié à la Cour, & dont on avoit dit beaucoup de mal lorsqu'il a paru pour la premiere fois à la Comédie Italienne, ſuivant l'uſage de ce Théâtre n'a repris que plus fortement depuis, au moyen de quelques retranchemens, de changemens, de corrections. Le public enchanté de la docilité du Sr. Favart, a trouvé que cela faiſoit un excellent effet; qu'il avoit eu tort de condamner ſi promptement un grand maître.

3 *Janvier* 1770. M. Roſe de Chantoiſeau, ancien Directeur du Bureau général d'Indication, premier auteur des *Reſtaurateurs*, & célebre par diverſes autres inventions qui indiquent ſon génie & la fertilité de ſes reſſources, vient de répandre auſſi un Proſpectus, qui n'eſt encore qu'une esquiſſe d'un projet dont on parle dans le public depuis quelque tems, mais qui n'avoit pas reçu toute ſa forme. Il a pour ti-

tre: *L'Ami de tout le monde*, ou *Précis d'un plan de Banque générale de crédit public, sociale & commerçante, de confiance & de ressources dans les besoins de l'Etat; proposée pour la liquidation des dettes d'un Etat, le soulagement des peuples, l'agrandissement du commerce & le tombeau de l'usure.*

L'Auteur propose son plan, comme un moyen très simple & peu dispendieux pour liquider les dettes de l'Etat, sans établir aucun impôt, pour subvenir & satisfaire avec autant de rapidité que d'efficacité aux besoins *pressans* de la France, à ses engagemens *passés*, *présens* & *à venir*, & finalement enrichir le Roi & soulager ses sujets.

Il voudroit pour cela qu'en établissant sa *Banque générale de crédit public*, on y fondât un certain nombre déterminé de Billets de crédit, qui y seroient relatifs, remboursables au Trésor Royal tous les ans par quart, au *pro rata* chacun de sa valeur représentative.

Il entend qu'il seroit expressément énoncé par l'Edit de Création que ces Billets ne pourroient être refusés dans *aucun cas* par le Créancier, du Débiteur qui s'en trouveroit Titulaire, aux offres & conditions expresses par le Débiteur de supporter en son propre & privé nom la perte d'un pour cent, c'est-à-dire, d'environ deux sols par pistole pour chaque *mutation* de propriété.

Il prétend que par ce moyen il n'y auroit

plus de *répercussion* à craindre dans le commerce de la part de l'Etat, qui acquitteroit alors sur le champ ses *fournisseurs*, les *fournisseurs* leurs *fabriquans*, les *fabriquans* leurs *créanciers*, &c.

Suit un développement du plan proposé, où, pour rendre son idée plus sensible, cet Ecrivain politique met sous les yeux un même exemple présenté sous deux points de vue différens. Il en résulte qu'en suppléant à l'espece numéraire par la création des nouveaux billets de crédit proposés, l'Etat seroit dans le cas en effet de liquider toutes ses dettes, suivant l'objet de l'auteur, sans établir *aucun nouvel impôt*, sans *altérer les finances*, & sans rien faire perdre aux créanciers, ou du moins en ne leur faisant essuyer qu'une perte *volontaire*, momentanée & *insensible*; qu'il en provient un très grand avantage pour chacun d'eux, par la jouissance accélérée de leurs fonds.

On insinue d'ailleurs que les particuliers, obligés par des revers inattendus d'avoir recours aux *Usuriers*, ou *Prêteurs sur gages*, trouveroient bientôt dans une des branches de cet établissement des secours prompts & gratuits : M. Roze se réserve de le mettre au jour en tems & lieu.

Au surplus, l'auteur, pour donner plus de confiance au Ministere, annonce qu'il a remis en 1764 son plan à découvert sous les yeux de MM. les Juges Consuls & des six Corps assemblés, pour être *refuté*, *contesté* ou *applaudi*, &

qu'il ne craint point d'avancer que d'après quelques observations auxquelles il s'est soumis, ils l'ont tous unanimément regardé comme le plus *économique*, le moins *équivoque* & le plus *avantageux* au public, qui leur eut encore été présenté jusqu'alors. Mais il convient que l'exécution de ce plan exige une manutention particuliere, d'où dépend le succès des opérations, que la briéveté d'un Prospectus ne lui permet pas de déduire.

Pour ne rien laisser à desirer, M. de Chantoiseau a la bonne foi de se faire les objections les plus fortes qu'il puisse s'imaginer, ou qui lui ayent été faites. Elles sont au nombre de six, & il établit les réponses à côté.

A la fin se trouve un modele des Billets de crédit public, qui constitue leur façon, & met sous les yeux le méchanisme de l'opération.

5 *Janvier* 1770. Il est venu des Lettres d'Espagne pour demander les Statuts des Ecoles gratuïtes de Dessin établies à Paris, & l'on juge qu'on veut en former de semblables dans ce Royaume; ce qui fait infiniment d'honneur à M. de Sartines, protecteur de cette Institution patriotique.

6 *Janvier*. On continue les quolibets sur M. l'Abbé Terrai. On dit que le Roi va payer toutes ses dettes, parce qu'il a trouvé un trésor enterré (*en Terrai*.)

7 *Janvier* 1770. Un nouveau Thermometre a été présenté au Roi le 10 Décembre dernier, & en conséquence on lui a donné le nom de *Thermometre Royal à quatre tubes.*

11 *Janvier* 1770. Extrait d'une Lettre d'un Chanoine de l'Eglise de Paris, du 8 Janvier 1770..... M. l'Archevêque vient de nous donner pour confrere un curé (M. Bergier) des montagnes de la Suisse, qui a beaucoup écrit contre les Philosophes de nos jours. On le dit homme de génie. Je ne connois pas encore ses ouvrages, dont il a fait présent au Chapitre en se présentant, mais à son allure je gagerois que ce n'est point un homme de ce monde......

12 *Janvier.* Extrait d'une Lettre de Châlons en Champagne, du 8 Janvier 1770...... Les Médaillons, Monsieur, dont est chargé le Sr. Pigal, doivent représenter, l'un Minerve, offrant aux Spectateurs le Buste de Madame la Dauphine; l'autre, celui de M. le Dauphin, soutenu par le Dieu *Mars.* Ceux qui ont vu les dessins les trouvent admirables; ils prétendent que l'ouvrage sera d'un goût exquis, & que les têtes surtout auront la plus exacte ressemblance, & seront d'une vérité noble & intéressante. Le reste consiste en ornemens, en trophées, &c. Nous comptons toujours jouir de ce beau monument pour le passage de Madame la Dauphine.

13 *Janvier* 1770. M. l'Abbé Soumille, Associé Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, &c. s'est flatté de trouver encore une plus grande précision dans le Thermometre de comparaison, dressé suivant les principes de feu M. de Réaumur, si renommé dans cette partie. En conséquence, pour faire connoître d'une maniere plus sensible les plus petits changemens de chaleur & de froidure qui s'opérent dans l'air, il vient d'en construire un à quatre tubes, rangés sur un même tableau, & réglés avec tant d'harmonie que chacun marque à son tour le quart de la température ordinaire, & cela sans confusion, puisqu'il n'y en a jamais que deux qui marquent à la fois, chacun de ces tubes cessant de marquer lorsque son voisin commence.

14 *Janvier*. La chûte du St. Pere, le jour de son entrée à Rome, a été célébrée par Morphorio. On a gravé une Estampe, où sa Sainteté est représentée tombant de cheval, comme St. Paul; & St. Ignace, qui en est le témoin, lui rappelle ce trait de l'Apôtre & lui crie: *Clément! Clément! pourquoi me persécutes-tu?*

15 *Janvier*. Les Comédiens François ont donné Samedi la premiere Représentation *des deux Amis*, Drame bourgeois de M. Caron de Beaumarchais, annoncé depuis longtems sous différens titres, tels que *le Bienfait rendu*, *le Marchand de Londres*, *la Tournée du Fermier-*

Général, &c. Cette piece, prônée d'avance avec beaucoup d'emphase, a attiré une affluence prodigieuse, & Madame la Duchesse de Chartres l'a honorée de sa présence. L'auteur y a fait entrer des scenes si analogues aux circonstances du jour, qu'il avoit excité une curiosité générale. C'est une double banqueroute qui fait l'intrigue du Drame, mais le sujet, défectueux en lui-même, a encore plus révolté par la maniere dont il a été présenté. On y a pourtant trouvé des Scenes heureuses & produisant le plus tendre intérêt. Quoique les Spectateurs en général paroissent avoir proscrit cette piece, elle a encore des défenseurs. Elle a eu un succès plus marqué hier, mais qu'on attribue à un redoublement de cabale. S'il se soutient, on en parlera plus amplement.

16 *Janvier* 1770. M. l'Abbé Chauvelin, ancien Conseiller de Grand' Chambre & Conseiller d'honneur du Parlement, est mort avant-hier âgé de 54 ans. Né avec une complexion foible, & disgracié de la Nature, il étoit épuisé par les plaisirs & par le travail. Coryphée tour-à-tour du Théâtre & du Jansénisme, il s'étoit fait une grande célébrité par l'audace avec laquelle il avoit attaqué le Colosse des Enfans d'Ignace. Le succès de son entreprise l'avoit rendu très recommandable dans ce parti. On avoit frappé des médailles, des estampes, toutes plus emphatiques les unes que les autres,

pour célébrer son triomphe. Depuis quelque tems cependant, il étoit dans une sorte d'oubli, occasionné peut-être par sa mauvaise santé: il étoit attaqué d'une hydropisie de poitrine. Dimanche matin il s'est levé comme à son ordinaire, à six heures. A huit heures il a donné audience à ses Médecins; il plaisantoit avec eux lorsqu'il lui a pris une foiblesse, dans laquelle il a passé, sans qu'il ait pu recevoir les Sacremens. Il étoit ancien Chanoine de Notre-Dame, & doit en conséquence être enterré dans la cathédrale.

17 *Janvier* 1770. L'Académie Royale de Musique a fait afficher qu'elle ouvriroit incessamment son nouveau Théâtre par l'Opéra de *Zoroastre*, sans assigner aucun jour. Sur le livre des paroles on a indiqué le 23, avec un petit Avertissement qui n'annonce pourtant pas la chose comme sûre. Du reste, on a pris toutes les précautions possibles pour que la curiosité de cette ouverture ne soit pas nuisible aux spectateurs. On déclare sur l'affiche en question, que le nombre de billets de chaque espece sera fixé aux trois premieres Représentations; & pour éviter l'inconvénient du nouvel usage, d'envoyer retenir ses places par des valets de chambre, ou des laquais, ou même des Savoyards, on ajoute qu'on ne rendra l'argent à personne, *conformément aux ordres du Roi.*

18 *Jan-*

18 *Janvier* 1770. Extrait d'une Lettre de Breſt du 10 Janvier..... Une Actrice attachée au Théâtre de cette ville, intéreſſante par ſa figure & par ſes talens, & plus encore par un cœur romaneſque, dont on ne laiſſe pas de trouver des exemples parmi ces Demoiſelles, mais envers des ſujets de qui le choix ne fait pas toujours honneur à leur délicateſſe, s'étoit épuiſée pour ſecourir un Officier dont la fortune ne répondoit pas à la tendreſſe. Ce procédé généreux étoit fait pour lui concilier de plus en plus la bienveillance des Officiers de terre & de mer..... Pour la dédommager d'un auſſi noble ſacrifice, les plus ardens avoient imaginé de lui accorder une repréſentation; mais dans leur enthouſiasme ils s'étoient contentés de comploter la choſe entre eux, & n'avoient pas pris les voies convenables, en s'adreſſant aux chefs. Ces jeunes gens, emportés par le feu de l'âge, ont demandé cette faveur pour l'héroïne, par acclamation & en plein ſpectacle. Un pareil eſprit de licence a déplu aux gens graves, & la repréſentation a été refuſée. Les auteurs du projet, piqués, ſont convenus entre eux de ne plus aller à la comédie, de ſe tenir à la porte & de huer tous ceux qui entreroient: ce qu'ils ont exécuté. Par ſuite du déſordre ils ont manqué à M. l'Intendant & à Madame l'Intendante, perſonnes qui leur en impoſent peu d'ordinaire. Les Commandans les ont punis ſévérement. M.

de Clugny, de ſon côté, s'eſt piqué de généroſité; il s'eſt élevé au deſſus de ces miſeres, il a demandé la grace des coupables, a ſollicité leur ſortie, &, dans la crainte des ſuites funeſtes que pourroit avoir pour eux leur étourderie, a exigé des Chefs qu'ils n'écriviſſent point en Cour. Il a pouſſé l'honnêteté jusqu'à prier à ſouper les jeunes gens. On croyoit tout appaiſé & terminé, lorsqu'il eſt arrivé des ordres du Miniſtre aux Commandans reſpectifs de ſe rendre à la Cour. Ils ont été vivement réprimandés de n'avoir point informé de tout ce qui s'étoit paſſé & ont reçu ordre de chaſſer de Breſt la jeune Actrice.... Voilà la récompenſe de ſon héroïſme.

19 *Janvier* 1770. *La Requête à tous les Magiſtrats du Royaume, composée par trois Avocats d'un Parlement*, eſt un ouvrage grave, purgé de toutes les mauvaiſes plaiſanteries que M. de Voltaire a trop prodiguées depuis quelque tems dans les agréables productions qu'il ne ceſſe d'enfanter dans ſa retraite.

Cette brochure-ci, écrite avec autant de chaleur que d'onction, eſt une eſpece de ſermon moral, ou de plaidoyer en faveur du peuple. Après une peinture auſſi vraie que touchante des calamités accumulées ſur cette nombreuſe portion de l'humanité, il attaque la *Quadrageſime* & les fêtes, diviſion naturelle de ce petit discours.

Quant au Carême, il fait sentir l'absurdité de l'arbitraire dans les Commandemens de l'Eglise, de laisser un homme maître à son gré de prescrire les alimens qu'on mangera, & de forcer à jeûner & à faire maigre des malheureux ne mangeant presque jamais de viande & toujours mourant de faim. Il exhorte les Magistrats à décider si la différence du sol n'exige pas une différence dans les loix, & si cet objet n'est pas essentiellement lié à la police générale, dont ils sont les premiers admininistrateurs.

Dans cette premiere partie donc, le peuple demande la permission de vivre. Dans la seconde, il demande la permission de travailler, par la suppression de ces fêtes, dont M. de Voltaire prouve l'inutilité, l'indécence & le danger. Il prouve encore que la Puissance Législatrice, ayant seule institué le Dimanche, c'est à elle seule à connoître de la police de ce jour, comme de tous les autres; qu'en un mot, l'Agriculture doit dépendre des Magistrats, & non du Sacerdoce; que c'est aux Juges qui sont sur les lieux à examiner quand la culture est en péril, & non à un Evêque renfermé indolemment dans son palais.

20 *Janvier* 1770. M. de Voltaire n'a pu se contenir avec la même réserve dans la petite brochure, intitulée: *Les Adorateurs*, ou *les louanges de Dieu: ouvrage unique de M. Imhof, traduit du Latin.* Il ne l'a pas soigné avec autant de

ſageſſe que la *Requête aux Magiſtrats*, & l'eſprit ſatyrique de l'auteur y perce à chaque page. Cependant il y a d'excellentes choſes. Des deux Adorateurs dialoguant enſemble, l'un eſt un profond raiſonneur, qui diſſerte en Philoſophe ſur l'exiſtence de Dieu, ſon eſſence, le monde, & toutes les autres queſtions abſtraites qui diviſent depuis ſi longtems les Ecoles, ſans qu'on ait acquis de plus profondes connoiſſances en métaphyſique. L'autre, guidé par une ame vive & active, admire moins & ſent davantage. Il s'embarraſſe peu de connoître, il demande à jouir: il paroît pénétré de reconnoiſſance d'être un être végétant, ſentant & ayant du plaiſir quelquefois. Mais cette même faculté, qui le rend ſi pénétrable à la joie, le rend ſusceptible auſſi de douleur, & comme il y a plus de mal que de bien dans cet univers, il gémit, il ſe plaint, & voudroit trouver le remede à tant de choſes qui l'affligent. C'eſt alors qu'il ſe ſent obligé d'avoir recours aux réflexions, aux raiſonnemens de l'autre, qui lui donne beaucoup d'argumens & aucune conſolation réelle: il l'exhorte à ſe réſigner & à eſpérer; il croit que tout eſt néceſſaire comme cela, & finit par lui dire que, s'il connoît quelque choſe de plus poſitif de le lui apprendre. Il réſulte pour morale de ce traité, d'après le développement de la façon d'être de chacun des acteurs, que la ſenſibilité eſt ſans doute le don du ciel le plus

funeste, & qu'on doit préférer d'ergoter en aveugle comme le premier Adorateur, avec une ame froide & seche, à sentir & à se contrister, ainsi que le second, avec un cœur trop ouvert à toutes les impressions. M. de Voltaire, dans un ouvrage aussi court & aussi frivole en apparence, a concentré les connoissances profondes d'une infinité de traités de métaphysique & de physique, &c. enrichies de toutes les graces d'une imagination brillante.

20 *Janvier* 1770. Les Représentations successives *des deux Amis* ont encore essuyé beaucoup de contradiction. Dans l'une, à l'occasion de *l'imbroglio* fort mal développé du Drame, un plaisant s'est écrié du fond du Parterre: *Le mot de l'Enigme au prochain Mercure.* L'auteur a cependant été obligé de faire beaucoup de changemens, qui répugnoient à son amour-propre, mais que les Comédiens ont exigé.

21 *Janvier* 1770. Après tous les délais dont on a parlé, il paroit définitivement arrêté que l'Académie Royale de Musique ouvrira son nouveau Théâtre vendredi prochain 26 du mois, par l'Opéra de *Zoroastre.* Outre l'affiche raisonnée qui paroît depuis quelque tems, on voit aujourd'hui un placard détaillé, qui prescrit l'ordre & la marche de toutes les sortes de voitures qui seront dans le cas de passer dans ce quartier-là, pour quelque usage que ce soit. La

Police femble avoir prévû tous les cas poffibles, & chaque cocher s'y trouve inftruit exactement de tout ce qu'il a à faire, foit en rentrant, foit en fortant. Tant de précautions, réfultat du génie étendu & de combinaifon de ceux qui préfident à cette partie, font une preuve en même tems des difficultés de la circulation dans ce nouvel emplacement, & d'un vice local, toujours très grand pour un pareil fpectacle.

Quant à la Salle même, il y a déjà eu plufieurs Répétitions auxquelles ont affifté beaucoup d'amateurs. Tout le monde n'eft pas forti également fatisfait; bien des gens craignent qu'il n'en réfulte un mauvais effet pour les voix, mais c'eft le tems feul qui puiffe apprendre à quoi l'on doit s'en tenir à cet égard. La forme apparente du lieu n'eft pas dans le même cas. Jusqu'ici on avoit donné beaucoup d'éloges à la nouvelle Salle, parce qu'elle n'avoit été vue que par les amis de l'auteur, ou par les amis de fes amis, &c. Aujourd'hui, qu'on ne peut plus la défendre aux regards des cenfeurs & des envieux, on la critique beaucoup, on en détaille les défauts fans nombre, & l'on conclut que, telle fupérieure qu'elle foit aux autres, elle eft mesquine, fans goût & n'annonce qu'un génie très étroit dans le Sr. Moreau, fon inventeur.

23 *Janvier* 1770. Il paroit un écrit, intitulé: *Réflexions sur les divers Ecrits qui ont paru sur la Compagnie des Indes.* On l'attribue à M. de Godeheu, ancien Directeur de la Compagnie des Indes. Il a sans doute été destiné à éclairer les Actionnaires avant l'assemblée, & à les disposer à voter favorablement pour la continuation de leur Commerce. L'auteur établit sommairement: 1°. Qu'on doit continuer le Commerce de l'Inde, puisque cette suppression procureroit à nos rivaux tous les ans une supériorité de vingt millions: 2°. Que ce Commerce ne pouvant se faire que par une Compagnie, l'Etat doit la dédommager politiquement de ses pertes, tant qu'elle ne lui sera pas à charge d'une somme plus considérable que celle calculée ci-dessus.

Il détruit ensuite radicalement la Brochure intitulée: *Balance des services de la Compagnie des Indes envers l'Etat, & de l'Etat envers la Compagnie des Indes*, en affirmant que l'auteur est coupable d'une grande ignorance des faits, puisqu'il cite comme réels des dons imaginaires de la part du Roi, & qui n'ont jamais existé que dans les Arrêts du Conseil, par une convention de forme, essentielle aux circonstances.

23 *Janvier*. Le Sr. d'Auberval, un des coryphées de la danse, du théâtre Lyrique, vient de faire construire dans sa maison un Sallon qui lui coûte environ 45,000 Livres, & que tous

Paris va voir. Il eſt admirable par le goût, l'élégance & la richeſſe de ſa décoration & des ameublemens. Il y a en outre un jeu de méchanisme, au moyen duquel on peut, quand on veut, en faire une Salle de théâtre. On n'admire pas moins le travail d'une eſpece de veſtibule en bas, qui ſe monte & ſe démonte en dix minutes, & qui s'établit dans la cour pour mettre à couvert toute la livrée des gens qui aſſiſteront aux Bals, objet principal auquel ce Sallon eſt deſtiné. Il paroît que pluſieurs femmes de la Cour & des Seigneurs voulant s'exercer de loin à briller aux Divertiſſemens qui doivent avoir lieu lors du mariage de M. le Dauphin, ont imaginé de faire des répétitions chez le Danſeur en queſtion; que de là eſt venu l'idée de la conſtruction de ce Sallon, & que pour ſe dédommager des frais d'un tel établiſſement, le Sr. d'Auberval a eu la permiſſion de donner des Bals. Il répand dans le Public un Proſpectus de la Souscription, dont on y peut voir les détails. Les Princes ſe propoſent auſſi de ſe ſervir de ce lieu pour répéter également les fêtes qu'ils voudront donner. Pluſieurs ſe ſont fait ménager des loges en cet emplacement, & l'on attend avec empreſſement l'ouverture de la nouvelle Ecole Choréographique.

23. *Janvier* 1770. Au commencement de 1674, Louis XIV fit demander au Corps de la Mercerie un ſecours d'argent. On propoſa

à ce Corps en récompenſe le premier rang parmi les ſix Corps, le droit de donner tous les ans pluſieurs ſujets au Conſulat, & l'affranchiſſement d'une eſpece de ſervitude à laquelle ſon Commerce étoit aſſujetti depuis quelques années.

Le Corps chargea les Gardes en charge d'offrir au Roi 50,000 Livres & d'accepter l'affranchiſſement de la ſervitude du Commerce, mais de déclarer que content de ſon rang entre les ſix Corps, & de l'uſage établi pour le Conſulat, il prioit qu'il n'y fût rien changé.

Peu de tems après, M. de Colbert annonça aux Gardes en charge, &c. que le Roi, content du zele que le Corps avoit témoigné pour ſon ſervice, leur *rendoit* les 50,000 Livres, & leur donnoit deux mille écus pour faire prier Dieu pour Sa Majeſté, décorer leur chapelle & boire à ſa ſanté.

En conſéquence les Gardes firent célébrer dans l'Egliſe du Sépulchre les prieres de Quarante Heures pour S. M. & pour la proſpérité de ſes armes. Cela ſe fit avec la plus grande ſolemnité.

Tous les jours il y eut au Bureau une table de vingt couverts, à laquelle dînerent les Prélats qui avoient officié & les Prêtres de leur ſuite. On manda toutes les pauvres familles des Marchands, auxquelles on diſtribua des aumônes.

Enfin, pour remplir entiérement les vues du Roi, ils firent décorer la Chapelle des Marchands Merciers par un tableau du célebre le Brun, qui se voit au rétable du Maître Autel du Sépulchre.

Le dernier jour des Quarante Heures on apprit que la citadelle de Besançon s'étoit rendue le 22 Mai. Dans les réjouissances publiques pour cet événement, on fit un grand fèu de joie devant la porte du Bureau & de chacun des Gardes en charge, chez lesquels il y eut jusqu'à deux heures après minuit table ouverte pour les honnêtes gens. Au dehors on distribua des bouteilles de vin à tous ceux qui en voulurent, & on ne laissoit passer personne sans le faire boire à la santé du Roi.

Ces fêtes fûrent répétées pour la prise de Dole, rendue le 6 Juin. Il y eut de plus au Bureau une grande collation, à laquelle M. le Lieutenant général de Police, M. le Procureur du Roi & les anciens Gardes furent invités.

Pour transmettre les témoignages publics de leurs sentimens pour S. M., les Marchands Merciers prierent M. de Santeuil de faire un poëme sur ce sujet; M. Corneille voulut bien le traduire.

C'est ce poëme & cette traduction qu'on vient de remettre au jour, sous le titre de *Poëme à la louange de Louis XIV, présenté par les Gardes des Marchands Merciers de la Ville de Paris,*

avec une magnificence typographique digne du sujet.

On a placé en tête l'historique de l'anecdote ci-dessus, amplement détaillée dans un Régistre d'anciennes Délibérations du Bureau de la Mercerie & très curieuse par le fond & par plusieurs circonstances, que le Lecteur remarquera facilement. Quant au poëme, il est en aussi beau Latin qu'on en pouvoit faire dans le 17 siecle. La traduction est de Corneille, comme on l'a observé, c'est-à-dire qu'il y a de très beaux vers, mais en général beaucoup d'incorrection, d'emphase & peu de sentiment.

24 *Janvier* 1770. Les Comédiens Italiens donnent depuis quelque temps *l'Arbre enchanté*, Comédie Italienne en cinq Actes, avec grand spectacle & Divertissement. Cette Piece attire beaucoup de monde, & achève de leur donner chambrée complette, même à leurs plus mauvais jours. Arlequin y joue un grand rôle, non par ses lazzis, mais avec sa baguette. Les yeux sont le seul sens qui s'y satisfasse. Il y a une multitude de magnifiques décorations ; le jeu s'en exécute avec beaucoup de rapidité & de précision, & le Machiniste est l'auteur qui retire le plus de gloire de cette Comédie, qui n'est proprement qu'une optique.

25 *Janvier* 1770. Le fameux Réglement concernant la circulation des voitures pour les six premieres représentations de l'Académie Royale

de Musique dans sa nouvelle Salle, n'est pas seulement le résultat de quelques têtes subalternes de Commis; M. le Maréchal Duc de Biron, comme Colonel des Gardes Françoises, garde principale des spectacles de Paris, M. le Comte de St. Florentin, comme Secrétaire d'Etat ayant le Département de cette ville, & M. de Sartines, comme Lieutenant général de Police, ont eu plusieurs comités sur cet objet, & le premier n'a pas dédaigné d'aller en personne visiter, à cheval, le local & tous les postes. Au moyen de tant de précautions & de l'activité patriotique du zele de ces Messieurs, on se flatte que rien ne troublera l'ordre & la tranquillité des évolutions des carosses.

26 *Janvier* 1770. Enfin la fameuse salle nouvelle de l'Opéra s'est ouverte aujourd'hui, & au moyen des précautions multipliées qu'on avoit prises, le concours prodigieux des spectateurs & des voitures s'est exécuté avec beaucoup d'ordre. Une grande partie du Régiment des Gardes étoit sur pied extraordinairement. Les postes s'étendoient depuis le Pont Royal jusqu'au Pont-Neuf, c'est-à-dire environ jusques à un quart de lieue de l'Opéra; ce qui ne pouvoit manquer d'opérer une circulation très libre dans les entours du spectacle si couru; mais ce qui a gêné désagréablement tout le reste de Paris. La police n'a pas été si bien exécutée pour la distribution des billets. Outre le tumulte effroyable

l'avidité des curieux occasionnoit, il a re-
ɔlé par la petite quantité qu'on en a distri-
, soit du Parterre, soit d'Amphithéâtre.
. les Officiers aux Gardes, les gens de la
e & les Directeurs avoient accaparé la plus
de partie des billets. Cette interversion de
ègle ordinaire a courroucé M. le Comte de
Florentin, qui, comme chargé du Départe-
it de Paris, avoit donné les ordres les plus
es à cet égard. Une autre supercherie n'a
moins indisposé le Public, c'est aussi la trans-
sion de l'arrangement pour la quantité de
ets, la cupidité en ayant fait lâcher beau-
p plus que le nombre fixé, le Parterre s'est
vé dans une gêne effroyable, & le premier
e, ainsi que partie du second, ont été ab-
ment interrompus par les cris des malheu-
: opprimés. Indépendamment de ces raisons
mécontentement des spectateurs, la salle a
yé beaucoup de critique; on a trouvé l'Or-
stre sourd, les voix affoiblies, les décora-
s mesquines, mal coloriées & peu propor-
nées au Théâtre; les premieres loges trop
ées, peu avantageuses pour les femmes, le
ibule indigne de la majesté du lieu, les es-
rs roides & étroits. En un mot, un déchaî-
ent général s'est élevé contre l'Architecte,
lachiniste, le Peintre, les Directeurs & les
urs; car cet Opéra, très-beau en lui mê-
a paru tout à fait mal remis. Il n'y a que

les habillemens & les Danses qui ayent trouvé grace & reçu beaucoup d'applaudissemens.

28 *Janvier* 1770. Les Comédiens François ont donné avant-hier la premiere représentation du *Marchand de Smyrne*, petite piece en un acte & en prose, avec ses agrémens. Ces histrions avoient annoncé le Drame en question avec les plus grands éloges, & l'un d'eux avoit osé assurer l'avant-veille en plein foyer, qu'il auroit un succès prodigieux. Quoique le Public soit partagé à l'égard de la Piece, on paroît convenir généralement que c'est très peu de chose, & qu'elle ne mérite pas l'annonce emphatique qu'en faisoient les Acteurs. Elle est du Sr. de Chamfort, jeune homme qui mérite quelqu'encouragement.

29 *Janvier* 1770. On vient de rendre public par la voie de l'impression, tout ce qui s'est passé au Parlement, concernant la Compagnie des Indes, savoir: 1°. La dénonciation de l'Arrêt du 13 Août, faite par un de Messieurs, à l'Assemblée des Chambres, le 19 du même mois; ensemble son récit & ses Réflexions: 2°. Le Procès-verbal de ce qui s'est passé le 21, jour de l'interrogatoire des Syndics, Directeurs & Députés de la Compagnie des Indes, ainsi que des Députés du Commerce: 3°. Les Représentations du Parlement, ordonnées dans l'Assemblée du 22 Août, arrêtées le 31 dudit mois, & faites au Roi de vive voix le 3 Sep-

tembre 1769, par M. le Premier Préſident: 4°. Enfin la Réponſe du Roi, du 3 Septembre, dont M. le Premier Préſident a rendu compte le 4, & dont il a été fait Régiſtre par l'Arrêté dudit.

Le Miniſtere & l'Adminiſtration ſont également fâchés d'une publicité qui dévoile au grand jour des choſes dont on auroit voulu dérober la connoiſſance au public, & aux Actionnaires ſurtout, & dont par une réticence très condamnable on avoit omis le détail dans le compte rendu à l'aſſemblée des actionnaires du mardi 23.

30 *Janvier* 1770. Les caroſſes de Madame la Dauphine font la curioſité du jour. Les amateurs vont les voir chez le Sr. Francien, Sellier, où l'on doit les emballer inceſſamment pour les envoyer à Vienne. Ce ſont deux Berlines, beaucoup plus grandes que les caroſſes ordinaires, mais plus petites que ceux du Roi. Elles ne ſont qu'à quatre places. Elles ont huit places. L'une eſt revêtue d'un velours ras cramoiſi en dehors, où ſont brodées en or les quatre Saiſons ſur les principaux panneaux, avec tous les attributs relatifs à la fête. L'autre eſt en velours bleu de la même eſpece, & repréſente les quatre Eléments, en or auſſi. Il n'y a aucune peinture dans tout cela, mais l'ouvrage de l'artiſte eſt d'un fini, d'un recherché qui équivaut presque à ce bel art. Les couronnemens ſont très riches: l'un des deux même pa-

roſt trop lourd. L'impériale eſt ſurmontée de bouquets de fleurs en or de diverſes couleurs, dont le travail n'eſt pas moins précieux. Ils ſont d'une ſoupleſſe qui les fait agiter au moindre mouvement, & les rend flexibles au gré du plus léger ſoufle. Le Sr. Trumeau eſt l'auteur de toute la broderie, auſſi élégante que magnifique, & M. le Duc de Choiſeul, comme Miniſtre des Affaires Etrangeres, a ordonné ces ſuperbes équipages, qui font infiniment d'honneur au goût de ce Miniſtre.

31 *Janvier* 1770. Le caroſſe de M. l'Evêque de Tarbes ayant, dans un embarras, accroché & mal traité un fiacre, au point de ne pouvoir conduire une Dame qui étoit dedans, le Prélat, jeune & galant, après s'être confondu en excuſes, a deſcendu de ſa voiture, a déclaré à la Dame qu'il ne ſouffriroit pas qu'elle reſtât à pied, lui a donné la main pour monter dans ſon caroſſe, & lui a demandé où elle vouloit être conduite ? Il s'eſt trouvé que cette perſonne alloit à l'hôtel de Praslin, chez le Sr. Beudet, Secrétaire de la Marine. Ce dernier eſt de la connoiſſance de l'Evêque, qui a offert ſes ſervices à la Dame auprès de ce Commis & a dit qu'il profiteroit de l'occaſion pour le voir & la ramener chez elle. Arrivé à l'hôtel, Monſeigneur a donné la main à la Dame, ce qui a beaucoup fait rire tous les domeſtiques; mais les éclats ont encore plus redoublé de la

part

part des ſpectateurs, quand on a introduit ce couple chez le Sr. Beudet, qui, lui-même, auroit bien voulu éviter la publicité de cette viſite... .... Quoi qu'il en ſoit, l'Evêque intrigué des ricannemens, des chuchottemens qu'il voyoit, a inſiſté pour en avoir l'explication, & l'on n'a pu lui diſſimuler que la femme dont il s'étoit ſi charitablement chargé, étoit une certaine *Gourdan*, très renommée par ſa qualité de Surintendante des plaiſirs de la Cour & de la Ville..... On ſent bien que le Prélat n'en a point demandé davantage, qu'il n'a point inſiſté pour la ramener, & que s'il l'eſt allé voir depuis, ç'a été dans le plus parfait incognito. Cette anecdote, qui paroît ſûre, fait infiniment d'honneur à M. de Tarbes, dont les confreres n'auroient pas tous également méconnu cette célebre entremetteuſe.

1er Février 1770. Les Libraires répandent un Mémoire à conſulter pour les Libraires aſſociés à l'Encyclopédie, dans lequel ils demandent au Conſeil.

1o. Si les Libraires aſſociés à l'Encyclopédie ont rempli avec fidélité leurs engagemens envers les Souſcripteurs ? Si leur conduite eſt pure & exempte de tout reproche, ſoit de la part des Souſcripteurs, ſoit de la part du Public ?

2o. Si le contenu dans les pages 27, 28 & 30 d'un Mémoire imprimé ayant pour titre :

Derniere Réponse signifiée & Consultation pour le Sr. Luneau de Boisjermain, contre les Syndics & Avocats des Libraires de Paris, forme une diffamation caractérisée & repréhensible?

3°. Quelle est la voie que doivent prendre les Libraires associés à l'Encyclopédie pour obtenir la réparation que le Conseil estimera leur être dûe? A quoi huit Avocats, par une Consultation du 7 Janvier, ont répondu:

Sur la premiere question, que la conduite des Libraires associés à l'Encyclopédie envers les Souscripteurs de cet ouvrage, est pure, exempte de tout reproche & digne de bons & honnêtes Commerçans.

Sur la seconde question, que le Mémoire contre lequel réclament les Libraires, contient une diffamation caractérisée & répréhensible en certains endroits; qu'il n'est pas possible d'y faire à des Commerçans des imputations plus graves, de leur porter des coups plus propres à les décréditer & les outrager plus sensiblement.

Sur la troisieme question, que c'est à la procédure criminelle qu'ils doivent avoir recours, & que la route leur est tracée par les Ordonnances.

2 *Février* 1770. M. Baculard d'Arnaud, accoutumé à traiter les sujets les plus lugubres, vient de faire paroître un Drame, qui, sous des noms différens, n'est autre chose que la *Ga-*

brielle de Vergy de M. de Belloy, & par une adresse singuliere il l'a gagné de vîtesse, & en inonde le public avant que son confrere se soit montré en lumiere. On prétend qu'il a assisté à la lecture de la Tragédie de M. de Belloy; que s'étant bien rempli du cannevas, des incidens & de la catastrophe de la piece, il n'a pas eu de peine à composer la sienne. Quoi qu'il en soit, outre le mérite de l'invention, que M. d'Arnaud a par le fait, sans discuter dans quel cerveau le Drame est né le premier, il a celui de la versification, qui malgré la langueur & la monotonie qui y regnent, n'est point barbare, comme celle de l'autre.

3 *Février* 1770. On vient de rendre publiques par la voie de l'impression, les très humbles & très respectueuses Représentations du Conseil Souverain du Port-au-Prince, concernant les Milices. Ce sont ces Représentations que les Magistrats étoient occupés à lire & à arrêter, lorsque M. le Chevalier de Rohan fit investir le palais & enlever douze de ces Messieurs. Cette publicité ne peut que faire infiniment d'honneur aux Magistrats intrépides, qui défendent avec autant d'éloquence que de raison les intérêts d'une Colonie gémissante sous le poids du Despotisme de deux Gouverneurs successifs. On y peint des couleurs vives & énergiques leur administration effroyable & monstrueuse; on fait voir partout les droits des

Citoyens violés, la justice avilie & méprisée, les Militaires substitués à la Magistrature, & la force à la Loi. Comme une pareille réclamation inculpe nécessairement de la façon la plus grave M. le Comte d'Estaing & M. le Chevalier Prince de Rohan; qu'en rendant compte des faits il n'a pas été possible de ne pas jetter beaucoup d'odieux sur leurs personnes, cet écrit est recherché très sévérement par la Police; & la famille des Rohans surtout voit avec douleur le Gouvernement d'un Seigneur de sa Maison voué à l'exécration générale des habitans de St. Domingue, exécration qui s'étendra jusques à la postérité la plus reculée.

4 *Février* 1770. A mesure que les opérations de M. l'Abbé Terrai se développent, les malédictions publiques s'accumulent sur sa tête. Plusieurs malheureux d'entre le peuple osent dans leur désespoir se livrer contre lui, tout haut, aux plaintes les plus énergiques & aux résolutions les plus sinistres. Les Magistrats patriotes, à portée de voir ce Ministre, ne lui déguisent pas toute l'horreur que leur inspirent la violence & l'arbitraire de ses dispositions. M. le Président Hocquart se trouvant à dîner avec lui chez M. le Premier Président, sur ce que cet Abbé, en parlant de ses opérations forcées, prétendoit qu'il falloit saigner la France, lui répondit vivement: *Cela se peut, mais malheur à celui qui se résout à en être le bourreau!*

Du reste, on en rit, on en plaisante à la maniere françoise. Le jour de l'ouverture de l'Opéra, où les premiers Arrêts du Conseil venoient de paroître, comme on étouffoit dans le Parterre, qu'on y étoit dans une gêne effroyable, quelqu'un s'écria: *Ah! où est notre cher Abbé Terrai? Que n'est-il ici pour nous réduire de moitié!.....* Sarcasme qui, sous l'apparence d'un mauvais quolibet, devroit être bien douloureux pour ce Ministre, auquel il annonce que son image nous tourmente jusques aux lieux les plus agréables, & empoisonne même nos plaisirs.

5 *Février* 1770. M. Petit n'a pas voulu rompre le serment qu'il avoit fait de ne pas répondre au Docteur Bouvard, quoique celui-ci l'en eût relevé. Mais il a adroitement mis sa cause entre les mains de M. le Preux, un de ses Eleves. Par ce moyen il n'y court aucun risque. Si la réponse est foible, on sçaura toujours gré au jeune Médecin d'avoir défendu son Maître, & cela fera du moins honneur à son cœur. Si cet écrit est victorieux, tout l'honneur en reviendra à M. Petit, qu'on se doute bien avoir inspiré son apologiste. Cet écrit va paroître incessamment.

5 *Février* 1770. On est toujours curieux de tout ce qui sort de la bouche de Mlle. Arnoux, le Piron femelle pour les ripostes & les saillies. M. Caron de Beaumarchais, l'auteur des

Deux Amis, dénigroit l'Opéra actuel devant elle: *Voilà*, disoit-il, *une très-belle Salle, mais vous n'aurez personne à votre* Zoroastre. — *Pardonnez-moi*, reprit-elle, vos deux Amis *nous en enverront*.

6 *Février* 1770. *Instruction du Gardien des Capucins de Raguse à Frere Pediculoso, partant pour la Terre Sainte.* Tel est le titre d'un pamphlet de M. de Voltaire, qui n'a rien de nouveau que le nom & la tournure vive & piquante sous laquelle il résume en 20 paragraphes, d'une maniere énergique & serrée, les absurdités, les horreurs & les infamies sans nombre dont il prétend que fourmillent les deux Testamens.

Dans un autre, qu'il appelle *Tout en Dieu*, & qu'il donne pour un Commentaire sur Mallebranche, après avoir développé les loix de la Nature, le mécanisme des sens, celui de nos idées, il prouve que Dieu fait tout; que toute action est de Dieu; qu'il est inséparable de toute la Nature; & son résultat est que le systême du Pere de l'Oratoire n'est autre chose que le Matérialisme, si conforme au bon sens & à la plus saine métaphysique. Il y a une érudition singuliere dans ce petit Ouvrage, qu'il plaît à l'Auteur d'attribuer à M. l'Abbé *Tilladet*.

7 *Février* 1770. *La Dépositaire*, la nouvelle Comédie en cinq Actes, de M. de Voltaire, a été lue, il y a quelque tems, par le Sr. Molé, à l'assemblée des Comédiens, sans qu'ils sçussent

quel en étoit l'auteur. Elle leur a paru si bassement intriguée, si plattement écrite, qu'elle a été refusée généralement, & que plusieurs se sont permis des réflexions plaisantes. L'un vouloit la faire jouer chez Nicolet, l'autre aux Capucins, &c. L'aréopage a été confondu quand le lecteur leur a appris quel en étoit l'auteur: par respect pour ce grand homme, ils ont déclaré qu'ils la joueroient s'il l'exigeoit; mais ils ont persisté à la trouver détestable, & les amis de M. de Voltaire l'ont retirée.

9 *Février* 1770. *Dialogues sur le Commerce des Bleds.* On voit que la *Pluralité des mondes* a servi de modele à cet ouvrage; mais celui-ci surpasse l'autre de bien loin. L'auteur y discute avec une finesse, une sagacité merveilleuse les questions les plus abstraites de l'économie politique. Il répand sur ces matieres des vues lumineuses & profondes, qu'il sait concilier avec toute la gaîté vive & brillante de l'homme du monde le plus frivole. Ses transitions sont heureuses, ses tournures vives & piquantes: il se joue de la matiere, & prouve trop bien qu'en fait d'administration, comme dans tout le reste, on peut, avec de l'esprit, soutenir également le pour & le contre: que ce n'est point par les principes d'une Philosophie pédantesque & exclusive qu'on gouverne les Etats, & que le meilleur Législateur est celui qui s'accommode aux tems, aux lieux, aux

circonſtances, & dont la ſageſſe verſatile au gré des événemens ſait ſe ſoumettre aux choſes, & non vouloir ſoumettre les choſes à elle-même. Il paroît que ce Traité eſt ſpécialement dirigé contre les Economiſtes, dont l'Ecrivain adopte quelques idées, mais rejette l'eſprit ſyſtématique. Il applaudit à la bonté de leur cœur, à l'honnêteté de leurs motifs; mais il couvre d'un ridicule indélébile cette complaiſance pour eux-mêmes, ce mépris injurieux pour leurs adverſaires, qui regnent dans tous leurs ouvrages. Ces Meſſieurs ſont vivement affectés de ces Dialogues écrits en ſtyle Socratique, c'eſt-à-dire dont l'ironie fait la figure dominante. Ils ſe diſpoſent à répondre, mais on doute qu'ils le faſſent avec ſuccès. M. l'Abbé Galiani, Secrétaire d'Ambaſſade de Naples, eſt l'auteur des Dialogues en queſtion.

12 *Février* 1770. Les Comédiens François ſe diſpoſent à remettre au Théâtre *Athalie*, avec les Chœurs & toute la pompe du Spectacle. L'Abbé Gauzergue, muſicien eſtimé pour la muſique d'Egliſe, eſt chargé de refaire celle de cette Tragédie. On doit commencer les répétitions dès ce carême, & l'exécution doit s'en faire à Verſailles dans la nouvelle Salle, pour le mariage de M. le Dauphin.

13 *Février* 1770. Une jeune perſonne ayant écrit en vers à M. de Voltaire, ce Patriarche

du

du Parnasse, reprenant sa Lyre, a répondu par ceux-ci:

Ancien Disciple d'Apollon,
J'étois sur les bords du Cocyte,
Lorsque le Dieu de l'Hélicon
Dit à sa Muse favorite,
Ecrivez à ce vieux barbon.
Elle écrivit. Je ressuscite.

14 *Février* 1770. M. Luneau de Boisjermain, dont on a rapporté la premiere contestation avec les Libraires, vient de gagner contre eux en la Chambre de Police du Châtelet. La saisie faite sur lui a été déclarée irréguliere & nulle. En conséquence ses adversaires sont condamnés envers lui à cent écus de dommages & intérêts, mais ordonne en même tems la suppression des expressions injurieuses du Mémoire de Me. Linguet.

Reste à juger l'incident, plus grave que le fonds, puisqu'il ne s'agit de rien moins que d'une action criminelle intentée par les Libraires associés à l'Encyclopédie contre M. Luneau de Boisjermain, comme auteur d'imputations qui réunissent tous les caracteres de la diffamation la plus répréhensible, à l'occasion d'exactions dont il les accuse, relativement aux Souscripteurs de ce Dictionnaire. Ce second procès est pendant par devant M. le Lieutenant Criminel du Châtelet.

Au surplus, les Libraires, quelque chose qui

arrive, ne tendent pas moins qu'à ruiner ce malheureux auteur, par une manœuvre à laquelle il lui est presque impossible de se soustraire sans les secours les plus pressans; ils achettent toutes les créances qui se trouvent contre lui à Paris, & profitent de ces titres pour le traiter de Turc à Maure, & renverser de fond en comble l'édifice très-chancelant de sa fortune.

15 *Février* 1770. M. l'Abbé Galliani, auteur des *Dialogues*, dont on a parlé, *sur le Commerce des bleds*, n'est plus Secrétaire d'Ambassade de Naples. On prétend que le Ministere, fatigué des lazzis continuels de cet Abbé, d'une politique très-plaisante, sur le Gouvernement, l'a obligé de retourner en Italie, en lui déclarant qu'il n'avoit rien à craindre du ressentiment de la France, & même en le pensionnant.

17 *Février* 1770. Le Sr. Paulin, Acteur de la Comedie Françoise, est mort il y a quelque tems. C'étoit un médiocre acteur pour le Tragique. Dans le Comique il faisoit assez bien les rôles de Paysan. On a su à sa mort qu'il avoit été Bas-Officier des Invalides. En conséquence il a joui d'un honneur singulier pour un Comédien, & a eu l'épée croisée sur son cercueil.

18 *Février* 1770. Les Comédiens Italiens ont affiché pour demain la premiere représentation de *Sylvain*, Comédie en un Acte & en Vers, mêlée d'Ariettes. On annonce depuis longtems

avec les plus grands éloges ce Drame, dont la Musique est du Sr. Grétry. L'auteur des paroles est M. de Marmontel. Il est assez plaisant de voir le grave auteur de *Bélisaire*, après s'être consacré dans sa jeunesse à faire hurler Melpomene sur le Théâtre François, se livrer sur ses vieux jours à l'Opéra Comique. Il est vrai qu'on prétend qu'il n'est que le prête-nom de ce nouvel ouvrage, ainsi que de *Lucile*, dont les paroles passent pour appartenir constamment à M. le Duc de Nivernois.

19 *Février* 1770. Il se répand un nouveau livre en deux volumes *in* 8°., petit caractere, qui a pour titre: *le Système de la Nature, par M. de Mirabeau, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise.* Ce Traité, extrêmement proscrit, est *L'Athéisme prétendu démontré.* Ceux qui l'ont lu, le trouvent fort inférieur à la *Lettre de Thrasibule à Leucippe*, qu'on fait avoir le même objet pour but. Les gens religieux gémissent de voir avec quelle audace & avec quelle profusion on répand aujourd'hui des abominables Systêmes qui, du moins autrefois, restoient consignés dans des manuscrits poudreux & n'étoient connus que des Savans.

21 *Février* 1770. Il y a quelque tems qu'une Novice du couvent de l'Assomption, à la veille de prononcer ses derniers vœux, se pendit en présence de ses pere & mere obstinés à forcer sa vocation. Du moins le fait a passé

pour constant. M. de la Harpe, voyant que la Nation se familiarisoit insensiblement avec toutes les horreurs, a fait de celle-ci un Drame en trois actes, intitulé *la Religieuse*. Comme une pareille piece ne pouvoit être jouée sur le théâtre de Paris, l'auteur a eu recours à la protection de M. le Duc de Choiseul pour la faire imprimer. Ce Ministre lui a répondu par une Lettre obligeante & ingénieuse: il s'y défend de lui accorder la grace demandée, qui dépend de M. le Chancelier; mais il lui marque en même tems qu'il se retient pour son Libraire, & lui envoye en conséquence mille écus à compte sur l'édition.

21 *Février* 1770. M. l'Abbé Thierri, Chancelier de l'Eglise de Paris, &, en cette qualité, Chancelier de l'Université, a fait dimanche ce qu'on appelle la clôture de la Licence de Théologie. Un Docteur lui a présenté tous les sujets de ce cours scholastique, & lui a demandé pour eux, suivant l'usage, sa bénédiction. Durant le cours de la cérémonie le Chancelier prononce un discours. Dans celui de cette année, M. l'Abbé Thierri a inséré un pompeux éloge de M. l'Archevêque de Paris; il l'a comparé à *Thomas Pecquet*, Archevêque de Cantorberi. Ce parallele n'a pas plu à tout le monde. On a trouvé que ce n'étoit pas le tems de rappeller la fermeté, ou plutôt l'opiniâtreté d'un Prélat, qu'on convient aujourd'hui

avoir porté un peu loin les prérogatives ecclésiastiques contre les droits de la Royauté.

Le lendemain, le Chancelier a donné un grand repas d'étiquette à tous les *Pantoufliers*; c'est ainsi que les Abbés petits-maîtres appellent les Docteurs & suppôts de Sorbonne.

23 *Février* 1770. On continue les quolibets: on dit que M. l'Abbé Terrai est sans *Foi*, qu'il nous ôte l'*Espérance* & nous réduit à la *Charité*.

M. l'Abbé Terrai, malgré les soins du Ministere, a aussi des saillies. On raconte qu'un coryphée de l'Opéra pour le chant, pensionnaire du Roi, ayant été solliciter le Contrôleur général pour son payement, il lui avoit répondu *qu'il falloit attendre*; *qu'il étoit juste de payer ceux qui pleuroient, avant ceux qui chantoient.*

24 *Février*. C'est une fureur pour entendre la lecture de la tragédie intitulée *la Religieuse*, de M. de la Harpe. On s'arrache cet auteur; il ne peut suffire aux dîners ou soupers auxquels on l'invite, & dont ce Drame fait toujours le meilleur plat. On assure qu'il est très-bien fait, & qu'on ne peut se refuser à s'attendrir jusqu'aux larmes à cette lecture intéressante. Les acteurs sont *le Pere*, *la Mere*, *la Religieuse*, *l'Amant* & le *Curé*. Quoi qu'il en soit, ces éloges de cotterie sont toujours suspects, & d'ailleurs M. de Fontanelle a dévancé cet auteur pour l'invention, dans sa tragédie de *la Vi-*

ſtale: même ſujet que celui là, traité d'une façon plus décente & plus ſuſceptible d'être adapté au théâtre.

25 *Février* 1770. La Comédie Françoiſe doit donner ſur le théâtre de la Cour aux Fêtes du mariage de M. le Dauphin, outre *Athalie*, dont on a parlé, la Comédie de *l'Inconnu*, de Thomas Corneille, piece en cinq actes, avec Spectacle & Divertiſſemens. C'eſt encore l'Abbé Gauzergue qui doit en refaire la Muſique.

L'Opéra exécutera *Caſtor & Pollux*, & *Perſée*. Ce dernier a été réduit en quatre Actes, & c'eſt M. Joliveau, ci-devant Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Muſique, aujourd'hui l'un de ſes Directeurs, qui s'eſt chargé du ſoin de réformer le poëme de l'immortel Quinault. On ſe doute bien que la Muſique de Lully ne ſera point épargnée, & qu'il faudra renforcer de toutes parts cet ouvrage tombé en vetuſté. On a déjà fait ſur le théâtre des Menus quelques répétitions de ce dernier Opéra.

26 *Février*. Si l'on eſt mécontent de la nouvelle Salle de l'Opéra, les curieux vont s'en dédommager en foule à Verſailles & y admirer la magnifique Salle qu'on vient d'y conſtruire. Indépendamment du beau coup d'œil qu'elle préſente, de ſa coupe avantageuſe & de la magnificence de ſon enſemble, le méchaniſme de ſon intérieur offre des détails immenſes & admirables à ceux qui s'y connoiſſent. On peut en

faire également & promptement une Salle de Spectacle, une Salle de Banquet Royal & une Salle de Bal. Le Roi veut que cela ait lieu dès le premier jour. Toute cette partie du travail appartient au Sr. Arnoux, ci-devant Machiniste de l'Opéra, mais qui malheureusement trop occupé de la Salle de Versailles n'a pu donner ses lumieres pour celle de Paris, qui ne se ressent que trop de son absence.

28 *Février* 1770. Mrs. les Chanoines de l'Eglise de Paris, en reconnoissant dans M. l'Abbé Bergier, leur nouveau confrere, toutes les qualités d'un bon prêtre, se plaignent qu'il ne soit pas un homme de ce monde, & qu'il n'ait rien de ce liant, de cette aménité qui constituent les agrémens de la société. Sans discuter ce que peuvent valoir ces reproches, on se contentera de dire que M. l'Archevêque de Paris ne tardera pas à mettre en œuvre ce Savant laborieux. On présume que le projet du Prélat est de s'en servir pour proscrire successivement & en détail cette multitude de livres impies dont les presses étrangeres nous inondent sans interruption, & par des Mandemens, forts de preuves & de raisonnemens, repousser les attaques des Incrédules & défendre la foi des Fideles, malheureusement trop ébranlée. M. Bergier a déja montré ses talens pour ce genre de combat contre M. de Voltaire, & les secours qu'il trouvera dans la Capitale ne serviront qu'à le

rendre plus propre à soutenir la belle cause qu'il défend.

2 *Mars* 1770. M. de Voltaire, pour préliminaire de la farce spirituelle qu'il se propose de jouer vraisemblablement pour la troisieme fois à Pâques prochain, vient de se faire nommer Pere temporel des Capucins de la Province de Gex. Ces bons Peres, qu'il a tant bafoués & sous le nom desquels il a fait paroître tant de brochures impies & scandaleuses, sont aujourd'hui sous sa protection. On sait que le devoir de cette place est de soutenir l'Ordre, de le défendre. En conséquence il sollicite ordinairement les plus grands Seigneurs de vouloir bien l'accepter. M. le Comte d'Argenson étoit Pere temporel des Capucins de la Province de France, & M. le Marquis de Voyer, son fils, a bien voulu le remplacer. Le Patriarche de la Littérature vient d'apprendre la nouvelle en question à plusieurs de ses amis, & il en rit dans différentes Lettres, où il en parle avec cette grace & cette légéreté qui lui sont propres.

3 *Mars*. Le Vauxhall des Champs Elysées, ce vaste monument qui a essuyé tant de contradictions, repris & interrompu plusieurs fois, vient de reprendre enfin une nouvelle activité, au moyen d'autres souscripteurs que les Entrepreneurs ont persuadé de la majesté, de l'utilité & de la sûreté de leur projet. On espere tou-

jours que ce Colyſée ſera fini pour le mariage de M. le Dauphin, & que la ville y donnera des fêtes à ce ſujet.

Le peu de ſuccès de celui de la foire St. Germain expoſe les Entrepreneurs à perdre la plus grande partie de leurs fonds, mais le Gouvernement, qui ſent les avantages & la douceur pour le public de ces voluptueux établiſſemens, pour encourager leurs auteurs, accorde à ceux-ci toutes les facultés poſſibles, afin de ramener les amateurs refroidis. Ils ont imaginé une Loterie, qui a commencé avant-hier. Au billet que l'on donne à la porte pour y entrer, & qui ne coûte qu'un écu, comme à l'ordinaire, on joint un numéro, jusqu'à la quantité de 1,200. Ces numéros auront part à un tirage, & concoureront à la diſtribution de douze Lots en bijoux, de la valeur en total de 600 Livres, qu'on payera en argent à ceux qui l'exigeront. Cette Loterie doit ſe tirer à une heure fixe, quelque nombre qu'il y en ait en diminution, ſans qu'il puiſſe jamais excéder celui de 12,00. Deux enfans feront le tirage en préſence des Spectateurs, & cette amuſette ſera un nouveau véhicule pour attirer les aſſiſtans, qu'elle occupera.

4 *Mars* 1770. Il paroît un Mémoire imprimé ſur *la conſtruction d'un théâtre pour la Comédie Françoiſe*, accompagné d'un plan. L'auteur de cet écrit, fort bien rédigé, adopte l'emplace-

ment de l'Hôtel de Condé, que va quitter le Prince qui l'occupe. Le projet, loin de répondre à la grande idée qu'il présente, se refute de lui-même. Il jetteroit dans une dépense très considérable pour édifier un magnifique monument, où il seroit très difficile d'aborder pendant les grandes chaleurs, comme dans les grandes gelées, & ne feroit que gêner la circulation des voitures publiques qu'il veut éviter. On fait que c'est par-là que doivent déboucher les rouliers venant d'Orléans, & autres voitures de charge dont cette grande route abonde, & nécessités à ne passer alors que dans les rues adjacentes, les issues en seroient beaucoup plus resserrées & sujettes à des engorgemens dangereux. On est surpris que ces considérations n'ayent pas frappé l'auteur du projet, qui semble un homme d'esprit. Celui de mettre la Comédie au carrefour de Bussy, paroît réunir seul jusqu'à présent la commodité publique, l'utilité générale, & l'embellissement du quartier, sans nulle dépense pour l'Etat & pour la ville, & par une finance prise sur la chose même.

En attendant que le Ministere se décide, la translation des Comédiens François à la Salle des Tuilleries sur le théâtre où l'on jouoit l'Opéra, est certaine. Ainsi l'on présume que les travaux à faire à la nouvelle Salle d'Opéra seront exécutés dans l'espace de trois semaines.

5 *Mars* 1770. M. l'Archevêque de Rheims, Préſident de l'Aſſemblée du Clergé, pouſſé par les Prélats ſes confreres, n'a pu s'empêcher de témoigner au Roi la douleur du Corps Epiſcopal, de voir, au moment où il alloit s'aſſembler, élever ſous ſes yeux dans la Capitale de la France un monument à l'erreur & à l'irréligion, par la nouvelle Edition qui s'y faiſoit du *Dictionnaire Encyclopédique*, ouvrage contre lequel il avoit toujours réclamé & anathématiſé de tant de cenſures canoniques.

La Religion de S. M. ne lui a pas permis de refuſer au Clergé la juſtice qu'il lui demandoit. En conſéquence la nouvelle Edition de ce Dictionnaire eſt arrêtée, & M. le Comte de St. Florentin a fait dépoſer à la Baſtille tous les exemplaires des trois premiers volumes de ce livre déjà imprimés.

On ſe flatte qu'après la diſſolution de l'aſſemblée l'Edition ſe reprendra, & l'on le préſume par l'attention avec laquelle on conſerve ce qui en eſt fait, & qu'on auroit dû brûler avec authenticité, ſi l'on eût voulu donner ſérieuſement ſatisfaction aux Evêques.

7 *Mars* 1770. M. de Pompignan, Evêque du Puy, répand depuis quelque tems un gros livre, ſervant d'Apologie aux derniers Actes du Clergé, qu'il ne pourra défendre contre la pouſſiere & les vers, les ſeuls ennemis que cet ouvrage ait à combattre aujourd'hui. Quoi qu'il

en soit, ce Prélat veut leur rendre une nouvelle existence, & dans ce Livre il établit contradictoirement à ce qui fut dit dans le tems, lors de leurs dénonciation & proscription par le Parlement : 1°. Que les Assemblées du Clergé de France ne sont pas seulement des assemblées temporelles & destinées à satisfaire aux demandes d'argent du Souverain, à l'assiette & à la répartition du Don gratuit; qu'elles ont encore, & ont toujours eu pour objet, de traiter toutes les matieres de doctrine ou de discipline que les Evêques jugent à propos d'y agiter: 2°. Que les Magistrats ne sont nullement dans le cas de se mêler des refus de Sacremens; qu'ils ne pouvoient en connoître qu'à raison du deshonneur dans l'Ordre Civil, qui en résulteroit pour la réputation de l'excommunié; mais que cette tache est une tache invisible & purement spirituelle, qui ne s'imprime que sur l'ame du pécheur & ne flétrit en rien l'état & l'existence légale du Citoyen: 3°. Que ce passage de St. Paul: *Omnis potestas a Deo ordinata est*, a été cathégoriquement interprété auxdits Actes; que c'est le sens véritable de l'Apôtre & de l'Eglise: &, par une rencontre assez bisarre, il se trouve que le Prélat est d'accord avec les Encyclopédistes.

Cet Ouvrage, très susceptible de la flétrissure du Parlement, lui sera vraisemblablement dénoncé & pourroit faire quelque peine à son

auteur, s'il n'avoit eu la prudence de n'y pas mettre ſon nom. On croit que pour donner plus d'éclat à cette proſcription, la Cour n'en connoîtra qu'en préſence de l'Aſſemblée de Noſſeigneurs du Clergé.

8 *Mars* 1770. Il y a dans Paris une petite rue, près la place des Victoires, qu'on appelle la rue *Vuide-gouſſet*; un de ces jours on a trouvé ce nom effacé, & l'on y avoit ſubſtitué: *La rue Terrai.*

On voit des paſquinades de différentes eſpeces, entr'autres une carricature repréſentant un Lievre avec un Cordon Bleu, après lequel court un Levrier traſnant une canne à bec-de-corbin. Sur le plan de derriere eſt un homme en ſimarre, avec un fuſil à deux coups, qui paroît viſer le premier & attendre ſucceſſivement le ſecond.

On a frappé auſſi une Eſtampe, où l'on remarque les Fermiers généraux à genoux, & M. l'Abbé Terrai qui leur donne des cendres, avec l'inſcription au bas: *Memento homo quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

9 *Mars* 1770. *Vers à Madame la Comteſſe Dubarri, à l'occaſion de ſa diviſion avec M. le Duc de Choiſeul.*

Déeſſe des plaiſirs, tendre Mere des Graces,
Pourquoi veux-tu mêler aux fêtes de Paphos
Les noirs ſoupçons, les honteuſes diſgraces?
Ah! pourquoi méditer la perte d'un Héros!

Ulysse est cher à la patrie;
Il est l'appui d'Agamemnon:
Sa politique active & son vaste génie
Enchaînent la valeur de la fiere Ilion.
Soumets les Dieux à ton empire.
Vénus sur tous les cœurs regne par la beauté:
Cueille, dans un riant délire,
Les roses de la volupté;
Mais à nos vœux daigne sourire,
Et rends le calme à Neptune agité.
Ulysse, ce mortel aux Troyens formidable,
Que tu poursuis dans ton courroux,
Pour la Beauté n'est redoutable
Qu'en soupirant à ses genoux.

10 *Mars* 1770. On a appris que M. l'Abbé Chappe d'Auteroche, Astronome, de l'Académie des Sciences, connu par ses travaux en ce genre, est mort en arrivant en Californie, pour y observer le dernier passage de Vénus sur le Soleil.

10 *Mars* 1770. *Sur l'association de M. le Chancelier avec M. le Contrôleur général actuel.*

Maupeou, que le ciel en colere
Nomma pour organe des Loix,
Maupeou, plus fourbe que son pere,
Et plus scélérat, mille fois,
Pour cimenter notre misere,
De Terrai vient de faire choix.
Le traître vouloit un complice:
Mais il trouvera son supplice
Dans le cœur de l'Abbé sournois.

10 *Mars* 1770. Le Sr. Luneau de Boisjermain, que les Libraires associés à l'impression du Dictionnaire Encyclopédique ont attaqué au criminel, comme auteur de diffamation & de calomnie à leur égard, vient d'opposer à leur Mémoire un Mémoire à consulter, & une Consultation signée de sept Jurisconsultes. Cette affaire, devenue très-grave, est trop avancée pour qu'on puisse reculer de part ou d'autre.

12 *Mars* 1770. On vient d'imprimer, très furtivement sans doute, un *in* 4°, ayant pour titre: *Procédure de Bretagne, ou Procès extraordinairement instruit & jugé, au sujet d'Assemblées illicites, discours injurieux, subornation de témoins, complot de poison & incident de calomnie.* C'est le Recueil de toutes les pieces relatives à ce qui s'est passé dans cette province, depuis la publication du fameux tableau des assemblées secrettes & fréquentes des Jésuites & leurs Affiliés, à Rennes, qui parut à Paris au mois de Novembre 1766, qu'un Ministre fit passer au Sr. Flesselles, alors Intendant de Rennes, avec ordre de la part de S. M. de vérifier les faits; & qui provoqua enfin le 27 Mai 1767 une dénonciation en regle de M. le Prêtre de Châteaugiron, second Avocat général.

L'ouvrage est précédé d'un discours préliminaire, où le Duc d'Aiguillon est représenté *comme l'ennemi implacable, l'instigateur & presque le bourreau des six Exilés; un sujet indigne de*

la confiance de son Prince, un chef de conjurés, un suborneur de témoins, le fauteur d'un projet d'empoisonnement, le complice & peut-être même le premier auteur de ces crimes. Tel est l'effroyable portrait par lequel on débute, & qui ne peut avoir été tracé que par une plume très hardie.

12 *Mars* 1770. Madame la Duchesse de Villeroi, très renommée par son goût pour les fêtes & pour les spectacles, & d'ailleurs à même d'influer grandement dans cette partie, étant sœur de M. le Duc d'Aumont, premier Gentilhomme de la Chambre, a fait préparer une espece d'Opéra à machines, intitulé: *la Tour enchantée*, qu'elle compte faire exécuter pour le mariage de M. le Dauphin. Elle a extrêmement à cœur de faire réussir ce spectacle, pour lequel elle se donne beaucoup de soins & entre dans les plus petits détails. On ne doute pas de la beauté, de la magnificence & du génie qui regneront dans cet ouvrage, presque tout entier de féerie. On croit que c'est Mr. de Sauvigny qui, inspiré par cette Muse, a composé les paroles du poëme, la moindre chose de cette composition à grandes machines.

13 *Mars* 1770. Le Mémoire pour le Sr. Luneau de Boisjermain, souscripteur de l'Encyclopédie, est dirigé contre le Sr. Briasson Libraire, Syndic des Libraires & Imprimeurs, ancien Adjoint de sa Communauté, & le Sr. le

Bre-

Breton Libraire, ancien Syndic de la même Communauté, associé avec le Sr. Briasson pour l'impression de l'Encyclopédie.

Ce Mémoire, extrêmement serré & précis, tend à prouver que le Sr. Luneau avoit un intérêt pressant à dire ce qu'il a dit; qu'il a eu droit de dire ce qu'il a dit; qu'il n'y a rien que de vrai dans ce qu'il a dit. Il demande en conséquence à son Conseil:

1°. Si sa Réclamation contre les Libraires associés à l'Encyclopédie est fondée?

2°. Si les phrases & les expressions de son dernier Mémoire qu'attaquent les adverses parties, forment une diffamation?

3°. Ce qu'il doit faire pour arrêter le cours de celle que la distribution du Mémoire des Libraires & l'instruction de leur procès criminel forment réellement contre lui?

Suit la Consultation du 30 Janvier, signée de sept Jurisconsultes, qui établit.

1°. Que le Sr. Luneau est fondé à répéter les sommes qu'il prouve avoir été payées de trop par lui.

2°. Que c'est surtout par les circonstances que doivent s'apprécier les phrases & expressions du Mémoire du Sr. Luneau; qu'il est le premier outragé; qu'il n'a fait que rétorquer une assertion injurieuse, & que, quand même il auroit employé des expressions trop fortes,

la voie criminelle ne pouvoit avoir lieu dans une affaire purement civile.

3°. Que le Sr. Luneau doit paisiblement laisser achever l'information. Que, quand les Juges auront prononcé sur ce singulier genre de délit; que, quand ils auront fait droit sur la demande en réparation & en dommages intérêts que tout l'autorise à former, il poursuivra sa demande en restitution.

Ce Mémoire, écrit avec beaucoup de sévérité, a été envoyé à tous les Gens de Lettres, & peut faire grand tort aux Libraires associés à l'Encyclopédie, dont il développe manifestement une exaction de 634,307 Livres 4 Sols, prise sur la totalité des Souscripteurs & qu'ils sont en droit de répéter. Elle est encore démontrée d'une façon plus précise dans une Carte qui précede son Mémoire, & qui fait toucher au doigt & à l'œil l'iniquité des auteurs de la Souscription.

14 *Mars* 1770. M. Dupuy Demportes, auteur plus fécond que précieux de différentes pieces de Littérature, vient de mourir. Il a écrit aussi sur la Politique & sur quelques autres Sciences.

15 *Mars*. Extrait d'une Lettre d'un Jésuite de Bretagne, le 8 Mars 1770. „ ..... Je ne sais ce que je vais devenir. Le Parlement de cette Province vient de rendre un Arrêt foudroyant. Je ne puis prêter le serment qu'il exi-

ge : je le regarde comme contraire à ma probité, à ma conscience, à mon honneur...... Il faut que je déguerpisse, & je ne sais où trouver un asyle. On dit qu'il y a quelques Jésuites à Paris, qu'on y tolere. Marquez-moi si je puis m'y rendre, ou s'il est encore un coin de terre que je puisse habiter......"

16 *Mars* 1770. Le jugement de M. de Sartines, comme Commissaire du Conseil en cette partie, entre le Sr. Luneau de Boisjermain & les Syndics & Adjoints de la Librairie & Imprimerie de Paris, rendu dès le 30 Janvier dernier, n'a pu être signifié que le 17 Février, & n'est publié que depuis peu. Quoiqu'on l'ait déjà annoncé en gros, comme il fait une grande sensation parmi les gens de Lettres, on va le détailler dans toute son étendue.

Ce jugement ordonne main levée pure & simple de la Saisie faite sur le Sr. Luneau le 31 Août 1768 par les Syndics & Adjoints de la Librairie, &c. Leur défend d'en faire de pareilles à l'avenir; de se transporter chez des particuliers domiciliés, sans une permission expresse de mondit Sr. de Sartines; & pour avoir fait ladite Saisie, les condamne en 300 Livres de dommages & intérêts, &c. lesquels seront compensés jusqu'à dûe concurrence, avec ceux à lui adjugés. Sur le surplus des demandes des parties, les met hors de Cour & de procès; sauf à être fait par S. M. tel Réglement qu'el-

le jugera néceſſaire quant à la maniere d'exercer la Commiſſion en fait de Librairie. Ordonne que le préſent jugement ſoit imprimé & affiché, au nombre de cent exemplaires, aux frais desdits Syndics & Adjoints de la Librairie.

C'eſt ce Réglement que les auteurs attendent avec impatience, & qui doit deſormais fixer leur ſort, & leur ſervitude ou leur affranchiſſement des Libraires.

18 *Mars* 1770. Hier s'eſt célébrée la Meſſe du St. Esprit pour l'ouverture de l'aſſemblée du Clergé. Cette cérémonie a été exécutée avec toute la pompe d'uſage. C'eſt M. l'Archevêque de Rheims qui officioit. M. l'Archevêque d'Embrun a prononcé le discours: il rouloit ſur la Religion. Il a établi qu'elle ſeule pouvoit faire des hommes pour la ſociété, des citoyens pour l'Etat. Il a rempli ce beau plan avec toute l'éloquence d'un grand orateur chrétien. Le ſujet étoit d'autant mieux choiſi, que depuis quelques années nous ſommes inondés de livres où l'on prétend que la Religion ne fait que des hommes attrabilaires, des citoyens lâches, des hypocondres triſtes ou des fanatiques ſéditieux.

On n'entroit que par billets à cette Meſſe, auſſi curieuſe qu'édifiante. La cérémonie du Livre de l'Evangile, que les Prélats députés baiſent au milieu du Livre, & dont les Députés du ſecond Ordre ne baiſent que la couverture;

celle des encenſemens de chaque Evêque, qui ſe renvoie tour-à-tour le parfum, après en avoir pris ſa doſe; celle du baiſer de paix qu'ils ſe donnent ſucceſſivement à la joue droite; enfin la cérémonie ſainte de la communion qu'ils reçoivent tous, ſans exception, des mains de l'officiant; toute cette lithurgie forme un ſpectacle bien capable de donner une grande idée de l'aſſemblée qui s'ouvre.

19 *Mars* 1770. *Mémoire pour le Sr. Alliot, fils, Intervenant, Demandeur & Intimé, contre le Sr. Alliot, pere, Fermier général, Appellant comme d'abus du mariage de ſon fils, Défendeur à une demande en proviſion*.. Tel eſt le titre d'un Mémoire très célebre de Me. Target Avocat, où, après l'expoſition très-rapide des faits, qui préſentent en ſubſtance un fils dénoncé par ſon pere, un fils enfermé deux fois à St. Lazare, arrêté en pays étranger, détenu au Mont St. Michel, repris encore une fois hors du Royaume, chargé de fers, confondu dans une priſon avec des ſcélérats, jetté ſur l'un des vaiſſeaux qui portent le rebut de la ſociété dans une Ile ſauvage, il le peint comme un homme rare, eſtimable, intrépide, qui met ſon devoir au deſſus de tout & qui préfere l'honneur à la vie. L'auteur examine deux queſtions: *le Mariage du Sr. Alliot eſt-il valable? Le Sr. Alliot peré doit-il nourrir ſon fils?* Après avoir établi la validité d'un hymen contracté par l'honneur, la ſecon-

de question n'en est plus une, & donne lieu à l'orateur de développer les traits de l'éloquence la plus nerveuse & la plus pathétique. La cause est extrêmement intéressante & attire l'attention du public.

20 *Mars* 1770. L'affaire singuliere dont on a parlé dans son origine, entre le Sr. Mouton, Eleve d'Architecture à Rome, & le Sr. Natoire, Directeur de cette Ecole, étoit pendante depuis longtems au Châtelet. Le tems nécessaire pour avoir les certificats & pieces justificatives pour établir les preuves auxquelles le Sr. Mouton avoit été admis, avoit allongé de beaucoup cette contestation. Les Juges viennent enfin de prononcer en premiere instance. Le Sr. Natoire est condamné envers le Sr. Mouton à 20,000 Livres de dommages & intérêts, à tous les frais & dépens. Permis au Sr. Mouton de faire afficher un certain nombre d'exemplaires imprimés de la sentence, tant à Paris qu'à Rome, aux frais & dépens du Sr. Natoire, &c.

21 *Mars* 1770. Le Sr. Duclos, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres & de l'Académie Françoise, est connu pour être extrêmement lié avec Mrs. de la Chalotais. On a parlé, dans le tems, de la chaleur qu'il mettoit à défendre en public les Procureurs-généraux, & des craintes qu'il avoit inspirées à ses amis par ce zele inconsidéré. Il est parti de-

puis peu subitement pour se rendre à Saintes, lieu de l'exil des Magistrats. On croit que M. le Chancelier a voulu employer cette derniere ressource pour négocier avec Mrs. de la Chalotais, & les séduire, s'il est possible. Comme le Sr. Duclos est un homme sans conséquence, en cas de refus M. le Chancelier prétend qu'il ne sera pas compromis. Ceux qui connoissent le Négociateur, peuvent juger par-là de l'embarras où se trouve le Chef de la Magistrature, pour avoir recours à cet homme turbulent, plus propre à brouiller qu'à pacifier, & dont le caractere n'annonce aucune des qualités nécessaires à une négociation aussi délicate.

22 *Mars* 1770. On prétend que M. de la Chalotais prévenu de l'arrivée du Sr. Duclos, dès le premier instant qu'il l'a vu, lui a demandé s'il venoit le voir comme son ami, ou comme son tentateur? Qu'en la premiere qualité, il seroit le très bien-venu & pouvoit rester: qu'en la seconde, il ne vouloit ni ne pouvoit l'écouter...... Sur quoi la franchise de l'Académicien ne lui a pas permis de dissimuler qu'il étoit chargé de le solliciter de la part de la Cour, & de lui détailler les propositions qu'il avoit à lui faire d'après les instructions de M. le Chancelier. A quoi M. de la Chalotais ayant absolument fermé l'oreille, le Négociateur étoit réparti, comme l'huissier de Rennes, sans qu'on eût ouvert les paquets.

23 *Mars* 1770. Il y a dans l'intervalle des Sessions des Etats de Bretagne une Chambre de Commissaires, toujours subsistante à Tréguier, dont les fonctions sont de les représenter & d'agir comme ils feroient pour la conservation des droits de la Province & des Citoyens. Ces Commissaires n'ont pas cru devoir être les seuls à garder le silence dans l'affaire de Mrs. de la Chalotais. Depuis la derniere réponse du Roi à la Députation du Parlement, ils ont adressé des Représentations à S. M. en forme de Mémoire, où ils réclament les deux Procureurs-généraux de la maniere la plus ferme & la plus instante. Ils y appuyent principalement sur la contradiction des diverses réponses du Roi à leur égard, qui les déclare innocens & les punit. Ces Représentations, très-courtes, mais très-nerveuses, sont sans contredit ce qu'on a écrit de plus fort en pareille matiere. Sans s'écarter du respect dû au Souverain, ils ne lui dissimulent pas combien on a compromis sa justice dans une affaire qui est le comble de l'iniquité & de la tyrannie.

On écrit de Tréguier que les Ministres ont déclaré qu'ils se donneroient bien de garde de montrer au Roi ces Représentations, qui pourroient extrêmement déplaire à S. M. & provoquer son indignation contre les auteurs.

24 *Mars* 1770. Le Sr. le Breton, premier Imprimeur ordinaire du Roi, revêtu de toutes

les dignités de ſon état, qui conduiſent à la conſidération & dénotent l'eſtime d'une Communauté, comme un des aſſociés à l'Encyclopédie a rendu plainte contre le Sr. Luneau de Boisjermain par devant M. le Lieutenant Criminel, de ce qu'il a avancé dans le Mémoire dont on a parlé. Sur ſa plainte le Sr. Luneau en a interjetté appel, comme auſſi du Decret prononcé contre lui. Le Sr. le Breton vient de donner un Précis des motifs de ſa plainte, qu'il entend ſuivre & qu'il a fait appuyer d'une Conſultation de huit Avocats. De ſon côté, M. Luneau ſoutient ſon dire & prétend le prouver.

25 *Mars* 1770. M. l'Abbé Trublet, Archidiacre de St. Malo, vient d'y mourir, après avoir langui pluſieurs années. Il étoit de l'Académie Françoiſe, où il avoit brigué une place pendant longtems. Tout ſon mérite conſiſtoit dans une grande vénération pour Fontenelle & pour La Mothe. Il avoit fait pluſieurs rapſodies, qui avoient donné lieu à ce vers caractériſtique de M. de Voltaire:

Il compiloit, compiloit, compiloit, &c.

Ce vers l'avoit rendu plus célebre que ſes Oeuvres.

26 *Mars.* On a commencé des repétitions ſur le théâtre de Verſailles, & l'on y a fait manœuvrer des chevaux de la petite écurie. On a dit qu'il étoit ſi vaſte qu'il étoit queſtion d'y faire paroître des Escadrons entiers de Ca-

valerie. *La Tour enchantée*, cette piece de féerie, pour laquelle Madame la Duchesse de Villeroi se donne tant de mouvement, prête à merveille à tout le spectacle imaginable, & donnera lieu de réaliser l'illusion autant qu'il est possible.

26 *Mars* 1770. On prétend que l'auteur du placard affiché à la porte du Contrôle-général, où il étoit écrit: *Ici l'on joue au noble jeu de Billard*, a été arrêté, & que, pour entrer dans les vues de douceur & d'indulgence de M. l'Abbé Terrai, on lui en a rendu compte, mais que ce Ministre avoit décidé qu'il falloit le laisser à la Bastille jusqu'à ce que la partie fut finie.

27 *Mars*. On a joint à la tragédie d'*Athalie*, qui doit être jouée à la cour pour le mariage de M. le Dauphin, celle de *Tancrede*. On assure qu'on a choisi cette piece pour Mlle. Clairon, & l'on continue à se flatter de la voir reparoître.

28 *Mars*. M. de Monclar, Procureur-général du Parlement de Provence, avoit fait un Mémoire pour établir les droits du Roi sur Avignon & le Comtat Venaissin. Ce Mémoire étoit imprimé à Paris, & il en avoit déjà transpiré quelques exemplaires: mais le St. Pere instruit de cet écrit, a demandé vraisemblablement qu'il ne soit pas répandu, & M. le Duc de Choiseul en a fait porter toute l'Edition au Louvre. Ce Ministre a tellement à cœur de donner cette

satisfaction à S. S., que M. Caperonnier, de la Bibliotheque du Roi, en ayant demandé un exemplaire pour y être déposé, M. le Duc de Choiseul lui a répondu que cela ne seroit point.

Ceux qui ont lu cet écrit, assurent que c'est un détail très circonstancié de toutes les manœuvres des Papes pour extorquer ces Domaines, & qu'on y dévoile des mysteres d'iniquité qu'il est de l'intérêt du Saint Siege de laisser dans les ténebres. Le fond est au surplus soutenu de toute la force d'un style plein & vigoureux; ce qui rend le Mémoire très précieux par lui-même, indépendamment de sa rareté.

30 *Mars* 1770. On a trouvé ces jours derniers à Nôtre-Dame, affiché à la chapelle de l'Abbé Grisel, arrêté dans le procès de Billard, où il se présente journellement une grande affluence de monde pour sçavoir de ses nouvelles, un écriteau portant ces mots: *Relâche au théâtre.* Ce quolibet sacrilege a fait frémir les premieres dévotes qui l'ont lu: on en a instruit le Chapitre, qui a fait arracher l'écriteau, & on l'a déposé au Greffe du Bailliage, sans autre formalité.

31 *Mars. Epitre de M. de Voltaire, à un ami, sur sa nomination à la dignité de Pere Temporel des Capucins du Pays de Gex, & sur la Lettre d'affiliation à cet Ordre, qui lui a été écrite par le Général.*

Il est vrai, je suis Capucin,

C'eſt ſur quoi mon ſalut ſe fonde.
Je ne veux pas, dans mon déclin,
Finir comme les gens du monde.
Mon malheur eſt de n'avoir plus,
Dans mes nuits, ces bonnes fortunes,
Ces nobles graces des élus,
Chez mes confreres ſi communes.
Je ne ſuis point Frere Frapart,
Confeſſant ſœur Luce ou ſœur Nice ;
Je ne porte point le cilice
De Saint Griſel, de Saint Billard.
J'acheve doucement ma vie :
Je ſuis prêt à partir demain,
En communiant de la main
Du bon curé de *Mélanie.*
Dès que Monſieur l'Abbé Terrai
A ſçu ma capucinerie,
De mes biens il m'a délivré :
Que ſervent-ils dans l'autre vie ?
J'aime fort cet arrangement :
Il eſt leſte & plein de prudence.
Plût-à-Dieu qu'il en fît autant
A tous les Moines de la France !

1er. *Avril* 1770. Il paſſe pour conſtant que M. le Chancelier, à qui les Repréſentations des Commiſſaires de Tréguier, dont on a parlé, avoient été adreſſées, les a renvoyées ſans les montrer au Roi ; qu'il a écrit à ces Meſſieurs, que le meilleur ſervice qu'il pût leur rendre étoit de ne point faire mention de cet écrit

s de S. M. Cependant les auteurs n'en
pas jugé de même, puisqu'il en transpire
copies. Il paroît qu'elles font la plus
e fortune dans le public, & qu'on les re-
comme un chef-d'œuvre de logique &
quence. On se les arrache; on les copie;
s multiplie de façon à ne point laisser pé-
beau morceau, où sont renfermés en bref
les principes qui constituent le véritable
Monarchique; principes dont on s'est si
écarté depuis quelque tems, qu'ils sont
nus un problême pour bien des gens. On
ue l'ouvrage à un Avocat de Bretagne.

Avril. M. Saurin, de l'Académie Françoi-
iyant adressé à M. de la Harpe des vers
mement fades & doucereux sur sa *Méla-*
un inconnu a parodié ces vers; & s'est
des mêmes rimes pour présenter l'inverse
nêmes pensées.

Vers de M. Saurin.

ır la sixieme fois, en pleurant *Mélanie*,
›n admiration se mêle à ma douleur:
n Drame si touchant, tes vers pleins d'harmonie,
tentissent encor dans le fond de mon cœur.
Poursuis ta brillante carriere:
pellé par la gloire, on t'y verra voler.
nous consoleras quelque jour de Voltaire,
quelqu'un toutefois peut nous en consoler.

Parodie.

lu plus d'une fois ta triste *Melanie*,
je n'ai ressenti ni trouble ni douleur:

Ne tes vers si corrects la pesante harmonie
A frappé mon oreille & non touché mon cœur.
En vain tu poursuis ta carriere;
Sans aîles, à la gloire on ne peut pas voler.
Nous pleurerons longtems la perte de Voltaire,
S'il ne reste que toi pour nous en consoler.

5 *Avril* 1770. M. le Duc d'Aiguillon se trouvant chez le Roi, on prétend que S. M. parut inquiete de sa santé, lui demanda s'il ne se portoit pas bien & remarqua qu'il lui paroissoit jaune. On assure que le Duc de Noailles, en possession de tout sacrifier à ses bons mots, dit: *Ah! Sire, Votre Majesté voit toujours les gens bien favorablement, car le Public le trouve bien noir.*

6 *Avril.* Le Sr. Darigrand est un Avocat fort renommé dans son genre. Il est spécialement voué aux affaires qui intéressent les droits du Roi, & c'est le fléau des Fermiers généraux. Comme il a été anciennement à leur service, il connoît tous les détours, tous les subterfuges, toutes les vexations du métier. Ce zele infatigable à combattre les Traitans lui a fait beaucoup d'ennemis. Enfin il a été déféré à l'Ordre, comme ayant prévariqué dans les fonctions de son état, comme coupable de s'être prêté à des choses illicites, comme susceptible de corruption, d'escroquerie, &c. Son affaire a été jugée mardi par ses confreres assemblés. Plus de cent ont persisté à le trou-

ver innocent, malgré 13 qui le jugeoient coupable. La séance s'est terminée par reconnoître qu'il n'étoit point dans le cas d'être rayé du Tableau, mais bien d'être rappellé par le Bâtonnier à une délicatesse de sentimens, dont son éducation ou sa façon de penser ne lui avoient peut-être pas fait assez connoître l'importance, mais essentielle à la noble profession qu'il exerçoit.

7 *Avril* 1770. Il paroît, très furtivement encore, un *Mémoire de M. le Comte de Lauraguais sur la Compagnie des Indes, dans lequel on établit les droits & les intérêts des Actionnaires, en réponse aux compilations de M. l'Abbé Morellet.*

L'ouvrage est précédé d'une Epitre dédicatoire au Comte de Lauraguais même, où l'Editeur, après l'avoir encensé, lui avoue son larcin, & bénit l'infidélité faite à ce Seigneur, en livrant au Public ce Mémoire, monument durable de son zele pour les Actionnaires, & de son courage à défendre leurs droits & leurs propriétés.

8 *Avril.* La Défense du Clergé par M. l'Evêque du Puy est extrêmement rare; M. le Lieutenant général de Police ne laisse point percer d'exemplaires de cet ouvrage, qu'il sent devoir extrêmement déplaire au Parlement. Au surplus, c'est peut-être la seule maniere de faire rechercher cet ouvrage sec & froid. C'est

mal à propos qu'on a dit qu'il n'y avoit pas mis ſon nom. Il y eſt très parfaitement.

9 *Avril* 1770. Le livre de M. de Lauraguais eſt diviſé en trois parties. La premiere eſt précédée d'une longue Préface, où l'auteur diſtribue des coups de patte à droite & à gauche, avec cette vérité & cette légéreté qu'on lui connoît. Il y établit, entr'autres choſes, un Dialogue entre l'Abbé Morellet & M. Boutin, qui couvre l'un & l'autre d'un ridicule complet. Enſuite il s'attache plus particuliérement à la réponſe de l'Abbé Morellet à M. Necker. Il la diſſeque phraſe à phraſe, & en fait la plus hideuſe anatomie.

Dans la ſeconde partie, M. de Lauraguais donne un abrégé du Syſtême, des Notes hiſtoriques ſur la Banque, & les Edits du Roi, concernant la Compagnie. Ces divers objets ſont prouvés, appuyés, développés, 1°. du Mémoire de M. Desmarets; 2°. de l'abrégé du Syſtême de M. Dulot; 3°. d'une ſuite de faits qui montrent la Compagnie des Indes liée dès ſa naiſſance à la Banque, & d'où les Actionnaires verront naître tout ce qui les intéreſſe. Dans le cours de cette Partie, le terrible adverſaire ne perd jamais ſon ennemi de vue. Il releve infatigablement ſes bévues, ſes erreurs, ſes réticences, ſes falſifications, ſes contradictions, en un mot, ſa mauvaiſe foi ſoutenue, & ſon dévouement ſervile aux impulſions de M. Boutin.

Enfin la 3e Partie renferme *Discussion & Résultat des droits des Actionnaires*, qui en prouve la certitude & l'étendue, contradictoirement toujours aux assertions & aux preuves prétendues de l'Abbé Morellet. L'auteur fait voir par le Procès-verbal des réponses de l'interrogatoire subi au Parlement le lundi 21 Août, par l'Administration de la Compagnie & les Députés du Commerce, ensemble par les représentations de cette Cour, concernant le même objet ; que toutes les inductions qu'en tire cet Ecrivain en sa faveur, sont fausses & à son désavantage. Tel est le résumé de cet ouvrage fort rare, où l'ingénieux Seigneur crible impitoyablement son adversaire de sarcasmes continus & toujours nouveaux. On pourroit peut-être mettre plus de logique dans un pareil écrit, mais sûrement moins d'esprit.

10 *Avril* 1770. Il y a une grande fermentation parmi les gens de Lettres à l'occasion du projet singulier de quelques enthousiastes de M. de Voltaire, qui ont proposé de faire ériger une statue à ce grand Poëte dans la Salle nouvelle de Comédie Françoise, qu'il est question de construire, sans que l'emplacement en soit encore arrêté. Ils ont cru que le monument dont on a parlé, seroit placé-là mieux qu'ailleurs, puisque ce lieu est le principal théâtre de sa gloire. Ils ont toujours commandé à compte la statue au Sr. Pigal. Elle sera en marbre,

& l'on prétend que le marché eſt conclu à
mille francs. On veut que cela ſe faſſe par
ſouſcription, ouverte ſeulement aux gens
Lettres. C'eſt M. d'Alembert qui eſt cha
de recueillir l'argent. On ne doute pas que
ſomme ne ſoit bientôt complette.

11 *Avril* 1770. *Vers de M. de Voltaire à M dame la Ducheſſe de Choiſeul, ſur la ſuspen des travaux de Verſoy, nouvelle Ville, que le Duc de Choiſeul faiſoit conſtruire près de G nève, comme on l'a annoncé, il y a pluſieurs nées, & qui devoit ſe nommer* Choiſeul la Vil

Madame, un héros deſtructeur
N'eſt à mes yeux qu'un grand coupable.
J'aime bien mieux un fondateur.
L'un eſt un Dieu, l'autre eſt un Diable.
Dites-bien à votre mari,
Que des neuf filles de mémoire
Il ſera le vrai favori
Si de fonder il a la gloire.
Didon, que j'aime tendrement,
Dont le nom vivra d'âge en âge,
Didon, la belle qui fonda Carthâge,
Avoit alors beaucoup d'argent.
Si le vainqueur de la Syrie
Avoit eu pour Surintendant
Un Conſeiller au Parlement,
Nous n'aurions pas Alexandrie.
Envoyez-nous des Amphions,
Ou nos peines ſeront perdues:
A Verſoy nous avons des rues,

Et nous n'avons pas de maisons.
Sur la vertu, sur la justice,
Sur les graces, sur la douceur
Je fonde aujourd'hui mon bonheur,
Et vous êtes ma fondatrice.

12 *Avril* 1770. On a déjà composé l'inscription pour la statue projettée de M. de Voltaire. Elle portera: *à Voltaire, pendant sa vie: Par les Gens de Lettres, ses compatriotes & ses contemporains.*

13 *Avril*. La ville fait redoubler les travaux des préparatifs pour les fêtes qu'elle se propose de donner à l'occasion du mariage de M. le Dauphin. On déblaye la Place de Louis XV, où l'on a dit que devoit être le feu d'artifice, & l'on met les deux gros pavillons en état de figurer par les ornemens, avec l'illumination qu'ils doivent recevoir. Quant à celle des Boulevards, il paroît qu'on a changé la forme dont elle seroit, & qu'on y a substitué 360 lanternes à reverbere, qui donneront une clarté très brillante. Cela s'accordera mieux avec la foire franche qui doit y durer neuf jours, & garnir absolument le Boulevard depuis la porte St. Honoré jusqu'à la porte St. Antoine; ce qui donne lieu à un de ces quolibets dont le François assaisonne ses plaisirs & se console de ses disgraces. On sait que M. de Bernage, aux deux mariages de feu M. le Dauphin, avoit fourni beaucoup de mangeailles au peuple; & en-

tr'autres au fecond, avoit fait promener des chars avec des Cornes d'abondance, d'où fe jettoient les cervelats, les fauciffons, &c. & autres rocombolles pour les gourmands. On dit que *celui-là avoit donné des indigeftions, & que celui-ci donnoit la foire.*

14 *Avril* 1770. C'eft dans une Société particuliere qu'a été enfanté le projet d'ériger à M. de Voltaire la ftatue dont on a parlé, entre M. d'Alembert, l'Abbé Raynal, &c. & autres enthoufiaftes de ce grand homme. La claufe, de n'admettre à la foufcription que des gens de Lettres François eft fi expreffe, que les particuliers même, à la table defquels, dans la gaîté d'un Champagne riant, ces Meffieurs ont propofé cette heureufe idée, ont l'humiliation de ne pouvoir en être, faute d'avoir quelque ouvrage, bon ou mauvais, à produire; car on n'eft pas difficile fur la qualité ni fur la quantité. Et il a été arrêté que tous les Membres de l'Académie Françoife feroient tenus pour bons, quoique plufieurs n'euffent fait que d'affez mauvais difcours de réception. Pigal, de fon côté, s'anime & s'évertue pour produire un chef-d'œuvre digne du héros Littéraire qu'il eft chargé de tranfmettre à la poftérité, & dont il efpere à fon tour être célébré dans quelque Epitre. Il affure que fi l'exécution répond à fes defirs, il fe regardera comme le plus heureux des Artiftes; mais que fi l'ouvrage ne répond

pas au chef-d'œuvre qu'il imagine, il en mourra de douleur.

15 *Avril* 1770. Une cérémonie merveilleuſe qui s'exécute de tems immémorial la nuit du Vendredi au Samedi Saint à la Sainte-Chapelle, a eu lieu à l'ordinaire, avec une affluence prodigieuſe de Spectateurs. C'eſt à minuit que ſe rendent en cette Egliſe tous les poſſédés qui veulent être guéris du diable qui les tourmente. M. l'Abbé de Sailly, Grand' Chantre de cette Collégiale, les touche avec du bois de la vraie Croix. Auſſitôt leurs hurlemens ceſſent, leur rage ſe calme, leurs contorſions s'arrêtent & ils rentrent dans leur état naturel. Les incrédules prétendent que ces énergumenes ſont des mendians qu'on paye pour jouer un pareil rôle, & qu'on exerce de longue main. Mais on ne peut croire que des Miniſtres de la Religion ſe prêtaſſent à une comédie ſi indécente. Tout au plus, peut-être, à defaut de vrais poſſédés, auroit-on recours à ce pieux ſtratagême pour ne pas laiſſer interrompre la croyance des fideles, à un miracle ſubſiſtant depuis tant de ſiecles & ſi propre à les raffermir dans leur foi ébranlée de tant de parts aujourd'hui. Heureuſement, les poſſédés ſont ſi communs que ſans doute il n'eſt pas beſoin d'en préparer de factices.

16 *Avril* 1770. Il paroit un Mémoire du Sr. Billard, écrit avec ce même eſprit de fanatiſme qui ſemble être depuis longtems le principe de

toutes ses actions. En avouant ses malversations, il veut les justifier & rendre en quelque sorte le ciel son complice, par le bandeau épais que la Providence, suivant lui, avoit jetté sur les yeux de ses supérieurs. Il assure que ses erreurs étoient si claires, que sans un miracle d'aveuglement de leur part, il n'est pas de jour où ils n'eussent dû s'en appercevoir; que depuis plusieurs années il ne rendoit pas un compte, il ne présentoit pas un bordereau, qui ne déposât contre & n'administrât des preuves évidentes de ses infidélités. Il en conclut qu'il avoit droit de se regarder sous la garde de Dieu même, d'autant plus que sa distraction de deniers n'étoit pas pour favoriser le libertinage, pour fomenter des passions criminelles, pour afficher un luxe insolent, mais pour faire des charités, des bonnes œuvres, pour soutenir enfin les défenseurs & les martyrs de la religion. Ce Mémoire manuscrit, dénué de toute citation des loix, ou d'avis de Jurisconsultes, mais fort de textes de l'Ecriture Sainte & de décisions des Casuistes, est dans un genre si singulier, qu'on seroit tenté de le regarder comme le fruit du loisir de quelque plaisant, s'il n'étoit soutenu d'un détail de faits & de particularités très propres à lui donner le caractere de l'authenticité.

20 *Avril* 1770. L'Académie-Royale de Musique doit ouvrir son Théâtre par *Zaïde*, Ballet en trois actes, précédé d'un Prologue. La

Muſique eſt de Royer, & les paroles ſont de La Marre.

21 *Avril.* M. Boutin vouloit intéreſſer les Intendans des finances, ſes confreres, à demander juſtice en corps de la maniere outrageante dont un Commiſſaire de la Compagnie des Indes eſt traité dans le Mémoire de M. le Comte de Lauraguais, dont on a parlé. On ne ſait ſi les autres ſe ſont joints à l'offenſé, mais ſur les ſollicitations faites auprès de M. le Contrôleur général, celui-ci a remis le livre entre les mains du Roi, afin que S. M. pût en juger en connoiſſance de cauſe. Il paroît qu'Elle a traité tout cela de bagatelle, puiſque M. le Comte de Lauraguais n'a point été à la Baſtille, comme l'exigeoit M. Boutin, & que par les propos qu'on rapporte du Roi à cette occaſion, le plaignant n'eſt pas ſans beaucoup de torts dans l'affaire qui a donné lieu à la ſortie en queſtion. Bien des gens même le regardent comme perdu ſans reſſource. Ce qu'il y a ſûrement de fâcheux pour lui, c'eſt que l'éclat que fait à la Cour cette querelle, donne au Mémoire une publicité qu'il n'auroit pas eue. Depuis que le Roi en a eu communication, tous les Miniſtres, tous les Princes, tous les grands Seigneurs veulent lire cet ouvrage, qui juſqu'ici n'étoit intéreſſant que pour les Actionnaires, & étoit très peu répandu.

On écrit de Châlons qu'on avoit ſaiſi un bal-

lot de 12,00 Exèmplaires de ce Mémoire, ce qui va le rendre fort cher dans ce pays-ci.

Au surplus, ce qui justifie M. le Comte de Lauraguais, même sur le procédé, c'est que le manuscrit paroît lui avoir été dérobé, avoir été imprimé sans son aveu, & qu'il ne se seroit certainement pas permis la licence sans exemple de laisser le nom de *Boutin* en toutes lettres, répété une infinité de fois dans le livre, s'il eut présidé à l'impression.

23 *Avril* 1770. Inscription pour la Porte Dauphine du côté de l'Esplanade.

Augustissimæ Delphinæ,
Mariæ Ant. Jos. Joan. Austriacæ,
Inter Civium plausus
Urbem ingredienti
Die Mensis Maii, Anno 1770,
Arcum hunc triumphalem
Ejus insignitum nomine
Senatus, Populusque Cathalaunensis.

D. V. C.

Inscription du côté de la Ville.

PORTE DAUPHINE.

„ Ce Momunént a été élevé par les soins de
„ M. Rouillé d'Orfeuïl, Intendant de la Pro-
„ vince, lors du Passage de Madame la Dau-
„ phine, mariée à Versailles le ... du mois
„ de Maï 1770."

Telles sont les deux Inscriptions qu'on écrit de

le Châlons avoir été adoptées par la ville pour e monument dont on a parlé, & qu'on espere levoir être prêt au tems prescrit.

Ces inscriptions sont de la composition d'un Chanoine, membre de la Société Littéraire de la même ville. On ajoute que M. l'Abbé *Bo-tchefer* (c'est son nom) s'est muni avant de l'approbation de Mrs. de l'Académie des Belles-Lettres, qu'ils l'ont extrêmement loué de son talent pour le style lapidaire, & qu'ils n'ont rien trouvé à changer à sa production. On en est si content, qu'on voudroit bien le déterminer à travailler aussi pour la nouvelle Salle de comédie de la même capitale & lever les scrupules qui l'arrêtent.

24 *Avril* 1770. Les Comédiens François ont ouvert hier leur Théâtre sur la Salle des Tuilleries, que quitte l'Académie Royale de Musique. Cette translation, qu'on croyoit devoir être fort tumultueuse dans ce pays-ci, où tout fait époque & excite la curiosité, n'a eu rien d'extraordinaire, que beaucoup de critiques auxquelles elle a donné lieu. La différence du genre des Spectacles exigeoit nécessairement du changement, & l'on a jugé digne de la magnificence royale de faire supporter ces frais par S. M. La précipitation qu'on a mise à ce bouleversement, peut seule excuser les restaurateurs de la Salle. On leur reproche des bévues énormes de toute espece, mais surtout d'avoir rom-

pu l'harmonie qui régnoit dans la diſtribution des loges, pour en augmenter le nombre ; d'avoir reculé le Théâtre, ce qui produit l'effet le plus révoltant, prolonge trop la Salle, & la rend très ſourde pour le fond de l'Amphithéâtre. Ce ſont les Menus qui ont préſidé à ces changemens, de concert avec les Comédiens, que l'intérêt ſeul a guidés. La fureur des petites Loges fait dénaturer les formes les plus convenables, pour y ſubſtituer des commodités particulieres qui dégradent la nobleſſe du ſpectacle. On ne peut que plaindre les artiſtes, forcés de s'aſſervir à tant de petites prétentions, qui enchaînent les talens & les énervent.

24 *Avril* 1770. *Séance publique de l'Académie des Belles Lettres.* Aujourd'hui l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres a fait ſa rentrée publique d'après Pâques. Il n'y a point eu de diſtribution des Prix, & l'on a ſeulement diſtribué un Programme pour celui de la St. Martin 1771.

Il eſt queſtion d'examiner *quels furent les noms & les attributs divers de Junon chez les différens peuples de la Grece & de l'Itaiie? Quelles furent l'origine & les raiſons de ces attributs?*

M. le Marquis de Paulmy, Directeur, ayant donné le ſignal, M. le Beau, Secrétaire, a ouvert la Séance par l'*Eloge de feu M. l'Abbé Vatry, Penſionnaire de la dite Académie.* La vie de ce Savant, peu féconde en événemens & en

ouvrages, ne fourniſſoit pas beaucoup à l'hiſtorien. Après un développement des progrès de ſon héros dans la Littérature antique, il a peſé particuliérement ſur la circonſtance de cette Vie, la plus intéreſſante pour le Philoſophe, & la plus affligeante pour l'humanité; c'eſt le tableau des ravages qu'une attaque d'apoplexie fit dans les organes de M. l'Abbé Vatry, qui a ſurvécu treize ans encore à cet accident, pendant lequel eſpace il éprouva plus de ſoixante rechûtes, ſans être dans une imbécillité entiere, ſans même avoir perdu aucune de ſes connoiſſances, réſultat principalement de ſa mémoire. Il régnoit une telle confuſion dans ſon cerveau, qu'il n'étoit plus maître de produire des idées & qu'elles ſortoient malgré lui diſparates & ſous les formes les plus biſarres. Du François, du Latin, du Grec, &c. ſe plaçoient l'un à côté de l'autre. La tête de ce Savant, en un mot, n'étoit plus qu'un vaſte garde-meuble, d'où l'on tiroit alternativement des étoffes magnifiques & des guenilles. . . . .

A cette Vie a ſuccédé un *Mémoire* de M. le Roi, *ſur la Marine des Anciens.* L'Académicien n'a traité dans cette Séance que celle des Phéniciens & des Egyptiens, les premiers navigateurs connus; car il n'a point voulu remonter juſqu'à l'Arche de Noé, chef-d'œuvre d'une main divine, & auquel il ne faut pas comparer les foibles ouvrages des mortels.

M. de Chabanon a pris la parole après M. le Roi, & a lu *la traduction en prose de la huitieme Ode Pythique de Pindare.* C'est la suite de la tâche que s'est imposée l'Académicien de mettre en françois cet auteur, qui auroit d'abord besoin d'être traduit dans sa propre langue. Malgré tous les soins de M. de Chabanon pour faire sentir une suite & une liaison dans le galimathias de son modele, on n'y trouve encore qu'un mêlange disparate d'images & de morale, de descriptions & de préceptes, d'écarts fols & d'apophtegmes froids. L'auteur sent si parfaitement les défauts de son Poëte, qu'il a encore ajouté des Notes à son Ode, pour en éclaircir le texte, vraiement intraduisible, & qui fera moins de fortune que jamais dans ce siecle de goût méthodique & raisonné.

Un *Mémoire sur les Edits des Romains, & sur l'influence qu'ils eurent dans leur Jurisprudence*, étoit la production naturelle d'un Professeur en Droit, tel que M. Bouchaud, Membre aussi de cette Académie. Cette matiere, assez abondante pour fournir à un Traité complet, ne pouvoit être embrassée toute entiere, à beaucoup près, dans une séance aussi courte. L'auteur s'est contenté d'agiter deux questions: Les Magistrats seuls avoient-ils droit de rendre des Edits chez les Romains? Ce droit étoit-il attaché à la puissance coactive, ou simplement au droit honorifique?

M. Dupuy a fini la Séance par la lecture d'un Mémoire d'une Littérature infiniment plus agréable & à la portée de tous les auditeurs. Il eſt de M. l'Abbé le Batteux. Ce Savant, homme de goût en même tems, a entrepris de réunir enſemble les quatre Poëtiques faites dans les quatre âges les plus brillans pour les Arts & pour les Sciences; celle d'Ariſtote, compoſée au ſiecle d'Alexandre; celle d'Horace, au ſiecle d'Auguſte; celle de Vida, contemporain de Léon X; & enfin celle de Despréaux, écrite ſous Louis XIV.

A la fin de cette lecture, M. de Paulmy ayant obſervé qu'il étoit près de cinq heures un quart, a dit qu'il étoit inutile de commencer autre choſe, & a rompu la ſéance, qui, dans la regle, n'auroit dû finir qu'à cinq heures & demie.

25 *Avril* 1770. *Aſſemblée publique de l'Académie Royale des Sciences.* L'Académie Royale des Sciences a fait aujourd'hui ſa rentrée d'après Pâques.

Le Sr. de Fouchy, Secrétaire, a commencé la ſéance par annoncer que l'Académie n'avoit pas encore été aſſez ſatisfaite des Mémoires qui lui avoient été envoyés pour le Prix propoſé d'abord pour 1768, & remis pour 1770 avec une ſomme double, dont le ſujet étoit de perfectionner les méthodes ſur lesquelles eſt fondée la théorie de la Lune, de fixer par ce

moyen celle des équations de cette planette, qui sont comme incertaines, & d'examiner, en particulier, si l'on peut rendre raison par cette théorie, de l'équation séculaire du mouvement moyen de la Lune. Que cependant, comme il y avoit d'excellentes choses dans certains ouvrages, & que le principal défaut étoit de n'avoir pas suivi des méthodes assez astronomiques dans les objets proposés, l'Académie, toujours juste, avoit adjugé la moitié du prix à un ouvrage dont les auteurs étoient conjointement les Srs. Euler, pere & fils; & que l'autre moitié seroit jointe au Prix de 1772, pour lequel on proposoit de nouveau le même sujet, qu'on avoit à cœur de discuter à fond & aussi parfaitement qu'il seroit possible.

Le même Secrétaire ajouta que l'Académie n'avoit publié depuis Pâques 1769 que la seule description de *l'Art du Tailleur*, publiée par M. de Garsault.

Ensuite, la poitrine de l'orateur ne lui permettant pas de continuer, on a lu pour lui *l'Eloge du Sr. Jars*, Membre de cette Académie depuis peu de tems, mais qui, par ses travaux, longs, soutenus & utiles, auroit mérité d'y être admis beaucoup plutôt. Il avoit beaucoup voyagé: il s'étoit adonné à l'étude des Mines; il étoit en tournée de visites de Manufactures par ordre du Gouvernement, lorsqu'il est tombé griévement malade, & est mort au lit d'hon-

neur, comme un héros sur la brèche. Ce Savant laborieux a eu le mérite rare d'être Académicien, même après sa mort, & d'occuper les Séances par plusieurs Mémoires posthumes. Sa vie privée n'offroit aucun trait particulier; c'étoit un homme modeste & obscur. L'historien, qui a souvent le défaut de prodiguer trop les fleurs sur les cendres des défunts, a écrit cet Eloge avec une simplicité convenable au sujet, & avec la rapidité digne des courses de ce voyageur infatigable.

Alors M. Morand, pere, a pris la parole; il a fait part à l'assemblée d'une Suite historique de *Recherches sur les conformations monstrueuses des doigts de l'homme, & surtout sur les individus à six doigts.*

A cette lecture a succédé celle d'un Mémoire du Sr. Guettard, concernant un projet de donner une *Nouvelle Géographie de France en Cartes Minéralogiques.*

Pour couper ces lectures seches & fastidieuses pour une grande partie des Auditeurs, M. le Marquis de Paulmy a lu l'Eloge de M. le Duc de Chaulnes, Membre honoraire de cette Académie, toujours de la composition du Sr. de Fouchy. Ce dernier est entré d'abord dans un grand détail des services militaires du défunt & de ses différens grades, acquis & mérités à juste titre. Toute cette partie historique, que peu de gens avoient présente, a fait plaisir &

a paru neuve à bien des égards. Ensuite l'Orateur a traité plus particuliérement la partie savante de M. le Duc de Chaulnes. Il a fait voir qu'il étoit aussi grand Académicien que bon Militaire, & que ses exploits scientifiques en tems de paix remplissoient à merveille le tems que lui laissoit la fin de ses expéditions belliqueuses. Ce Seigneur s'étoit adonné surtout à la Chymie, à l'Histoire Naturelle. Il avoit composé un fort beau Cabinet dans ces deux parties; mais il ne s'en tenoit pas à l'ostentation & à la parade de la science, il produisoit aussi, & a enrichi les Mémoires de l'Académie de plusieurs ouvrages de sa composition.

Le panégyriste n'a point oublié de peindre les mœurs, le caractere, l'ame ferme & philosophique de son héros. Il n'a point dissimulé qu'il avoit essuyé des chagrins longs & vifs, qu'il avoit soutenus avec une constance peu commune, mais qui n'avoient pas moins pris sur son tempérammént bien constitué & robuste, qui l'avoient miné insensiblement & l'avoient conduit au tombeau dans la force de l'âge.

Le Sr. de Fouchy a élevé davantage le ton dans cet Eloge: animé par son sujet il y a répandu plus de graces & plus d'esprit que dans celui du Sr. Jars. On eut seulement desiré qu'il eût fait une mention particuliere de Madame la Duchesse de Chaulnes, qui, par son attache-

ment pour son mari, & plus encore par la profondeur de ses connoissances & la hauteur de son génie, pouvoit être louée dans ce Temple des Sciences sans qu'on y trouve à redire.

Le Sr. Tenon a continué la Séance, en lisant un écrit sur de nouvelles découvertes qu'il prétend avoir faites dans la conformation & l'usage des dents du cheval.

Quoique l'heure s'avançât, le Directeur a permis au Pere Pingré d'entamer la lecture de ses Observations Géographiques, Astronomiques, pour l'examen des montres marines de nos artistes françois, exécuté dans un voyage entrepris à cet effet sur un bâtiment du Roi, dont les Gazettes ont parlé dans le tems. Cette relation longue n'a point été achevée, & l'on a fermé la bouche à l'Académicien environ après un quart-d'heure de lecture.

27 *Avril* 1770. M. l'Abbé Nollet, Membre de l'Académie des Sciences, très renommé pour ses expériences de Physique Expérimentale, est mort avant-hier matin presque subitement.

29 *Avril.* Il y a eu ces jours derniers sur l'ancien Théâtre de la Comédie Françoise une Répétition d'*Athalie*, telle qu'elle doit être exécutée à Versailles, c'est-à-dire avec les Chœurs. Le bruit qui couroit depuis quelque tems sur Mlle. Clairon, s'est réalisé. Madame la Duchesse de Villeroi a réinstallé elle-même dans

ses fonctions l'Actrice, qu'elle avoit amenée avec elle, & les spectateurs ont vu avec la plus grande satisfaction reparoître cette Divinité de la scene. On assure que dans cet essai, très informe, elle a paru plus héroïque que jamais, & a développé une majesté théâtrale qui en a imposé à toute l'Assemblée.

Les Chœurs qu'on y a exécutés en Musique, ne sont pas de l'Abbé Gauzargue, comme on le comptoit. On croit qu'il n'a pas voulu y travailler, par quelques tracasseries assez ordinaires dans ce tripot. Quoi qu'il en soit, on y a adapté divers morceaux de musique, tirés d'Opéra connus, & l'on se loue surtout d'un morceau d'invocation d'*Ernélinde*, qui a fait le plus grand effet.

Malgré le succès de Mlle. Clairon, les partisans de Mlle. Dumesnil ne sont pas moins vivement affectés du triomphe de la premiere. Ils se consolent par l'espoir que l'autre ne sera pas tout-à-fait exclue. Le bruit court que Madame Dubarri veut être sa protectrice, & a demandé qu'*Athalie* fût jouée alternativement par les deux Actrices.

D'un autre côté, on sait que si Mlle. Clairon rentre au Théâtre, ce ne sera que pour faire les rôles de Mlle. Dumesnil; qu'elle ne se sent plus assez jeune pour ceux d'Amoureuses, & qu'elle a profité de sa retraite pour étudier &

raisonner tous ceux dont elle veut se mettre en possession.

2 *Mai* 1770. On écrit de Metz que M. de Valdahon, dont l'affaire se trouve attribuée à ce Parlement, n'est pas jugé, comme on l'avoit annoncé; que ce n'est que le 8 ou le 10 de ce mois qu'on commencera à plaider; que ce qui peut avoir donné lieu à ce faux bruit, est un Mémoire répandu depuis peu dans cette ville par M. le Monnier; que ce Mémoire, très volumineux, ne fait que répéter ce qui a été dit dans les précédens, mais qu'il est composé avec beaucoup plus d'adresse, & devient ainsi beaucoup plus dangereux; qu'on y établit hardiment, comme prouvées, toutes les assertions avancées par M. le Monnier contre la naissance de M. de Valdahon, & soutenues de faits qu'on donne comme démontrés; qu'on y suppose, non-moins gratuitement, que M. de Valdahon a été reconnu séducteur par le Parlement de Besançon, & condamné en cette qualité. D'où l'orateur tire des conséquences très bien déduites, & fortifiées par des plaidoyers d'Avocats-généraux, dans des especes approchantes, & qu'on veut assimiler en tout à celle-ci: que ce Mémoire enfin pourroit faire passer M. de Valdahon pour très coupable aux yeux de gens qui ne sont pas au fait du procès: mais qu'on attend avec impatience un nouveau Mémoire de M. l'Oiseau de Mauléon, qui renversera de fond

en comble l'édifice calomnieux de l'Avocat de M. le Monnier; que tout Metz, qui s'intéresse fortement aux Amans malheureux, est dans l'attente de cette défense, d'autant plus qu'on y a une grande idée de l'éloquence de M. de Mauléon, qu'on sait avoir été indiqué à M. de Valdahon par Rousseau, comme l'homme du Barreau le plus propre à traiter *la question d'entrailles*.

5 *Mai* 1770. M. le Duc de Villars, Gouverneur de Provence, vient de mourir dans son Gouvernement. Ce Seigneur, fils du Maréchal de ce nom, n'avoit pas couru la même carriere & avoit bien dégénéré de la vertu de ses ancêtres. Il étoit taxé d'un vice qu'il avoit mis à la mode à la cour, & qui lui avoit valu une renommée très étendue, comme on peut le voir dans *la Pucelle*. Du reste, il avoit beaucoup d'esprit; il étoit homme de Lettres, & Membre de l'Académie Françoise depuis 1734. Il étoit aimé dans son Gouvernement, où il s'étoit fort bien comporté à certains égards.

7 *Mai. Mémoire du Sr. Billard, Ecuyer, contre M. le Procureur du Roi.* Telle est la nouvelle défense qui paroît en faveur de ce fameux hypocrite, qui est signée du Sr. Aubry, Avocat, qui est imprimée & se répand par la famille de l'accusé avec la plus grande profusion.

Cet écrit, le même, quant au fond, que

celui dont on a parlé, eſt tout différent dans la forme. On y établit, comme dans le premier, que la déroute du Sr. Billard ne doit être attribuée ni à l'amour déréglé des plaiſirs, ni à un luxe dépravé, cauſe trop ordinaire du renverſement des fortunes. On ne lui reprochera point d'avoir abandonné des travaux néceſſaires pour ſe livrer à des amuſemens frivoles; qu'il eſt avéré, qu'il eſt notoire, qu'il lui a été impoſſible de mener une vie plus modeſte & plus frugale, plus retirée & plus laborieuſe; qu'on ne reconnoît dans la conduite qui a précédé ſa détention aucun des traits qui indiquent de la mauvaiſe foi, point de créances ſimulées, point de ſouſtraction d'effets, de deniers comptans, ou de titres, point de ceſſion ni de transport à des perſonnes prépoſées; qu'il a été libre de s'évader, mais que, loin de ſouſtraire ſa perſonne aux inquiétudes de ſes créanciers, il a cru devoir les prévenir; qu'il leur a déclaré, dans un tems non ſuſpect, ſa réſolution de ſe conſtituer priſonnier; que c'eſt à lui ſeul qu'on eſt redevable des différens éclairciſſemens de ſa geſtion; que, maître abſolu de ſes papiers juſqu'au moment de ſa captivité, il les a conſervés avec l'attention la plus ſcrupuleuſe, & il a donné aux Adminiſtrateurs des Poſtes toutes les lumieres qu'ils pouvoient deſirer; qu'en un mot, ſi ſa conduite n'a pas été d'une fidélité auſſi exacte, auſſi integre que l'exigeoit la confiance de

ſes commettans, ſon cœur a toujours été pur, & il ne s'eſt pas permis le moindre déguiſement, la moindre altération, la moindre précaution frauduleuſe pour les empêcher de connoître ſa ſituation.

Mais loin d'attribuer en fanatique cet aveuglement de ſes Supérieurs à une approbation ſpéciale du ciel, on a fait convenir le Sr. Billard d'une premiere faute, très grave certainement, mais qui ne dérive point d'une cupidité criminelle. Cette faute eſt, lors de ſa nomination à l'emploi de Caiſſier des Poſtes, d'avoir emprunté des deniers de ſa caiſſe pour le payement de ſes dettes, dans la certitude que cela ne feroit aucun tort à ſon ſervice, qu'il a effectivement rempli ſans le moindre retard pendant quatorze années, & dans l'eſpoir de recueillir des bénéfices d'entrepriſes, dont le produit, moralement aſſuré, devoit être plus que ſuffiſant pour remplir ce vuide momentané. Et quelles entrepriſes! Des entrepriſes qui devoient procurer le bien public, & pour leſquelles ſeules il a toujours eu un attrait décidé.

Si le ſuccès n'a point répondu aux eſpérances du Sr. Billard, ſon défenſeur, malgré cela, prétend que l'eſpérance ſeule de parvenir à l'extinction de ſes dettes empêche le Sr. Billard de ſuccomber ſous le poids de ſes disgraces, & par un bilan qui préſente un tableau fidele de ſon actif & de l'emploi de ſes fonds,

veut démontrer que ses vœux ne sont point chimériques.

Au reste: 1°. les circonstances qui ont précédé & accompagné la faillite du Sr. Billard, écartent invinciblement l'idée d'une banqueroute frauduleuse: 2°. les deniers qu'il a placés dans des entreprises très connues ne sont pas des deniers Royaux, & les Edits & Réglemens qui concernent les Fermes sont étrangers à l'affaire présente: 3°. le crime de faux ne lui peut être imputé; ainsi il n'existe pas de corps de délit, & tout l'édifice de la procédure extraordinaire est sappé par le fondement.

Ainsi le Sr. Billard n'est point coupable de crimes qui l'exposent à subir toute la rigueur des Loix; il est dans le cas de tant de banqueroutiers qui se trompent dans des spéculations trop vastes; de ces Caissiers peu délicats, qui font valoir les deniers de leur dépôt; pratique si usitée, si connue, qu'on regarde aujourd'hui comme imbécille tout homme qui ne saisiroit pas cette facilité pour augmenter sa fortune. Enfin, l'affaire considérée sous le point de vue d'une procédure extraordinaire, n'intéresse pas ses créanciers, ou plutôt le procès criminel qu'on lui suscite est un nouvel obstacle à l'acquittement de ses dettes. Réduit à l'impossibilité de suivre des entreprises dont il connoît seul la manutention & dont il a toujours dirigé

les ressorts, il voit avec la douleur la plus amere ses créanciers exposés à perdre le fruit précieux de travaux & de dépenses qui n'ont jamais pour objet que sa libération.

Tel est le précis de ce nouveau Mémoire, sur lequel on s'est étendu, par l'éclat singulier qu'a fait l'étrange procès en question. Il est écrit avec beaucoup de sagesse & de modestie, & il intéresseroit en faveur du Sr. Billard, si la haute dévotion qu'il affichoit n'eût semblé exiger de lui une probité d'un autre genre que celle des gens du monde; une morale austere, conforme à celle de l'Evangile, & qui n'est pas, à beaucoup près, celle qui l'a guidé, suivant son propre aveu.

Il n'est fait aucune mention de l'Abbé Grisel dans cet écrit, au grand étonnement des Lecteurs.

8 *Mai* 1770. *Extrait d'une Lettre de Châlons, du* 4. *Mai* 1770...... Nous attendons incessamment vos principaux acteurs de Paris, de la Comédie Italienne & de la Comédie Françoise, pour jouer devant Madame la Dauphine, *La Chasse d'Henri IV*, & *Lucile*, Opéra-comique. On craignoit que la cour ne désapprouvât le choix de la premiere piece, dont on assure qu'elle n'a jamais voulu permettre la représentation dans votre Capitale; mais M. Rouillé s'est adroitement muni de l'approbation spéciale de S. M.

9 *Mai*. Depuis quelques jours le bruit

court que Mlle. Clairon ne fera point le rôle d'*Athalie*, quoiqu'elle l'ait déjà répété; ce qui a mortifie infiniment. Mais elle paroîtra toujours dans le rôle d'*Aménaïde*. On assure que Madame Dubarri a obtenu du Roi qu'on ne feroit pas un passe-droit aussi injuste à Mlle. Dumesnil. D'un autre côté, Madame de Villeroi se donne de grands mouvemens pour empêcher ce nouvel arrangement. On connoît la passion extrême qu'a cette Dame pour Mlle. Clairon, & combien elle est zélée pour empêcher que la délicatesse de cette Actrice ne soit blessée en rien.

11. *Mai* 1770. Le plan de la nouvelle Salle de Comédie, à construire à l'Hôtel de Condé, est passé au Conseil & signé. Mais on croit que le défaut d'argent pourroit bien obliger d'en revenir à celui du carrefour de Bussi.

16. *Mai*. Extrait d'une Lettre de Châlons du 12 Mai...... Nous avons été tous enchantés de Madame la Dauphine. On a exécuté pour cette Princesse dans notre nouvelle Salle de Comédie, le Drame de *la Chasse d'Henri IV* & l'Opéra comique de *Lucile*. Ce sont vos excellens Acteurs de Paris qui ont joué avec le plus grand succès. La premiere piece a paru affecter vivement Madame la Dauphine, & son cœur sympathiser avec celui du bon Prince qui en est le héros...... Du reste, la Salle est charman-

te, & peu de Provinces peuvent se flatter d'en avoir une pareille......

18 *Mai* 1770. On a joué hier pour premier spectacle à la Cour l'Opéra de *Persée*. On sait que les paroles sont de Quinault & la Musique de Lully. Malgré toutes les précautions qu'on a prises pour renforcer cette derniere, il a paru singulier que pour début on assomme Madame la Dauphine, dont l'oreille n'a entendu jusqu'ici que les meilleurs ouvrages des grands maîtres d'Italie, d'un récitatif françois, que l'on sait être insupportable pour ceux qui n'y sont pas faits.

19 *Mai*. Tous ceux qui sont entrés aux Appartemens le jour du mariage, & au festin royal surtout, conviennent qu'ils n'ont jamais vu de coup d'œil aussi miraculeux. Ils prétendent que toutes les descriptions qu'ils en feroient, seroient au dessous de la vérité, & que celles qu'on lit dans les romans de féerie ne peuvent encore en donner qu'une idée très imparfaite. La richesse & le luxe des habits, l'éclat des diamans, la magnificence du local, éblouissoient les spectateurs & les empêchoient de rien détailler.

L'Opéra de *Persée*, joué le lendemain jeudi, avec toute la pompe & toute la magnificence du spectacle, n'a point eu de succès. On a trouvé mauvais que le Sr. Joliveau se fût avisé de changer le poëme de Quinault, ou plutôt de

se prophaner par ses corrections sacrileges. On sait d'ailleurs qu'il est essentiellement triste, & l'on a fort censuré le goût de ceux qui ont assisté au choix des Spectacles, d'avoir préféré celui-ci, qui a répandu un ennui général sur toutes les physionomies. On a déjà observé que le genre de la musique ne pouvoit affecter que désagréablement les oreilles de Madame la Dauphine, accoutumées jusqu'à présent seulement à la vivacité & à la légereté de la musique italienne. On n'a pas trouvé que les Ballets réparassent ce qui manquoit d'ailleurs, & les machines, qu'on avoit extrêmement vantées, n'ont point produit l'effet merveilleux qu'on s'en promettoit. En tout, l'exécution a été plus que médiocre.

21 *Mai* 1770. Le Sr. Ruggieri, l'antagoniste de Torré depuis longtems, est piqué d'une nouvelle émulation depuis le succès du feu de ce dernier. Comme il est chargé de celui que la Ville se propose de faire tirer le 31 de ce mois à la place de Louis XV, il sent qu'il est de son honneur de renchérir sur l'ouvrage de son camarade. Ce qui sera fort difficile par l'étendue plus resserrée du local. Il ne peut se distinguer que par plus d'élégance & de propreté, sorte de caractere de ses feux, qui n'ont jamais été servis avec l'abondance, la chaleur, la rapidité de ceux de l'autre.

23 *Mai*. On a fait hier à Versailles sur le

magnifique théâtre de la cour la répétitio
thalie, dans toute sa pompe & telle
doit être exécutée aujourd'hui. C'étoit
quelque tems un problême si ce seroi
Dumesnil, ou Mlle. Clairon qui feroit l
La derniere l'a emporté enfin, malgré l'é
té de cette injustice. Mais on ne sait si
miere ne sera pas bien vengée par l'indi
générale du public contre sa rivale, qui
meurant a déclamé plus que senti son rôl
n'en a nullement été content. On est
sur les Chœurs, qui sont un merveilleux
gré d'une partie des spectateurs, & qui
dissent & affoiblissent l'action suivant d
amateurs. On se réunit plus complettem
le spectacle & sur les décorations, qu'on
être de la plus grande beauté & d'une
d'imitation admirable; surtout le dernier t
a fait un effet prodigieux: cinq cens h
sur la scene, débouchant par quatre cô
dix de front, ont présenté le coup d'œil l
imposant & le plus terrible.

24 *Mai* 1770. On raconte un bon mot d
bé Terrai au Roi, qui indique dans ce M
une présence d'esprit gaie, dont la Nat
peut qu'être fort aise par la bonne opinion
le en doit concevoir du génie & des ress
du Ministre, qui, s'il n'avoit pas devers
quoi se rassurer, ne seroit certaineme
plaisant. On dit que S. M. lui ayant de

comment il trouvoit les fêtes de Verſailles ? *Ah*, *Sire*, a-t-il répondu, *impayables* !

25 *Mai* 1770. Aucun des ſpectateurs du feu de Verſailles n'en eſt ſorti ſatisfait. Il ne répond en rien à l'idée qu'on s'en étoit faite & au proſpectus qu'en avoit diſtribué l'auteur. Cette Girande de vingt mille fuſées n'a produit aucune ſenſation, & a terminé le ſpectacle on ne peut plus mal. On ne ſait encore quelle récompenſe aura Torré : on parle de lui donner le Cordon de St. Michel, honneur qui, comme on ſait, eſt affecté aux talens.

27 *Mai*. Voici exactement le portrait de Madame la Dauphine. Cette Princeſſe eſt d'une taille proportionnée à ſon âge, maigre, ſans être décharnée, & telle que l'eſt une jeune perſonne qui n'eſt pas encore formée. Elle eſt très bien faite, bien proportionnée dans tous ſes membres. Ses cheveux ſont d'un beau blond ; on juge qu'ils ſeront un jour d'un châtain cendré : ils ſont bien plantés. Elle a le front beau, la forme du viſage d'un ovale beau, mais un peu allongé : les ſourcils auſſi bien fournis qu'une blonde peut les avoir. Ses yeux ſont bleus, ſans être fades, & jouent avec une vivacité pleine d'eſprit. Son nez eſt aquilin, un peu affilé par le bout : ſa bouche eſt petite ; ſes lêvres ſont épaiſſes, ſurtout l'inférieure, qu'on ſait être la lêvre Autrichienne. La blancheur de ſon teint eſt éblouiſſante ; & elle a des couleurs na-

relles qui peuvent la dispenser de mettre du rouge. Son port est celui d'une Archiduchesse; mais sa dignité est tempérée par sa douceur, & il est difficile, en voyant cette Princesse, de se refuser à un respect mêlé de tendresse.

30 *Mai* 1770. Les préparatifs du feu qui doit se tirer aujourd'hui, ont attiré quantité de curieux. Ils annoncent quelque chose de plus marqué que celui de Versailles, & dans son plan, beaucoup moins étendu, on y saisit un ensemble, qui échappoit aux spectateurs dans l'autre. La principale décoration représente le Temple de l'Hymen, précédé d'une magnifique Colonnade, dont les gens qui veulent tout critiquer ont trouvé les proportions manquées. Ce Temple est adossé à la Statue de Louis XV. Il est entouré d'une espece de parapet, dont les quatre angles sont flanqués de Dauphins, qui paroissent disposés à vomir des tourbillons de feu. Des fleuves, occupant les quatre façades, doivent aussi répandre des nappes & des cascades du même genre. Le Palais est surmonté d'une pyramide terminée par un globe. Beaucoup de pieces d'artifice sont rangées autour de la décoration. Après la Statue, & du côté de la riviere, est un Bastion, dont les flancs contiennent le corps de réserve de l'artifice, & d'où sortira le Bouquet, piece essentielle à une semblable fête, & qui doit ordinairement la terminer d'une façon à ne plus rien laisser à desirer à l'admiration.

31 *Mai* 1770. Le feu d'artifice tiré hier à la place de Louis XV a eu les suites les plus funestes. Outre la mauvaise exécution, un accident arrivé d'une fusée qui est tombée dans le corps de réserve d'artifice dont on a parlé, qui a fait partir le bouquet au milieu de la fête & qui a enflammé toute la décoration, a rendu ce spectacle fort médiocre. Le Sr. Ruggieri n'a pas profité des fautes de son antagoniste Torré, & n'a pas les mêmes excuses. Outre que son plan étoit beaucoup moins combiné que celui de l'autre, & n'exigeoit pas la même étendue de génie, c'est qu'il n'avoit pas éprouvé les mêmes contrariétés de la part du tems, & le ciel l'avoit favorisé entiérement.

L'accident survenu au Bastion a été fort long, & comme on ne donnoit aucun secours au feu, bien des gens se sont imaginés que cet incendie étoit un nouveau genre de spectacle, qui en effet présentoit un très-beau coup d'œil, & éclairoit magnifiquement la place, pendant qu'on formoit l'illumination.

Mais pendant ce tems il se passoit une scene infiniment plus tragique. La place n'ayant, à proprement parler, qu'un débouché dans cette partie du côté de la ville, & la foule s'y portant, indépendamment des voitures qui venoient prendre ceux qui avoient été invités aux loges du Gouverneur & de la ville, pratiquées dans les bâtimens neufs, un fossé, qu'on n'avoit

point comblé, & qui s'est trouvé au passage de quantité de gens poussés par derriere, les a fait trébucher ; ce qui a occasionné des cris & un effroi général. Trop peu de gardes ne pouvant suffire à contenir la presse, ont été obligés de succomber ou de se retirer ; des filoux, sans doute, augmentant le tumulte pour mieux faire leurs coups ; des gens oppressés mettant l'épée à la main pour se faire jour, ont occasionné une boucherie effroyable, qui a duré jusqu'à ce qu'un renfort puissant du Guet ait rétabli l'ordre. On a commencé par emporter les blessés comme on a pu, & ce spectacle étoit plutôt l'idée d'une ville assiégée que d'une fête de mariage. Quant aux cadavres, on les a déposés dans le cimetiere de la Magdeleine, & l'on y en compte aujourd'hui 133. Pour les estropiés, on n'en fait pas la quantité. M. le Comte d'Argental, Envoyé de Parme, a eu l'épaule démise ; & M. l'Abbé de Raze, aussi Ministre étranger, a été renversé & est horriblement froissé & meurtri.

2 *Juin* 1770. Mercredi 30, l'Académie Royale de Musique a joué *gratis* l'Opéra de *Zaïde* pour le peuple : vendredi premier de ce mois, les François ont donné, au même sujet, *le Tartuffe*, & *Crispin Rival de son Maître* ; & les Italiens, *le Déserteur* & *le Diable-à-quatre*.

3 *Juin*. M. le Dauphin a paru fort inquiet dès le commencement du jour du premier Juin,

de

de ce que son mois n'arrivoit pas. Il est de deux mille écus, destinés à ses menus plaisirs. On ne pouvoit deviner le sujet de cette impatience. On l'a découvert enfin par l'usage qu'il a fait de son argent. Il a envoyé la somme entiere à M. le Lieutenant général de Police, avec la Lettre suivante:

„ J'ai appris le malheur arrivé à Paris à mon „ occasion: j'en suis pénétré. On m'a apporté „ ce que le Roi m'envoye tous les mois pour „ mes menus plaisirs; je ne peux disposer que „ de cela; je vous l'envoye: secourez les plus „ malheureux. J'ai, Monsieur, beaucoup d'es„ time pour vous. (Signé) LOUIS-AUGUSTE.

„ A Versailles, le 1er Juin 1770".

Madame la Dauphine a aussi envoyé sa bourse à M. de Sartines. Mesdames en ont fait autant. Les Princes du Sang ont suivi cet exemple respectable, & des Particuliers l'ont imité. Il en est qui n'ont pas même voulu qu'on sçût d'où venoient les secours qu'ils envoyoient. Les Fermiers généraux ont donné 5,000 Livres.

5 Juin 1770. Le Sr. Boucher, premier peintre du Roi, vient de mourir. Depuis qu'il occupoit ce poste distingué, sa réputation avoit diminuée & il n'avoit rien fait digne de sa place. Le seul morceau qu'il avoit exposé au dernier Sallon, étoit plus que médiocre. En général, cet Artiste a joui d'une réputation précoce, & portée beaucoup au-delà de ce qu'il

méritoit. Il avoit un pinceau facile, agréable, spirituel, & peut-être trop fin pour les détails champêtres auxquels il s'étoit consacré. Toutes ses Bergeres ressembloient à celles de Fontenelle, & avoient plus de coqueterie que de naturel. Son genre n'étoit pas proportionné à son rang: c'est comme si l'on donnoit le sceptre de la Littérature à un faiseur d'Idylles ou d'Eglogues.

6 *Juin* 1770. Les exercices des Eleves de Navigation, indiqués ci-devant sous le nom de *Jeux Pléjens*, ont recommencé avant-hier dans la même enceinte que ci-devant, mais mieux décorée, & enrichie d'une promenade agréable, qui attirera encore plus de monde à ce Spectacle amusant. On a retranché le titre de *Jeux Pléjens*, comme trop scientifique, & on l'a suplée par celui d'*Exercices des Elevés de Navigation*, plus simple & plus proportionné au sujet.

7 *Juin*. C'est le Sr. Pierre, premier peintre de M. le Duc d'Orléans, qui est nommé pour remplacer le Sr. Boucher dans la place de premier peintre du Roi. Le grand genre, dans lequel s'est distingué cet Artiste, la quantité de ses ouvrages & leur mérite, quoiqu'ils ne soient pas sans défaut, le rendent beaucoup plus digne de cet honneur que son dévancier.

10 *Juin*. On a donné hier sur le Théâtre de la Cour l'Opéra de *Castor & Pollux*, tant attendu. Il n'a pas répondu en tout au grand suc-

cès qu'on s'en promettoit, & le Sr. le Gros a crié plus que chanté; ce qui a gâté infiniment la beauté de la Scene. Les décorations, les Ballets, l'ensemble de la Salle, tout cela formoit le plus magnifique coup d'œil, & a paru plaire beaucoup à Madame la Dauphine.

10 *Juin* 1770. Depuis que Mlle. Clairon a paru à la cour au préjudice de Mlle. Dumesnil, il semble que ce passe-droit n'ait servi qu'à enflammer davantage le génie de cette dernière. Elle a joué différens rôles aux François avec une sublimité nouvelle & continue; elle n'a point eu de ces disparates qui lui étoient si ordinaires, surtout depuis quelques années. Le Public, de son côté, a paru la regarder comme plus chere à ses yeux, & elle a été applaudie d'une maniere bien propre à la dédommager de la mortification dont on vient de parler.

12 *Juin.* Les Comédiens Italiens donnent demain la premiere représentation d'une piece nouvelle, ayant pour titre: *Dom Alvar & Mencia*, ou *le Captif de retour*, Comédie en trois actes, mêlée d'ariettes. Les paroles sont du Sr. de Cailly, Trésorier de M. le Comte d'Eu, & la musique d'un amateur peu connu. Il paroît que ce Drame n'a pas fait une grande sensation aux répétitions, tant par son intrigue romanesque, que par son harmonie décousue & sans ensemble.

14 *Juin* 1770. Madame la Comtesse de Noailles, Dame d'honneur de Madame la Dauphine & dont les fonctions sont de guider cette Princesse dans tout ce qui est étiquette & cérémonial, voit avec peine qu'elle s'affranchisse de ses conseils, & lui fait sans cesse des représentations sur ce qu'elle se familiarise trop; ce qui la rend peu agréable à la Princesse & au public, & ce qui donnera la clef de la chûte de la piece de vers suivante, qui, par une adresse assez heureuse, est tout-à-la-fois un Eloge très flatteur pour Madame la Dauphine & une Epigramme contre Madame de Noailles.

Le Bal masqué, à Madame la Dauphine.

Quand au milieu d'une brillante cour
Aux Rois nous offrons notre hommage,
Le respect sur notre visage
Tient lieu de masque au tendre amour.
C'est pour mieux nous faire connoître
Qu'aujourd'hui nous masquons nos traits:
A la félicité du maître
Chacun veut applaudir de près.
Pour donner à notre tendresse
Le droit d'éclatter librement,
Faut-il en ce jour d'allégresse
Recourir au déguisement?
Ce qu'il sent hautement, le François le
Laissez-lui la sincérité;
En est-il un qui ne s'écrie:
Cette Dauphine, en vérité,

Nous l'aimons tous à la folie!
Nous l'aimons! Ce mot est si doux.
Qu'au milieu de ce peuple errant autour de vous ;
Vous vous plaisez sous le masque à l'entendre;
Vous épiez, vous cherchez à surprendre
L'aveu, le seul aveu dont les Dieux soient jaloux.
Si pourtant vous croyez que rien ne vous décele,
Vous vous trompez: partout Louis vous suit des yeux;
Ses regards attendris semblent dire: c'est elle!
Et puis cette ceinture, ornement précieux,
Que vous portez dès l'âge le plus tendre,
Et dont vous fit présent la mere de l'Amour,
Jamais votre Dame d'Atour,
En vous masquant, n'a pu vous la reprendre.

15 *Juin* 1770. Madame Geoffrin est une Virtuose très connue, surtout chez les étrangers, plus enthousiasmés de son esprit que ses compatriotes. On se rappelle qu'elle fit, il y a quelques années, un voyage en Pologne; qu'elle eut l'honneur de voir plusieurs Souverains dans cette tournée, & surtout d'être admise à une audience particuliere de l'Impératrice-Reine. Cette Majesté, dans son intimité avec elle, lui fit voir son oratoire garni de très-beaux tableaux. Madame Geoffrin y remarqua une place vuide. Depuis son retour en France, ayant acquis une très-belle Vierge de *Carlo Maratto*, elle a demandé à l'Impératrice-Reine la faveur de lui permettre d'envoyer ce morceau fameux à S. M. Impériale, s'imaginant qu'il figureroit très-bien dans l'endroit en question. Cette Souveraine

a accepté le présent, & a envoyé à Madame Geoffrin un Service très-magnifique en porcelaine.

16 *Juin* 1770. Les vers à Madame la Dauphine sont du Sr. Moreau, ci-devant Avocat des Finances, ensuite Conseiller en la Cour des Aides & Finances de Provence, & aujourd'hui Bibliothécaire de Madame la Dauphine. Il est auteur de l'*Observateur Hollandois*, Ouvrage périodique, composé en France, pendant la derniere guerre, par ordre du Gouvernement & sous ses auspices.

16 *Juin*. Le Marquis du Terrail, (*Durey de Sauroy*,) fils d'un Trésorier de l'Extraordinaire des guerres, & qui, par des arrangemens de famille, avoit pris le nom distingué de sa mere, issue du Chevalier *Bayard*, est mort ces jours derniers. C'étoit un homme qui avoit des prétentions à l'esprit. Il avoit composé quelques pieces dramatiques, qu'il avoit eu la prudence de garder dans son porte-feuille, mais qu'il faisoit jouer sur son magnifique théâtre à Epinay. Il passoit d'ailleurs pour avoir un goût très antiphysique. Il avoit cependant épousé depuis quelques années une jeune Demoiselle d'Uzès, mais dont il n'avoit point d'enfans. Ensorte que sa succession, très-opulente, retourne à M. de Cossé, son neveu par sa mere, sœur de M. du Terrail.

16 *Juin* 1770. On ne cesse de parler du fatal événement de la nuit du 30 au 31 dernier, & l'on attend avec impatience la rentrée du Parlement pour voir comment cette Cour traitera la chose. On cite à cette occasion un exemple de la même espece, mais bien inférieur pour la quantité des morts, arrivé sous Louis XI; par lequel on voit que le Prevôt des Marchands de ce tems-là fut très sévérement puni. Les défenseurs de celui-ci rejettent la faute sur son peu de génie; &, pour donner une idée de sa force, on rappelle la plaisanterie que dit M. d'Argenson à M. Bignon, lorsqu'il fut nommé Bibliothécaire du Roi: *Mon neveu, voilà une belle occasion pour apprendre à lire.* C'est à la même cause qu'ils imputent sa fausse démarche, d'avoir été le lendemain à l'Opéra; sous prétexte de se justifier vis-à-vis du Public & de démentir les faux bruits qui couroient à cette occasion.

17 *Juin.* Quoique le nouveau Mémoire de M. le Duc d'Aiguillon ne doive être publié que le mardi, jour de l'assemblée des Pairs, on en voit déjà quelques exemplaires dans le public. Outre le fond de l'affaire qu'il traite, & qui est fort curieux en lui-même, on y trouve un détail historique & circonstancié, concernant la tenue des Etats de Bretagne, leur origine, leurs changemens, leur police & leurs inconvéniens, qui rendra cet ouvrage intéressant en tout

tems. Il est signé du Sr. Linguet. On connoît la plume chaude & rapide de cet Ecrivain, & sans doute il aura le double d'énergie & de véhémence dans une cause aussi susceptible de grands mouvemens de l'éloquence. On parlera plus amplement de ce Mémoire, lorsqu'il aura acquis toute la publicité qu'il doit avoir.

17 *Juin* 1770. Les Comédiens François doivent jouer incessamment une piece nouvelle, qui a déjà été annoncée sous deux titres : *L'Homme dangereux*, & *le Satyrique*. On ne nomme point l'auteur de ce Drame. Bien de gens le mettent sur le compte du Sr. Palissot: d'autres prétendent, au contraire, qu'il est dirigé contre lui. Quoi qu'il en soit, on en jugera au théâtre, & à l'œuvre on connoîtra l'ouvrier.

18 *Juin*. Les Spectacles de la cour se termineront mercredi par *Tancrede* & *la Tour enchantée*. Il paroît que *Sémiramis* ne sera jouée qu'à Fontainebleau. Cette *Tour enchantée* fait aujourd'hui l'objet de la curiosité des amateurs. C'est un Drame à machines, dans un goût tout nouveau. Il n'y a que trois acteurs : *La Princesse*, *un Bon* & *un Mauvais Génie*. L'objet principal de cette fête est de retracer les combats de l'ancienne Chevalerie & ces magnifiques tournois dont l'histoire nous a conservé les descriptions. Il y aura entre autres choses quatre Chars traînés par des chevaux des Ecuries du Roi, exercés depuis longtems à cet effet. On com-

combattra à la lance & au sabre. La musique n'est autre chose que différens morceaux pris de côté & d'autre, dont on a formé un ensemble. Les paroles sont moins que rien aussi, & ce genre de Divertissement est uniquement pour les yeux. Il n'y aura point de Ballets ni de Danse. Madame la Duchesse de Villeroi se donne de grands mouvemens pour faire réussir ce spectacle, sinon de son invention, duquel au moins elle a donné le cannevas, auquel elle a présidé, & qui s'exécute entiérement sous ses auspices.

19 *Juin* 1770. Le projet de dresser une statue à M. de Voltaire a été enfanté & rédigé chez Madame Necker, femme du Banquier de ce nom, qui reçoit chez elle beaucoup de gens de lettres. En conséquence, ce grand Poëte lui a adressé l'Epitre suivante:

Quelle étrange idée est venue
Dans votre esprit sage, éclairé?
Que vos bontés l'ont égaré,
Et que votre peine est perdue!
A moi, chétif, une Statue!
D'orgueil je vais être enivré.
L'ami Jean-Jacques a déclaré
Que c'est à lui qu'elle étoit dûe;
Il la demande avec éclat.
L'univers, par reconnoissance,
Lui devoit cette récompense;
Mais l'univers est un ingrat.
En beau marbre, d'après nature,

C'eſt vous que je figurerai,
Lorſqu'à Paphos je reviendrai,
Et que j'aurai la main plus ſûre.
Ah! ſi jamais, de ma façon,
De vos attraits on voit l'image,
On ſait comment Pygmalion
Traitoit autrefois ſon ouvrage.

21 *Juin* 1770. Le Mémoire de M. le Duc d'Aiguillon, de 200 pages *in* 4°, tend à prouver que ce Commandant, bien loin d'avoir excité les troubles de Bretagne, n'y a pris part que pour les appaiſer; que bien loin d'avoir été l'oppreſſeur, le tyran de la Province, il en a été le gardien, le défenſeur le plus zelé; qu'il n'a jamais rien fait pour cette Société, dont on l'a accuſé d'être le protecteur; qu'au lieu de ſolliciter des ordres rigoureux contre des Sujets qu'une chaleur pardonnable, peut-être, emportoit à des excès, il s'eſt fait un devoir de les prévenir & d'en adoucir les ſuites, quand il s'eſt trouvé dans la triſte néceſſité de les faire exécuter; que s'il y a jamais eu un Commandant envers qui la Bretagne ait dû conſerver quelque reconnoiſſance, c'eſt peut-être celui à qui elle ſouffre qu'on reproche en ſon nom d'avoir travaillé à la ruiner; qu'enfin, s'il eſt vrai qu'il ait à y redouter de véritables ennemis, ce ne ſont que ceux du bien public.

Pour mieux prouver ces aſſertions, que le défenſeur de M. le Duc d'Aiguillon trouve enco-

re trop modestes, il divise son Discours en onze paragraphes. Dans le premier il développe les devoirs des Commandans pour le Roi dans les pays d'Etats, & donne une idée de la Constitution de la Bretagne. Dans les paragraphes 2, 3, 4, 5, 6, 7 & 8, il rend compte de l'administration de M. le Duc d'Aiguillon, depuis son arrivée en Bretagne en 1753, jusques à sa retraite en 1768. Il peint tour à-tour en lui, l'homme de guerre & l'homme d'Etat, le Héros, qui repousse l'ennemi de la patrie au dehors, & le Ministre actif qui calme les troubles du dedans. Il expose au grand jour les peines secrettes, les perplexités continuelles, les angoisses cruelles où il se trouvoit, les contradictions, les dégoûts, les humiliations que lui faisoit dévorer son zele infatigable pour concilier les ordres du Prince avec les intérêts des Sujets, & il assure que dans six tenues d'Etats consécutives, à force de douceur & de patience, il avoit triomphé d'une cabale acharnée, qui lui fournissoit sans cesse de nouveaux obstacles & des combats plus violens; que dans toutes il avoit donné des marques de son attachement à la Province & de sa condescendance pour la Noblesse, malgré les fréquens écarts où elle se laissoit entraîner. Il étoit venu à bout d'accorder les besoins pressans du Royaume, avec les égards dûs à la misere des peuples. Il avoit enfin toujours obtenu ce qu'il avoit été chargé

de demander au nom du Monarque, des soulagemens considérables à la Province, des graces aux membres de l'Assemblée, au point d'arracher souvent la reconnoissance & les éloges de ses ennemis même. Il ne dissimule pas que dans la septiéme tenue des Etats, en 1768, il n'eût pas le même succès, & que le trouble parvenu à son comble, il crut devoir, par une retraite prudente, prévenir un plus grand & plus long désordre. Dans les paragraphes 9, 10 & 11, le Sr. Linguet discute séparément les griefs principaux qu'on impute à M. le Duc d'Aiguillon, qui sont :

1°. D'avoir fait essuyer à la Bretagne un despotisme cruel, de l'avoir accablée sous des coups d'autorité abusifs & réitérés, ou plutôt continués sans interruption.

2°. D'avoir protégé les Jésuites, de s'être livré aux conseils de quelques moines turbulens & vindicatifs.

3°. De s'être occupé de l'avilissement, de la ruine de la Magistrature & des Magistrats.

4°. D'avoir favorisé des complots crimin[els] de toute espece, trâmés pour perdre des hom[mes] vertueux; d'avoir ordonné, ou au mo[ins] souffert, qu'en vue de lui plaire, on attaq[uât] leur vie par le poison, & leur honneur par [des] dépositions mendiées & suggérées.

Il réduit le premier grief à trois faits: l'o[n a] enrégistré en 1762 sur la prépondérance de

voix contre une: les Corvées, dans lesquelles les campagnes, dit on, ont été traitées sans ménagement: les Lettres de cachet, les Enlevemens violens, dont on a publié des listes très nombreuses.

Quant au premier article, l'ordre étoit légitime, il étoit nécessaire, il étoit utile. D'ailleurs, M. le Duc d'Aiguillon ne l'a point sollicité; il ne pouvoit se dispenser de l'exécuter: il ne peut en être responsable. C'est à lui, & à lui seul, que les Etats en ont dû la révocation.

A l'égard du second, M. le Duc d'Aiguillon n'a violé ni les droits de la Province, ni ceux de la liberté naturelle envers les habitans des villes, ni ceux des agriculteurs & des habitans de la campagne. Après une perquisition rigoureuse, après l'invitation formelle & publique faite aux mécontens, on n'a presque reçu que des éloges: les plaintes ont été si légeres, que les Etats ont cru devoir à peine les écouter; qu'elles ne pouvoient en aucune maniere concerner M. le Duc d'Aiguillon, & que les Etats, par leur Délibération de 1764, ont reconnu la bonté de ses principes sur l'administration des grands chemins, & l'exactitude avec laquelle elle s'exécutoit.

Enfin, six actes d'autorité auxquels M. le Duc d'Aiguillon n'a concouru qu'en remplissant le devoir indispensable d'informer le Roi de ce

qui se passoit, sont à quoi se réduit le tableau chronologique prétendu des Lettres de cachet & des actes violens, de pouvoir absolu, exécutés en Bretagne sous ce Commandant, qu'on fait monter à 158, depuis l'acte de démission du 22 Mai 1765 jusqu'en Septembre 1766, & qui, bien discutés, se réduisent à des ordres auxquels il n'a eu aucune part, dont il a ignoré le plus grand nombre & auxquels il n'avoit ni le droit ni le pouvoir de s'opposer.

Sur le second Chef, il fait voir que M. le Duc d'Aiguillon n'a eu aucunes liaisons avec les Jésuites, ni avant leur expulsion ni depuis; que jusqu'en 1764 on n'avoit vu ni soupçonné aucun rapport de ce Commandant avec la Société; & que ce n'est qu'en 1766 qu'on a consigné cette assertion dans un libelle qui parut sous le titre de M. de la Chalotais, mais qui contient des faits si opposés à ce qu'avoit écrit ce Procureur général lui-même, à ce qu'il savoit, & si faux en certaines circonstances, que cela seul est la preuve que l'ouvrage n'est pas du Magistrat dont il porte le nom.

L'orateur détruit ensuite les deux derniers chefs, qu'il réunit & qu'il discute ensemble. Il assure que pendant onze années, c'est-à-dire depuis 1753 jusqu'en 1764, M. le Duc d'Aiguillon n'a eu aucune prise avec le Parlement, qu'une seule fois. Cette Compagnie avoit hasardé contre lui une inculpation fâcheuse, dont

elle a reconnu la fausseté & qu'elle a désavouée : que les événemens survenus depuis n'ont dépendu de lui en rien, qu'il n'a pu prévenir ni empêcher ; que lors de la dissolution du Parlement, il étoit à 200 lieues de la Bretagne : il n'étoit instruit de rien ; il n'avoit de correspondance ni avec la cour ni avec la Bretagne ; qu'il ne pouvoit se refuser ensuite à la Commission qui sembloit éluder le rappel de l'universalité ; qu'il ne le devoit pas ; qu'à l'égard des Magistrats accusés ; il n'a eu aucune part à leur détention, aux procédures entamées contre eux, aux mouvemens que leurs malheurs ont occasionnés dans la Province : que sur le reste, un Arrêt même du Parlement de Bretagne dispense M. le Duc d'Aiguillon de se disculper. Qu'au surplus, avant d'avoir eu connoissance de l'information, il avoit les preuves des machinations commencées pour justifier l'audace des Libelles, & l'éclat des inculpations accumulées contre lui ; qu'il a cru devoir rendre plainte lui-même en subornation, & que lorsque la Cour des Pairs, saisie de ce nouveau grief, y aura fait droit, c'est alors que se montrant à ses adversaires avec toute la supériorité que lui donnent la bonté de sa cause, sa vérité, sa justice, il mettra enfin au jour de véritables manœuvres dont il a été l'objet, de vrais complots trâmés contre lui.

Ceci annonce un second Mémoire, qui pa-

roît en effet néceſſaire à la ſuite de celui-ci; plus hiſtorique que raiſonné, plein de faits curieux, de détails ſecrets, ſur leſquels il a fallu enfin lever le voile, concernant les intrigues de cour & les cabales des Etats; mais point aſſez fort de preuves juſtificatives, d'argumens convainquans, & de cette logique preſſante qui, jointe à l'éloquence chaude & nerveuſe de l'orateur, auroit produit le plus grand effet dans le public.

22 *Juin* 1770. M. l'Abbe Bergier, pour remplir les intentions de M. l'Archevêque de Paris, lorſqu'il l'a appellé auprès de Sa Grandeur & lui a conféré un Canonicat de Notre Dame, vient de faire une *Réfutation du Syſtême de la Nature*, qu'il fait imprimer. Mais en même tems cet Eccléſiaſtique s'eſt plaint que les devoirs de ſon état le gênoient beaucoup & lui laiſſoient peu de temps pour le travail. On aſſure qu'en conſéquence l'Aſſemblée du Clergé ſe propoſe de lui faire une penſion de 1,800 Livres, d'en requérir autant pour cet Ecrivain de la part de M. l'Evêque d'Orléans, afin de le mettre à même de réſigner ſon Canonicat, & de vaquer entiérement à la défenſe de la Religion attaquée de tant de manieres & par tant d'ennemis.

23 *Juin*. C'eſt aujourd'hui ſamedi que doit avoir lieu à l'Académie Françoiſe la Réception de M. de St. Lambert, dans une Séance publi-

que, qui se tiendra à cet effet suivant l'usage. L'ancien Evêque de Limoges répondra en qualité de Directeur. Le reste de la Séance sera remplie par la lecture de quelques fables de M. le Duc de Nivernois, & le Récipiendaire la terminera par la lecture du second Chant d'un Poëme intitulé *Essai sur le goût.*

26 *Juin* 1770. On attribue l'éloignement de M. l'Archevêque de Paris pour l'Abbé de Vermont, à la qualité d'Encyclopédiste qu'a mérité cet Abbé, pour avoir fourni plusieurs articles théologiques de ce Dictionnaire, articles qui ne sont pas aux yeux de certaines gens dans la plus grande orthodoxie.

27 *Juin.* M. l'Archevêque de Toulouse, désigné successeur de M. le Duc de Villars depuis quelque tems, ayant fait ses visites, suivant l'étiquette indispensable de l'Académie Françoise, a été élu lundi dernier membre de cette Compagnie.

Premier Juillet. 1770. On raconte deux bons mots à l'occasion du Lit de Justice, car le François est toujours facétieux: l'un, de M. de Choiseul à M. le Chancelier, qui s'embarrassoit en sortant dans les plis de sa robe: *M. le Chancelier*, lui dit ce Seigneur en riant, *prenez garde de tomber.* L'autre, d'un de M.M. qui entendant ronfler la trompette avec laquelle il est d'usage d'annoncer les Princes à ces sortes

d'assemblée...... *Qu'entends-je! c'est, je crois, la trompette du Jugement dernier!*

1er. *Juillet* 1770. Jean-Jaques Rousseau, las de son obscurité & de ne plus occuper le public, s'est rendu dans cette capitale, & s'est présenté, il y a quelques jours, au Caffé de la Régence, où il s'est bientôt attroupé un monde considérable. Notre philosophe cynique a soutenu ce petit triomphe avec une grande modestie. Il n'a pas paru effarouché de la multitude de spectateurs, & a mis beaucoup d'aménité dans sa conversation, contre sa coutume. Il n'est plus habillé en Arménien; il est vêtu comme tout le monde, proprement, mais simplement. On assure qu'il travaille à nous donner un Dictionnaire de Botanique.

La publicité que s'est donné l'auteur d'*Emile*, est d'autant plus extraordinaire, qu'il est toujours dans les liens d'un décret de prise-de-corps à l'occasion de ce livre, & que, dans le cas même où il auroit parole de M. le Procureur général de n'être pas inquiété, comme on l'assure, il ne faut qu'un membre de la Compagnie de mauvaise humeur pour le dénoncer au Parlement, s'il ne garde pas plus de réserve dans l'incognito qu'il doit toujours conserver ici.

2 *Juillet* 1770. On parle d'un *Dialogue des Morts* nouveau. Cette facétie a été faite à l'occasion de la catastrophe de la nuit du 30 au 31 Mai, qui n'est rien moins que plaisante. On

ſuppoſe que les gens péris dans la bagarre arrivent en foule chez Pluton. Ce Dieu eſt ſurpris de cette débacle. Il les interroge ſur le ſujet de leur venue, & demande pourquoi ils ne ſont pas reſtés à la nôce? Ce qui amene un détail des circonſtances de l'aventure malheureuſe, & une ſatyre amere contre ceux qui auroient dû la prévenir. On y joint divers éloges, & entre autres celui de M. de Sartines, qu'on diſculpe à tous égards. Il paroît que l'auteur, qui peut-être auroit mieux fait de ne pas rire ſur un ſujet auſſi lugubre, ne l'a pas traité avec toute la légéreté que méritoit une ſemblable méchanceté, & n'en a pas tiré le parti convenable.

3 *Juillet* 1770. Le François met tout en chanſon. Voici un couplet qu'on a fait ſur la terminaiſon du procès de M. le Duc d'Aiguillon. Il eſt ſur un air du *Déſerteur*:

Oublions jusqu'à la trace
De mon procès ſuspendu:
Avec des Lettres de grace
On ne peut être pendu.
Je triomphe de l'envie,
Je jouis de la faveur:
Graces aux ſoins d'une amie,
J'en ſuis quitte pour l'honneur.

On prétend que M. le Duc de Briſſac avoit dit à cette occaſion, *que M. le Duc d'Aiguillon*

avoit sauvé sa tête, mais qu'on lui avoit tordu le col.

6 *Juillet* 1770. Le Sr. Rochon de Chabannes, auteur de quelques ouvrages, d'opéra comiques, & de quatre petits drames joués aux François avec succès, après avoir travaillé un an ou deux dans les Bureaux des Affaires Etrangeres à la partie des déchiffremens, avoit été réformé, en conservant ses appointemens, étoit rentré dans la carriere des Lettres & se disposoit à présenter aux comédiens une comédie en cinq actes; mais la roue de la fortune le porte sur un plus grand théâtre, il vient d'être chargé des affaires du Roi à la Cour de Dresde. Il paroît que Mlle. Dangeville, dont la protection l'avoit poussé la premiere fois auprès de M. le Duc de Praslin, n'a pas peu contribué à ce nouvel évenement.

7 *Juillet*. Le Sr. Jean-Jacques Rousseau, après s'être montré quelquefois au caffé de la Régence, où son amour-propre a été flatté d'éprouver qu'il faisoit la même sensation qu'autrefois & que sa renommée attiroit encore la foule sur ses pas, s'est enveloppé dans sa modestie; il est rentré dans son obscurité, satisfait de cet éclat momentané, jusqu'à ce qu'une autre circonstance lui donne une célébrité plus longue. On parle beaucoup de son Opéra de *Pygmalion*, ouvrage d'un genre unique, en un acte, en une scene, & n'ayant qu'un acteur. Il

prose, sans musique vocale. C'est une
ation forte & prononcée, dans le goût des
s anciens, soutenue d'un accompagne-
le Symphonie. Il a fait essayer sur le
: de Lyon cette nouveauté, qui a eu
ccès. On desireroit fort la voir dans ce
mais on croit qu'elle sera d'abord réser-
ur les Fêtes du mariage de M. le Comte
ovence.

uillet 1770. Outre le *Dialogue des Morts*
on a parlé, concernant le désastre de la
u 30 au 31 Mai, il y a une *Vision* sur le
sujet. La critique en paroît plus fine &
iste. Elle peint le peu d'ordonnance, de
k d'esprit qui ont regné dans les Fêtes de
données par la ville, tant à l'occasion
outiques sur le boulevard & de l'illuma-
que de la décoration du feu de la place,
n'y avoit, dit l'auteur facétieux, d'autre
que l'*Ordre Corinthien* de l'Edifice du feu,
entant le Temple de l'Hymen.

Juillet. Le Sr. Pigale, ce fameux Sculp-
qui s'est chargé de faire la Statue de M.
ltaire, est revenu de Ferney, où il étoit
rendre toujours les traits du Philosophe
lieu. Il paroît qu'on est fort embarras-
l'attitude qu'on lui donnera; que d'ailleurs
rveur des gens de Lettres se rallentit
oup, & que la Souscription n'avance

12 *Juillet* 1770. Le Sr. Linguet, auteur du Mémoire en faveur du Duc d'Aiguillon, a été aussi frappé de sarcasmes à cette occasion. On a rapproché les éloges qu'il a insérés dans ses ouvrages des Empereurs Romains les plus en horreur, & la critique de ceux que l'histoire a toujours loués, & il en résulte l'Epigramme suivante très sanglante :

Linguet loua jadis & Tibere & Néron;
Calomnia Trajan, Titus & Marc-Aurele :
Cet infâme, aujourd'hui, dans un affreux Libelle,
Noircit la Chalotais & blanchit d'Aiguillon.

13 *Juillet*. Le Sr. Bonamy, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Historiographe & Bibliothécaire de la ville de Paris, est mort, il y a quelques jours, âgé de plus de 70 ans. C'étoit un Savant obscur & modeste, dont les ouvrages (s'il en a fait) restent consignés dans les Mémoires de son Académie. Il étoit depuis 1749 auteur d'un ouvrage périodique, intitulé : *le Journal de Verdun*, qu'on qualifie de *Mercure des Curés de campagne*, parce qu'il est spécialement répandu dans les provinces.

15 *Juillet*. On commence à aller voir chez le Sr. Pigale, Sculpteur, le Mausolée de M. le Maréchal de Saxe, dont étoit chargé cet artiste, & qui paroît enfin à son point de perfection. Le public est admis chez lui les fêtes & dimanches.

18 *Juillet* 1770. On a joué samedi, à Versailles, la tragédie de *Sémiramis*, & pour petite piece, *l'Impromptu de campagne*. Mlle. Dumesnil y a paru avec la robe dont lui avoit fait présent Madame la Comtesse Dubarri. Les partisans de cette actrice ont trouvé qu'elle avoit été infiniment supérieure à Mlle. Clairon dans les diverses pieces où elle a joué; mais le Sr. Molé n'a pas rendu le rôle de Le Kain avec la même force que ce dernier, qu'on a regretté. Le Sr. Préville a beaucoup amusé Madame la Dauphine, & l'a fait rire, à la comédie, à gorge déployée.

20 *Juillet*. Les nouvelles publiques ont fait mention de la catastrophe singuliere des deux Amans de Lyon. On débite leur épitaphe, qu'on prétend avoir été faite par Jean-Jacques Rousseau, qui se trouvoit alors dans cette ville:

Ci gissent deux Amans; l'un pour l'autre ils vécurent.
L'un pour l'autre sont morts, & les loix en murmurent;
La simple piété n'y trouve qu'un forfait;
Le sentiment admire, & la raison se tait.

22 *Juillet*. Quelques gens, sans doute ennemis du Sr. Jean Jacques Rousseau, prétendent qu'il est extrêmement baissé. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est beaucoup plus liant qu'il n'étoit; qu'il a dépouillé cette morgue cynique qui révoltoit ceux qui le voyoient; qu'il se prête à la société; qu'il va manger fréquemment en ville, en s'écriant que les dîners le tueront. On

ne fait trop à quoi il s'occupe. On fait seulement qu'il va plusieurs fois par semaine au Jardin du Roi, où est la collection de toutes les plantes rares, & qu'il a été herborifer dans la campagne avec le Sr. de Jussieu, Démonstrateur de Botanique.

Il passe pour constant qu'il a envoyé ses deux Louis pour la statue de M. de Voltaire: acte de générosité bien humiliant pour ce dernier; façon bien noble de se venger de la sortie indécente & cruelle que l'autre a faite contre ce grand homme, dans le chiffon en vers qu'il a adressé à Madame Necker, & de s'élever infiniment au dessus de lui auprès de tous ceux qui connoissent la vraie grandeur.

23 *Juillet* 1770. Des partisans de Mlle. Dumesnil, enchantés que la cour lui ait enfin rendu justice & n'ait pas secondé la basse jalousie de Mlle. Clairon, ont fait contre cette derniere les vers suivans, qui, quoique vrais, paroîtront un peu durs:

De la cour tu voulois en vain
Expulser, ô Clairon, ton illustre rivale.
Dumesnil paroît, & soudain,
D'elle à toi l'on voit l'intervalle.
Renonce, crois-nous, au dessein
De surpasser cette héroïne;
Ton triomphe le plus certain
Est d'avoir en débauche égalé Messaline.

24 *Juillet*. Le Chevalier d'Arcq, qui par son inti-

ıité avec Madame la Comtesse de Lan-
, & par le goût & l'intelligence qu'il a pour
plaisirs, préside à toutes les fêtes qu'elle
ıe à M. le Comte de St. Florentin, n'a pas
s passer l'occasion de la faveur que ce Mi-
e a reçue tout récemment de S. M., sans la
orer d'une maniere toujours galante & nou-
:. Il a fait accepter à ce Ministre un con-
& un souper à l'hôtel qu'il a en face de
i de Madame de Langeac, sans qu'il parût
question d'autre chose. Après souper on a
gé M. le Duc de la Vrilliere à faire un tour
le jardin. Il s'est trouvé une communica-
avec un jardin voisin, où la curiosité l'a
:é d'entrer. Quelle surprise agréable! quel
tacle enchanteur s'est offert à ses yeux! un
ge entier a paru construit en ce lieu; une
naïve sembloit animer tous ses habitans, &
le champ il s'est établi une espece de dra-
entre ces bonnes gens, qui a facilement indi-
le sujet de leurs divertissemens: c'étoient
vassaux du nouveau Duc, qui se félicitoient
'élevation de leur Seigneur à cette dignité.
ont venus tour-à-tour lui présenter leur hom-
e & leurs présens, en chantant des couplets
ogues, & un bal général a terminé la fête.
s'est exécutée le 3 Juillet, c'est-à-dire le
même où a paru le fameux Arrêt du Par-
ent contre le Duc d'Aiguillon. Cet événe-
t, qui a bouleversé tout Paris, n'a semblé

troubler en rien la gaîté de l'oncle Miniſtre & celle du neveu, qui y aſſiſtoit, & qui, en ſa double qualité d'homme d'eſprit & d'homme de cour, n'a laiſſé percer aucune altération. Au ſurplus, ce joli Divertiſſement ne s'eſt paſſé qu'en petit comité, & en préſence ſeulement des initiés aux myſteres de ces ingénieuſes farces.

C'eſt le Sr. de la Dixmerie, poëte conſacré à ces ſortes de fêtes, qui avoit fait les paroles du drame & des couplets, & qui a reçu tous les applaudiſſemens que méritoit ſa complaiſance.

26 *Juillet* 1770. Le Sr. Jean Jacques Rouſſeau de Genêve a herboriſé dans la campagne jeudi dernier avec le Sr. de Juſſieu, Démonſtrateur de Botanique. La préſence de cet Eleve célebre a rendu le concours très nombreux. On a été fort content de l'aiſance qu'il a miſe dans cette ſociété. Il a été très parlant, très-communicatif, très-honnête; il a développé des connoiſſances profondes dans cet art. Il a fait beaucoup de queſtions au démonſtrateur, qui les a réſolues avec la ſagacité digne de lui: & à ſon tour le Sr. Rouſſeau a étonné le Sr. de Juſſieu, par la fineſſe & la préciſion de ſes réponſes.

27 *Juillet*. On parle d'une diatribe diabolique, que le Sr. de Voltaire vient de vomir contre pluſieurs petits auteurs, entr'autres les Srs. Le Mierre, Dorat, &c. Ce dernier lui a déjà

répondu par une Epigramme, bien digne de faire le pendant de l'autre piece:

Un jeune homme bouillant invectivoit Voltaire:
Quoi, disoit-il, emporté par son feu,
Quoi, cet esprit immonde a l'encens de la terre?
Cet infâme Archiloque est l'ouvrage d'un Dieu?
De vice & de talent quel monstrueux mêlange!
Son ame est un rayon qui s'éteint dans la fange:
Il est tout à la fois & Tyran & Bourreau:
Sa dent d'un même coup empoisonne & déchire:
Il inonde de fiel les bords de son tombeau,
Et sa chaleur n'est plus qu'un féroce délire.
Un Vieillard l'écoutoit, sans paroître étonné:
Tout est bien, lui dit-il. Ce mortel qui te blesse,
Jeune homme, du ciel même atteste la sagesse;
S'il n'avoit pas écrit, il eut assassiné.

29 *Juillet* 1770. Le Sr. Du Theil, Sous-lieutenant aux Gardes Françoises, vient d'être élu par l'Académie des Belles-Lettres à la place vacante par la mort du Sr. Bonamy. L'Abbé Bergier, ce nouveau Chanoine de Notre-Dame, défenseur ardent de la Religion Chrétienne, a eu les secondes voix; ce qui fait présumer qu'il aura la premiere place vacante.

31 *Juillet*. Le Mausolée du Maréchal de Saxe est sans contredit un des plus beaux morceaux de génie qu'on puisse voir en fait de Sculpture. Le sujet en est simple & grand, l'ordonnance belle, nette & riche: tout y est plein de vie, de mouvement & de chaleur. La figure principale, celle du Maréchal, s'offre la premiere au

Spectateur, suivant les principes du bon sens & de l'art. Il est dans ses habits militaires, & semble s'avancer vers le Sarcophage ouvert à ses yeux. Il descend déjà les marches qui y conduisent: il a cette fermeté tranquille des héros, que les ignorans ont prise pour de la froideur. La Mort est debout devant lui, sur sa gauche: elle lui présente le Sable, & lui indique qu'il est tems d'entrer au tombeau. L'artiste l'a couverte d'un voile, pour dérober aux yeux le hideux de cette figure, & cependant le squelette perce à travers la draperie. Du même côté, & sur le plan en avant, c'est-à-dire aux pieds du Maréchal, est la France allarmée, qui paroît retenir d'une main son défenseur, & de l'autre supplier la Mort de retarder le fatal moment. A la droite du Héros, & en face de celle-ci, est un Hercule courbé, dans l'attitude de la plus profonde douleur, mais d'une douleur mâle & réfléchie. Cette figure est d'une grande beauté, & peut lutter avec tout ce que l'Antique nous offre de plus parfait. A la droite, en remontant, & un peu derriere le Maréchal, on voit le Léopard terrassé, l'Aigle éperdu, le Lion qui s'enfuit en rugissant; tous emblêmes caractéristiques des Puissances liguées dans la guerre où M. de Saxe se couvrit de gloire & la France. A sa droite sont des trophées militaires, sur lesquels pleure le Génie de la guerre, qui tient son flambeau renversé.

On voit par cette expoſition, quel effet peut produire un ſujet auſſi bien conçu & développé avec autant d'ordre & d'intelligence. Mais ce qu'on ne peut rendre, ce ſont les airs de tête, & l'expreſſion caractériſtique de chaque figure: tout y eſt d'un ſublime proportionné à une auſſi belle idée.

Au ſurplus, comme il n'eſt point d'ouvrage ſans défaut, celui-ci a eſſuyé pluſieurs critiques, dont quelques-unes ſont difficiles à réſoudre. D'abord on demande pourquoi le tombeau s'ouvre en ſens contraire, c'eſt-à-dire pourquoi la pierre qui le ferme, au lieu de ſe renverſer du côté oppoſé au Maréchal, revient ſur lui, & ſemble faire obſtacle à ſon entrée, bien loin de la faciliter? Il faut convenir, malgré tout ce que l'on dit pour excuſer l'artiſte, que c'eſt une faute de bon ſens, telle qu'il s'en trouve ſouvent dans les productions du génie.

On prétend, en ſecond lieu, que l'Hercule pleurant d'une part, & le Génie de la guerre pleurant de l'autre, ſont un pléonaſme dans la compoſition, & n'expriment que la même allégorie d'une façon différente; ce qui rend le travail de l'Artiſte plus riche, mais trahit la ſtérilité de l'inventeur. On reproche au Sculpteur d'avoir affoibli l'allégorie, en traveſtiſſant en Génie de la guerre cet Enfant, qui n'étoit que l'Amour autrefois, & ajoutoit réellement à l'idée du Poëte.

D'autres Censeurs disent que le Sable e attribut du Tems, & que c'est un défaut de tume de le donner à la Mort, ainsi que voiler. Cette derniere critique paroît to sur une hardiesse trop ingénieuse de l'au pour ne pas la rejetter.

Enfin on veut que l'invention du poëme de l'Abbé Gouguenot, amateur éclairé des mort depuis quelque tems; & l'on assure par une modestie aussi sublime que l'ouvrage me, le Sr. Pigale n'en disconvient pas, & ble lui-même l'anecdote.

5 *Août* 1770. On a dit que les Comé Italiens, & surtout le Sr. Carlin, Arle avoient beaucoup amusé Madame la Daup Cette Princesse a fait présent à ce dernier ne médaille d'or, comme une récompen plaisir que son jeu lui avoit fait.

7 *Août. Vers faits à Versailles par une fe me de 30 ans, le* 16 *Juillet* 1770.

Fille à dix ans est un petit livret,
Intitulé : *Le berceau de nature.*
Fille à quinze ans est un joli coffret,
Qu'on n'ouvre point sans forcer la serrur
Fille à vingt ans est un épais buisson,
Dont maint chasseur pour le battre s'app
Fille à trente ans, est de la venaison
Bien faisandée & bonne à mettre en broc
A quarante ans c'est un gros bastion
Où le canon a fait plus d'une brêche.

A cinquante ans c'est un vieux lampion
Où l'on ne met qu'à regret une mêche.

8 *Août* 1770. La diatribe de M. de Voltaire qui a provoqué la sanglante épigramme qu'on a citée, n'est autre chose que des *Anecdotes sur Jean Freron*, imprimées il y a longtems dans un Recueil, mais qui n'avoient encore fait aucun bruit, & n'étoient pas parvenues à la connoissance de ceux qu'elles concernoient. Ce Libelle, outre le Sr. Fréron, diffame tous ceux que le vieillard de Ferney croit être les acolytes & les suppôts du journaliste. Le Sr. Dorat, entre autres, qu'on sait être fort lié avec lui, se trouve aujourd'hui obligé de renier son ami, & dans une Lettre à M. de Voltaire, qu'il vient de faire imprimer, se disculpe absolument de ce commerce.

9 *Août*. En allant voir dans l'attelier du Sr. Pigale le Mausolée du feu Maréchal de Saxe, on y trouve un petit Buste esquissé nouvellement par ce grand artiste, de la tête de M. de Voltaire. Rien de plus ressemblant que cette figure, pleine d'esprit & de feu. Cette rage de mordre qui fait aujourd'hui le caractere distinctif du Philosophe de Ferney, respire dans tous les traits de son visage, & la Satyre semble s'élancer de tous les plis & replis de cette face ridée.

10 *Août*. *Lettre sur la Théorie des loix civiles, &c. où l'on examine entr'autres choses s'il est*

bien vrai que les Anglois soient libres, & que les François doivent ou imiter leurs opérations ou porter envie à leur Gouvernement. Tel est le titre d'un livre attribué au Sr. Linguet, & qui porte en effet l'empreinte de son imagination ardente & de son génie satyrique. Il y défend le paradoxe de sa *Théorie des Loix*, où il avoit avancé que le Despotisme étoit le meilleur des gouvernemens. A cette occasion il dit des vérités dures & hardies, il établit des parallèles singuliers & brillans, & il plaide sa cause avec tant d'esprit & d'adresse, qu'on feroit tenté sur son exposition de préférer le gouvernement des tyrans orientaux à celui des Etats qui semblent les plus libres. En un mot, il renverse de fond en comble le systême de Montesquieu dans son *Esprit des Loix*, & parle de ce grand homme avec une irrévérence, un mépris, une horreur même bien propre à allarmer ses adorateurs.

Mais ce qui paroît tenir le plus au cœur du Sr. Linguet, est la critique que les auteurs du Journal des *Ephémérides* ont faite de ses ouvrages. En conséquence, il tombe d'estoc & de taille sur ses adversaires, & pour donner une idée de l'amertume de sa réponse, voici le portrait qu'il fait des Economistes, sous les auspices desquels s'est formé & se propage le Journal en question: „ Une Secte (dit-il) s'est élevée, qui s'est piquée surtout de diriger les „ Princes & de maîtriser la subsistance des peu-„ ples,

„ ples; Secte qui compte pour rien la vie des „ hommes, & qui a osé pour fondement de sa „ croyance établir que les denrées seules pou- „ voient être comptées pour quelque chose par „ la politique; Secte qui a toujours le mot „ d'*Economie* à la bouche, & qui favorise, sinon „ directement par ses principes, au moins très- „ certainement par ses conséquences, la plus „ effroyable dissipation; Secte d'autant plus „ dangereuse, qu'elle s'attache à exciter le fana- „ tisme; qu'elle séduit de belles ames par l'ap- „ parence & la noblesse imposante de ses my- „ stiques spéculations; qu'en affectant de la fier- „ té elle s'insinue avec adresse dans le cabinet „ des Grands, que ses adeptes parviennent à „ l'opulence en parlant beaucoup de la misere „ des autres: monstrueux mélange, enfin, de la „ frivolité françoise & de la pesante, de l'in- „ humaine inconséquence des Anglois." Il prend ensuite à partie les Srs. Abbé Beaudeau & Dupont, rédacteurs du Journal, qu'il traite de la façon la plus injurieuse & nomme par leur nom sans aucun ménagement. On sent qu'un pareil ouvrage ne peut se vendre qu'avec la plus grande clandestinité, & que l'auteur n'y a pas mis son nom.

A la suite de cette Lettre, & après quelques autres écrits qui ne sont pas aussi saillans, est une Lettre du même Ecrivain à M. le Chevalier de ...... *sur l'histoire des Révolutions de*

l'Empire Romain, où le Sr. Linguet, vivement piqué de l'Epigramme répandue contre lui, à l'occasion de son Mémoire en faveur de M. le Duc d'Aiguillon, se disculpe d'avoir loué les Tiberes, les Nérons, d'avoir déprimé les Trajans, les Titus, &c. cite ses textes, & prouve l'injustice des reproches horribles qu'on lui fait à cet égard.

Il résulte de ces divers écrits, que l'auteur a un amour-propre très chatouilleux; que s'il fait profession, comme il l'annonce dans son livre, d'être un grand sectateur de la vérité, de la dire hautement aux autres, il n'aime pas qu'on la lui dise avec la même franchise, ou, ce qui revient au même, qu'il regarde comme injure, comme calomnie, comme procédé atroce, toute censure de sa conduite ou de ses ouvrages.

11 *Août* 1770. La piece du Sr. le Mierre, après être tombée dans les regles à la 5eme représentation, est absolument morte aujourd'hui samedi à la 6eme. On dit que l'auteur s'en prend à la chaleur du tems & au mauvais jeu des acteurs. Quoi qu'il en soit, relativement à la derniere circonstance, qui est vraie en elle-même, un plaisant a fait l'Epigramme suivante:

J'ai vu cette Veuve indécise:
Ami, que veux-tu que j'en dise?
Son sort est digne de nos pleurs.
Du bûcher elle est délivrée,

Mais c'est pour être déchirée
Par le public & les acteurs.

13 *Août* 1770. Le Clergé est fort scandalisé d'un nouveau livre, intitulé: *du Droit du Souverain sur les biens-fonds du Clergé & des Moines, & de l'usage qu'il peut faire de ces biens pour le bonheur des Citoyens.* On sent effectivement par ce titre combien il doit redouter la distribution d'un pareil Mémoire. Aussi jette-t-il les hauts cris contre l'auteur & l'ouvrage. Les zélés voudroient les flétrir l'un & l'autre des Censures Ecclésiastiques, mais les Prélats les plus flegmatiques craignent que le châtiment n'illustre ce livre clandestin & ne lui donne plus de publicité: d'autres souhaiteroient plus judicieusement qu'on le refutât.

En attendant que l'Assemblée ait pris un parti définitif sur cet objet, elle s'occupe du soin de conserver le précieux dépôt de la Foi, & de garantir les Fideles contre tout ce qui pourroit ébranler leur créance. Pour opposer une digue à ce torrent d'ouvrages abominables contre la religion, toujours les mêmes, mais que l'impiété reproduit infatigablement sous des figures diverses, elle a nommé le Pere Bonhomme, Cordelier, Docteur de Sorbonne, à cette illustre fonction. Il est chargé de ramasser les meilleurs écrits faits en faveur de la bonne cause, & d'en former un corps de preuves, suffisant pour repousser tous les argumens qu'on

renouvelle, & refutés d'avance dans ces traités aussi solides qu'éloquens.

14 *Août* 1770. Il paroît que le livre de M. le Marquis de Puységur, intitulé : *Discussion intéressante sur la prétention du Clergé*, &c. qui fit un si grand scandale dans l'Eglise au commencement de 1768, a donné lieu à celui dont on a parlé, *Sur les Droits des Souverains*, &c. Mais l'auteur pousse son systême plus loin ; il le développe, il l'étend, il en tire des conséquences, &, après avoir démontré que les richesses & les dignités politiques ne sont point essentielles à la religion, & qu'elles ne lui servent de rien ; qu'elles sont même contraires à l'esprit de son institution, puisque son auteur ne l'a dotée d'aucun bien, qu'il a placé son berceau dans l'avilissement & la pauvreté ; il démontre de quelle maniere s'est opéré le changement, comment le Clergé a séparé ses intérêts de ceux du reste des Fideles, & s'est substitué aux droits de l'Eglise invisible. Il discute ensuite si le peuple a pu donner, & le Clergé recevoir, & il pulvérise tous les titres prétendus du Clergé, même le titre si sacré de la propriété de l'antiquité, duquel se prévalent les gens de main-morte, & qui s'écroule de lui même par le vice imprescriptible de son origine.

Ces faits & ces principes établis, l'auteur présente la situation déplorable de l'Etat, qu'il suppose obéré de 3 milliards de livres. Il ne

voit plus de ressource que dans une crise, & il n'en trouve pas de plus salutaire que la rentrée des richesses que possedent les gens de main-morte dans la société civile. Des divers moyens dont on peut user pour cette rentrée, il préfére le plus simple, mais le plus tranchant & le plus décisif; il veut que le Souverain mette sur le champ sous sa main tous ces biens, soit fonds, soit rentes, ou revenus en argent ou en nature de choses appartenant aux gens de main morte; de sorte que dès l'instant du rétrait, les jouissans ne soient plus que les pensionnaires de l'Etat, & l'Etat l'économe de toutes leurs richesses.

Il n'en subsistera pas moins une hiérarchie convenable à la dignité de la religion. L'Ecrivain veut surtout venir au secours du curé & du vicaire, qui sont des ministres essentiels, & sur lesquels tombe tout le poids des travaux apostoliques. Il pourvoit à la subsistance de toutes les especes de moines, soit qu'on les sécularise, soit qu'on les séquestre dans des cloîtres. Il prétend enfin marier un certain nombre de paysans, & les mettre dans une sorte d'aisance pour en avoir une postérité saine & robuste qui nous manque.

Après avoir fait sa réduction, soit dans le nombre, soit dans les revenus des Evêques & des gros Bénéficiers, il dote chaque membre du Clergé & attribue à cette dépense les Dix-

mes de toute espece levées actuellement par le Clergé du premier & du second ordre, les Abbés, les Moines, &c. Les Droits Seigneuriaux, les Cens & rentes de toute nature suffiroient, selon lui, pour l'entretien des couvens & communautés de chaque genre, & même à instituer des maîtres d'école dans tous les villages.

Resteroient les biens fonds des gens de main-morte, que notre politique évalue au tiers des biens de la France; c'est-à-dire à dix mille lieues quarrées, non compris la Lorraine, formant, 4,688 arpens chacune, un total de 46 millions, 880000 arpens de terrein, qui, à raison de 70 Livres l'arpent seulement, donneroient une rente de 3,281,600,000 Livres; ce qui suffiroit, & au-delà, à liquider les dettes de l'Etat.

Tel est en effet le projet très-simple, très-prompt & très-judicieux de l'auteur, pour retirer la France du désordre effroyable où elle se trouve. Il n'attaque en rien la religion, envers laquelle l'écrivain annonce le plus profond respect. C'est dans l'Ecriture Sainte même, dont il paroît très instruit, qu'il puise toutes les preuves de ses assertions & de ses raisonnemens. Du reste, l'ouvrage est écrit avec autant d'austérité que d'énergie; il n'y regne aucune déclamation, point d'esprit de parti, point de chaleur, & le sang froid dont il est soutenu

ajoute beaucoup à la force, à la clarté des argumens du dissertateur.

Cet ouvrage passe pour être aussi de M. le Marquis de Puységur.

15 *Août* 1770. Le Roi de Prusse a écrit à M. d'Alembert, à l'occasion de la souscription ouverte aux gens de lettres en faveur de la statue de M. de Voltaire: ce Monarque lui apprend qu'il veut se réunir aux admirateurs de ce grand homme, & qu'il laisse son correspondant maître de porter à la somme qu'il jugera à propos celle qu'il entend donner, non en Roi, mais en homme de lettres. Le Prince loue beaucoup un pareil projet, qu'il suppose principalement éclos dans le sein de l'Académie Françoise, dont à cette occasion il exalte plusieurs membres. L'académicien n'a pas manqué de faire part à ses confreres d'une Lettre aussi flatteuse, & la Compagnie, vivement touchée de reconnoissance envers ce Roi Poëte & Philosophe, a ordonné par une Délibération solemnelle que ladite Lettre seroit inscrite dans ses Régistres.

16 *Août.* L'Académie Françoise dérogeant à son usage introduit nouvellement, de laisser le choix du sujet du Prix de Poësie libre, en étoit revenue à son ancienne coutume, & avoit fixé pour titre du sujet de cette année: *Les inconvéniens du Luxe.* De près de 50 pieces envoyées à la Compagnie, il ne s'en

est trouvé aucune digne d'être couronnée. L'Abbé de Voisenon, constamment opposé au nouvel arrangement, s'est prévalu de la circonstance pour représenter encore combien une pareille gêne énervoit le génie. On espere que l'Académie reviendra à son avis, & rendra la même liberté pour l'année prochaine.

17 *Août* 1770. Les Prélats de l'Assemblée du Clergé ne se sont pas contentés du travail dont ils ont prescrit la tâche au Pere Bonhomme, Cordelier, dont on a parlé; ils ont entrepris eux-mêmes une *Instruction Pastorale anti-philosophique*, c'est-à-dire, une Instruction où ils renversent cette Philosophie irréligieuse, qui voudroit lutter contre l'Eglise, & en sapper les fondemens. Les Fideles attendent avec impatience cet ouvrage salutaire & consolant, qui, s'il ne convertit point les Incrédules, raffermira au moins dans leur foi les bons Catholiques, & les fera persévérer plus sûrement dans leur attachement à la religion.

18 *Août*. Un courtisan, sans doute, a voulu flétrir le Parlement par les vers suivans, où il semble l'accuser d'abuser de son pouvoir:

Thémis a ceint le diadême:
Elle tient de *Louis* le sceptre dans sa main,
Pour abroger par son pouvoir suprême
Le vieux respect qu'on porte au Souverain.
Gens, qui tenez le Parlement de France,
Dieu soit loué! vous voilà Rois.

On ne sauroit vous contester vos droits :
Vous les avez pesés dans la même balance,
Où l'on vous a vu tant de fois
Immoler au tuteur le pupille & les loix,
En protestant d'obéissance.

19 *Août* 1770. Il y a une Requête adressée au Roi par les habitans de St. Claude, contre les Abbé & Religieux dudit lieu, que l'on attribue à M. de Voltaire, & qui respire en effet tous les sentimens d'humanité dont est pastri ce poëte philosophe.

20 *Août*. L'Assemblée du Clergé, depuis son ouverture, s'est spécialement occupée à consolider la foi ébranlée de toutes parts, & comme le concours de la puissance séculiere lui a paru nécessaire à ce grand œuvre, elle a provoqué le zele du St. Pere, qui, de concert avec elle, a sollicité le Roi d'interposer son autorité en faveur de la Religion. Le Parlement n'a pu se refuser à cette injonction, & les Gens du Roi depuis quelque tems travailloient à un Réquisitoire contre les livres scandaleux les plus nouveaux, les plus répandus & les plus dangereux. Le Réquisitoire a été présenté samedi, aux Chambres assemblées, par M. Seguier. Il a été rendu Arrêt, qui brûle tous les ouvrages en question.

Mais par une humiliation sans exemple, on n'a point voulu admettre le Réquisitoire de M. Seguier, & il ne sera point imprimé en tête de

l'Arrêt, suivant l'usage. Outre ce mécontentement personnel que la Cour a des Gens du Roi à l'occasion de leur derniere mission à la Cour, on a trouvé que ce Réquisitoire étoit une dérision perpétuelle de la religion, par l'affectation d'y présenter les morceaux les plus brillans des ouvrages condamnés, ainsi que les raisonnemens les plus forts, & d'y mettre à côté des citations misérables & des refutations très foibles.

M. Seguier, dont le Réquisitoire étoit déjà à l'impression, est allé le retirer de fort mauvaise humeur & couvert de confusion.

21 *Août* 1770. Les livres brûlés & lacerés par l'Arrêt du Parlement du 18, sont au nombre de sept, savoir: *La Contagion sacrée*, ou *Histoire naturelle de la Superstition*, &c. *Dieu & les Hommes*, *Œuvres Théologiques*, *mais raisonnables*, &c. *Discours sur les Miracles de J. C. traduit de l'Anglois de Woolston*, &c. *Examen critique des Apologistes de la Religion Crrétienne, par M. Freret*, &c. *Examen impartial des principales Religions du monde*, &c. *Le Christianisme dévoilé*, ou *Examen des principes & des effets de la Religion Chrétienne*. *Systême de la Nature*, ou *des Loix du monde physique & du monde moral, par M. Mirabaud*, &c.

Ces livres sont condamnés à être lacérés & brûlés, comme impies, blasphématoires & séditieux, tendans à détruire toute idée de la Divinité, à soulever les Peuples contre la Religion & le Gouvernement, à renverser tous les prin-

cipes de la fûreté & de l'honnêteté publique, & à détourner les Sujets de l'obéiſſance dûe à leur Souverain.

Arrêté en outre qu'il ſera nommé des Commiſſaires, qui s'aſſembleront au lendemain de la St. Martin, à l'effet d'aviſer aux moyens les plus efficaces pour arrêter les progrès d'écrivains téméraires, qui semblent n'avoir d'autre objet que d'effacer de tous les cœurs le reſpect dû à la religion, l'obéiſſance aux puiſſances, & les principes qui maintiennent la paix, l'ordre & les mœurs parmi les citoyens.

23 *Août* 1770. Les Comédiens Italiens ont député vers Jean Jacques Rouſſeau, pour lui offrir ſes entrées à leur Spectacle, ainſi qu'à Madame Rouſſeau. On aſſure qu'il les a accepté; ce qui feroit une eſpece d'engagement contracté de ſa part de faire quelque choſe pour eux: ce nouveau ſoutien renforceroit merveilleuſement un Théâtre dont le Public eſt toujours engoué.

26 *Août*. On a dit qu'il n'y avoit point de Prix de Poéſie cette année pour le jour de la St. Louis. C'eſt par où le Sr. Duclos a ouvert la ſéance publique en ſa qualité de Secrétaire. Il a donné pour raiſon qu'aucun des auteurs n'étoit entré dans le ſens de l'Académie. Il court à ce ſujet une anecdote, ſuivant laquelle cette raiſon ne feroit que l'oſtenſible & non la vraie; on prétend que l'Académie avoit été partagée entre les deux pieces, l'une du Sr.

de la Harpe, & l'autre de l'Abbé de Langeac; que les partisans de ce dernier avoient cabalé fortement pour lui, & par la connoissance qu'ils avoient donnée de l'auteur, avoient entraîné presque toute l'Assemblée; que le Sr. Marquis de St. Lambert seul avoit tenu bon pour le premier, & avoit ramené beaucoup de gens à son avis. Sur quoi il s'en étoit élevé un troisieme, de laisser la chose indécise, pour ne pas donner de mortification au jeune Abbé, & ne pas faire d'injustice au candidat: ce qui a été adopté.

Quoi qu'il en soit, le Sr. Duclos, avec son ton bourru, qu'il ne croit que cavalier, est entré dans un détail minutieux sur les formes, peu faites pour l'assemblée, & s'est plaint de la négligence des concurrens à les observer.

Ensuite le Sr. Thomas a lu *l'Eloge de l'Empereur Marc-Aurele.* Cet orateur, pour rendre sa tournure plus neuve & plus imposante, commence son discours par le convoi de son héros. Là, il suppose qu'un nommé *Apollonius*, ancien ami de ce Prince, fait son oraison funebre devant tous les Romains assemblés. Il donne d'abord l'idée des devoirs d'un Souverain, tels que les avoit connus Marc-Aurele; il fait voir après comme il les avoit remplis. L'allusion continuelle entre ce qui se passoit alors, & les événemens de ce Regne, que l'auteur a eu soin d'indiquer tacitement aux Spectateurs, a rendu cette lecture extrêmement piquante, & la Satyre

ndirecte qui résultoit naturellement du contraste, excité des applaudissemens continuels. On n'a point vu de lecture aussi chaudement soutenue que celle-là. Comme elle étoit extrêmement longue, le Sr. Thomas s'est reposé un instant.

Le Sr. Duclos a repris alors la parole; il a déclaré que l'Académie laissoit de nouveau le choix de Poësie libre, & que le prix en seroit distribué l'année prochaine avec celui de prose; qu'au surplus il avertissoit que la médaille ne seroit que de 500 Livres, au lieu de 600 Livres. Il a donné à entendre, sans s'expliquer ouvertement, qu'une main fiscale s'étoit étendue jusques dans le trésor des Muses, & avoit rogné un dépôt qui auroit dû être sacré, c'est-à-dire qu'on avoit mis des impôts jusques sur ce petit & très petit objet; ce dont M. de Laverdy avoit déjà donné l'exemple durant son Ministere.

Après cette digression, le Sr. Thomas a repris & fini avec les mêmes éloges. Dans le cours du discours prétendu d'Apollonius, l'orateur fait de tems en tems s'élever tantôt un guerrier, tantôt un magistrat: ces apostrophes diverses donnent de l'action au spectacle, & animent le tableau. Le fils de Marc-Aurele y figure aussi, mais d'une façon peu honorable.

Ce morceau d'éloquence a d'autant mieux réuni les suffrages, qu'il a paru dégagé de cette emphase, de tout cet appareil oratoire qu'on

remarque dans les autres ouvrages de l'auteur, surtout de ce ton pédantesque d'un Philosophe qui semble se croire fait pour gouverner ceux qui gouvernent, & qui, sous le nom d'éloge d'un autre siecle, ne cherche qu'à blâmer le sien, qui s'annonce pour distiller le miel & verse le fiel à pleine bouche.

Pour délasser un peu l'Assemblée de la tension que lui avoit occasionné ce discours, M. le Duc de Nivernois a lu six fables: *Le Seigneur & son Fermier. Le Chêne & le Ruisseau. La Pyramide. L'Orgueilleuse. Le Roi & son Gouverneur. Le Lion inconsolable.* Quoiqu'il résulte la même morale des trois premieres, elles ont été entendues toutes avec la même curiosité & le même plaisir. La quatrieme est d'une simplicité digne de Phedre. La cinquieme est plus métaphysique & dans un genre particulier. La sixieme roule sur une anecdote de ménagerie, dont l'auteur a sçu tirer parti.

29 *Août* 1770. L'Avocat général Seguier, extrêmement mortifié de l'omission de son Réquisitoire déjà tout imprimé d'avance, & dont il avoit promis d'envoyer dès le jour même des exemplaires à la cour, a eu recours à la voie de l'autorité pour faire paroître son ouvrage. Il s'imprime actuellement au Louvre, par ordre du Roi. On assure qu'il a supprimé, ou absolument changé, la phrase, page 26, du Réquisitoire imprimé chez l'Imprimeur du Parlement,

dont ses ennemis s'étoient prévalus pour lui donner cette humiliation, sous prétexte qu'elle étoit injurieuse aux Anglois. La voici telle qu'elle est dans le texte original, *page* 26, *ligne* 3.

„ N'est-ce pas ce fatal abus de la liberté de
„ penser qui a enfanté chez les Insulaires, nos
„ voisins, cette multitude de sectes, d'opi-
„ nions & de partis; cet esprit d'indépendance,
„ qui finira par détruire cette Constitution mê-
„ me dont ils se glorifient?"

30 *Août* 1770. Un fils du Roi de Suede est arrivé ici dimanche, sous le nom du Comte *de Vasa*. Ce Prince s'est rendu à l'Opéra incognito. C'étoit la derniere Représentation des *Fragmens*. Le Spectacle étoit pitoyable; les acteurs étoient triplés, quadruplés, &c. Le Comte de Vasa, dont les oreilles étoient encore toutes imbues de la musique italienne, n'a pu tenir à cette représentation, & est sorti au milieu du spectacle.

1er. *Septembre* 1770. Le discours du Sr. Thomas sur Marc-Aurele fait un bruit du diable. On trouve bien extraordinaire que dans le Sanctuaire de l'Académie, protégée par le Roi, dans son palais, un membre de cette compagnie ait osé avancer les propositions les plus hardies, fronder le gouvernement actuel avec tant de dureté, & inculper, ce semble, tous les Ministres par les apostrophes & les allusions dont on ne peut méconnoître le sens & les rapports.

2 *Septembre* 1770. Tandis que le Parlement proscrit les ouvrages dangereux dont il a été rendu compte par M. Séguier, l'incrédulité ne cesse d'en répandre de nouveaux, toujours tendans au même but, & remplissant le systême réfléchi des ennemis conjurés de la Religion, pour, après l'avoir attaquée dans son tout, la détruire successivement dans ses parties. Il nous est arrivé de Hollande depuis peu, *Examen critique de la vie & des ouvrages de St. Paul*, ainsi qu'une *Dissertation sur St. Pierre.* Ces deux écrits, qu'on attribue dans le titre à feu M. Boulanger, n'ont pas les graces & l'enjouement des productions de M. de Voltaire en ce genre-là, mais sont nourris d'une érudition profonde & soutenue, d'une logique contre laquelle il est difficile de résister, sans la grace spéciale d'une foi vive & aveugle.

4 *Septembre.* On commence à voir dans l'attelier du Sr. Pigal une esquisse de la figure entiere de M. de Voltaire. Il est représenté nud, assis, tenant un rouleau d'une main & une plume de l'autre. Il paroît que cette maniere de le poster n'agrée pas au public, & ce n'est pas le dernier effort de l'Artiste, qui essaye les différentes attitudes pour faire valoir davantage ce squelette, sujet ingrat pour le Statuaire.

7 *Septembre.* L'Académie Françoise a tenu hier sa séance publique pour la réception de M. l'Archevêque de Toulouse, élu à la place de

M. le

M. le Duc de Villars. L'assemblée étoit très brillante en femmes, en Evêques & en grands Seigneurs. On a trouvé le discours du Récipiendaire très médiocre. Il a été court: on y a remarqué quelques transitions heureuses, entr'autres la derniere, où, sous le prétexte de l'impatience qu'il voyoit dans le Public d'entendre M. Thomas, le Directeur, il s'est arrêté & a fini.

En effet, le discours de M. Thomas a produit une grande sensation, & malgré les longueurs, les écarts, les digressions, il a été reçu avec beaucoup de transports. On y a trouvé un détail sur l'esprit des affaires qui a paru neuf, un parallele de l'homme de lettres de la ville avec l'homme de lettres de la cour. Mais on a surtout applaudi à la sortie vigoureuse qu'il a faite contre ces hommes en place, qui, par amour-propre ayant désiré d'être admis dans le sein de l'Académie, la trahissent ensuite en calomniant les lettres & leurs sectateurs. En rendant justice à quelques Grands qui ont eu le courage de défendre leurs confreres Académiciens opprimés, il a flétri d'une ignominie durable les ames lâches & pusillanimes qui n'auroient pas la même force; les courtisans hypocrites, qui désavouent en public des hommes qu'ils estiment en secret; des hommes vendus à la faveur qui lui soumettent tout jusqu'à leur génie, & concourent à éteindre des lumieres

que redoute le Despotisme. On a prétendu que les divers hors-d'œuvres du discours de l'orateur n'avoient été placés que pour amener insensiblement celui-ci, & faire rougir, s'il étoit possible, M. Seguier, du rôle indigne qu'on lui reproche d'avoir joué dans la dénonciation dont il avoit été chargé au Parlement, des livres scandaleux contre lesquels le Clergé se soulevoit. On a remarqué en effet beaucoup d'embarras dans cet Académicien, qui étoit présent, & qui, pendant toute la tirade faisoit une très-mauvaise contenance. Quoi qu'il en soit, ce discours, malgré ses défauts, est peut-être le plus plein, le plus éloquent, le plus philosophique qui ait été fait en pareil genre.

Pour remplir la séance, M. de Marmontel a lu un Episode de son Poëme en prose des *Incas*, ou de *la Destruction de l'Empire Péruvien.* Dans cet Episode, Las Casas, le défenseur des Indiens contre les cruautés des Espagnols, fait un voyage chez un Cacique, qui frappé de la grandeur des sentimens de cet Etranger, de sa bienfaisance, de ses vertus héroïques, adopte le Dieu dont la morale est si belle. L'auteur, par ce Chant adroitement amené, a voulu faire rougir indirectement les persécuteurs de l'auteur du *Bélisaire*, qui, lorsqu'on l'accusoit de Déisme & d'Athéisme, mettoit dans un aussi beau jour la Religion Chrétienne & s'en faisoit l'éloquent apologiste. Quant au fond du récit,

il est tracé d'une maniere extrêmement touchante, & le ton pathétique du poëte a fait verser des larmes à plusieurs auditeurs.

M. le Duc de Nivernois a terminé la séance par huit fables qu'il a lues: *Le Vigneron & le Roi. Les Ecrevisses. Le Vautour & la Tortue. Jupiter & la Femme. L'Aigle & le Roitelet. L'Ecolier en bâteau. Le Voyageur de nuit. Le Vieillard à l'hôpital.* On reçoit toujours avec un nouveau plaisir les productions de cet aimable Seigneur, qui joint l'enjouement à la sagesse, & orne de fleurs la morale la plus exquise & la plus sublime.

Le Comte de Vasa, le fils du Roi de Suede, arrivé depuis quelques jours en cette capitale, a honoré l'Académie de sa présence, & a pris rang parmi les Académiciens, ainsi que quelques Seigneurs de sa suite.

8 *Septembre* 1770. Le Sr. de Voltaire vient de répandre une petite brochure, intitulée: *Dieu*, où il s'annonce pour refuter le *Système de la Nature sur l'Athéisme.* Il parle de cet ouvrage, comme tiré d'un autre qui n'a point paru, en plusieurs volumes *in* 8o. intitulé: *Remarques sur l'Encyclopédie.*

Quoi qu'il en soit, dans ce petit essai l'auteur prétend que celui du *Système de la Nature* s'est trop laissé aller à son horreur pour le fanatisme, ou à son mépris pour les méthodes employées dans l'Ecole & la démonstration de l'Etre Su-

prême. Il lui abandonne le Dieu des prêtres & celui des théologiens : mais il lui demande grace pour le Dieu des honnêtes gens. Il rapporte à l'appui de son assertion tous les lieux communs déjà épuisés à cet égard : il étale une érudition, dont il aime à se parer dans ces sortes d'ouvrages ; il y mêle cet esprit de plaisanterie, ce ton ironique, ces invectives qu'il a continuellement à la bouche contre ses ennemis, ou contre ceux qui n'adoptent pas ses opinions ; & il refute si mal le Philosophe qu'il prétend combattre, que ce pamphlet peut passer pour le Traité d'Athéisme le plus formidable, par l'adresse avec laquelle le Sr. de Voltaire a rapproché les divers argumens de son adversaire, qui restent dans toute leur force & n'en reçoivent que davantage par cette réunion lumineuse, rapide & serrée.

Au moyen du soin qu'a eu M. de Voltaire d'extraire ainsi le Livre du *Systême de la Nature*, ouvrage en deux volumes in 8°, où tout le monde ne pouvoit pas mordre, & qui n'étoit fait que pour les têtes fortement organisées, l'Athéisme, ainsi dégagé de toute la forme syllogistique, enrichi de toutes les graces du style & de tout le piquant de la satyre, va se répandre sur toutes les toilettes & infecter les esprits les plus frivoles.

10 *Septembre* 1770. Le Sr. Le Kain forme pour la Comédie Françoise, un acteur dans le

Tragique, dont il donne les plus grandes efpérances quant au talent. Il a 5 pieds 6 pouces, de grands yeux noirs, des fourcils très prononcés, le refte de la figure à l'avenant : il n'a que 19 ans. Déjà cet Adonis porte le défordre dans le Sérail des Actrices : Mlle. Dubois furtout a jetté un dévolu fur lui ; elle a déclaré qu'elle vouloit jouer les rôles de toutes les pieces où il paroîtroit, & fous prétexte de faire des répétitions avec lui elle l'attire chez elle ; ce qui donne une jaloufie prodigieufe à fes Confœurs.

12 *Septembre* 1770. Le Sr. Thomas & la Cabale Encyclopédique s'applaudiffoient de la fortie vigoureufe que le premier avoit faite dans fon difcours dont on a parlé. On travailloit à fon impreffion ; mais M. le Chancelier, fur les plaintes de l'Avocat général Séguier, a envoyé chercher le manufcrit & l'auteur ; il a défendu à ce dernier de faire paroître fon ouvrage, lui a déclaré qu'il le rendoit refponfable de tout fragment quelconque qui s'en répandroit & le feroit rayer de la lifte des Académiciens.

Indépendamment de cette fecouffe particuliere, le Clergé, moins indulgent, fe remue de fon côté ; il eft indigné que le Sr. Thomas ait choifi le jour de réception d'un Archevêque, où beaucoup de Prélats étoient préfens à la cérémonie, pour femer devant eux des propofitions condamnables & les affocier en quelque forte à

son irréligion, en les promulguant sous leurs yeux.

13 *Septembre* 1770. A la suite du petit pamphlet intitulé: *Dieu*, M. de Voltaire a inséré une espece de Réponse à un livre qui a paru, il y a déjà du tems, ayant pour titre: *Lettres de quelques Juifs Portugais & Allemands à M. de Voltaire, avec des Réflexions critiques*, &c. Leur objet étoit de relever plusieurs erreurs, qu'ils regardent comme échappées à ce grand homme en parlant des livres sacrés. Les principales sont d'assurer que Moïse n'avoit pas pu écrire le Pentateuque; que l'adoration du Veau d'or n'avoit pas pu avoir lieu, parce qu'on ne peut réduire l'or en poudre, & que d'ailleurs on n'avoit pu fondre cette Statue en trois mois. Les auteurs de la brochure y avoient mis toute la modération, toute la politesse possible. Le Philosophe de Ferney sentant combien il seroit indécent d'invectiver des Ecrivains qui disertoient aussi honnêtement, prit le prétexte de supposer ces Lettres écrites par je ne sais quel cuistre du College Duplessis, qu'il traîne sur la scene, qui lui sert de plastron, & contre lequel il vomit les flots de bile qui le suffoquent de tems en tems. Excepté ces injures, & un appareil d'érudition que M. de Voltaire développe à son ordinaire, toute la partie du raisonnement est foible & vient se briser contre la logique claire & pressante de ses adversaires. Il paroît

que cet autre pamphlet fera aussi corps des Remarques de l'auteur sur l'Encyclopédie.

16 *Septembre* 1770. Le Sr. de la Beaumelle, semblable au milan, qui, dépouillé par l'aigle, laissoit croître ses plumes dans le silence pour se venger de son ennemi, après avoir passé douze ans dans la retraite, lacéré de toutes parts par M. de Voltaire, est sorti, comme on a dit, armé de pied en cap, & va lui rendre tous les coups qu'il en a reçus. Il fait imprimer actuellement la *Henriade* corrigée, où il trouve plus de 3,000 vers à reprendre. Il attaque encore mieux le plan: mais par une maladresse impardonnable, il s'est avisé de vouloir substituer ses vers à ceux de M. de Voltaire. C'est la Mothe qui traduit l'Illiade en vers. Le Sr. de la Beaumelle a en outre un Commentaire sur toutes les Oeuvres de ce Poëte, dans le goût de celui que le dernier a fait des Oeuvres de Corneille. Indépendamment de ces ouvrages de critique, l'auteur en question en a beaucoup d'autres, tels que les traductions qu'on a annoncées, une Vie de M. de Maupertuis, avec la Correspondance du Roi de Prusse, une Vie d'Henri IV, &c.

17 *Septembre* 1770. Le Sr. Bertin, Trésorier des Parties Casuelles, a donné aujourd'hui une fête superbe à sa maison de Passy, où ont assisté M. l'Evêque d'Orléans, M. l'Archevêque d'Arles, M. le Duc de la Vrilliere, M. le Contrôleur général, M. le P. Président, M. Bertin

le Ministre, l'Abbé Bertin, &c. La gaîté devoit être le principal assaisonnement de ce jour: en conséquence on a joué *la Vérité dans le vin*, Opéra comique du Sr. Collé, ainsi que plusieurs parades très-polissonnes; ce qui a beaucoup amusé la gravité des principaux personnages qu'on vient de nommer. Le tout a été exécuté par des Acteurs de la société; & Madame Bertin, entre autres, a déployé ses talens avec des graces singulieres, & a obtenu les suffrages de tous les spectateurs.

18 *Septembre* 1770. On prétend que l'Académie Françoise, sur le rapport d'un de Mrs. concernant les plaintes portées par M. Seguier à M. le Chancelier contre M. Thomas, a délibéré sur ce qu'il y avoit à faire, & que l'affaire ayant été bien éclaircie, le tort se trouvant du côté de l'Avocat Général, il a été décidé que ce ne seroit que par respect pour son nom qu'on ne prendroit contre ce Magistrat aucune Délibération violente, mais qu'on ne communiqueroit point avec lui.

Du reste, on assure encore que M. l'Archevêque de Toulouse s'est entremis en faveur du Sr. Thomas auprès du Clergé, a répondu de ses sentimens religieux, de sa saine doctrine, & a arrêté les démarches que les Prélats zélés vouloient faire contre cet Académicien auprès du Roi. Par la même honnêteté, le discours de M. Thomas, comme Directeur, le jour de la réception de ce

nou-

nouveau Membre, ne pouvant paroître imprimé d'après les défenses de M. le Chancelier, l'Archevêque de Toulouse a décidé que le sien ne paroîtroit pas; ce qui est le premier exemple de cette nature.

20 *Septembre* 1770. La querelle de M. Thomas avec M. Seguier a donné lieu à une espece d'épigramme ou de chanson, qui roule sur le zele hypocrite que ce dernier a fait paroître pour la religion dans son Réquisitoire, & qu'on assimile à l'ardeur que le Sr. Freron affecte dans ses feuilles pour la même cause:

Entre Seguier & Freron
Jésus disoit à sa mere:
Enseignez-moi donc, ma chere,
Lequel est le bon Larron?

22 *Septembre.* M. le Chevalier Laurez, auteur estimable qui a remporté plusieurs fois le prix à l'Académie Françoise, est à solliciter depuis plusieurs années auprès des Comédiens François l'examen d'une Tragedie qu'il se propose de donner au Public. Ne pouvant avoir accès auprès de cet aréopage, il a adressé une courte Epitre à M. le Marquis de Chauvelin, Seigneur recommandable par son goût pour les Lettres, & il le sollicite de lui accorder sa protection auprès du tribunal en question. Voici cette singuliere supplique:

Animé par ta voix, par ton goût éclairé,
Je sentis dans mes sens une flamme nouvelle,

Et fis passer dans mon Drame épuré
Quelques traits de ce feu sacré,
Dont ton esprit, Chauvelin, étincelle.
Mais ton génie en vain sur mes foibles écrits
Auroit fait réfléchir un rayon de ta gloire,
Si mes travaux dans l'ombre étoient ensevelis,
De tes bienfaits si tu perdois le prix,
S'ils ne pouvoient, hélas! vivre qu'en ma mémoire.
Sers ma reconnoissance, & préviens ce malheur:
Que de nos juges de la scene
Ta main officieuse enchaîne la rigueur,
Et que l'urne de Melpomene,
Favorable à mes vœux, m'annonce un sort flateur.
Je le dois obtenir, puisque j'ai ton suffrage,
Et mes succès seront l'ouvrage
De ton esprit & de ton cœur.

23 *Septembre* 1770. On a parlé l'année derniere du théâtre de Mlle. Guimard à sa délicieuse maison de Pantin, & des spectacles qu'on y jouoit avec toute la galanterie possible. Voici le très-singulier compliment de clôture qui y a été prononcé la semaine derniere, le jour où l'on a représenté pour la derniere fois.

MESSIEURS,

„ Autant que l'usage des choses de théâtre a pu me donner de pratique: non, je mets la charrue devant les bœufs, Messieurs: je veux dire autant que la pratique des choses de théâtre a pu me donner d'usage, j'ai remarqué en général, j'ai même expérimenté, que les clôtures sont bien plus difficiles à faire que les ou-

vertures ; que le moment où l'on rentre, a quelque chose de bien plus gracieux, de plus agréable, que le moment où l'on sort ; & que les Actrices ne pourroient jamais se consoler des regrets de la sortie, si elles n'envisageoient l'espérance d'un bout de rentrée. Ce discours tend à vous montrer d'un clin d'œil, à vous exposer d'une maniere qui ne tombera pas en oreille d'âne, Messieurs, à rapprocher enfin par un trait insensible les avantages de la sortie d'avec ceux de la rentrée, la clôture, enfin, de l'ouverture.

Mais ne pensons point à l'ouverture, quand nous en sommes à la clôture : ne pensons pas au commencement du Roman, quand nous en sommes à la queue. C'est le plus difficile à écorcher, Messieurs ; on le sait, & c'est pour cela que je rentre dans la matiere de mon compliment, & que j'en reviens à la clôture d'aujourd'hui, qui fait le fond de mon sujet.

Vous trouverez notre clôture bien courte, bien petite, en comparaison des ouvertures si grandes, si brillantes, Mesdames, dont nous vous sommes redevables. Quelles obligations ne vous avons-nous pas pour les avoir soutenues ainsi agréables, douces & faciles, pour avoir écarté à propos ces critiques qui vilipendent, sans cesse, un acteur, l'obligent de se retirer la tête basse & la queue entre les jambes ! Vous avez soutenu notre zele, suppléé à notre foiblesse, en nous prêtant généreusement la

main pour nous dreſſer ſelon vos deſirs, & nous avez mis par ce moyen dans le cas d'entrer en concurrence avec les ſujets du premier talent, qui marchent toujours la tête levée, & auxquels on ne peut reprocher qu'un peu trop de roideur, défaut dont ils ſe corrigeront aiſément.

Que dis-je! je m'apperçois que je m'allonge un peu trop ſur les efforts de nos acteurs; que je pourrois m'étendre ſur quelques-unes de nos actrices. Mais ce n'eſt pas là le moment: je me contenterai de vous dire, que ſi nous donnons aujourd'hui quelque relâche à vos amuſemens & à notre ſpectacle, c'eſt reculer pour mieux ſauter. Et, quoiqu'il ne ſoit pas permis à tout le monde d'être heureux à la rentrée, c'eſt cependant ſur elle que nous fondons toute notre eſpérance; & voici quel en eſt le motif.

Air: *Je ſuis Gaillard.*

Eſope un jour avec raiſon diſoit,
Qu'un arc qui toujours banderoit
Sans doute ſe romproit.
Si le nôtre ſe repoſe,
Mesdames, c'eſt à bonne cauſe,
A ce qu'il nous paroît.
De ce repos vous verrez les effets;
Nous ferons des apprêts
Pour de nouveaux ſuccès;
Et nous le détendons exprès
Pour mieux le tendre après.

C'eſt le Sr. de La Borde, premier valet de chambre du Roi, grand amateur & compoſiteur

de Musique, le Directeur des Spectacles de Mlle. Guimard, qui avoit commandé le compliment ci-dessus au Sr. Armand fils, concierge de l'Hôtel des Comédiens & auteur de quelques Drames, en le priant de le faire le plus polisson, le plus ordurier qu'il seroit possible. Il y avoit d'honnêtes femmes à ce Spectacle, mais en loge grillée; car ce sont les filles qui occupent l'assemblée & remplissent la salle.

26 *Septembre* 1770. Un Baron Allemand, Officier dans le Régiment d'Anhalt, s'est enfermé un de ces jours derniers dans sa chambre avec son chien. Il a brûlé la cervelle de cet animal avec un pistolet, & s'est passé son épée à travers le corps plusieurs fois; mais sans se blesser à mort sur le champ, il est tombé en foiblesse & n'a pu s'achever. Le bruit de l'arme à feu ayant excité une rumeur dans la maison, on est accouru à l'endroit d'où il partoit; on a enfoncé la porte, & l'on a trouvé ce spectacle tragique. On a fait revenir l'Officier, qui ne mourra point, à ce qu'on espere. Il paroît que ce dégoût de la vie qui gagne considérablement dans cette capitale, a été la cause de ce suicide. Interrogé pourquoi il avoit tué le chien? Il a répondu qu'il aimoit beaucoup cet animal; qu'il craignoit qu'il ne fût malheureux en lui-survivant. Interrogé pourquoi il avoit préféré le pistolet pour tuer le chien? Il a répondu que c'étoit par une suite

du même attachement qu'il avoit choisi de donner à ce compagnon fidele la mort la plus prompte, la moins douloureuse & la plus sûre; que pour lui, il avoit regardé l'épée comme un instrument du trépas plus digne de lui. On voit par là, que l'extravagance même de l'Officier étoit combinée & réfléchie. On ne peut rendre raison d'un sang-froid aussi extraordinaire. On accuse de nouveau la philosophie du jour, comme autorisant de pareils forfaits, & comme les encourageant d'une maniere trop sensible par l'expérience.

30 *Septembre* 1770. On a déjà parlé d'un superbe vis-à-vis que faisoit faire Madame la Comtesse Dubarri. Il est aujourd'hui achevé, & le Public se porte en foule pour le voir chez le sellier. Rien de plus élégant & de plus magnifique en même tems. Ceux de Madame la Dauphine, envoyés à Vienne, n'en approchoient pas pour le goût & la délicatesse du travail. Outre ses armoiries, qui forment le fond des quatre paneaux sur un fond d'or qui couvre tout l'extérieur de la voiture, avec le fameux cri de guerre: *Boutez en avant*; sur chacun des paneaux de côté on trouve répétés d'une part une corbeille garnie d'un lit de roses, sur lequel deux colombes se becquetent amoureusement, de l'autre un cœur transpercé d'une fleche, le tout enrichi de carquois, de flambeaux, de tous les attributs du Dieu de Pa-

phos. Ces emblêmes ingénieux sont surmontés d'une guirlande de fleurs en Burgos, qui est la plus belle chose qu'on puisse voir de ses deux yeux. Le reste est proportionné : la housse du cocher, les supports des laquais par derriere, les roues, les moyeux, les marche-pieds sont autant de détails précieux qu'on ne peut se lasser d'admirer, & qui portent l'empreinte des graces de la maîtresse de ce char voluptueux. Jamais les arts n'ont été poussés à un tel dégré de perfection.

1er. *Octobre* 1770. Le même auteur de *l'Histoire critique de la vie & des ouvrages de St. Paul*, vient de répandre une *Histoire critique de Jésus-Christ*, ou *Analyse raisonnée des Evangiles*, avec cette double épigraphe: *Ecce homo*, & plus bas: *Pudet me humani generis, cujus mentes & aures talia ferre potuerunt.* St. AUGUSTIN. On parlera plus amplement de cet ouvrage remarquable, qui est précédé de la fameuse *Epître à Uranie*, qu'on sait être de M. de Voltaire. Il la composa en 1732, & la dédia à Madame la Comtesse de Rupelmonde, Dame du Palais de la Reine. On ne pouvoit mieux ouvrir cet ouvrage impie, que par une piece de poësie qui y a beaucoup de rapport & qui lui sert comme de texte.

5 *Octobre* 1770. Le Sr. Guillemin, premier violon du Roi, ne pouvant toucher d'argent, &

étant fort arriéré dans ses affaires, s'est, dans un excès de désespoir, détruit de plusieurs coups de coûteau.

7 *Octobre* 1770. Le bruit ayant couru que M. le Duc de la Vrilliere, depuis qu'il est revêtu de sa nouvelle dignité, cherchoit à se donner des descendans à qui la transmettre, & en conséquence devoit épouser Mlle. de Polignac, on a vu avec surprise l'Epigramme suivante, insérée dans des bulletins de nouvelles, que paroît autoriser la Police. Voici cette Epigramme :

Des caffés de Paris l'engeance fabliere,
Qui raisonne de tout & *ab hoc* & *ab hac*,
Sur ses prédictions rédigeant l'almanac,
Donne pour femme à la Vrilliere
La fille du beau Polignac.
Ah! si l'ingrat jamais avoit cette pensée,
S'écria Sabbatin, se frappant l'estomac,
J'étranglerois, comme une autre Médée,
Tous ces Philippotins, soi-disans de Langeac.

10 *Octobre* 1770. Après une préface très répréhensible, où l'auteur de *l'Histoire critique de la vie de Jésus Christ* employe tour-à-tour l'ironie & la déclamation, où il annonce assez hautement son criminel projet de représenter l'Evangile comme un roman oriental, dégoûtant pour tout homme de bon sens & qui ne semble s'adresser qu'à des ignorans, des stupides, des gens de la lie du peuple, les seuls qu'il puisse séduire, comme une histoire où la critique ne

trouve aucune liaiſon dans les faits, nul accord dans les circonſtances, nulle ſuite dans les principes, nulle uniformité dans les récits, il entre en action.

Pour rédiger ces Mémoires, l'écrivain ſemble ne s'être ſervi que du texte même des Evangiles; mais il préſente les faits ſous un jour ſi ridicule, il en fait voir la fauſſeté, la contradiction, l'abſurdité d'une façon ſi palpable, qu'il faut être revêtu de la foi la plus robuſte pour regarder une pareille Vie comme celle d'un homme-Dieu, & pour croire à une religion dont les fondemens ſont auſſi mal aſſis. On ſent que le critique a fondu adroitement dans ſon livre la ſubſtance d'une quantité d'autres ouvrages ſur le même genre, mais que leur érudition, ou les langues ſavantes dans lesquelles ils ſont écrits, mettoient hors de portée du commun des lecteurs. Tout ce que l'incrédulité a pu produire d'argumens les plus forts, les plus preſſans, les plus convaincans, ſont ici rapprochés ſous le même point de vue, & forment, réunis, un corps de preuves irréſiſtible, toujours ſeulement pour ceux qui voudront examiner notre ſainte religion avec les lumieres d'une raiſon dangereuſe, ou ſe ſervir d'une logique réprouvée en matiere de foi.

Au reſte, ſi l'auteur ne déceloit viſiblement ſon projet abominable, on ne pourroit que lui ſavoir gré, par l'intérêt qu'il a mis dans ſes ré-

cits de faire lire les Evangiles à beaucoup de Chrétiens mal instruits de l'histoire du fondateur de leur religion, ou qui, dégoûtés du désordre, de l'obscurité, du galimathias, de la barbarie du style des différens textes des Evangélistes, avoient renoncé à les lire & avoient mieux aimé croire sur parole. Il résulte, au contraire, de son ouvrage, que Jésus n'étoit qu'un artisan enthousiaste, mélancolique & jongleur mal-adroit, sorti d'un chantier pour séduire des hommes de sa classe, échouant dans tous ses projets, puni comme un perturbateur public, mourant sur une croix, & cependant après sa mort devenu le Législateur & le Dieu d'un grand nombre de peuples & se faisant adorer par des êtres qui se piquent de bon sens. L'auteur fait voir ensuite comment le Christianisme s'est établi; il rend raison de ses progrès rapides, qu'il ne faut point, suivant lui, attribuer à un miracle, mais à des causes naturelles, inhérentes à l'esprit humain, dont le propre est de tenir fortement à sa façon de penser, de se roidir contre la violence, de s'applaudir de ses forces, d'admirer le courage dans les autres, de s'intéresser à ceux qui en montrent & de se laisser gagner à leur enthousiasme. Il finit par un tableau rapide & éloquent du Christianisme, depuis Constantin jusqu'à nous; & en calculant la durée des extravagances humaines, qui ont leur période, il prétend que l'erreur finira

ôt ou tard, pour faire place au bon sens & à la vérité, & que les Souverains & les Sujets se dégoûteront un jour d'une religion onéreuse pour les peuples, & qui ne procure des avantages sensibles qu'aux despotes & aux prêtres. Mais qu'y substituer? . . . La Raison.

12 *Octobre* 1770. On a déjà lu dans quelques ouvrages périodiques la traduction d'un *De profundis* de la façon du Sr. Piron, & les gens religieux se sont applaudis de voir un aussi grand homme faire un retour vers Dieu & reconnoître que hors le salut tout est vanité, & qu'il n'y a de plaisirs & de vrai bonheur que dans une conscience timorée. Ce fameux poëte vient de rendre un hommage moins éclatant à notre sainte religion, mais qui n'en paroît que plus édifiant & plus sincere; il a écrit au bas d'un Crucifix qu'il a dans sa chambre le quatrain suivant:

« De l'enfer foudroyé quels sont donc les prestiges!
« De ta religion en ce signe éclatant
« Contemple, ô Chrétien, à la fois deux prodiges:
« Un Dieu mourant pour l'homme, & l'homme impénitent.

15 *Octobre*. L'Officier du Régiment d'*Anhalt*, dont on a rapporté l'avanture, n'est point mort de ses blessures, & il va autant bien que peut le permettre son état. On croit qu'il en reviendra. Il tient fort à la vie aujourd'hui, &

se répent beaucoup de l'excès auquel il s'est porté. Voici son histoire.

Il se nomme M. le Baron de Wauxhen: il étoit allé au Waxhall quelques jours avant sa catastrophe. Mr. de Létoriere, petit-maître très-renommé par sa figure, ses bonnes fortunes & sa valeur, lui avoit marché sur le pied imprudemment & lui avoit fait toutes les excuses convenables & usitées en pareil cas. Il croyoit en être quitte. Le soir il reçoit un billet du Baron, qui lui demande en grace de passer chez lui le lendemain matin pour affaire importante. M. de Létoriere s'y rend, & trouve cet homme dans son appartement, illuminé comme un jour de bal. Il lui demande ce dont il est question? Celui-ci lui témoigne combien il est offensé de son impertinence. Le François renouvelle ses protestations de n'avoir voulu l'offenser en rien, & lui donne là-dessus l'alternative en bon & franc militaire... M. de Wauxhen, après beaucoup d'explications, paroît satisfait, & laisse partir son adversaire.... Il est tourmenté bientôt après de nouvelles inquiétudes, & va trouver un Ministre étranger de ses amis, auquel il compte son aventure & qu'il consulte. Celui-ci lui rit au nez, le rassure, & lui promet de l'avertir s'il court sur son compte aucun mauvais propos à cette occasion. Il croit le Baron calmé, mais bientôt après la tête perte à

i ci, & il se porte à la cruelle extrêmité
: on a rendu compte.

5 *Octobre* 1770. *Epigramme sur la Statue de de Voltaire.*

ai vu chez Pigal aujourd'hui
e modele vanté de certaine Statue:
cet œil qui foudroye, à ce souris qui tue,
cet air si chagrin de la gloire d'autrui,
: me suis écrié: ce n'est point là Voltaire;
'est un monstre...... Oh! m'a dit certain folliculaire,
Si c'est un monstre, c'est bien lui.

8 *Octobre* 1770. *Chanson, faite dans un souper de le Duc d'Orléans.*

Voulez vous que de Fanchette,
Je vous parle, mes enfans?
La petite est si drôlette,
Ses appas sont si friands,
C'est que je la baise,
C'est que je suis aise,
C'est que je suis, ma foi,
Plus content qu'un Roi!

Fanchette, sans être belle,
A dans son minois lutin,
Un tour qui nous ensorcelle,
Je ne sais quoi de si fin,
Que quand je la baise
C'est que je suis, &c.

Sa bouche est comme une rose
Au moment d'épanouïr;
Quand la mienne s'y repose,

Dieux, que je sens de plaisir!
C'est que je la baise,
C'est, &c.
Sous le voile du mystere
Cachons ses autres appas:
Amour dit qu'il faut les taire,
Mais quand je suis dans ses bras,
C'est que je la baise,
C'est que, &c.
Fanchette, reconnoissante,
Me rend amour pour amour;
Avec un air qui m'enchante
Dans mes bras elle a son tour;
C'est qu'elle me baise,
C'est que je la baise,
C'est que je suis, ma foi,
Plus content qu'un Roi!

23 *Octobre* 1770. L'enlevement de M. Dupaty, Avocat général du Parlement de Bordeaux, fait rechercher l'Arrêté de cette Cour qu'on attribue à ce jeune Magistrat, & qu'on dit être un chef-d'œuvre d'éloquence.

28 *Octobre* 1770. M. de Chamousset, ce citoyen estimable, qui a toujours consacré son tems, ses talens & sa fortune à divers projets utiles, avoit répandu, il y avoit près de vingt ans, l'idée d'une maison d'association pour Paris, où les souscripteurs auroient trouvé en maladie les secours les plus variés, les plus abondans & les plus soutenus. Ce plan ne s'exécuta point & ne fit aucune fortune, sous quelque point de

vue favorable qu'il fût préſenté. L'auteur a remanié ſon projet, l'a rendu plus pratiquable & plus étendu, & ſurtout plus attrayant pour la cupidité, ce mobile de toutes nos actions. Il vient de publier un *Mémoire ſur l'établiſſement des Compagnies qui procureront en maladie les ſecours les plus abondans & les plus efficaces à ceux qui en ſanté leur payeront une très-petite ſomme par an ou même par mois.*

L'auteur développe d'abord de quelle autre importance eſt pour un Royaume une pareille Compagnie d'aſſurance, bien préférable à celles qui n'ont pour objet que les naufrages & les incendies. Il en conclut combien le Gouvernement doit protéger & encourager de pareils établiſſemens, qu'il propoſe à toutes les grandes villes de l'Europe, d'où il réſultera entre les différens peuples qui l'habitent une fraternité fort utile. Il établit la ſûreté de l'exécution ſur l'intérêt même de ces Compagnies, qui étant le même que celui du Public, feront obligées de bien traiter leurs malades pour en avoir plus, puiſque les profits ſeront en raiſon du nombre.

Il rend raiſon enſuite des calculs qui ont ſervi de baſe à ſa ſpéculation. Il dit que l'expérience & l'obſervation des plus célebres Médecins conſtatent que ſur 100 perſonnes il n'y aura jamais dans le courant d'une année 12 maladies d'un mois, ou de 24 de 15 jours, &

qu'ainfi un lit dans les douze mois de l'année fait face à l'engagement pris vis à vis de 100 perfonnes. Il déduit quelques claffes d'établiffement fur ces hypothefes; favoir, à 20 fols, à 40 fols, à un écu, & à 5 livres par mois. D'après le nombre donné, il trouve une recette totale de 576,000 Livres.

Il démontre qu'il ne peut dépenfer moitié de cette fomme; il en déduit encore un fixieme pour dépenfes imprévûes. Il fait d'une partie une Loterie au profit des Soufcripteurs, & le furplus tourne tout en bénéfice pour les Actionnaires.

M. de Chamouffet ne veut pas que les actions foient à plus de 200 livres, afin d'étendre à plus de perfonnes le partage de l'honneur & des profits qui doivent en réfulter: enforte qu'il y aura 3,000 actions. Il indique tous les Notaires pour faire fa foumiffion & conftater cette date juridique, qui fera le titre de préférence. Il annonce que l'on ne dépofera l'argent que lorsque toutes les actions feront remplies: que le Gouvernement, qui a permis l'expofition de ce projet, doit l'autorifer quand le nombre des foumiffions lui prouvera le defir du public, & par conféquent le fuccès, qui ne peut être établi que fur l'empreffement général. L'Auteur pouffe la pureté de fon zele jusqu'à s'exclure lui-même du nombre des Actionnaires, & à renoncer à tout profit; il facrifie au bien de l'humanité, même fon amour propre, puisqu'il s'offre de recevoir

cevoir tous les avis, de profiter de tous, lorsqu'ils seront praticables, & de changer, réformer, refondre son projet, à mesure que de nouvelles idées pourront l'améliorer.

3 *Novembre* 1770. Depuis le voyage de Fontainebleau, comme il y a eu des articles changés aux Spectacles, on a fait ce qu'on appelle *un nouveau Répertoire*, c'est-à-dire une liste qu'on a portée à M. le Dauphin. Ce Prince l'a reçue & jettée au feu sur le champ, sans la lire, en disant : *voilà le cas que je fais de ces sortes de choses-là.* Les courtisans ont jugé différemment de cette action, suivant leur façon de voir. En général, elle annonce un Prince fort décidé, & qui aime à fronder hautement les choses qui ne lui plaisent pas.

4 *Novembre.* On a parlé l'année derniere de la visite que le Sr. Gerbier, Avocat, avoit reçu du Prince de Conti, dans sa terre d'Aulnoy. Madame la Duchesse de Chartres vient de faire le même honneur à ce Jurisconsulte célebre, qui, comme l'orateur Romain, après avoir étonné le Barreau par son éloquence sublime, se délasse de ses importantes fonctions en travaillant lui-même à son champ. Le Sr. Gerbier est un grand économiste, qui fait beaucoup d'expériences en choses utiles, & qui d'ailleurs a singuliérement embelli son habitation par toutes sortes de décorations nouvelles & peu connues, dont il a

emprunté l'idée des Anglois. C'est ce qui attire la curiosité des Grands.

6 *Novembre* 1770. Le Mémoire de M. de Voltaire, en faveur des habitans de St. Claude, qu'on a annoncé il y a déjà du tems, réveille l'attention du public, aujourd'hui qu'il est question de juger cette affaire portée au Conseil des Dépêches. Il y est question de plusieurs villages renfermés entre deux montagnes, sans aucune communication avec le reste de la terre, sur lesquels le Chapitre de St. Claude, en Franche Comté, ci-devant couvent de Bernardins, prétend exercer le droit, contre nature, de servitude. Ce terrein comprend environ douze mille ames. Il veut faire valoir sa prétention, sans autre titre qu'une jouissance centénaire, que ces despotes opposent à la réclamation des malheureux habitans en question. La cause de l'humanité à plaider d'une part, & la satyre à faire de l'autre des moines & des prêtres, étoient un double sujet, trop beau pour ne pas enflammer l'imagination de notre poëte philosophe. Il a traité la matiere supérieurement & avec tout l'intérêt possible. On ne doute pas que le Chapitre de St. Claude ne perde, par la loi générale du Royaume, qui n'admet pas de serfs en France.

13 *Novembre. Assemblée publique de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, tenue le 13 de ce mois, pour sa rentrée d'après la Saint Martin.* Le Sr. le Beau a commencé la

Séance, par les annonces ordinaires concernant les prix, il dit que celui dont le sujet étoit d'examiner *quels furent les noms & les attributs divers de Jupiter, chez les différens peuples de la Grece & de l'Italie*, avoit été adjugé à l'Abbé le Blond, Sous-Bibliothécaire du College Mazarin, qu'il étoit double. Il ajouta qu'on avoit remis pour l'année 1772 le prix qui devoit être donné à Pâques dernier. On distribua le Programme qui roule sur le même sujet, savoir *l'Examen critique des Historiens d'Alexandre le Grand.*

Ensuite le même Secrétaire lut l'Eloge du Sr. Bonamy. Cet Académicien, surtout distingué parmi les Bibliographes, avoit eu de bonne heure le goût de ce genre d'étude, devenu immense par la multitude des livres dont les presses inondent journellement l'Europe. A cette occasion l'orateur a détaillé toutes les qualités qu'exige la profession à laquelle s'étoit voué son confrere, & quoique ce travail consiste plus, ce semble, à connoître la forme des ouvrages que le fond, leur extérieur typographique que leur mérite intrinseque, il a prétendu qu'à l'appareil de l'érudition il falloit joindre l'érudition même, & il a fait un portrait du Bibliographe, si étendu, si composé de tous les talens, si parfait, qu'à l'en croire cette classe de Littérateurs seroit au premier rang; & par une suite du même enthousiasme, il a tellement appliqué au Sr.

Bonamy, la réunion de toutes ces qualités, qu'il en auroit fait réellement un grand homme aux yeux de l'Assemblée, si l'on n'eût connu le personnage. En réduisant les choses à leur juste valeur, ce Savant étoit un excellent Académicien, très-assidu, très-laborieux, très-clair, très-précis, très-méthodique & très-judicieux dans les matieres de sa compétence.

Le Secrétaire, qui se complaisoit dans cet Eloge, a fait passer successivement son Héros par les différentes places qu'il a occupées, & est entré à cette occasion dans beaucoup de détails. Il étoit Commissaire au Trésor des Chartres, qui est l'amas d'une quantité de pieces originales, servant à notre histoire de France, & que le Sr. Bonamy a tirées du cahos où elles étoient & mises dans le meilleur ordre.

Le Sr. Moriau, Procureur du Roi de la ville, ayant laissé sa Bibliotheque à la ville, pour en faire un monument public, le Sr. Bonamy a été le premier Bibliothécaire qu'on y ait nommé. L'orateur s'est encore répandu à cette occasion en éloges magnifiques de cet établissement, qui au fond est mesquin, coûte fort cher & ne contient rien de curieux. Il s'est étendu sur des cartons, ramassés par le Sr. Moriau, concernant toutes les parties de la ville de Paris, au nombre de plus de deux mille, & qui ne sont qu'un ramas d'estampes du pont neuf & autres niaiseries de cette espece, propres à

amuser des enfans. Il a cité deux vers latins que l'Académicien avoit faits pour servir d'inscription à cette Bibliotheque, dont on n'a pas fait usage, on ne sait pourquoi ; comme ils sont anecdote, on va les rapporter ici :

Corporis immensi dum vitam membraque curat
Hic animis proprias urbs quoque fundit opes.

Le Sr. Bonamy avoit aussi la direction du Journal de Verdun. Le panégyriste, toujours monté sur le même ton emphatique, a exalté cet ouvrage périodique, le plus mauvais des Journaux, & c'est tout dire.

Enfin il a beaucoup loué la foi, la piété & la mort édifiante de son confrere ; & l'on a reconnu à ces derniers traits l'esprit religieux du Secrétaire, qui est avec raison à la tête de la cabale des dévots de cette Académie, la seule où le catholicisme se soit retranché ; les deux autres étant généralement reconnues pour infectées, gangrenées d'athéisme dans presque tous leurs membres.

On s'est appesanti sur cet Eloge, pour prémunir une fois pour toutes le public contre cet usage misérable de faire toujours un grand homme du confrere mort, & par un protocole unique de louanges triviales & communes les discréditer tous & les mettre au même niveau.

Le Sr. Du Theil, officier aux Gardes & Membre nouvellement reçu de cette Académie, a pris la parole après le Secrétaire ; il a fait part

à l'Assemblée d'une traduction d'une hymne de Callimaque en l'honneur d'*Appollon Carnéen*.

Le discours de M. de Sigrais, sur l'esprit militaire des Gaulois, de la Gaule proprement dite, a fixé plus particuliérement l'attention de l'assemblée. Tout cet ouvrage, pris en partie des Commentaires de César, contient un détail fort intéressant pour la nation, puisque c'est l'histoire de ses ancêtres; c'est un tableau rapide & serré des guerres du conquérant des Gaules, avec des observations sur les causes qui en hâterent le succès.

On avoit commencé la lecture d'un troisieme Mémoire, de M. l'abbé Belley, contenant des observations sur l'histoire & quelques médailles de Drusus César, fils de l'Empereur Tibere, pour la défense de plusieurs auteurs de l'histoire Romaine &c.

14 *Novembre* 1770. *Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences tenue à sa rentrée d'après la St. Martin le 14 Novembre 1770.*

M. Grand-Jean de Fouchy, Secrétaire de l'Académie, a ouvert la séance par l'Eloge de Mr. l'Abbé Chappe d'Auteroche. La passion de cet Académicien pour l'Astronomie, se manifesta dès le college, où il avoit fait une observation pour y contempler les astres, & depuis il consacra en quelque sorte à cette Science, tout le reste de sa vie. Elle se divise en deux époques: l'une est son voyage en Moscovie, pour y

ver à Tobolsk, le 6 Juin 1761, le passage
enus sur le disque du soleil; & l'autre, son
ige en Sibérie, fait par ordre du Roi en
, contenant les mœurs, les usages des Rus-
& l'état actuel de cette Puissance, &c.
it à la partie astronomique, elle est sans
: très bien traitée; mais on n'a pas trou-
ı Russie que le reste le fût également, puis-
ı vient d'y imprimer un ouvrage ayant pour
: *Antidote ou Examen du mauvais Livre, su-*
nent imprimé, intitulé Voyage, &c. Son but
le relever les erreurs de différens genres
ı y trouve, & qu'on attribue tantôt à
orance, tantôt à la prévention, & quel-
ois à la mauvaise foi. Il est fâcheux que
critique ne paroisse qu'après la mort de
ur, c'est-à-dire lorsqu'il ne peut plus se
dre ou se corriger.

ırateur nous apprend, qu'on ne fait rien
e des opérations de M. l'abbé Chappe,
avant sa mort. Il le regarde avec raison
ıe un martyr de l'astronomie, puisque cet
micien avoit eu le courage d'entreprendre
expédition, malgré le pressentiment qu'il
d'y succomber, qu'étant convalescent d'une
ie dangereuse qu'il y avoit eue, il retomba
avoir voulu trop tôt recommencer son tra-
& qu'en mourant il déclara qu'il expiroit
nt, ayant rempli sa mission.

l'abbé Chappe est mort très jeune, si l'on

ne considere que les ans, puisqu'il n'en avoit qu'environ 46; mais comme il avoit mené une vie extrêmement laborieuse, on peut regarder sa carriere comme abondamment fournie. Outre ses découvertes en Astronomie, on lui doit un nouveau Systême, ou du moins rajeuni, sur le tonnerre, par lequel il prétend que la foudre part du corps frappé, autant que du sein des vapeurs qui la forment. Après cet Eloge, le Secrétaire lut un papier que lui avoit remis M. Beaudouin, Mre. des Requêtes, contenant quelques observations du Sr. Doc, officier de la Marine Espagnole, sur la position de St. Joseph, lieu de la Californie où a été suivi le passage de Venus sur le disque du soleil, ainsi que sur le tems des deux contacts intérieurs.

A cet Eloge a succédé un Mémoire du Sr. Cadet sur les Eaux Minérales de la ville de Roye en Picardie.

M. de Fouchy a repris la parole, & a lu un autre Eloge, celui de l'abbé Nollet. Cet Académicien, dont la vie a été agitée plus que celle d'un Savant ordinaire, a fourni une matiere très ample à l'orateur, sur laquelle il s'est étendu avec complaisance; il a fait voir comment l'abbé Nollet, né d'honnêtes laboureurs, s'étoit insensiblement fait connoître, & au moyen de son petit collet avoit eu accès chez les grands, & étoit devenu un homme de considération; car au savoir qui ordinairement écarte de la fortune,

ne, celui-ci joignoit un manege souple & insinuant qui y conduit. Il avoit adopté un genre de travail très propre à le faire connoître & à le répandre. Le talent particulier qu'il avoit pour la manipulation des Expériences, lui avoit ouvert l'entrée chez tout ce qu'il y a de plus distingué & même à la cour.

Mais l'époque la plus brillante de la vie de l'Académicien, est celle où il mit l'Electricité à la mode. Ce phénomene connu depuis deux cens ans, mais sur lequel les physiciens s'étoient en quelque sorte endormis, excita l'attention de celui-ci, & il l'a tourné & retourné en tant de manieres, qu'on peut le regarder comme un créateur ou comme un restaurateur des expériences faites à ce sujet. Il a beaucoup écrit sur cette matiere, & ses ouvrages servent encore d'Elémens à tous ceux qui veulent s'initier aux mysteres du phénomene le plus étonnant & le plus incompréhensible.

Au talent du mécanisme des expériences, M. l'abbé Nollet réunissoit celui de les rendre avec beaucoup d'ordre & de netteté; ce qui a donné une grande vogue à son livre en ce genre, qui est entre les mains de tout le monde & dont commence par se pourvoir tout amateur qui veut se livrer à la physique.

Le Panégyriste a fait voir dans le cours de l'Eloge, comment M. l'abbé Nollet, au milieu de ses diverses occupations, ne négligeoit pas le

soin de sa fortune, &, accumuloit sur sa tête des titres de toute espèce, soit de décoration, soit d'utilité réelle. Mais une obligation qu'on lui a, c'est d'avoir fait créer une chaire de Professeur de physique expérimentale au College Royal, qu'il a exercé le premier, & qui ne peut que contribuer à la propagation des Sciences.

Le public, dont M. l'abbé Nollet étoit fort connu, a pris le plus grand intérêt à son Eloge, & a suivi avec attention tous les détails dans lesquels est entré le Secrétaire; en sorte que, malgré sa longueur, il n'a point ennuyé.

Le reste de la séance a été rempli par un Mémoire de M. Lavoisier sur l'Eau, & sur le Systême de ceux qui prétendent que l'eau se convertit en terre.

Le dernier Mémoire a été celui du Sr. Portal, Médecin, où il annonce des découvertes sur la situation différente des visceres du bas ventre suivant les différens âges, & conséquemment sur la méthode d'en connoître la maladie par le tact & de les guérir; ce qui renferme plusieurs sortes de détails, dont l'auteur n'a traité que la premiere partie sur la position des visceres.

15 *Novembre* 1770. Le Sr. Paradis de Moncrif, Lecteur de la feue Reine & de Madame la Dauphine, languissoit depuis deux mois, ayant les jambes ouvertes; comme il avoit 82 ans & au-delà, il n'a pas douté que sa fin n'approchât;

mais il l'a envisagée en vrai Philosophe ; il s'entretenoit de ce dernier moment avec beaucoup de présence d'esprit & sans aucun trouble ; il a ordonné lui-même les apprêts de ses funérailles. Après avoir satisfait à l'ordre public & aux devoirs du citoyen, il a voulu semer de fleurs le reste de sa carriere ; il a toujours reçu du monde : accoutumé à voir des filles & des actrices, il égayoit encore ses regards du spectacle de leurs charmes : ne pouvant plus aller à l'Opéra, où il étoit habituellement, il avoit chez lui de la musique, des concerts, de la danse ; en un mot, il est mort en Anacréon, comme il avoit vécu.

Presque tous ses ouvrages sont dans un genre délicat & agréable, il excelloit surtout dans les Romances marquées à un coin de naïveté qui lui est propre. Il a fait quelques Actes d'Opéra qui ont eu beaucoup de succès, & il a eu la satisfaction de se voir encore joué sur le théâtre de Fontainebleau, au moment de sa mort. Il avoit les mœurs douces, comme ses écrits ; il aimoit beaucoup la parure, & a conservé ce goût jusqu'à la fin. C'étoit vraiment un homme de société, qualité qui s'allie rarement avec celle d'auteur, & surtout incompatible avec ce qu'on appelle le vrai génie.

20 *Novembre* 1770. On a parlé, il y a quelque tems, d'une machine à feu pour le transport des voitures & surtout de l'artillerie, dont M. de

Gribeauval, officier en cette partie, avoit fait faire des expériences; qu'on a perfectionnées depuis, au point que mardi dernier la même machine a traîné dans l'arsenal une masse de cinq milliers, servant de socle à un canon de 48, du même poids à peu près, & a parcouru en une heure, cinq quarts de lieue. La même machine doit monter sur les hauteurs les plus escarpées & surmonter tous les obstacles de l'inégalité des terreins ou de leur affaissement.

Ces heureuses expériences renouvellent les regrets de ceux qui voudroient qu'on fit usage aussi de la pompe à feu pour l'élevation des eaux, telle qu'elle est exécutée à Londres. Il est certain que quelque bonne envie qu'on ait pour mettre en œuvre le projet de M. de Parcieux sur le même objet, le défaut d'argent empêchera qu'il ne réussisse. Il est calculé que pour amener toutes les eaux de la petite riviere d'Yvette dans un bassin fait à l'Estrapade, par un canal de dix-huit mille toises de longueur, dont treize mille seront à découvert, tous les inconvéniens de cette entreprise vaincus, (& ils ne sont pas petits) l'objet de la dépense & de l'entretien forme un capital de plus de quinze Millions. De l'autre façon, au contraire, il n'en coûteroit pas la dixieme partie, & on auroit le double du volume d'eau.

21 *Novembre* 1770. Il y a plusieurs concurrens sur les rangs pour les places vacantes à l'Aca-

démie Françoise par la mort du Sr. de Moncrif; mais il paroît que le Sr. Collé, lecteur de M. le Duc d'Orléans, est celui qui a le plus de prétention, si ce Prince desire qu'il réussisse, comme c'est assez vraisemblable.

23 *Novembre* 1770. Depuis peu de jours il paroît deux traductions de *Suétone*, l'une par le Sr. Ophellot de la Pause, en 4 vol. in 8°. avec des Mêlanges Philosophiques & des Notes du Sr. de Lille, auteur de la *Philosophie de la Nature*: l'autre du Sr. de la Harpe. Celui-ci a profité de la facilité qu'il a de faire parler divers ouvrages périodiques, pour annoncer le sien avec beaucoup d'emphase, & prémunir le public contre toute surprise qui pourroit lui être faite par la présentation des Oeuvres de l'autre traducteur: il a annoncé plusieurs fois qu'il ne falloit pas confondre les deux traductions; en un mot, il a mis dans ces Avertissemens la présomption ordinaire qu'on lui connoît, & cette morgue littéraire, dont ne l'ont pas encore guéri les diverses mortifications qu'elle lui a causées, & la haine presqu'universelle des auteurs, ses confreres.

Le Sr. Piron, particuliérement indisposé contre ce petit poëte, a jugé à propos de lui asséner à cette occasion une Epigramme, où l'on trouvera des longueurs & des duretés, mais toujours le nerf, l'énergie & la justesse de ce peintre vigoureux.

24 *Novembre* 1770. Le Président Hainault, Surintendant de la Maison de Madame la Dauphine, membre de l'Académie Françoise & de celle des Inscriptions, vient de mourir ce soir, après avoir lutté contre la mort depuis plusieurs années, âgé de près de 86 ans. Tout le monde connoît son *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, qui lui a fait tant de réputation, loué tour à tour & dénigré outre mesure par M. de Voltaire, qui ne méritoit ni tant de célébrité, ni une critique si amere. Il étoit fort riche. Sa table étoit ouverte à tous les gens de Lettres, ses confreres, & surtout aux Académiciens. Il n'étoit pas moins fameux par son cuisinier, que par ses ouvrages. Le premier passoit pour le plus grand *Apicius* de Paris, & tout le monde connoît la singuliere Epitre du Philosophe de Ferney à ce Lucullus moderne, qui débute ainsi:

Hainault, fameux par vos Soupers,
Et par votre Chronologie, &c.

25 *Novembre*. Extrait d'une Lettre de Marseille du 17 *Novembre*. M. Seguier, Avocat général du Parlement de Paris, a passé ici. Il est d'usage lorsqu'un membre de l'Académie Françoise vient à Marseille, que l'Académie de cette ville députe vers lui, par une déférence dûe à la premiere, qu'on regarde comme la mere des autres. On a agité à l'occasion de M. Seguier ce qu'on feroit, & il a été décidé non-seulement de ne pas le complimenter, mais de ne frater-

nifer en rien avec lui. Cette délibération a été prise d'après le compte rendu par un membre, du Requisitoire de ce Magistrat, de ce qui s'étoit passé à l'Académie Françoise à la scene de réception de M. l'Archevêque de Toulouse, & de l'indécence des démarches ultérieures de M. l'Avocat général pour provoquer la défense d'imprimer le discours du Sr. Thomas.

28 *Novembre* 1770. Les concurens à la place vacante à l'Académie Françoise, redoublent d'espoir par la nouvelle place que fait vaquer la mort du Président Hainault. Mais il faut que les délais courent, & c'est une regle de cette Compagnie de ne procéder aux Elections que six semaines après la vacance des places.

29 *Novembre.* La Dlle. Beze, Danseuse de l'Opéra très médiocre, mais de la plus jolie figure du monde, a porté la désolation à la cour pendant le voyage de Fontainebleau. Trois jeunes Seigneurs séduits tour à tour par ses charmes, se sont trouvés infectés d'une maladie honteuse: M. le Prince de Lambesc, M. le Prince de Guimenée, & M. le Marquis de Liancourt sont les malheureuses victimes de la lubricité de cette actrice. Madame la Comtesse de Brionne a été très offensée de l'insolence de Mlle. Beze, qui, malgré les ordres qu'elle lui avoit fait donner de ne point paroître à Fontainebleau, sur les connoissances que cette mere avoit de la funeste inclination de son fils, a eu l'audace de s'y ren-

dre. Elle a été mise à l'hôpital, il y a quelques jours.

2 *Décembre* 1770. Depuis quelque tems on a inventé des galons factices qui imitent l'or vrai & sont à très bon marché; des plaisans les ont appellé des *Galons à la Chanceliere*, parce qu'ils sont faux & ne rougissent pas. C'est en effet une propriété de cette nouvelle découverte.

4 *Décembre* 1770. Le Sr. *Piron*, si fécond en saillies & en épigrammes, ne tarit pas sur le compte du Sr. de la Harpe; il en a fait encore trois à l'occasion du *Suétone*. Voici la premiere qu'on connoît:

Le voilà donc ce petit Virtuose,
Toujours s'aimant, sans avoir de rivaux,
Ecrivaillant, soit en vers, soit en prose,
Et sous La Combe allignant ses Journaux,
Comme aux sifflets chaque jour il s'expose
Pour deux écus aux badauds de Paris,
Il vend envain des Césars travestis,
C'est pour tomber qu'il joute avec la Pause (*a*).
Ce grand auteur, si j'en crois ses écrits,
De ses héros fait mal l'apothéose:
Timoléon (*b*) meurt le jour qu'il est né.
Pour *Melanie* (*c*) on bâille à bouche close
En admirant ce drame fortuné;

(*a*) Autre traducteur de *Suétone*.
(*b*) Tragédie du Sr. de la Harpe.
(*c*) Autre dudit.

Et *Suetone* à périr condamné
Va dans la tombe où *Gustave* (*d*) repose.

6 *Décembre* 1770. *Epigramme qui a couru sur le bruit que le Sr. Piron étoit mort en même tems que M. M. de Moncrif & le Président Hainault.*

Piron est mort! quel jour? Hier, hier, chose impossible!
Je le quittai le soir en parfaite santé,
Leste, plein d'enjouement, d'esprit & de gaité;
Tout son individu me parut impassible.
Le fait n'est que trop sûr.... Hélas! apparemment,
Que le bon *Alexis* est mort subitement?
Non, non, son ame existe & n'est point endormie,
Il n'est ni mort, ni de l'Académie.

7 *Décembre* 1770. Les Comédiens Italiens ont donné hier la premiere représentation des *deux Avares*, Comédie en deux actes & en prose, mêlée d'ariettes. Cet Opéra Comique qui avoit peu réussi à la cour, n'a pas eu plus de succès à la ville. Il est certain que, quant au poëme, de la composition du Sr. de Falbaire, il n'a pas le sens commun, à commencer par le titre. Ces deux avares ne le sont que parce que l'auteur l'annonce; ce sont deux voleurs très téméraires & très étourdis, & que les autres acteurs cherchent à voler à leur tour. Du reste, nulle vraisemblance, nulle intelligence de la scene ou des regles. Malgré ces énormes défauts le

(*d*) Autre dudit.

drame amuse, & il y a quelques situations heureuses & théâtrales, qui, quoique mal amenées, produisent de la gaîté & excitent la curiosité. En un mot, cette piece en vaut vingt autres du même genre, admirées sur ce théâtre; mais le public, plus sévere que de coutume, a semblé proscrire cette nouveauté.

Quant à la musique, elle est du Sr. Gretry, c'est-à-dire du plus grand maître que nous ayons en pareil genre. L'ouverture phrasée & en forme de dialogue musical, a eu les plus grands applaudissemens; les connoisseurs lui reprochent pourtant de ne pas être une ouverture, parce qu'elle n'a point ces grandes masses d'harmonie, qui doivent en faire le caractere & rassembler celui de l'ouvrage entier. Il y a dans les détails plusieurs morceaux admirables & du travail le plus profond, faits pour exciter l'admiration des gens de l'art, mais on trouve que dans l'ensemble il n'y a pas assez de chants & de ces petits airs à la portée de tout le monde. Le second acte ne vaut pas le premier, & l'on regrette que le musicien ait travaillé sur un si méchant cannevas.

9 *Décembre* 1770. Tandis que le Sr. de Voltaire ne cesse de s'égayer aux dépens de ses ennemis, ceux-ci cherchent à prendre leur revanche, & le Sr. Marchand vient de faire paroître le Testament politique de ce grand homme, qui n'est pas mal plaisant & contient une critique

ssi fine que légere de ses ouvrages, & de caractere, vie & mœurs.

10 *Décembre* 1770. Un plaisant a mis en Epigramme le bon mot ci-dessus sur les galons modernes :

On fait certains galons de nouvelle matiere,
Fort peu chers, mais fort bons pour des habits de galas;
On les nomme, à la Chancelière.
Pourquoi? ..... C'est qu'ils sont faux & ne rougissent pas.

Un autre plaisant a fait d'avance l'Epitaphe de le Duc de la Vrilliere. Elle roule sur ses trois noms différens de Phélyppeaux, St. Florentin & la Vrilliere :

Ci gît, malgré son rang, un homme fort commun;
Ayant porté trois noms & n'en laissant aucun.

On rappelle à cette occasion l'épitaphe faite pour la main de ce Ministre, lorsqu'il l'eut emportée à la chasse. Elle portoit :

Ci gît la main d'un grand Ministre.
Qui ne signa que du sinistre.
Dieu nous garde du cachet.
Qui met les gens au guichet.

11 *Décembre.* Il se répand un couplet de chanson qu'on met sur différens airs. Le voici :

Le Bien-aimé de l'almanac
N'est pas le Bien-aimé de France,
Il fait tout *ab hoc & ab hac*,
Le Bien-aimé de l'almanac,
Il met tout dans le même sac,

Et la Justice & la Finance :
Le Bien-aimé de l'almanac,
N'est pas le Bien-aimé de France.

12 *Décembre* 1770. Mardi on a donné sur le théâtre de l'Opera la premiere représentation d'*Ismene & Ismenias*, tragédie lyrique, exécutée pour la premiere fois à Paris, mais jouée en 1763 à Choisy, devant le Roi, avec un médiocre succès. Le poëme, du Sr. Laujeon, est dénué de tout intérêt, fort embarrassé dans sa marche, & prête peu à l'appareil du spectacle que doit fournir un ouvrage de ce genre. La musique, du Sr. La Borde, est excellente comme production d'un amateur, mais n'a pas de même cette chaleur qu'on admire & qu'on ressent dans les compositions des grands maîtres. Elle est triste, presque toujours dans le bas, peu d'airs chantans ou de symphonie ; quelques morceaux assez agréables, mais plus propres pour la comédie Italienne, & qui, par leur disparate avec l'ensemble, font une dissonnance qui révolte les moins connoisseurs.

13 *Décembre*. Il court un vaudeville, qui tout infâme & tout abominable qu'il soit, mérite d'être conservé, comme monument de l'histoire & du mépris dans lequel est tombé le Chef de la Magistrature :

Le Roi, dans son Conseil dernier,
Dit à Monsieur le Chancelier,
Choiseul fait briller ma Couronne

De la Baltique à l'Archipel :
C'est-là l'emploi que je lui donne.
Vous, prenez soin de mon B....
Le Chancelier lui répondit :
Sire, que vous avez d'esprit !
D'un pauvre diable qui chancelle
Vous raffermissez le crédit ;
Que ne puis-je, en votre ruelle,
Raffermir aussi votre v..!

16 *Décembre* 1770. On a fait à l'occasion de la question présente, un distique sur ces mots : *Lex*, *Rex* :

Rex servat legem, Regem lex optima servat,
Lex sine Rege jacet, Rex sine lege nocet.

17 *Décembre*. On répand un Extrait des Centuries de Nostradamus, Présage 53, page 161, Edition d'Amsterdam, CIϽ. IϽC. LXVII, chez Daniel Winkerausan.

Peste, famine, feu, & ardeur non cessée,
Foudre, grand grêle, temple du ciel frappé,
Edit, Arrêt & grieve Loi cassée,
Chef inventeur, ses gens & lui chassé.

On croit, suivant l'usage, y voir les événemens du jour, passés & futurs.

18 *Décembre* 1770. L'Abbé Alary, Membre de l'Académie Françoise, vient de mourir dans un âge très avancé. C'est la troisieme place vacante par cette mort. Il étoit Sous-Doyen, ayant été reçu en 1753. C'étoit le fils d'un apothicaire, qui par ses intrigues étoit parvenu à la fortune. On ne sait trop à quel titre il s'est

trouvé assis dans le Sanctuaire des Muses, car on ne connoît aucun ouvrage de lui. C'est le pendant de cet Académicien dont Boileau disoit: *Imitons de Conrart le silence prudent.* Cependant il étoit beau diseur, bel homme & très bien venu des femmes; ce qui chez plus d'un de ses confreres a tenu lieu de mérite littéraire.

19 *Décembre* 1770. La réponse du Sr. de Valdahon au Mémoire du Sr. le Monnier, annoncée depuis longtems, & retardée par divers obstacles, paroît enfin, & réveille l'attention du public sur cet amant infortuné, si célebre par ses malheurs & par sa constance. L'orateur, après avoir retracé d'une façon pathétique tous les maux qu'a soufferts le Sr. de Valdahon, sur lequel son impitoyable persécuteur a fait lancer plusieurs décrets, qu'il a obligé de fuir en pays étranger, qu'il a fait exiler pour vingt ans de sa patrie, qu'il a déchiré dans huit Mémoires, diffamé dans cinq tribunaux, & presque ruiné, tant par les gros dommages intérêts qu'il s'est fait adjuger, que par les frais énormes d'un procès qui dure depuis huit ans, discute ultérieurement les moyens du Sr. Le Monnier. Il prouve par les Loix que, quand même le Sr. de Valdahon auroit séduit Mlle. le Monnier, il pourroit l'épouser, parce qu'elle est libre & majeure; mais il prouve en outre par trois jugemens qu'il ne l'a point séduite. Il refute toutes

les calomnies inventées sur sa parenté & sur sa personne; & après avoir également détruit les objections tirées du danger pour les mœurs, pour l'honnêteté publique, pour l'affoiblissement de l'autorité paternelle, que l'adversaire met en avant, il en conclut que l'opposition du Sr. Le Monnier au mariage de sa fille avec son amant est aussi vaine qu'odieuse.

Ce Mémoire, sorti de la plume éloquente du Sr. Loiseau de Mauléon, est appuyé d'une Consultation en date du 7 Novembre, du Sr. Pialez, un des Avocats les plus accrédités en ces sortes de matieres.

On s'attend à recevoir incessamment la nouvelle de l'Arrêt du Parlement de Metz, que tout le public desire trouver favorable aux deux Amans, & que les Jurisconsultes annoncent devoir être tel.

20 *Décembre 1770. Seconde Epigramme de M. Piron sur ce que la Harpe brigue une place à l'Académie.*

Quoi, grand Dieu! La Harpe veut être
Du doux Moncrif le successeur!
Favoris d'Apollon, songez à votre honneur:
Voudriez-vous qu'on prît le Louvre pour Bicêtre?

22 *Décembre 1770. Troisieme Epigramme de M. Piron contre M. de la Harpe, à l'occasion de son Suétone.*

Monsieur La Harpe habille en jaune
Les plats Césars qu'il publie aujourd'hui.

Savez-vous bien pourquoi? C'est que son *Suétone*
Est bilieux & méchant comme lui.

23 *Décembre* 1770. Le Sr. Sénac, premier Médecin du Roi, dont la santé périclitoit depuis longtems, vient enfin de mourir, & a été enterré hier. Cet événement met toute la Faculté en mouvement. On ne sait encore qui sera nommé à une place aussi importante, & qui le devient de plus en plus à mesure que le Roi vieillit, & pour laquelle il y a quantité de concurrens. Le Sr. Senac étoit un homme de beaucoup d'esprit, qui avoit écrit sur son métier, mais qui surtout possédoit au suprême degré l'art de la cabale & de l'intrigue, dont il avoit fait l'apprentissage chez les Jésuites, où il étoit d'abord entré. Le chemin qu'il a fait depuis ce tems-là vers la fortune, est une preuve de ses heureux talens en ce genre.

24 *Décembre*. Un nouveau Critique s'est élevé sur les rangs, & a censuré plusieurs ouvrages nouveaux, entr'autres celui du Sr. de St. Lambert, auteur du Poëme *des Saisons*. L'amour-propre de cet auteur a été blessé, & il a profité de son crédit pour faire arrêter le livre, & mettre à la Bastille le Sr. Clément qui l'avoit fait. Celui-ci en est sorti par composition & à condition de mettre des cartons à son ouvrage; mais il s'est vengé par l'Epigramme suivante:

Pour

Pour avoir dit que tes vers sans génie
M'assoupissoient par leur monotonie,
Froid Saint-Lambert, je me vois séquestré ;
Si tu voulois me punir à ton gré,
Point ne falloit me laisser ton poëme.
Lui seul me rend mes chagrins moins amers :
Car de nos maux le remede suprême
C'est le sommeil..... Je le dois à tes vers.

25 *Décembre* 1770. On parle d'une carricature aite à l'occasion de l'événement du jour. On y oit le Roi entouré de M. le Chancelier, de I. le Contrôleur général & de Madame la Comesse Dubarri. Le premier Président arrive avec n petit panier, chargé des têtes, des bourses & des v... des membres de sa compagnie. Le Chancelier se jette sur les têtes, le Contrôleur-Général sur les bourses & la Comtesse sur les v...

29 *Décembre*. Le fameux Mémoire de Breagne a pour titre : *Réponse au grand Mémoire de M. le Duc d'Aiguillon*,

„ Où l'on examine son administration en Bre„ tagne, depuis son entrée dans la Province jus„ ques à sa sortie.

„ Où l'on fait voir qu'il est l'auteur des trou„ bles de cette Province, & du procès de M. „ de la Chalotais & des autres Magistrats.

„ Où l'on prouve qu'il a tout mis en usage à „ Rennes & à St. Malo, pour faire périr les dé„ tenus, & surtout M. de la Chalotais".

Pour mieux établir ces diverses propositions,

l'auteur suit pied à pied le Mémoire du Sr. Linguet en faveur du Duc d'Aiguillon, & par la discussion des divers paragraphes releve 52 faux avancés dans cet ouvrage. Les preuves qu'il en apporte, sont quelquefois de la plus grande force, quelquefois plus foibles. Malheureusement il en résulte toujours aux yeux du Lecteur un tableau effrayant, & sans doute trop vrai du despotisme exercé par le Commandant de Bretagne, durant sa longue & terrible administration.

Mais si la logique de l'orateur n'est pas toujours pressante, il y supplée par une véhémence de style, une énergie d'expressions, qui rendent ce morceau d'éloquence digne de figurer à côté de celui du Sr. Linguet. On est fâché seulement d'y trouver quelques anecdotes indécentes & puériles, peu dignes de la gravité d'une semblable défense.

Ce Mémoire, de 123 pages in 4°. n'est point avoué par les Etats, & est attribué à M. Dufer Desmonts, Gentilhomme envoyé à Angoulême. Il est des gens qui veulent seulement qu'il y ait présidé, & ait dirigé l'impression. Le fait est que, quoiqu'il eût été nommé par les Etats un des Commissaires pour travailler à leur réponse, qu'il passoit pour un des plus instruits de la matiere, & des plus propres à la traiter, on n'a rien trouvé chez lui qui pût faire croire qu'il eût composé, ou fait imprimer, ou distribué cet ouvrage.

L'AN M. D C C L X X I.

Janvier. *L'Acte de Pygmalion* du Sr. Jean-[illegible]ques Rousseau a été communiqué à divers [illegible]ateurs, dont il résulte l'analyse suivante. On [illegible]it la statue dans le fond du théâtre, voilée. [illegible] sculpteur, déjà atteint d'une passion violente [illegible]r l'ouvrage de ses mains, a eu le courage [illegible]le soustraire à ses regards : il a peine à rési[illegible]r à la tentation de la revoir. Enfin sous pré[illegible]te d'avoir quelque chose encore à y corriger, [illegible]ève le voile fatal ; il prend le ciseau & se dis[illegible]se à rechercher les endroits défectueux ; mais [illegible]vain. . . . Il frémit, son bras se refuse à cet[illegible] cruauté ; il croit sentir palpiter les chairs ; il [illegible]nbe aux genoux de la statue ; il fait une in[illegible]cation à Vénus, dans le goût de celle de Lu[illegible]ce. La statue s'anime ; elle se tâte ; elle dit : [illegible] *moi !* Elle touche le piedestal : *Ce n'est pas* [illegible] Elle approche de Pygmalion ; elle y porte la [illegible]n ; elle s'écrie : *C'est encore moi !* Son amant, [illegible]t de feu, la serre, la presse dans ses bras, & [illegible]lise l'union dont elle a le pressentiment. Un [illegible]nce éloquent termine cette scene chaude & [illegible]uptueuse.

[illegible]e poëme est en prose, mais une prose bril[illegible]e, telle que les endroits les plus vifs d'*He*[illegible]. Il y regne autant de sentiment que de phi-

losophie, mais de cette philosophie éloquente qui anime, qui rechauffe, qui embrase toute la nature. L'ouvrage est fait, comme on le juge bien, pour être déclamé. L'accompagnement en musique n'est pas de Rousseau; il est d'un musicien de Lyon. On assure qu'il répond à la beauté de l'Opéra. Il doit opérer la plus grande sensation, déjà très forte à la lecture du poëme.

5 Janvier 1771. Le Sr. Turpin, continuateur des *Vies des hommes illustres*, vient d'être nommé, par le Roi, *Historiographe de la Marine*. C'est M. le Duc de Praslin qui, convaincu du mérite de cet auteur, a fait créer en sa faveur une pareille place. Il ne lui manque plus que la matiere. Depuis longtems nos héros en cette partie sont extrêmement rares, & la derniere guerre surtout n'offre que beaucoup de désastres, & plus encore de fautes énormes à décrire. Il est à souhaiter que cette nouvelle fasse fermenter l'amour de la gloire dans les ports, & donne le desir aux officiers de la marine de fournir matiere à l'historien. On peut juger des talens de celui-ci, par sa sublime Epitre dédicatoire au Prince de Condé, en tête de la Vie du grand Condé.

9 Janvier. Ne pouvant se venger autrement de M. le Chancelier, on assure qu'un Membre du Parlement a fait contre le Chef de la Magistrature l'Epigramme suivante, qui fait allusion à ce qui vient de se passer & à l'honneur du Cor-

don Bleu qu'a obtenu depuis peu le Chef de la Magistrature :

> Ce noir Visir, Despote en France,
> Qui pour regner met tout en feu,
> Méritoit un Cordon, je pense,
> Mais ce n'est pas le Cordon bleu.

10 *Janvier*. On a publié ce matin un Arrêt du Conseil daté du 2 de ce mois, qui supprime la Réponse des Etats de Bretagne au Mémoire du Duc d'Aiguillon, comme contenant des principes attentatoires à l'autorité du Roi, & répétant des faits calomnieux & injurieux pour une personne honorée de la confiance de S. M. & dont elle a dans tous les tems approuvé l'administration; supprime la Délibération du 21 Décembre 1770; ordonne qu'elle sera rayée & biffée sur les Régistres des dits Etats, & l'Arrêt transcrit en marge d'icelle: fait défenses auxdits Etats, sous telles peines qu'il appartiendra, de faire de pareils Mémoires, & de prendre à l'avenir de semblables Délibérations, &c.

11 *Janvier* 1771. L'Académie Françoise a procédé hier à l'élection du Successeur de M. de Moncrif, & M. de Roquelaure, Evêque de Senlis, premier Aumônier du Roi, s'étant mis sur les rangs, ce Prélat a été élu. On ne doit faire l'élection des deux autres places que le mois prochain.

12 *Janvier*. Les Comédiens François ont donné aujourd'hui pour la premiere fois, &

vraisemblablement pour la derniere, une Piece nouvelle en cinq actes & en prose, qui a pour titre : *La Fabriquant de Londres*. Ce drame ne pêche pas seulement par la trivialité du dialogue, mais encore par le tissu du roman, dont la contexture est aussi mal ourdie que plattement imaginée. Le public lui a fait justice. L'auteur est celui de *l'honnête Criminel*. Les comédiens, pour cette fois, se défendent de s'être prêtés à la jouer, par des considérations particulieres pour des personnes auxquelles ils sont obligés de déférer.

13 *Janvier* 1771. Quelques jours avant la disgrace de M. le Duc de Choiseul, on avoit gravé son portrait, au bas duquel on lit :

Dans ses traités & dans sa vie
Regne la droiture & l'honneur ;
L'Europe connut son génie ;
Et les infortunés son cœur.

Depuis son exil on y a substitué ceux-ci, qui ne lui font pas moins d'honneur :

Comme tout autre, en sa place,
Il dut avoir des ennemis ;
Comme nul autre, en sa disgrâce,
Il s'acquit de nouveaux amis.

15 *Janvier*. Le Clergé, dans son *Avertissement aux Fidèles du Royaume*, s'attache à faire voir que les avantages que promet l'incrédulité & la science dont elle se pare, ne sont que prestige & mensonge ; qu'au lieu d'élever l'homme,

elle le dégrade & l'avilit; qu'au lieu de lui être utile, elle nuit à son bonheur; qu'elle dissout les liens de la société, détruit les principes des moeurs, renverse les fondemens de la subordination & de la tranquillité publique. Il veut prouver en même tems que les intérêts les plus chers de l'homme sont liés au maintien de la religion; que sans elle nous ne pouvons avoir, ni une connoissance suffisante de nos devoirs, ni la force de les pratiquer; que nos foiblesses, nos imperfections, ce que nous sentons en nous-mêmes, ce que nous éprouvons au dehors, tout annonce la nécessité & les avantages d'une révélation; qu'elle seule, enfin, nous ouvre le chemin de la vérité & du bonheur.

Il y a dans cet ouvrage le cercle vicieux qu'on trouve dans tous ceux du même genre: c'est de supposer ce qui est en question, & d'en prouver tous les raisonnemens par des citations fréquentes de l'Ecriture Sainte, que l'incrédule commence par nier. La plus grande adresse de l'auteur est d'intéresser le Souverain à favoriser la religion, sous prétexte qu'il ne tient sa puissance que de Dieu; qu'il est son Ministre, &c. & qu'elle enseigne aux peuples à supporter le joug avec docilité, & à recevoir sans la moindre résistance les chaînes du Despotisme. On sent combien ces assertions sont révoltantes pour l'Humanité, & que si elles doivent plaire au Monarque, elles doivent effrayer les Sujets;

que le Prince n'ayant d'une part rien à craindre que des châtimens éloignés & invisibles, auxquels la religion lui fournit encore toutes les facilités possibles de se soustraire, appésantira son sceptre de fer avec d'autant plus de liberté, qu'au cas où les impressions sinistres de la religion ne contiendroient pas le peuple, il est toujours armé du glaive de la justice pour le réprimer. D'ailleurs, ce rafinement d'une adulation politique, est absolument contraire à la vérité & aux faits. Il n'y a qu'une superstition aveugle, ou une hypocrisie intéressée, qui puissent adopter des principes aussi destructeurs des droits sacrés du Contrat Social.

A cet *Avertissement*, qu'on attribue à M. l'Archevêque de Toulouse, on a joint une Lettre circulaire à tous les Prélats, où l'on annonce les soins zélés que le Monarque a pris pour arrêter les progrès & les attentats de l'Incrédulité. On paye à sa piété & à son amour pour la religion les éloges que lui doit le Clergé. On prévient que l'Assemblée a pris les mesures les plus efficaces pour susciter à la Religion des défenseurs utiles; (le Pere *Bonhomme* Cordelier, & l'Abbé *Bergier*) qu'elle a cru devoir parler elle-même, & au défaut d'une discussion étendue, donner un ouvrage qui tireroit sa force & son autorité de la réunion des suffrages. On laisse chaque Prélat maître de publier simplement cet Avertissement dans son Diocese, tel qu'il est,

est, si sa paresse répugne à en faire un autre; ou de le refondre dans un Mandement particulier, & d'en faire un meilleur, s'il en a la faculté.

16 *Janvier* 1771. Le Roi a été si content de l'Assemblée du Clergé, qui a laissé irrésolues toutes les questions sur lesquelles elle devoit prononcer, que tous les membres ont reçu des marques de la satisfaction de S. M., surtout les Députés du second ordre.

Le Clergé a fait, comme on a dit, 2,000 Livres de pension à l'Abbé Bergier. Il a eu en outre une pension de 2,500 Livres sur un Bénéfice, & rien ne peut plus empêcher cet Ecrivain de se consacrer tout entier à la défense de la Religion.

17 *Janvier*. Un Caustique a répandu le *Pater* suivant, dédié au Roi.

„ Notre Pere, qui êtes à Versailles: Votre
„ nom soit glorifié: Votre Regne est ébranlé:
„ Votre volonté n'est pas plus exécutée sur la
„ terre que dans le ciel: Rendez-nous notre
„ pain quotidien, que vous nous avez ôté: Par-
„ donnez à vos Parlemens, qui ont soutenu vos
„ intérêts, comme vous pardonnez à vos Mi-
„ nistres qui les ont vendus: Ne succombez
„ plus aux tentations de la Dubarri, mais déli-
„ vrez-nous du Diable de Chancelier."

18 *Janvier*. Les Ecrivains, qui depuis plusieurs années se sont proposé pour tâche d'ébran-

ler & de détruire la Religion par tous les moyens possibles, viennent de reproduire au jour : *Israël vengé*, ou *Exposition naturelle des Prophéties Hébraïques, que les Chrétiens appliquent à Jésus, leur prétendu Messie.* C'est l'ouvrage d'un certain *Isaac Orobio*, Juif Espagnol, qui avoit écrit dans sa langue naturelle. Il a été traduit en François par un autre Juif, appellé *Henriquez*.

La Religion Chrétienne a pour base fondamentale le 53eme Chapitre du Prophete Isaïe, que l'Eglise appelle *Passionnal*. Les Peres de l'Eglise ont trouvé la vie, la mort & la passion de Jésus-Christ si parfaitement dépeintes dans cette allégorie, qu'ils ont prétendu qu'à moins d'un entêtement & d'une opiniâtreté invincibles, les Juifs ne pouvoient se dispenser de suivre le même sentiment, d'y reconnoître le véritable Messie, & cette Rédemption que Dieu avoit promise plusieurs siecles avant la venue de ce Messie au peuple d'Israël.

L'auteur en question examine avec attention si le raisonnement de tant de Docteurs est solide; s'ils prouvent bien ce qu'ils avancent, & si leur doctrine n'est point absurde.

Il faut avouer que ce traité, peu amusant pour le public frivole, est plein de raisonnemens forts & convaincans, qui renversent tout l'édifice du Christianisme, puisqu'on y prouve qu'on ne peut appliquer au Messie le 53e. chapitre d'Isaïe, & que même, en l'appliquant au Messie,

les Théologiens ne sauroient cependant y trouver celui qu'ils reconnoissent pour tel & qu'ils veulent que toute la terre adore.

Suit une autre Dissertation sur le Messie, où Isaac Orobio prouve que le Messie n'est pas encore venu, & que, suivant les promesses des Prophetes qui l'ont annoncé aux Israëlites, ils l'attendent avec raison.

On voit dans cet ouvrage qu'Isaac Orobio étoit sans contredit un des plus savans hommes & des plus forts raisonneurs de son siecle. Il avoit étudié la Philosophie scholastique, & s'y étoit rendu si habile, qu'il fut fait Lecteur en Métaphysique dans l'Université de Salamanque. Ensuite il exerça la Médecine à Seville. Soupçonné de Judaïsme, il fut mis à l'Inquisition, d'où s'étant heureusement échappé, il vint professer la Médecine à Toulouse. Enfin il passa en Hollande, où il reçut la circoncision, & fit profession ouverte de Judaïsme. Il eut-là ses fameuses Conférences avec le Théologien Philippe de Limborck, imprimées depuis à Torgow, en 1687, & ensuite à Basle, en 1740. Orobio mourut à Amsterdam peu de tems après cette dispute.

19 *Janvier* 1771. *L'Examen Critique de la Vie & des Ouvrages de St. Paul* mérite une attention particuliere. La tournure de l'ouvrage & l'érudition qui y est répandue, soutenue d'une ironie assez fine, rendent ce livre extrême-

ment dangereux pour ceux qui ne feroient pas en garde contre l'auteur. Il tend à prouver du ton le plus férieux en apparence, que la conversion de St. Paul n'eſt point une preuve en faveur de la Religion Chrétienne; que les opinions des premiers Chrétiens fur les Actes des Apôtres & fur les Epîtres & la perſonne de St. Paul, étoient très peu uniformes; que plusieurs rejettoient ces livres comme apocryphes, & regardoient l'Apôtre prétendu comme un impoſteur; que l'autorité des Conciles, des Peres de l'Egliſe & de la Tradition, n'eſt pas plus ſûre en pareille matiere, puisqu'elle eſt auſſi verſatile. De la discuſſion enſuite qu'on fait de la vie de St. Paul, il réſulte que le prétendu Saint étoit un homme inſtruit, actif, entreprenant, enthouſiaſte, plus adroit que les autres membres du College Apoſtolique, dévoré d'ambition, brûlant de ce deſir ardent & flatteur de regner ſur les opinions, qui à de très-grandes qualités joignoit de très-grands défauts, & qui, d'après ſes propres écrits, n'étoit qu'un fourbe ou un fol.

Ce portrait eſt d'autant plus difficile à conteſter, que tous les traits ſortent des écrits même de l'Apôtre, & encore plus de ſes actions. On ſent quelles conſéquences funeſtes il y auroit à en tirer pour quelqu'un qui ne feroit pas ſolidement affermi dans ſa religion.

On a peine à croire que ce traité ſoit de M.

ulanger, quoique le titre l'annonce. Il y
;ne une plaiſanterie ſourde, qui n'eſt pas
ıs le goût des écrits graves, ſolides & pro-
ıds de ce Savant. On le reconnoît beaucoup
ıs dans la Diſſertation ſuivante ſur St. Pierre,
par le rapprochement qu'il fait d'anciennes
ditions chez différens peuples avec notre
gende ſur ce Prince de l'Egliſe, il établit
e c'eſt le même qu'*Annac* chez les Phry-
ıns, *Hermès* chez les Egyptiens, *Henoc* chez
Hébreux, & *Janus* chez les Romains; c'eſt-
lire un perſonnage vrai, mais multiplié, &
ıs l'hiſtoire duquel on a mêlé beaucoup de
›les. On voit combien cette érudition eſt
placée auprès du commun des Chrétiens, &
'elle ne doit ſe préſenter qu'à des têtes for-
, qui ne ſe laiſſent ébranler dans leur foi par
:un raiſonnement, par aucune preuve.

22 *Janvier* 1771. *Epigramme de M. Piron, ntre la Traduction de Suétone, par M. de la rpe.*

Dans l'abſence de mon valet
Un colporteur borgne & bancroche
Entra juſqu'en mon cabinet,
Avec force ennui dans ſa poche:
„ Les douze Céſars pour ſix francs,
„ Me dit-il, exquis, je vous jure.
„ L'auteur qui connoît ſes talens,
„ L'a dit lui-même dans ſon Mercure.
„ C'eſt *Suétone* tout craché.

„ Et traduit......Traduit ! Dieu fait comme!
„ Ce font tous les monftres de Rome
„ Qu'on fe procure à bon marché !
„ De ce Recueil pefez chaque homme:
„ Des Empereurs fe vendent bien,
„ Caligula feul vaut la fomme,
„ Et vous aurez Néron pour rien".
Que cent fois Belzebuth t'emporte,
Lui dis-je bouillant de fureur!
Fuis avec ton augufte efcorte.
Et puis de mettre avec humeur,
Ainfi que leur introducteur,
Les douze Céfars à la porte.

28 *Janvier* 1771. Le Sr. Chamfort, auteur de quelques ouvrages, & furtout d'une comédie, intitulée: *La jeune Indienne*, joignoit à fes talens littéraires une jolie figure & de la jeuneffe: il cheminoit même vers la fortune, & devoit paffer avec le Baron de Breteuil dans une cour étrangere. Tant de profpérités l'ont amolli: il s'eft livré avec trop d'ardeur au plaifir, & il fe trouve aujourd'hui atteint d'une maladie de peau effroyable, qui paroît tenir de la lepre. Ce jeune homme, dont la philofophie n'a pas encore beaucoup corroboré le cœur, fe défole de fon état, & tombe dans le defespoir. Il eft entre les mains du Sr. Bouvart.

1er. *Février* 1771. *Ismene & Ismenias* s'eft foutenu jusqu'à préfent avec affez de fuccès, & les Ballets y ont attiré conftamment du

monde. On se propose de remettre sur le théâtre *Pyrame & Thisbé*, de Rebel & Francœur, rajeuni par ces auteurs, & auquel on a adapté de nouveaux Ballets, genre à la mode & partie brillante aujourd'hui de l'Opéra.

4 *Février* 1771. On vient d'imprimer un Sermon de M. de Massillon, prêché devant le Roi en 1718 pour le jour de l'Incarnation, petit carême. Ce passage se trouve dans l'Edition *in* 12 de 1745, depuis la page 148 jusqu'à celle 151, & est si sensiblement appliquable aux circonstances actuelles, qu'il semble avoir été fait exprès.

5 *Février* 1771. Depuis l'ouverture de la foire St. Germain, on a aussi ouvert le Waux-hall qui y a été bâti. On y continue le tirage d'une Lotterie pour tous les billets d'entrée. Le gros Lot est un bijou de quinze cens livres, que l'on prend en nature ou en argent.

6 *Février* 1771. Une piece nouvelle n'auroit pas attiré plus de monde au Théâtre François que le retour de *le Kain* sur la Scene. Il y a joué avant-hier le rôle de *Néron* avec un applaudissement indicible & justifié par tous les suffrages. Il n'est pas possible de porter plus loin la perfection du talent. Il a été parfaitement secondé par Molé dans le rôle de *Britannicus*, & par Brizard dans celui de *Burrhus*. Mlle. Dumesnil a très-bien rempli le sien de mere de l'Empereur.

7 *Février* 1771. On a remis avant-hier sur le théâtre de l'Opéra *Pyrame & Thisbé*, dont on a changé le dénouement. L'*Amour* vient ressusciter *Pyrame*, ce qui n'a pas eu le succès qu'en attendoient les auteurs. On n'est pas content de la composition des Ballets, & depuis que *Vestris* en a la direction, il n'a réussi que dans ceux qu'il a copiés des autres.

8 *Février* 1771. L'Académie Françoise a procédé hier à l'élection des deux candidats qui doivent succéder à M. M. le Président Hainault & l'Abbé Allary. M. le Prince de Beauveau & M. Gaillard ont été élus. Ce dernier est de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

9 *Février* 1771. Ce pays-ci fourmille de gens oisifs qui se font des plaisirs de ce qui pour des gens sensés ne feroit qu'un objet de mépris & de pitié. Une querelle d'Histrions a divisé depuis quatre jours notre pétulante jeunesse. Une Danseuse excellente de l'Opéra, & le meilleur Danseur sans contredit, rivaux de talens & jaloux l'un de l'autre depuis longtems, sont désunis par divers motifs. Leur inimitié a éclaté à l'occasion d'un pas où Mlle. *Heinel* a voulu danser, & dans lequel *Vestris* s'est ménagé tout le brillant, comme Maître des Ballets. Cette dispute a aigri les parties & excité parmi leurs partisans le projet de s'en venger. Mardi dernier il a éclaté contre *Vestris*, qui a été sifflé dans la chaconne qui termine l'Opéra. Outre

contre sa rivale, qu'il a rencontrée dans les coulisses, & dans les yeux de qui il a cru voir le triomphe de la mortification qu'il venoit d'essuyer, il s'est emporté contre elle en propos les plus injurieux; ce qui a produit une scene des plus vives & a indisposé les spectateurs contre lui. Chacun en a parlé diversement, mais le plus grand nombre a été pour Mlle. *Heinel*. L'affaire portée devant le Ministre de Paris, celui-ci a cru devoir justice à l'outragée. Le public a applaudi aujourd'hui cette Danseuse avec une fureur indicible, dans le Ballet des *Fêtes Grecques & Romaines*; bien disposé à ne pas recevoir demain *Vestris* avec la même bonté. Ses admirateurs prétendent balancer le parti de Mlle. *Heinel*, & l'on s'attend demain à un événement comique à l'Opéra à ce sujet. Tous nos jeunes gens s'y sont donnés rendez-vous, pour y suivre l'affection qui les domine.

10 *Février* 1771. On a donné avant-hier aux François une piece en 3 actes, en vers, (& on pourroit dire *contre tous*) qui a pour titre: *le Persifleur*. C'est une satyre qui n'est pas sans mérite, sans être une bonne piece. Il n'est gueres possible d'en faire l'analyse. Elle est écrite facilement, & fait honneur au style de l'auteur, déjà connu par plusieurs Drames & Romans, joués au théâtre & répandus dans le monde. Il se nomme *Sauvigny*.

11 *Février* 1771. Le complot formé d'humilier l'amour-propre de *Vestris*, & non son talent, a attiré, il y a quelques jours, un monde étonnant à l'Opéra. Mais on s'est réconcilié avec lui, quand on a appris qu'il avoit fait hier au soir les excuses les plus soumises à Mlle. *Heinel*. Le Public indulgent lui a fait grace & justice, en l'applaudissant à outrance du parterre, des loges & de partout. De sa part, pour mériter cette faveur, il s'est surpassé dans la chaconne, & y a fait de si grands efforts qu'en sortant de la terminer il s'est trouvé mal.

12 *Février*. M. *Bernard*, si connu sous le nom du *Gentil Bernard*, Secrétaire général des Dragons, vient de tomber dangereusement malade, au point qu'on l'a cru mort. Il est célebre par de petits vers galans, qui le font rechercher de la bonne compagnie. Il y a de lui un *Art d'aimer*, qu'il a eu l'art de lire & de ne jamais faire imprimer, non plus que ses autres ouvrages. Ceux qu'il a donnés au public étoient de société. *Castor & Pollux* est la seule production qui puisse véritablement lui mériter l'immortalité.

13 *Février*. Le Colisée, que l'on avoit dit interrompu, se continue, non sans beaucoup de frais. C'est une entreprise des plus considérables & dont il est bien difficile que les auteurs ne soient pas dupes. L'immensité du bâtiment est incroyable : ce qui a causé une dépense im-

possible à couvrir par la recette que l'on promet. Il y aura de plus un journalier de frais, qui absorbera une partie & souvent peut-être tout le profit de chaque jour. Il paroît que les auteurs du projet ne l'ont pas bien calculé à leur avantage, & qu'ils finiront par s'en répentir. On croit qu'il sera achevé pour le mariage de M. le Comte de Provence, & que la ville s'en servira pour donner ses fêtes.

15 *Février* 1771. Le Prince Royal de Suede & son frere sont depuis quelques jours ici. Ils ont paru beaucoup aux spectacles. Comme ils voyagent incognito, on ne leur rend aucuns honneurs. Ils visitent surtout les Savans & les Artistes. L'on parle principalement du premier, comme d'un Prince de génie & rempli de connoissances.

16 *Février*. M. de Buffon, de l'Académie Françoise, dont les ouvrages lui assurent l'immortalité, est à toute extrêmité. Ce sera une grande perte pour les Lettres.

17 *Février*. M. Mairan, de l'Académie Françoise & de celle des Sciences, est à toute extrêmité. Son grand âge fait craindre qu'il n'en puisse revenir, mais aussi empêchera qu'il ne soit regretté. On ne sache pas que depuis longtems il ait fourni aucun Mémoire à l'Académie, & l'on peut le regarder comme déjà mort aux Sciences.

18 *Février*. M. de Buffon est hors d'affai-

re, & l'on en eſt d'autant plus aiſe que perſonne n'auroit pu continuer, comme lui, ſon ouvrage important & original ſur l'Hiſtoire Naturelle.

19 *Février* 1771. L'Arrêté du Parlement de Normandie a été rédigé en Lettre au Roi; elle eſt écrite ſupérieurement. La preſſe nous a déjà transmis cet ouvrage patriotique, mais dont M. le Chancelier arrête, autant qu'il peut, la publicité.

20 *Février*. M. de Mairan eſt mort ce ſoir, âgé de près de 94 ans. Il avoit toujours mené une vie fort rangée: il alloit encore dîner en ville trois fois par ſemaine. Il avoit un extérieur net & propre, & du côté du phyſique ne ſe reſſentoit en rien des incommodités de la vieilleſſe.

21 *Février*. On parle beaucoup dans le monde des Remontrances de la Cour des Aides au Roi, au ſujet de l'état actuel du Parlement de Paris. Elles ont été fixées le 18 de ce mois, toutes les Chambres aſſemblées, & c'eſt aujourd'hui que les gens du Roi de cette Cour apprendront à Verſailles ſi le Roi agréera qu'elles lui ſoient préſentées.

Ceux qui en ont eu lecture, aſſurent que c'eſt un morceau d'éloquence ſublime.

23 *Février*. M. le Chancelier, accompagné de M. le Duc de la Vrilliere, de M. Bertin, de M. de Monteynard & de M. l'Abbé

Terray, de Conseillers d'Etat, & de Maîtres des Requêtes, s'est rendu ce matin à 11 heures au Palais, tous M. M. du Conseil assemblés à la Grand' Chambre, & y a fait un discours pour annoncer l'objet de sa mission.

Ceux qui l'ont entendu, y ont remarqué la même élévation de style & de pensées que dans celui prononcé le 24 Janvier, & il y a apparence qu'il est de la fabrique du même orateur, c'est-à-dire, du Sr. le Brun.

24 *Février* 1771. Un zelé Breton vient de faire imprimer un *Mémoire sur le rétablissement de la Compagnie des Indes, & sur les avantages qui en doivent résulter pour l'Etat en général, & pour la Province de Bretagne en particulier.* Les raisons qu'il met en avant sont des plus claires, pour prouver cette importante vérité, que l'on a étrangement perdu de vue, quand on s'est prêté au projet extravagant du détracteur de la Compagnie.

25 *Février.* Le *Gentil Bernard* n'est pas mort de la cruelle attaque qu'il a eue, mais il est dans un état plus cruel que la mort même, étant tombé en enfance.

26 *Février.* Quoique les Remontrances de la Cour des Aides n'aient pas encore été présentées au Roi, l'avidité industrieuse des amateurs leur a fourni le secret d'en avoir des copies, & l'on en compte déjà plusieurs exemplaires dans le monde. On les regarde comme un chef-

d'œuvre. On les attribue à M. de Malesherbes, le chef de la Compagnie, Magistrat naturellement éloquent, cultivant les lettres, & enflammé de cet enthousiasme patriotique qui produit le vrai sublime dans de pareils écrits.

27 *Février* 1771. Le Parlement de Rouen ne se signale pas moins par des écrits d'une éloquence rapide, vigoureuse & pleine de choses. Outre sa premiere Lettre au Roi, qu'on a dit être imprimée déja, on en annonce une seconde, plus étendue, où les grands principes de la Monarchie sont rappellés & posés d'une maniere inébranlable.

1r *Mars* 1771. La Lettre nouvelle du Parlement de Normandie est du 26 du mois dernier, & répond à la haute opinion qu'on en avoit donnée. Cet ouvrage, & tous les autres de même espece, répandus depuis quelque tems, écrits dans le vrai genre de la chose, doivent faire honte de plus en plus au Parlement de Paris, dont les productions dernieres n'approchent pas, à beaucoup près, de celles des Magistrats de Province. Ceux-ci semblent avoir seuls conservé ce feu sacré qui brûle dans les cœurs patriotiques & qu'ils ont fait passer dans leurs chef-d'œuvres immortels.

2 *Mars*. Le Prince Royal de Suede a été proclamé Roi à Stockholm le lendemain de la mort de son pere. Jamais Prince n'a reçu une plus belle éducation & n'en a mieux profité.

Ses connoissances s'étendent sur tout, & la justesse de son esprit égale la bonté de son cœur. Il n'y a qu'une voix sur ce jeune Monarque, qui ne peut manquer d'être adoré de ses Sujets. Il a capté le suffrage de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connoître ici. Il a presque toujours été entouré des Philosophes Encyclopédistes ; mais M. d'Alembert est celui qu'il a distingué le plus, & qu'il a particuliérement admis à son intimité : tous s'accordent à le regarder comme un sectateur zélé de leur doctrine, & se flattent de trouver aujourd'hui un protecteur puissant dans ce nouveau Roi.

3 *Mars* 1771. Il court dans le monde un Mémoire qu'on attribue à la Noblesse, mais qui n'est signé de personne, dans lequel on fait parler ce Corps respectable comme devant connoître de tous les faits du point d'honneur, & qui discutant les inculpations faites aux Magistrats dans le préambule de l'Edit de Décembre dernier, en infere qu'ils n'ont pu continuer leurs Fonctions jusqu'à ce qu'ils en aient été justifiés, leur honneur y étant compromis. Ce Mémoire n'est que manuscrit & anonyme, & l'on le regarde comme aprocryphe.

4 *Mars*. M. l'Evêque de Senlis a prononcé aujourd'hui son discours de réception à l'Académie Françoise, où il a succédé à feu M. de Moncrif. La tâche n'étoit pas facile à remplir pour louer son prédécesseur, & la sécheresse du

ſujet s'eſt répandue ſur tout l'ouvrage. M. l'Abbé de Voiſenon, en ſa qualité de Directeur, avoit un plus beau champ, puiſqu'il avoit à faire l'Eloge du mort & du Récipiendaire. Auſſi y a-t-il employé toute l'artillerie de ſon eſprit. Il a eu l'art d'égayer la matiere & de réveiller les auditeurs par des ſaillies qui ont été fort applaudies. Jamais Séance Académique ne s'eſt terminée plus agréablement.

7 *Mars* 1771. Les Remontrances de la Cour des Aides ont fait une fortune ſi prodigieuſe dans le public, & les copies s'en ſont multipliées à tel point, qu'il n'eſt presque pas de maiſon où l'on ne trouve ce Manuſcrit. Tous les bons François veulent les lire, & regardent leur auteur non-ſeulement comme le défenſeur de la Magiſtrature, mais comme le Dieu tutélaire de la patrie.

8 *Mars*. Les Comédiens François ont donné hier pour la premiere fois une petite Piece, qui a pour titre: *l'heureuſe rencontre*, en un acte & en vers. Ce petit Drame n'offre rien de piquant, & eſt médiocre, pour ne pas dire plus. C'eſt l'ouvrage d'un bel-eſprit femelle, qui veut garder l'anonyme, & fera bien.

9 *Mars*. Il paroît, à ce qu'on aſſure, un Libelle ſanglant contre M. le Chancelier, en forme d'Ode, & l'on dit qu'il eſt intitulé: *Les Chanceliers*. On ſe doute bien qu'il eſt très rare, & que l'auteur n'a pu l'enfanter que dans les plus profondes ténebres.

10 *Mars*.

10 *Mars* 1771. Le Parlement de Grenoble n'a pas manqué de se signaler & de déployer dans cette occasion l'éloquence noble & touchante, qu'on remarque dans toutes ses productions. Il a adressé au Roi des Remontrances, soutenues surtout par une logique lumineuse, pressante & irrésistible. Il attaque l'Edit de Décembre 1770 & met l'auteur en contradiction avec lui-même. Il combat M. le Chancelier par ses propres paroles, lorsqu'à la tête du Parlement de Paris il avoit eu occasion de porter au pied du trône les représentations de son Corps.

11 *Mars*. Il paroît une Epitre manuscrite du Sr de Voltaire au Roi de Dannemarc, à l'occasion de la liberté de la Presse, que ce Prince vient d'accorder dans ses Etats. Elle est écrite de ce style familier, que ce poëte s'est attribué depuis longtems envers les Rois & qui dégénere en licence indécente & punissable: il sent moins le génie fier & indépendant, que le bas flatteur qui, à la faveur des éloges outrés qu'il prodigue à un Monarque, espere faire passer les injures qu'il dit aux autres. Quoi qu'il en soit, l'auteur approuve d'autant plus S. M. Danoise, que, suivant lui, jamais un mauvais livre ne survit à l'oubli qu'il mérite, & qu'on ne peut laisser mourir impunément de sa belle mort: qu'au contraire les proscriptions n'empêchent pas les bons de pénétrer, & donnent plus de consistance & de relief aux autres; qu'enfin

ce ne sont pas les philosophes qui ont troublé la terre & excité les discordes & les guerres. Ces idées, vraies en général & saines, mais répétées en plusieurs ouvrages & surtout en mille endroits de cet auteur, sont noyées dans un fatras de plaisanteries bouffonnes & satyriques qui déparent infiniment le reste. Les œuvres du Sr. de Voltaire ne sont plus que des écrits fangeux, les bourbiers d'*Ennius*, toujours excellens à cribler pour quelques paillettes d'or qui s'y trouvent.

13 *Mars* 1771. *Chanson, sur l'Air Des Pendus: contenant la Relation de la premiere Séance du Conseil Supérieur de Blois du* 2 *Mars* 1771. *Par le Maître d'Ecole de Chouzi, près Blois.*

Or, écoutez, petits & grands,
Le plus grand des événemens:
On en parlera dans l'histoire;
A peine pourra-t-on le croire:
Car si je ne l'avois pas vu,
Jamais je n'en aurois rien cru.

Le samedi, deux de ce mois
Nous sommes tous venus à Blois,
Pour y contempler la merveille
De notre Souverain Conseil;
Et nous avons, en vérité,
Tous été bien émerveillés.

Nous avons vu des Magistrats
En robes rouges & rabats,
Parés comme les jours de fête;
Saint Michel étoit à leur tête;

Après marchoient deux Présidens
Suivis d'onze honnêtes gens.
Preuve de leur honnêteté
Et qu'ils étoient bien élevés,
Ils faisoient force révérence,
Comme à la nôce, quand on danse.
Enfin par leurs provisions,
On voit qu'ils étoient tous bon garçons.

Pour attirer le Saint Esprit
Sur des gens aussi bien appris,
La messe en pompe fut chantée,
Par la musique bien nôtée;
Mais l'Esprit Saint n'est pas venu;
Du moins nous ne l'avons pas vû.

C'étoit un grand jour de marché,
Que nos Conseillers bien frisés,
Défiloient le long de la place;
Mais plus d'un faisoit la grimace
De ce qu'ils n'étoient pas assez
Pour former le nombre annoncé.

Nous souffrions de l'embarras
De ce vénérable Sénat:
Mais par une heureuse avanture
Nous avions plus d'une monture,
Et chacune certainement
Etoit bâtée superbement.

Dès que le Souverain Conseil
Sortit avec son appareil,
Nos ânes voyant leurs confrères,
Se mirent aussitôt à braire,
Et demanderent à grands cris
Que dans la troupe ils fussent admis.

Indépendamment de la voix,
Il étoit bon de faire un choix;
Pour éviter la bigarure
Parmi cette Magistrature;
Les plus rouges furent choisis,
Comme étant les mieux assortis.

Les ânes ayant pris leur rang,
Fermerent la marche à l'instant.
Je passe les cérémonies
Que firent les deux Compagnies.
La ville en cette occasion,
Marqua sa satisfaction. (a)

Or, donc, de nos vingt Conseillers
On vit d'abord les six derniers,
S'en retourner à leur village,
Criant dans leur noble langage,
Que, vû le poids de leurs fonctions,
Ils donnoient leurs démissions.

Vous voyez qu'il ne restoit plus
Que quatorze ânes tout au plus:
Mais sentant où le bât les blesse,
Prodige de délicatesse!
Huit autres encore ont quitté,
Et six seulement sont restés.

Tout ceci, retenez-le bien,
Fait leçon pour les gens de bien,
Dans une pareille occurrence.
Mons. le Chancelier de France,
Mérite bien tous nos respects,
D'avoir pris d'aussi bons sujets.

(a) Voyez Gazette de France, du 8 Mars 1771.

14 *Mars* 1771. Le Parlement de Bordeaux a arrêté des Remontrances au Roi sur l'état présent du Parlement de Paris, dans le même esprit que celles des autres Cours qui en ont arrêté. Elles sont du 25 du mois dernier, & sont déjà imprimées. On les annonce comme volumineuses & comme développant la matiere d'une maniere plus historique que les autres.

15 *Mars*. On a donné aujourd'hui à l'Opéra *Thésée*, pour les acteurs. Le spectacle a été des plus brillans & des plus remplis. Il a été exécuté, on ne peut pas mieux, tant de la part du chant que de la danse.

16 *Mars*. Le Parlement de Provence a adressé au Roi des Remontrances très pathétiques sur la situation présente du Parlement de Paris, & rappelle la trop douloureuse histoire de Bretagne, qu'il regarde comme la source de ce qui se passe aujourd'hui. Elles sont rédigées de main de maître, & très-longues.

17 *Mars*. Les *Chancelieres* font la plus grande sensation dans le public, & sont recherchées avec un empressement sans égal; plus sans doute à raison du personnage qu'elles concernent & de l'objet qu'elles traitent, que de leur mérite intrinseque. Elle ne valent pas, à beaucoup près, les *Philippiques*, qui parurent dans le tems de la Régence, & attribuées au Sr. *La Grange-Chancel*. Le pamphlet en question est plein d'injures atroces, dites presque toujours

en termes impropres, ſans chaleur, ſans élévation, ſans enthouſiaſme. Le ſtyle en eſt dur & groſſier, autant que les choſes. C'eſt plutôt de la proſe rimée qu'une Ode. Il y a cependant quelques ſtrophes, ou parties de ſtrophes tout-à-fait différentes; ce qui annonceroit l'ouvrage de deux mains, ou celui d'un écolier corrigé en des endroits par main de maître. En un mot, c'eſt plutôt une piece hiſtorique qu'une piece de poéſie.

18 *Mars* 1771. Avant-hier s'eſt fait la clôture des trois Spectacles. L'Opéra a fini par *Théſée*, qu'il a donné pour la capitation des acteurs. La Comédie Italienne s'eſt diſtinguée par une petite Farce, qui conſiſtoit en un marchand de proverbes. Il a diſtribué ſa denrée à tous les acteurs & actrices: c'étoient autant de couplets, terminés par un proverbe, & roulant ſur le regret des Comédiens de ſe ſéparer du public. Quoi que tout cela fût aſſez mauvais, on a fort applaudi. Les *François*, qui ont joué *Tancrede*, ont attiré encore plus de monde, par une nouveauté ſinguliere. Mlle. Luzzi, accoutumée à faire les rôles de Soubrette & à ne jouer que du comique, a débuté dans cette Tragédie par le rôle d'*Aménaïde*. Elle a une très-belle figure, un organe plein & ſonore; mais le public ne l'a pu goûter dans un genre ſi éloigné du ſien. On lui a donné des encouragemens, quoiqu'on doute qu'ils puiſſent jamais en faire une grande

Actrice tragique. Le Kain, contre qui elle figuroit, contribuoit beaucoup à la faire disparoître, dans un rôle que l'on se souvient d'avoir vu représenter par Mlle. Clairon, & qui exige le jeu le plus consommé.

19 *Mars* 1771. Les Remontrances du Parlement de Bordeaux sont arrivées. Elles sont du 25 Février, fort longues, & roulent sur les mêmes objets déjà traités par les autres Cours. Mais elles démentent bien authentiquement l'Arrêté aussi indécent que séditieux, en date du 8 Février, répandu avec tant de profusion sous le nom de cette Compagnie, & que le Révérend Pere Gazetier de Cologne avoit adopté dans sa feuille avec trop de bonhommie.

On a aussi les Remontrances d'Aix, plus singulieres par leur tournure, & qui font remonter les événemens du jour jusques à l'affaire de Bretagne, où ce Parlement trouve l'origine. Cette filiation, très développée, forme un tableau historique & étendu, extrêmement curieux.

19 *Mars*. On dit aujourd'hui que *L'heureuse Rencontre* est d'une Madame *Chaumont*, veuve d'un Libraire, retirée dans une terre, & qui s'y amuse à composer de mauvaises pieces, telles que celle-ci.

20 *Mars*. Le Parlement de Douay a fait le 13 de ce mois un Arrêté en faveur du Parlement de Paris. Cette démarche est remarqua-

ble, en ce que c'eſt la premiere fois que cette Compagnie prend fait & cauſe pour une autre, & que juſques à préſent elle n'avoit paru prendre aucune part aux affaires publiques. D'ailleurs, on y voit avec plaiſir qu'elle traite l'objet d'une maniere neuve, en demandant que le procès ſoit fait légalement aux Membres de ce Corps, s'ils ſont coupables: Point capital, pas ou trop peu diſcuté par les autres Parlemens. Quant au ſtyle, il eſt très-ſain, très pur & très-noble: il ne ſe ſent en rien du terroir étranger.

21 *Mars* 1771. L'Académie Françoiſe a tenu aujourd'hui ſa Séance publique pour la réception de M. le Prince de Beauveau & de M. Gaillard. Jamais on n'avoit vu à pareille aſſemblée un concours ſi prodigieux de femmes. On en comptoit plus de 80, dont une grande partie de Dames de la Cour, beaucoup de Seigneurs à proportion, & une multitude immenſe d'auditeurs de toute eſpece.

Le diſcours de M. de Beauveau, qui a ouvert la Séance, étoit court & ſimple, en un mot, a paru un diſcours de grand Seigneur. On y a cependant remarqué l'adreſſe avec laquelle, en faiſant l'éloge du Roi & de ſon Regne, ce récipiendaire y a amené indirectement celui de M. le Duc de Choiſeul, en peſant davantage ſur les tems de l'adminiſtration de ce Miniſtre, qu'il a indiqués comme une époque mémorable de la Monarchie. On a applaudi au zele de l'amitié,

mitié, fans difcuter s'il étoit jufte, ou exceffif, ou indifcret.

M. Gaillard a mieux rempli fon rôle. Il a fait, après les complimens d'ufage, une differtation hiftorique fur les Sociétés favantes en France, dont il fait remonter l'origine jufques à Charlemagne. Il a préfenté un tableau rapide & ferré des progrès de ces inftitutions, & il y a joint des anecdotes précieufes & honorables pour les gens de lettres; mais il y a trop mêlé ce ton d'emphafe mis à la mode par le Sr. Thomas, cette bouffiffure philofophique, par où il s'eft annoncé comme un digne fectateur de la cabale Encyclopédique qui l'a porté à fa nouvelle dignité.

M. l'Abbé de Voifenon, encore Directeur pour cette cérémonie, a répondu alternativement aux deux Récipiendaires par deux difcours. Même ftyle, mêmes farcafmes, même perfiflage que la premiere fois. Sa figure de finge fembloit donner encore plus de malice à fes faillies, & il a foutenu à merveille le rôle d'Arlequin qu'il s'étoit impofé, fuivant fes propres expreffions, en réponfe à fes confreres qui lui reprochoient le peu de gravité de fes difcours.

Enfuite le Sr. Duclos a lu une Continuation de l'Hiftoire de l'Académie, commencée fucceffivement par Peliffon & par l'Abbé d'Olivet, depuis fon origine jufqu'en 1700. En fa qualité de Secrétaire de l'Académie, il a cru devoir

avancer cet ouvrage jusques à nos jours. Ce n'est qu'une chronologie sans suite & sans liaison des variations légeres qu'a éprouvées cette Compagnie depuis ce tems. Il y a recueilli toutes les anecdotes relatives à son objet : quoique puériles & minutieuses, elles ne devoient pas moins entrer dans ce travail, qui au fond est très-peu de chose. L'historien a joint aux faits des réflexions bourrues en style dur, comme lui, qui ont fait rire, & ne contrastoient pas mal avec les gentillesses, les gaîtés du Directeur. Il a fini par une apologie prétendue de l'Académie, sur le reproche qu'on lui fait d'admettre dans un Corps où il ne doit point y avoir d'Honoraires, tant de gens qui ne peuvent qu'y jouer ce rôle ; & le Public a trouvé qu'il avoit fort mal justifié sa Compagnie, ou plutôt qu'il avoit élevé une question qu'il n'avoit nullement résolue.

On ne doit pas omettre que dans l'historique du Sr. Duclos, cet Académicien ayant fait mention d'une anecdote concernant le Président de Lamoignon, grand-pere de M. de Malesherbes d'aujourd'hui, & ayant ajouté, en nommant cet ancien Magistrat, *ce nom si cher aux Lettres*, tous les spectateurs ont envisagé, comme de concert, M. de Lamoignon de Malesherbes, & l'on a battu des mains pendant plusieurs minutes, & à plusieurs reprises : Eloge bien flatteur pour ce Magistrat, qui se distingue aujourd'hui

par sa qualité encore plus rare de patriote, & que la France entiere envisage comme un de ses plus chers défenseurs.

Le Public, & les femmes surtout, auroient été bien-aises d'entendre quelques-unes des fables dont M. le Duc de Nivernois a amusé si délicieusement les auditeurs dans plusieurs séances; mais ce Seigneur s'est refusé aux instances qu'on lui a faites, déclarant que, par un Réglement nouveau, aucun Académicien ne pouvoit rien lire, sans avoir communiqué son ouvrage à un Comité de ses confreres; qu'il n'avoit pas pris cette précaution, & qu'il ne pouvoit répondre aux desirs de l'assemblée.

On présume que ce Réglement a été fait à l'occasion du discours de M. Thomas, dont on a parlé l'an passé, & qui fit un si grand scandale à la cour & à la ville.

23 *Mars* 1771. Le Sr. Guerin, Chirurgien du Prince de Conti, a eu une rixe, il y a quelque tems, à l'Opéra avec M. le Marquis de Langeac, Colonel à la suite des Grenadiers de France. Ce dernier ayant trouvé mauvais que l'autre eut regardé indécemment sa maîtresse, l'a traité comme un gredin, le menaçant de lui faire donner des coups de bâton par ses gens. Celui-ci a pris au collet M. de Langeac, a fait semblant de ne pas le connoître, & l'a forcé à venir chez le Commissaire. Le Sr. Guerin s'étant réclamé du Prince son maître, lui a été

renvoyé. Cependant son adversaire jettoit feu & flamme..... On répand la copie d'une Lettre écrite à cette occasion, dit on, à M. de Langeac, par le Prince de Conti.

„ On dit, Monsieur, que vous voulez faire
„ périr le Sr. Guerin sous le bâton. Je vous
„ prie de songer qu'il est mon chirurgien; qu'il
„ m'est fort attaché; que j'en ai besoin, car j'ai
„ beaucoup vu de filles; j'en vois encore.....
„ J'ai eu des bâtards, mais j'ai toujours eu soin
„ qu'ils ne fussent pas insolens.....„

24 *Mars* 1771. Il paroît une Lettre des Officiers du Bailliage de Villefranche en Beaujolois, ville de l'appanage de M. le Duc d'Orléans, adressée à ce Prince, du 6 Mars 1771, par laquelle ils remettent leurs démissions entre les mains de S. A., plutôt que de reconnoître le Conseil Souverain dont on veut les faire ressortir. Cette piece historique de Magistrats subalternes est digne de figurer avec avantage parmi toutes celles de ce genre, qui ont paru ou qui paroîtront.

25 *Mars* 1771. L'Impératrice des Russies a fait enlever tout le Cabinet de Tableaux de M. le Comte de Thiers, amateur distingué qui avoit une très-belle Collection en ce genre. M. de Marigny a eu la douleur de voir passer ces richesses chez l'Etranger, faute de fonds pour les acquérir pour le compte du Roi.

On distinguoit parmi ces tableaux un portrait en pied de Charles I, Roi d'Angleterre, original de Vandyk. C'est le seul qui soit resté en France. Madame la Comtesse Dubarri, qui déploye de plus en plus son goût pour les Arts, a ordonné de l'acheter : elle l'a payé 24,000 Livres. Et sur le reproche qu'on lui faisoit de choisir un pareil morceau entre tant d'autres, qui auroient dû lui mieux convenir, elle a répondu que c'étoit un portrait de famille qu'elle retiroit. En effet, les Dubarri se prétendent parens de la Maison des Stuards.

26 *Mars* 1771. Il passe pour constant que mardi dernier M. le Duc de Duras, gentilhomme de la Chambre en exercice, a remis au Roi, de la part des Princes du Sang, un Mémoire nouveau de 20 pages, où ils reprennent toute l'affaire actuelle dès son origine, attaquent directement M. le Chancelier, dont ils suivent les opérations, en font voir le vice & les contradictions, & finissent par des protestations entre les mains de S. M. contre tout ce qui a été fait & contre tout ce qui se fera. Il est à observer que M. le Comte de la Marche refuse constamment de se joindre aux autres, & n'a rien signé.

27 *Mars* 1771. A l'occasion du bruit qui court de l'exil de la Cour des Aides, on a fait le Placet suivant au Roi, au nom des femmes de Conseillers au Parlement.

Nos Epoux, ô Louis, sont en captivité,
Nous gémissons loin d'eux, dans la viduïté.
Jusqu'à ce jour pourtant une erreur secourable
A nos cœurs désolés apportoit quelque espoir.
Mais enfin, de Maupeou la vengeance implacable,
Nous condamne, dit-on, à ne les jamais voir.
A leur comble montés, nos maux sont sans remede:
Laissez-nous pour soutien au moins la Cour des Aides!

28 *Mars* 1771. Il paroît deux nouvelles brochures sur les matieres présentes. L'une en date du 11 Février 1771, a pour titre: *Lettre de M***, Conseiller au Parlement, à M. le Comte de ***.* Le but de l'auteur est de prouver:

1o. Que le Parlement a dû s'opposer constamment à tout enrégistrement de l'Edit.

2o. Qu'il n'a fait en cette occasion que ce qu'il avoit fait dans d'autres avec succès, & avec l'approbation de nos Rois, mieux instruits.

3o. Qu'il a employé, pour manifester son opposition, le seul moyen légal, honnête, qui pût convenir à des Magistrats.

L'autre, intitulée: *Observations sur l'incompétence de M. M. du Conseil pour la vérification des Loix.*

Cette seconde brochure, bien supérieure à la premiere, démontre par huit considérations la nullité de tout ce que feroient Mrs. du Conseil en pareil genre, & même celle de tout jugement civil ou criminel qu'ils peuvent prononcer. Outre l'avantage d'une logique claire &

essante, elle a celui d'être très-courte, & de sumer en peu de pages les plus puissans arguens sur cette matiere. Le style est d'une énere propre à la chose, & ajoute encore à la rce du raisonnement.

30 *Mars* 1771. *Chanson, sur l'Air:* Réveilz vous &c. *à l'occasion de la Commission de Conller au Conseil Supérieur de Châlons, sollicitée & tenue par l'Abbé Hocquart, Chanoine de Châns.*

Lorsqu'en France on battoit la caisse,
Pour y trouver des Magistrats,
Certain Abbé, fendant la presse,
Fut un des premiers candidats.

C'étoit suppôt de cathédrale,
Plus fait pour la table & le jeu,
Que pour occuper un froid stalle,
Bon seulement à prier Dieu.

Il faut bien faire un sacrifice,
Pour accroître de deux mille francs,
Le revenu du Bénéfice,
Et du piquet & des brelans.

Plein d'une si belle espérance,
Au son de l'or, notre Abbé part;
Arrive au Chancelier de France:
On annonce...... l'Abbé Hocquart.

Ton nom, dit Maupeou, m'extasie,
C'est celui du fameux Hocquart!
A sa place, malgré l'envie,
Tu seras, fusses-tu bâtard.

Des dispenſes recommandées
On t'expédiera dans le jour,
Bien & dûment enrégiſtrées
Par gens de ma nouvelle Cour.

Un préambule eſt néceſſaire :
As-tu bien été baptiſé ?
Oui, Monſeigneur, la choſe eſt claire;
Claude, eſt le nom qu'on m'a donné.

Notre cher, féal, *& bien Claude*, (*)
Puisqu'il appert à tout voyant
Que tu l'es vraiment & ſans fraude,
Recois- en notre compliment.

Pour de notre gent moutonniere
Juger procès mus, à mouvoir,
Te dispenſant de là priere,
Et par deſſus, de tout ſavoir.

Proviſions. Air : *Des folies d'Espagne.*
Savoir faiſons aux bêtes Champenoiſes,
Que par deſſein, & non pas par mégard,
Nous nommons, pour juger toutes leurs noiſes,
Notre féal *Claude & bien Claude Hocquart.*

(*) Les Proviſions de Chancellerie portent toujours : Notre féal & bien-amé.

Par deſſein, & non par mégarde, on a mis dans celles de l'Abbé Hocquart, au lieu de *bien-amé Claude*, ſimplement *bien Claude*. Elles ſont ainſi enrégiſtrées. On peut le voir au Greffe.

Chanson sur l'Air : *Vous m'entendez bien.*

Enfin, un Parlement tout neuf,
Qui vient d'éclore comme un œuf
A déjà la science.... Eh, bien!
De prendre des vacances. Vous m'entendez bien.

Il est composé de vingt gens
Tous très-fripons & très-méchans,
Compris l'Avocat nôtre, Eh, bien!
Qui vaut bien mieux qu'un autre. Vous, &c.

Pour acquérir un tel honneur
On sait qu'ils ont vendu le leur.
C'est un grand sacrifice, Eh, bien!
Qui vaudroit des épices. Vous, &c.

Pour les Chinois, il a fallu
Les ramasser où l'on a pu.
Ici, c'est un Myope, Eh, bien!
Et là, c'est un Esope. Vous, &c.

Ainsi, dans l'Evangile, on lit
Que le long des chemins on prit
Des gens sans nom, sans lustre, Eh, bien!
Pour un festin illustre. Vous, &c.

Et pour achever le portrait,
Un d'entre eux, chargé d'un Décret, (*)
Parut comme à la Salle, Eh, bien!
Sans robe nuptiale. Vous, &c.

Mais le fera-t-on partir? Non;
Car pour le Conseil il est bon

(*) Le Sr. Desirat, Avocat.

D'avoir un tel Apôtre, Eh, l
Ç'a console les autres: Vous

Réjouissons-nous, mes amis,
Désormais on pendra *gratis*,
Et sans beaucoup de preuves, Eh,
Pour faire des épreuves. Vous,

Tant pis pour le premier pendu,
Le second sera mieux pourvu.
Au défaut de science,
Eh, bien!
Viendra l'expérience.
Vous m'entendez-bien.

31 *Mars* 1771. Extrait d'une Lettre
Metz, du 24 Mars...... Le fameux pr
de M. de Valdahon a été jugé au Parlei
le 22 à 8 heures du soir. M. le Monnier
débouté de son opposition; permis aux pa
de s'épouser; trois Commissaires nommés pa
Cour pour faire le Contrat de mariage; M
le Monnier prise sous la sauve-garde du Pa
ment; M. le Monnier condamné à 60,000
vres de dommages & intérêts, & à tous les
pens; les Mémoires supprimés respectiver
de part & d'autre. M. l'Avocat général a
claré ne demander la suppression de ceux de
de Valdahon & de Mlle. le Monnier, que p
effacer jusques à la trace des horreurs, des
putations, des calomnies avancées dans
de M. le Monnier.

Toute la ville a été enchantée de cet Arrêt. On a fait des feux de joie: on a cassé les vitres de M. le Monnier, & l'on a crié: *vive le Parlement & M. de Valdabon!*

Ainsi, après huit ans de douleur & de traverses, va se terminer heureusement l'histoire de ces deux modeles d'amour, dignes de figurer à côté de tous les héros de ce genre, dont on lit les avantures & les combats dans les Romans.

1er. *Avril* 1771. M. Bergier est nommé Confesseur de Mesdames, à la place de l'Abbé Clément qui vient de mourir. Cet Abbé paroît d'autant plus digne de la confiance de ces augustes personnes, que c'est un champion infatigable de la foi, un défenseur éclairé de notre sainte religion, que ses adversaires trouvent toujours prêt à combattre. Il vient de faire paroître tout recemment une Réfutation du Livre du *Systême de la Nature.*

4 *Avril* 1771. Il paroît imprimé des Remontrances du Parlement de Rouen, en date du 19 Mars. Elles ont pour objet l'établissement des Conseils Supérieurs, & releve toutes les irrégularités, ou, pour mieux dire, l'illégalité entiere de ces nouveaux Tribunaux. C'est le même fonds, déjà traité dans divers écrits particuliers, & surtout dans la *Lettre adressée aux Magistrats de Province*, mais avec la modestie convenable à un Citoyen anonyme qu'un zele sage

porte à éclairer ses concitoyens. Ici, au contraire, c'est une Cour souveraine armée du glaive de la Justice, & qui tonne avec cette éloquence mâle dont elle doit faire entendre la vérité au Prince, & épouvanter les perfides adulateurs qui l'entourent.

5 *Avril* 1771. Madame de Gomez est morte âgée de 85 ans..... C'étoit une femme auteur, qui avoit composé une bibliotheque de romans, tous gothiques, dans le genre de l'ancienne galanterie, & que personne ne lit plus. Elle avoit de beaucoup survécu à ses livres.

8 *Avril* 1771. M. le Chancelier, pour contrebalancer l'effet que pourroient produire dans le public les divers écrits qu'on a répandus sur son projet de destruction ou de réformation des Parlemens, a fait composer d'autres ouvrages en sa faveur, tels que des *Considérations sur l'Edit*, *Réflexions d'un Citoyen*, &c. Les gens impartiaux n'y trouvent pas cette force de raisonnement, ce droit des gens, cette réclamation contre le Despotisme, si bien établis dans les premiers.

8 *Avril* 1771. L'Eléphant continue à exciter la curiosité du public, & un fait, arrivé récemment, fait beaucoup d'honneur à son intelligence & à sa sensibilité. Un Robin, mêlé parmi les spectateurs, sembloit répugner à la laideur de cet animal, & le témoignoit par des gestes qui ne lui ont point échappé. A l'instant

Il retire sa trompe, & la dardant avec impétuosité contre son détracteur, il ne l'attrape heureusement qu'à sa chevelure, qu'il dépoudre & met en désordre. Le maître accourt aussitôt, & se doutant du motif, déclare au Robin qu'il lui conseille de sortir & de se soustraire à la vengeance de l'implacable Eléphant.

9 *Avril* 1771. *Avis important à la Noblesse. Réponse aux Remontrances de la Cour des Aides, du* 13 *Février, par un Membre du Conseil Supérieur. Lettres Américaines sur les Parlemens. Extraits de différens Ecrits, Réglemens, Ordonnances, &c. Lettre d'un Président d'un Bailliage de Normandie, à un Président du Parlement de Rouen. Sentimens des six Conseils Souverains, &c.* Tels sont les ouvrages nouveaux qu'on répand avec profusion pour favoriser le systême du Despotisme, qu'on cherche à accréditer. Il y en a pour tous les genres d'esprit & pour toutes les especes de Lecteurs: de plaisans & de sérieux, de savans & de superficiels; & les Chefs des différens Conseils doivent en emporter des ballots, pour les communiquer à leurs partisans dans les Provinces. Les gens impartiaux & les amis de la liberté n'y trouvent rien de satisfaisant. Tout y sent l'esprit de parti.

9 *Avril* 1771. *Assemblée publique de l'Académie des Belles-Lettres, à sa rentrée d'après Pâques.*

L'Académie des Belles-Lettres a tenu aujour-

d'hui son assemblée. On y a vu avec douleur, absens du Banc des Honoraires, M. le Président d'Ormesson, & surtout M. de Lamoignon de Malesherbes, deux Magistrats chers aux Lettres & qui ne manquoient aucune de ces Séances. La nouvelle toute récente de l'exil du dernier, confirmée en ce moment, a jetté une consternation générale parmi ses confreres & les spectateurs.

Après l'annonce ordinaire des Prix, M. le Beau, Secrétaire, a lu l'Eloge de M. le Président Hainault. La longue vie de cet Académicien, ses qualités, le rang qu'il tenoit dans le monde & ses divers ouvrages, fournissoient une matiere abondante à l'orateur. Entre ses écrits, le plus distingué & le plus digne de la postérité, est sans contredit son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*. On savoit déjà qu'il avoit été traduit en Anglois, en Italien, en Allemand: le panégyriste nous a appris qu'il l'étoit encore en Chinois: anecdote remarquable, & qui fait époque dans l'histoire Littéraire. M. le Beau s'est surtout étendu sur les vertus sociales de ce Magistrat, sur cette aménité qu'il n'avoit pas peu contribué à répandre parmi nos auteurs, & spécialement sur ces assemblées agréables & choisies que son opulence le mettoit à même de tenir, & où il façonnoit aux graces les Académiciens ses confreres, jusques-là durs & agrestes. Au surplus, cet Eloge n'est

qu'une paraphrase étendue & détaillée du texte donné il y a longtems par M. de Voltaire, dans sa charmante Epître au Président, qui commence par ces vers :

> Hainault, fameux par vos soupers,
> Et par votre Chronologie,
> Par des vers au bon coin frappés, &c.

Le discours du Secrétaire a paru au public un des meilleurs & des plus intéressans qu'il ait produits depuis qu'il est en fonction. On n'y a point remarqué, comme dans le plus grand nombre de ses autres panégyriques, ce luxe d'esprit, ces phrases recherchées, soit qu'il en ait été plus sobre cette fois, ou plutôt que ce genre d'écrit convenant mieux au récit de la vie d'un homme du grand monde, d'un Magistrat galant & poli, d'un auteur plein de graces & d'enjouement, soit moins disparate, ou plus naturel que dans l'Eloge d'un lourd Commentateur, d'un Dissertateur obscur, d'un Antiquaire hérissé de grec, en un mot d'un Savant en *us*.

M. de Sigrais a continué ensuite de faire part au Public de ses Mémoires sur le génie militaire des Gaulois. Dans celui-ci, qui est le 4eme, il a prouvé comment il s'étoit affoibli insensiblement, il avoit dégénéré & s'étoit engourdi chez cette Nation pendant quelques siecles. César, en faisant périr deux millions d'hommes des Gaulois en huit campagnes, avoit déjà porté une rude atteinte à sa population.

Si l'on y ajoute le soin qu'il avoit eu de diviser ces peuples entre eux, d'en avoir toujours une partie nombreuse dans ses troupes, on aura déjà une cause immédiate de sa foiblesse. Auguste n'avoit pas peu contribué à l'augmenter, en suivant les erremens de son prédecesseur, en énervant encore plus les Gaulois par les plaisirs, par les arts, par le luxe, par les lettres, qu'il chercha à introduire chez eux. L'habitude qu'ils prirent de se soudoyer à toutes les Puissances étrangeres qui voulurent achetter leur sang, ne concourut pas moins à leur ruine; &, en laissant à ceux que leur génie guerrier emportoit, la liberté de le satisfaire, cet usage enlevoit à leurs compatriotes des défenseurs utiles, & aux Romains des hommes factieux, des génies turbulens, propres à tirer les nationaux de la servitude où ils étoient plongés. C'est ainsi qu'après avoir joué un très grand rôle, finit l'auteur, les Gaulois cesserent d'être quelque chose pendant quelque tems. Ce Mémoire, extrêmement intéressant, surtout pour nous, donne la plus grande envie de voir l'ouvrage imprimé en entier, & réuni sous un seul point de vue.

La similitude de la Philosophie des Chinois, dix ou onze siecles avant l'Ere Chrétienne, mais surtout du tems de Confucius, un des Héros de la Secte des Lettrés, vivant vers l'an 550 avant J. C., avec celle des Egyptiens, & de

Pythagore

ythagore principalement, a fourni à M. de
uignes la matiere d'un Mémoire, où il déve-
ppe avec quelque détail cette conformité
'il n'est pas possible de ne pas reconnoître; &
en conclut la communication qu'il doit y avoir
de toute nécessité entre des peuples aussi
ssemblans. Ce Mémoire, plus savant que ce-
de M. Sigrais, mais moins intéressant, n'est
une esquisse très imparfaite de toute l'érudi-
n que l'auteur doit répandre sur sa matiere, &
nt il prétend soutenir son systême.

M. Gaillard, qui semble se vouer plus parti-
iérement à l'Histoire, a terminé la Séance
la lecture d'une digression sur une Bulle ar-
rale du Pape Boniface VIII, rendue le 27
n 1298, entre Philippe le Bel, Roi de Fran-
& Edouard I, Roi d'Angleterre. Son ob-
est de discuter un passage de ladite Bulle,
lequel tous les Historiens se trouvent d'ac-
d, & qu'il assure pourtant n'y pas être. Sous
te apparence d'érudition, qui ne peut gueres
rir qu'à étendre le pyrrhonisme en fait d'His-
e, on voit une affectation de l'auteur de
ever avec amertume contre la hauteur de ce
e, & de fronder l'asservissement que toutes
Puissances du tems avoient alors pour la
re.

o *Avril* 1771. *Vues pacifiques sur l'état actuel*
Parlement. Tel est un imprimé en date du
lars, répandu depuis peu, où l'on démontre

que le raccommodement entre la Cour & le Parlement tient à peu de chose, depuis que le Roi, dans l'Edit de création des Conseils, déclare son impuissance de changer les loix fondamentales, &c. Ce petit écrit est fort sage. Après avoir fait le tableau effrayant de nos malheurs, il indique le remede, qui n'est autre chose que le rappel des Magistrats, l'abolition du fatal Edit de Décembre, & le retour à la regle & aux vrais principes. Sans rien dire de nouveau, cet ouvrage est un de ceux qu'on ne sauroit trop multiplier, afin de faire pénétrer l'instruction & la vérité chez les gens les moins instruits, & dans les Provinces du Royaume les plus reculées. Au moyen de cette fécondité de lumieres, la Nation connoîtra enfin ses vrais intérêts, & poussera un cri unanime vers le Souverain, si nécessaire pour éveiller l'engourdissement dans lequel le plongent les Ministres qui l'obsedent.

10 *Avril* 1771. L'Académie Royale des Sciences a tenu aujourd'hui son assemblée publique, à laquelle a présidé le Comte de *Maillebois*. Le Sr. de *Fouchy*, Secrétaire perpétuel, a annoncé que le Prix *sur la mesure du temps en mer*, & le Prix extraordinaire de 1,200 Livres, *pour la perfection du Flint-Glass*, ou cristal blanc *d'Angleterre*, étoient tous deux remis à 1773. Il a dit ensuite que l'Académie avoit publié depuis Pâques 1770 la description de cinq Arts, sa-

voir, de l'art du *Facteur d'Orgues*, 2e. & 3e. parties par Dom Bedos; de l'art du *Menuisier*, 2e. partie, par le Sr. Roubo, fils; de l'art de l'*Indigotier*, par le Sr. de Beauvais Raseau; de l'art du *Brodeur*, par le Sr. de St. Aubin, & de l'art de faire les différentes especes de colle, par le Sr. Duhamel. Après quoi le Sr. de Fouchy a lu l'Eloge du Sr. Rouelle. Le Sr. Vaucanson a lu la description d'un nouveau Four à tirer la soie. Le St. Cassini, fils, a lu la *Relation du Voyage de feu l'Abbé Chappe*. Le Sr. Messier, astronomie de la Marine, a lu l'annonce de l'apparition d'une nouvelle comete, qu'il avoit observée de l'Observatoire de la Marine le 1er. de ce mois. Le Sr. Cadet, ancien apothicaire-major des Armées du Roi, a terminé la séance par une *Analyse Chymique* d'une liqueur sortie en abondance du sein d'une jeune personne qui se porte bien, à laquelle il a joint des observations sur quelques phénomenes semblables.

11 *Avril* 1771. Parmi les différens Edits Bursaux, il y en a deux qui concernent le papier. Une Déclaration contenant augmentation de près du double sur les droits d'entrée de cette marchandise, & un Edit, ordonnant un impôt nouveau au moyen d'un timbre à imprimer sur toute espece de papier quelconque, depuis le papier à sucre jusques au papier à poulet, à raison de 5 deniers par feuille, de 4 & de 3, suivant les diverses especes. Les Imprimeurs &

Libraires, allarmés de cette inquisition, qui devoit avoir un effet retroactif sur tous les effets en marchandise de leurs magasins, ont dressé un Mémoire, où ils représentent les inconvéniens d'un impôt qui, en paroissant fait pour augmenter les revenus du Roi, doit, au contraire, les diminuer, par le découragement qu'il jettera dans cette branche de commerce, dans les manufactures & parmi les artistes, que ces vexations obligeront d'émigrer chez l'étranger & d'y porter leur industrie. Ils ont aussi cherché à s'étayer de Réclamations des Agens généraux du Clergé, & des Secrétaires des diverses Académies & autres Corps Littéraires, ainsi que cela s'est pratiqué, il y a nombre d'années, qu'il avoit été question d'un semblable projet, que les inconvéniens firent abandonner alors. M. le Chancelier & M. le Contrôleur-général n'ont donné aucune solution à ce Mémoire.

12 *Avril* 1771. Le Sr. Linguet, Avocat de M. le Duc d'Aiguillon, n'ayant pas osé répondre pour ce Pair en sa qualité, dans la cessation générale de son Ordre, a pris la tournure d'écrire comme auteur, & il a répandu depuis quelques jours un Mémoire pour son client, sous le titre *d'Observations sur l'imprimé, intitulé: Réponse des Etats de Bretagne au Mémoire du Duc d'Aiguillon, par Simon-Henri-Nicolas Lin*-

guet. On en parlera plus amplement une autre fois.

13 *Avril* 1771. L'ouvrage du Sr. Linguet est précédé d'un Avertissement, où il dit que ce n'est plus l'ancien Commandant de Bretagne, que c'est lui-même qu'il défend; que le Roi, pour cette fois, a révoqué la défense de parler désormais des affaires de Bretagne, & lui a permis de justifier la *Justification* de M. le Duc d'Aiguillon. Ensuite, à l'ombre de l'Arrêt du Conseil du 2 Janvier, qui a proscrit la Réponse des Etats, dont il se couvre comme d'un Egide qui le rend invulnérable, il ose provoquer à la fois, & les Etats & le Parlement de Rennes, qui, d'après un compte rendu, a brûlé son Mémoire par Arrêt du 14 Août 1770. Le ton impudent dont toute cette espece de préface est écrite, ne peut que révolter les lecteurs honnêtes & les indisposer d'avance contre l'auteur.

Le reste est un volume aussi gros qu'ennuyeux, à deux colonnes, dont l'une contient le Mémoire des Etats; l'autre, les observations de l'Ecrivain. Du premier il résulte, que M. le Duc d'Aiguillon avoit ébranlé la Constitution nationale jusques dans ses fondemens, avoit jetté la division dans les familles, laissé les finances de la Province dans le plus grand désordre, le patrimoine de ses villes dissipé, le crédit public anéanti; qu'il avoit armé contre lui

les Loix, le Parlement, la Nation; qu'il étoit le fléau d'un million d'hommes......

Suivant les *Observations*, au contraire, le Commandant accusé a respecté les privileges de la Bretagne avec plus de scrupule qu'aucun de ses prédécesseurs. Il a trouvé le secret difficile de concilier les intérêts du Prince avec ceux des peuples, & la contribution indispensable aux besoins de l'Etat avec le soulagement des particuliers. Il a fixé sur les côtes de cette province la victoire, qui abandonnoit les armes françoises partout ailleurs, & a donné lieu aux Bretons d'applaudir à des triomphes, tandis que tout le reste du Royaume pleuroit sur des désastres. Il a rétabli, sans frais, les communications entre les villes, & multiplié les débouchés du commerce par la multiplication des chemins, sans manquer aux égards dûs à l'indigence, dont il falloit employer les bras pour s'ouvrir ces sortes de richesses. Il a maîtrisé la mer, en réparant presque tous les ports de Bretagne, dégradés par impuissance ou par inattention; les rivieres, en augmentant par des travaux aussi simples que solides leur profondeur, & par conséquent leur utilité; les sables mêmes de l'océan, en leur arrachant de vastes terreins qu'ils avoient déjà submergés, & une ville entiere (St. Pol de Léon) qu'ils menaçoient d'ensevelir bientôt. Il a, en négociant & faisant réussir l'acquisition des Contrôles, désormais réu-

mis au Domaine de la Province, fait succéder en Bretagne une régie douce & juste à une perception que l'on accusoit d'être abusive & tyrannique : opération doublement avantageuse, en ce qu'elle a procuré d'une part des soulagemens aux particuliers, & de l'autre un profit certain aux Etats. Il a sacrifié les prérogatives de sa place pour augmenter celles des Etats, & ses revenus pour prévenir la diminution des leurs. Il a favorisé l'embellissement des villes, en remédiant à la dissipation de leur patrimoine. Il a fait tout ce qu'il falloit, sinon pour relever entiérement le crédit public (ce qu'assurément les circonstances ne permettoient pas), du moins pour en empêcher la chûte totale. Il n'a armé contre lui que les ennemis de l'ordre & des loix. Il a mérité l'approbation du Souverain, des Ministres & de tous ceux des Sujets que la haine n'a point aveuglés, que le fanatisme d'un parti qui les joue n'a point entraînés.....

Mais d'une part, c'est la Province entiere sous le nom des Etats, qui parle, comme on doit le croire, par cette Piece qui termine le Mémoire.

Extrait des Régistres du Greffe des Etats de Bretagne, tenus par autorité du Roi en la Ville de Rennes. Du vendredi 21 Décembre 1770, à 9 heures du matin.

Monseigneur l'Evêque de Rennes, Monseigneur le Marquis de Pyré, Monsieur le Sénéchal de Vannes.

Sur le Mémoire fait par la Commission nommée pour examiner celui signé *Linguet*, & y répondre, les Etats ont adopté & adoptent le dit Mémoire, fait par la Commission: ordonnent en conséquence qu'il en sera incessamment imprimé 3,000 exemplaires, pour être distribués en la présente tenue, & que la même Commission, de laquelle M. de la Bedoyere a été nommé à la place de M. Du Sel des Monts, veillera à ce que l'impression en soit faite avec autant d'exactitude que de célérité.

(La minute signée:)

F. R. *Evêque de Rennes.* *G. de Romyoinen, Marquis de Pyré.*

Borie.

Que peut conclure de deux résultats aussi contradictoires, soutenus de part & d'autre de faits cités & rejettés tour-à-tour, comme faux, un Lecteur impartial, hors d'état de se faire administrer les pieces juridiques?

Qu'en conclura la Postérité, pour qui ce fameux procès sera peut-être encore plus problématique? Sinon qu'il est tout aussi impossible que d'après une réclamation aussi constante, que nombreuse, aussi articulée, de la plus grande partie de la Province, M. d'Aiguillon ne passe

pas

pas pour un grand & un très-grand coupable? Que dans la fermentation d'une haine aussi générale, de tant d'animosités particulieres, il ne se soit nécessairement glissé dans les accusations beaucoup d'erreurs, de faussetés, de calomnies atroces?

14 *Avril* 1771. La Gazette de Bruxelles, ainsi que celle de Berne, viennent d'être proscrites dans ce pays-ci. L'introduction en France en est défendue au Bureau des Gazettes étrangeres. On prétend qu'elles ont déplu pour s'exprimer trop librement sur les affaires du Gouvernement.

15 *Avril*. Ces jours derniers un cercle de femmes étoit chez M. le Chancelier, & ce Chef de la Magistrature plein de sel & d'enjouement en société, malgré ses importantes occupations, plaisantoit les Dames sur l'acharnement avec lequel elles déclamoient contre son nouveau système. Il leur reprochoit d'embarrasser ses opérations, de les retarder par leurs criailleries, par l'ascendant, qu'elles prenoient sur leurs maris; &c. il ajoutoit qu'il trouvoit cela d'autant plus étrange qu'elles n'étoient point au fait de la politique, que cette matiere leur étoit interdite par leur sexe, leur éducation & leurs organes; qu'en un mot, elles n'y entendoient pas plus que des oies...... *Eh! ne savez-vous pas, M. le Chancelier*, lui repartit

avec vivacité Madame Pelletier de Beaupré, *que ce sont les oies qui ont sauvé le capitole?*

16 *Avril* 1771. Deux nouveaux écrits se répandent en faveur des opérations de M. le Chancelier, ou pour décrier ceux composés par le parti adverse. L'un a pour titre: *la tête leur tourne;* l'autre: *Remontrances du Grenier à Sel.*

16 *Avril* 1771. M. l'Abbé Arnaud, de l'Académie des Inscriptions, & l'un des Rédacteurs de la Gazette de France, a été élu Membre de l'Académie Françoise le 11 de ce mois, à la place de M. de Mairan.

17 *Avril* 1771. Les ouvrages en faveur du systême de M. le Chancelier pullulent de toutes parts. Il en paroît encore un tout récemment, intitulé: *Réponse à la Lettre d'un ancien Magistrat à un Duc & Pair.* On ne peut qu'annoncer le titre de tant de brochures, qui, en général ne font que plaisanter, ou s'écartent absolument des vrais principes, lorsque la matiere y est discutée sérieusement.

18 *Avril* 1771. Le Colisée, ce magnifique édifice qui doit faire époque dans ce siecle, commence à présenter un développement imposant & auguste. On ne peut qu'admirer le génie de l'Architecte qui en a tracé le plan, en plaignant ceux qui ont fait les avances du bâtiment. Il coûte plus de deux millions, à ce qu'on assure, & il exigera des frais journaliers, qu'il n'est pas vraisemblable qu'on puisse retirer

fur les curieux. On croit toujours que la ville sera chargée de cette dépense.

On offre déjà à louer aux amateurs de petites maisons ou des boudoirs qu'on a pratiqués dans cette vaste enceinte, & qui feront très-commodes pour les voluptueux qui voudront y ménager des tête-à-tête. On peut regarder ce bâtiment comme une premiere esquisse du *Parthenion*, décrit dans le singulier livre du *Pornographe*, répandu avec l'aveu du Gouvernement.

19 *Avril* 1771. Il paroît une *Complainte* fur l'air *des Pendus*. On imagine aisément que c'est une Satyre en forme de Cantique contre M. le Chancelier, où l'on retrace en bref sa naissance, sa vie, & où l'on prémature sa fin sinistre. Il faut joindre cet ouvrage aux affreuses Odes déjà répandues fur cette matiere, & que la Police recherche avec la plus grande vigilance; ce qui donne à ces pieces beaucoup plus de vogue qu'elles n'en auroient par leur mérite intrinseque, très médiocre.

20 *Avril*. *Les Représentations des honnêtes gens*, font un petit écrit très-impartial, où, en conséquence des torts du Parlement, on s'éleve avec la même liberté contre l'illégalité de sa destitution, & la fausseté des prétextes qu'on met en avant pour autoriser un semblable despotisme. On fait voir que cette Compagnie a toujours, ou presque toujours, été l'esclave des

Miniſtres; qu'outre pluſieurs actes d'injuſtice particuliers, comme *l'Expulſion des Jéſuites*, *la condamnation de M. de Lally*, *&c.* commis pour leur plaire, elle a, avec eux, conſommé la ruine de l'Etat, en ne ſéviſſant pas contre les déprédateurs des finances, ou en ſe prêtant aux impôts énormes dont les Miniſtres tirés de ſon ſein ont ſurchargé le peuple, &c.

20 *Avril* 1771. Les Comédiens Italiens ordinaires du Roi ont donné jeudi dernier la premiere repréſentation de *l'Amoureux de quinze ans, ou la double fête*, Comédie en trois actes & en proſe, mêlés d'Ariettes, & ſuivie d'un Divertiſſement. Les paroles ſont du Sr. Laujon, Secrétaire des Commandemens de S. A. S. Monſeigneur le Comte de Clermont, déjà connu par pluſieurs ouvrages galans dans le même genre; & la muſique eſt d'un amateur, le Sr. Martini, officier dans le Régiment de Chamborand. Cette piece eſt une allégorie compoſée à l'occaſion du mariage de M. le Duc de Bourbon avec Mademoiſelle, & devoit s'exécuter à Chantilly, lorſque ces deux époux ſeroient réunis enſemble. Le Prince de Condé voyant que les circonſtances actuelles ne ſe prêtoient pas à donner des ſpectacles chez lui, a permis aux auteurs de faire part au public de celui-ci.

La diſproportion d'âge d'un jeune homme à peine ſorti du college, avec une jeune perſonne

plus âgée que lui de quelques années, fait la base de l'intrigue de cette comédie, dont le premier acte a paru avoir des longueurs de détail qu'il est aisé de retrancher. Les deux autres ont été trouvés charmans. Cependant, comme la musique est foible, il ne seroit pas étonnant que la piece n'eût pas le succès qu'elle mérite. D'ailleurs, elle fournit à beaucoup de jeux de théâtre, à une infinité d'incidens galans, & à une variété de décorations, très-propres à amuser les yeux & à piquer la curiosité.

21 *Avril.* Il paroît une *Réponse au Citoyen qui a publié des Réflexions.* Cet écrit, plein de nerf & de raison, détruit tout ce qui est dit dans l'autre pamphlet, & soutient ses argumens de l'autorité des plus grands écrivains sur l'administration & le gouvernement des Etats, & combat souvent son adversaire par ses propres paroles.

22 *Avril.* Il court un Quatrain sur les circonstances présentes:

> France, tel est donc ton destin,
> D'être soumise à la femelle!
> Ton salut vint de la pucelle,
> Tu périras par la catin.

22 *Avril.* On rapporte que Madame la Comtesse Dubarri ayant rencontré M. le Duc de Nivernois, un des Protestans au Lit de Justice, l'avoit arrêté, & lui avoit dit: *M. le Duc, il faut espérer que vous vous départirez de votre oppo-*

ſtion, car vous l'avez entendu, le Roi a dit qu'il ne changeroit jamais...... *Oui, Madame, mais il vous regardoit.*

24 *Avril* 1771. Les Spectacles de la cour pour les fêtes, à l'occaſion du mariage de M. le Comte de Provence, doivent conſiſter en deux repréſentations de *la Reine de Golconde*, Opéra déjà très connu; la tragédie *d'Oedipe*, avec les Chœurs, de M. de Voltaire; deux repréſentations de *la Fée Urgelle*, nouvel Opéra-comique, & deux repréſentations de *Linus*, Opéra, fait il y a pluſieurs années, par le Sr. la Bruere, mais qui n'avoit pas encore été mis en muſique.

On prétend, du reſte, que les fêtes extérieures n'auront pas lieu, quoiqu'annoncées; c'eſt-à-dire les bals, les feux d'artifice, les illuminations, ſoit à Verſailles, ſoit à Marli, &c. On attribue ce retranchement au défaut d'argent, les fourniſſeurs ne voulant rien faire à crédit.

25 *Avril*. Les Comédiens François ont donné hier la premiere repréſentation de *Gaſton & Bayard*, tragédie du Sr. Du Belloy, imprimée depuis longtems, & même jouée en quelques endroits. Malgré la magie de la repréſentation & du jeu du Sr. le Kain, les connoiſſeurs n'ont pu s'y faire illuſion ſur l'intrigue abſurde, ſans enſemble, ſans intérêt & ſur le galimathias du ſtyle, tantôt dur & bourſouflé, tantôt fade & proſaïque. Quelques ſituations,

amenées, ont pourtant fait effet, & sans
te en auroient produit davantage, si le
ctateur détrompé par la lecture de la piece
it été déjà mal prévenu en sa faveur.

8 *Avril* 1771. Madame la Duchesse de
:fort, belle-fille de M. le Duc de Duras,
tout le monde sait ne point vivre avec son
i, est devenue grosse & est accouchée. M.
Chevalier de Boufiers a fait la chanson sui-
te à cette occasion. Il faut savoir qu'elle a
r nom de baptême *Marie*.

Votre Patrone
Fit un enfant sans son mari:
Bel exemple qu'elle vous donne!
N'imitez donc pas à demi
Votre Patrone.

Pour cette affaire,
Savez-vous comme elle s'y prit?
Comme vous, n'en pouvant pas faire,
Elle eut recours au Saint-Esprit,
Pour cette affaire.

La Renommée
Vanta partout ce trait galant:
Elle n'en est que mieux famée.
Ne craignez pas en l'imitant,
La Renommée.

Beau comme un Ange
Sans doute Gabriel étoit.
Vous ne devez pas perdre au change;
L'objet qui plait, est en effet
Beau comme un Ange.

Belle Marie,
Si j'étois l'Archange amoureux,
Destiné pour cette œuvre pie,
Que je vous offrirois des vœux,
Belle Marie!

29 *Avril* 1771. Les Protestations des Princes, en date du 4 Avril, commencent à se répandre manuscrites & occasionnent le plus grand effet. Il n'est pas possible de croire qu'un seul homme ait pu oser persister à vouloir changer la face de tout un Royaume, contre la réclamation aussi forte, aussi raisonnée des Princes réunis. Ils y exposent de la façon la plus énergique l'obsession constante du trône, & inculpent le Chancelier spécialement, ainsi qu'on le voit dans le petit Extrait qui court, de cette piece précieuse à la Nation, & le gage certain de l'intérêt vif & tendre qu'y prennent ces Chefs respectables & adorés.

2 *Mai* 1771. Le 28 du mois dernier est mort le Sr. de Bachaumont, âgé de 81 ans. C'étoit un de ces paresseux aimables, tels qu'en a fourni beaucoup le dernier siecle. Il a écrit sur les Arts avec le goût d'un homme du monde instruit. Il vivoit chez Mad. Doublet, cette virtuose si connue, dont la maison a été longtems célebre par la réunion de tout ce qu'il y avoit de plus illustres personnages dans tous les genres. Cette Dame, qui vit encore, a eu la

douleur de survivre à tous ses anciens amis. Elle est âgée aujourd'hui de 94 ans.

3 *Mai* 1771. Le nouveau Code, ou Code *Maupeou*, présenté à Mrs. du Conseil, lorsqu'ils ont tenu le Parlement, a été porté au nouveau Tribunal. Il a été nommé des Commissaires pour l'examiner. Au surplus, celui-ci ne roule encore que sur la forme & les procédures. Il est question d'un autre, beaucoup plus considérable, qui embrassera toute la Jurisprudence.

6 *Mai* 1771. Le Sr. Guibert de Préval, Médecin de la Faculté de Paris, homme à systême, a prétendu avoir perfectionné un remede venant d'Ecosse, spécifique sûr, à ce qu'il dit, avec lequel on peut, sans rien craindre, se livrer aux embrassemens amoureux, avec quelque personne que ce soit. En conséquence, il y a quelque tems, qu'en présence de M. le Duc de Chartres & de M. le Prince de Condé, il s'est fait présenter une fille publique, la plus hideusement affectée du mal immonde, & s'étant, comme les anciens lutteurs, frotté de son huile miraculeuse, il s'est livré à plusieurs reprises aux actes les plus voluptueux & les plus lascifs que la passion puisse suggérer. Il est sorti sain & sauf de ce combat valeureux, & a prétendu n'en avoir éprouvé depuis aucune suite funeste. M. le Lieutenant général de Police, qui regarderoit cette découverte pour très-utile à son administration, a ordonné aussi des

essais, qui ont réussi. Mais ce n'est qu'avec beaucoup de tems qu'on peut prononcer sur un antidote qu'il seroit peut-être à souhaiter, pour l'honnêteté des mœurs, qu'on ne connût jamais.

9 *Mai* 1771. La Comédie Italienne, c'est-à-dire, l'Opéra-comique, est à la veille de faire une très-grande perte en la personne du Sr. Caillot, qui se retire. Cet acteur, extrêmement goûté du public, & le premier coryphée du Spectacle en question, à une voix mixte, tenant de la haute-contre, de la taille & de la basse-taille, se modulant sur tous les tons, joignoit une intelligence singuliere & une facilité merveilleuse. Sa figure secondoit à prodige son jeu très-naturel, & l'on désespere de remplacer de longtems un semblable sujet.

10 *Mai* 1771. On ne peut détailler les écrits, presqu'innombrables déjà, que M. le Chancelier fait éclore sans interruption, des différentes presses, qui gémissent en faveur de son systême. Quand ce torrent sera arrêté, on en fixera le Catalogue, avec des Notes, qui en caractériseront le mérite & l'espece, article par article.

11 *Mai*. L'ouvrage de M. de Voltaire annoncé depuis un an, en forme de Dictionnaire, paroît en partie. On en voit déjà trois volumes, sous le titre de *Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs*. On parlera plus amplement

de cet ouvrage quand il aura été discuté. En général, on peut dire que c'est une rapsodie, où l'auteur met indistinctement tout ce qui lui passe par la tête, & vuide les restes impurs de son porte-feuille.

12 *Mai* 1771. Le Gouvernement, toujours attentif à ce qui peut intéresser les plaisirs du Public, a cru devoir permettre qu'on rassurât les inquiétudes des amateurs du Colysée, sur ce monument, sujet à tant de variations depuis son origine, & dont on vouloit faire craindre la destruction avant qu'il fût achevé. En conséquence, on a mis des affiches où l'on annonce qu'il s'ouvrira incessamment; ce qui soutient l'espoir des curieux, & leur fait attendre avec impatience le jour heureux de cette ouverture. Mais cette satisfaction ne sera pas encore entiere: on sait que toutes les parties de ce vaste édifice ne seront pas finies, & qu'on n'offrira cette année à la multitude des spectateurs que le Sallon & la Piece d'eau sur laquelle doivent s'exécuter les joûtes.

14 *Mai.* M. l'Abbé Arnaud, élu membre de l'Académie Françoise, il y a quelque tems, a été reçu hier dans cette Compagnie, avec l'appareil ordinaire & cette affluence de curieux qui augmente chaque année. Son discours, plus analogue au lieu & aux circonstances que la plupart de ceux qui se prononcent en pareille occasion, a roulé principale-

ment sur la langue. Il a établi un par
tre la Langue Grecque & la Langue F
ou plutôt, dissertant sur les deux, il
qu'elles ne se ressembloient en rien.
étendu avec complaisance sur la premi
laquelle on connoît son enthousiasme
sentant l'indécence qu'il y auroit à dépr
conde devant les grands maîtres éta
l'épurer, la perfectionner & la conserve
a trouvé des beautés particulieres,
à la Nation, au Gouvernement & au S
un mot, il a démontré que l'une étoit
des passions & de l'imagination, l'autre
l'esprit & de la raison: que celle-là é
propre à des Républicains, celle-ci à
Monarchique: qu'un rithme harmonie
prosodie marquée, une mélodie contin
venoient mieux à Athenes, où il falloi
guer les oreilles superbes d'un peuple
qu'à Paris, où, au contraire, l'ordre,
té, la précision du discours étoient pl
tiels aux détails des arts, au sang-froi
philosophie, au commerce de la socié
objets principaux auxquels on puisse y a
le langage. L'orateur a enrichi cette di
de beaucoup d'images & de figures, qui
cent qu'il sait à merveille lier les deux l
& transporter dans la seconde les beaut
premiere, malgré l'antipathie qu'il lei
pose.

M. de Châteaubrun, élu Directeur par le fort pour répondre à M. l'abbé Arnaud, s'étant trouvé incommodé, n'a pu se rendre à l'assemblée. C'est M. le Maréchal de Richelieu qui a présidé à sa place, & M. d'Alembert a lu le discours de l'Académicien absent. L'orateur octogénaire y a fait l'Eloge de M. de Mairan, qu'a remplacé M. l'abbé Arnaud, d'une façon légere & délicate. Il a saisi tous les traits propres à particulariser le héros Académique dont il parloit, & les touches de son pinceau ne se sont ressenties en rien de la main octogénaire qui le manioit.

On ne savoit, vû les défenses qu'avoient Mrs. les Académiciens de parler, depuis l'incartade de M. Thomas, s'il y auroit quelqu'autre lecture. On a été surpris agréablement quand M. Saurin a fait lire une *Epitre en vers sur les inconvéniens de la vieillesse.* On y a trouvé de la force, de l'onction & de très belles images.

M. Thomas a fermé la séance par une longue & ennuyeuse dissertation, où il a résumé tout ce qui a été écrit sur la question si frivole & si agitée dans le 16eme siecle, de savoir *Quel des deux Sexes l'emporte sur l'autre?* Il a fait à cette occasion un parallele si plein de divisions & de sous-divisions; il est entré dans un détail si immense & si minutieux de la plus fine métaphysique, que la plupart des auditeurs n'ont pu le suivre. Cet ouvrage, spécialement fait

pour plaire aux femmes, n'atteindra point le but de l'auteur. Les avantages qu'il leur accorde ſont tellement tirés à l'alambic, qu'ils pourroient aiſément ſe réduire à rien. M. Thomas, après avoir bien établi ſa balance, finit par dire que pour prononcer ſur une ſemblable queſtion, il faudroit être aſſez malheureux pour n'être d'aucun Sexe.

15 *Mai* 1771. Il paroît conſtant que M. de Voltaire a adreſſé une Lettre à M. le Chancelier, où il félicite ce Chef de la Magiſtrature de l'heurex ſuccès de ſes projets; il en exalte l'étendue, l'importance & la vaſte combinaiſon; il loue l'éloquence de ſes diſcours & préambules d'Edits, où il trouve, dit-il, l'élégance de Racine & la ſublimité de Corneille; il finit par obſerver que le Cardinal de Fleury a, par un traité, ajouté la Lorraine à la France; que M. le Duc de Choiſeul nous a conquis la Corſe; mais que M de Maupeou, ſupérieur à ces deux grands Miniſtres, rend au Roi la France entiere.

16 *Mai* 1771. Madame Doublet eſt morte ces jours-ci âgée de 94 ans C'étoit une Virtuoſe, dont Madame Geoffrin n'eſt qu'une foible copie. Depuis 60 ans elle raſſembloit dans ſa maiſon la meilleure compagnie de la cour & de la ville, & paſſoit ſa vie à former un Journal bien ſupérieur à celui de l'Etoile & autres ouvrages du même genre. La Politique, les Bel-

les-Lettres, les Arts, les détails de Société, tout étoit de son ressort. Elle s'abaissoit du cedre jusqu'à l'hysope. Tous les jours on élaboroit chez elle les nouvelles courantes, on en rassembloit les circonstances, on en pesoit les probabilités, on les passoit, autant qu'on pouvoit, à la filiere du sens & de la raison; on les rédigeoit ensuite, & elles acquéroient un caractere de vérité si connu, que, lorsqu'on vouloit s'assurer de la certitude d'une narration, on se demandoit: „ Cela sort-il de chez Madame „ Doublet?" Au reste, la réputation avoit un peu dégénéré de ce côté: en vieillissant elle avoit perdu beaucoup de ses amis du premier mérite, & avoit survécu à toute sa société habituelle. M. de Bachaumont est le dernier Philosophe qu'elle ait vu mourir.

Il est difficile qu'au milieu de ce savant tourbillon qui l'entouroit, Madame Doublet ne passât pas pour être un peu entichée de Déisme, de Matérialisme & même d'Athéisme. Elle avoit bravé jusques-là l'opinion publique & les clameurs des dévots. Depuis le carême dernier, la tête de cette Dame s'affoiblissant, M. le Curé de St. Eustache avoit cru qu'il étoit tems de convertir sa paroissienne. Celle-ci n'étoit plus en état d'argumenter contre lui, &, avec le secours de la grace, le pasteur s'étoit flatté d'avoir réussi. En effet, elle avoit reçu le Bon Dieu la semaine sainte, pratique de re-

ligion que perſonne de ſa connoiſſance ne ſe rappelloit lui avoir vu faire. On conçoit aiſément qu'avec de pareils préparatifs, elle n'a pu qu'éprouver une mort très édifiante & s'endormir dans le Seigneur.

19 *Mai* 1771. M. le Comte de Provence paroît enchanté de ſa nouvelle conquête. Elle n'eſt pourtant pas jolie: l'annonce favorable qui en étoit venue de Lyon, n'eſt point exacte. Cette Princeſſe eſt très-brune: elle a d'aſſez beaux yeux, mais ombragés de ſourcils très épais; un front petit; un nez long & retrouſſé; un duvet déjà très marqué aux mouſtaches, & une tournure de viſage qui ne préſente rien d'auguſte ni d'impoſant. Quoi qu'il en ſoit, elle plaît fort au Prince, & le lendemain il annonça au Roi qu'il avoit été quatre fois heureux.

Madame la Comteſſe de Provence répond de ſon côté à merveille aux careſſes du Prince, & l'un & l'autre promettent de vivre dans la meilleure intelligence. On raconte quelques anecdotes qui font beaucoup d'honneur au dernier. Le lendemain du mariage, on dit que M. le Comte d'Artois dit à ſon frere: „ M. le Comte „ de Provence, vous aviez la voix bien forte „ hier, vous avez crié bien haut votre *Oui*! — „ *C'eſt que j'aurois voulu qu'il eût été entendu juſ-* „ *ques à Turin*", répartit ſoudain l'Epoux enflammé.

On

On ajoute que ce même jour M. le Comte de Provence demanda à M. le Dauphin comment il avoit trouvé sa belle-sœur? Ce Prince, très naïf, lui répondit : „ *Pas trop bien. Je ne* „ *me serois pas soucié de l'avoir pour ma femme.* …… Je suis fort aise que vous soyez „ tombé plus à votre goût. Nous sommes „ contens tous deux, car la mienne me plaît „ infiniment. ” ……

Au surplus, Madame la Comtesse de Provence, quoique plus âgée que son mari, a encore toute la candeur aimable de cet âge, & les petites gentillesses qui lui sont naturelles. Elle est encore toute neuve pour l'étiquette, & a l'air assez gauche en tout ce qui est cérémonial. Le lendemain de son mariage, quand Madame de *Valentinois*, sa Dame d'atours, voulut lui mettre du rouge, la Princesse a fait beaucoup de façon & avoit une grande répugnance à se faire peindre ainsi le visage. Il a fallu que M. le Comte de Provence lui demandât de se conformer à l'usage de la cour, lui assurant qu'elle lui feroit grand plaisir, & qu'elle en seroit infiniment mieux à ses yeux. … „ *Allons,* „ *Madame de Valentinois, mettez-moi du rouge,* „ *& beaucoup, puisque je plairai davantage à* „ *mon mari* ”. …

20 *Mai* 1771. M. de Belloy vient d'avoir 1,500 Livres de pension pour récompense de sa dure & boursouflée tragédie de *Gaston & Ba-*

jurd, mais où il prêche le dévouement passif & absolu au Monarque, d'une façon très édifiante pour le Ministere.

21 *Mai* 1771. On cite une gentillesse de Madame la Dauphine vis-à-vis M. le Comte de Provence, qui mérite d'être rapportée. Ce Prince disoit qu'il aimoit beaucoup mieux l'hiver qu'une autre saison, parce qu'on étoit à son aise au coin du feu avec sa moitié, les pieds sur les chenets, &c. La Princesse a fait faire un dessin qui représente en effet M. le Comte de Provence & sa femme, dans l'attitude qu'il regarde comme une des plus délicieuses, & elle l'a envoyé dans cet état à ce couple fortuné.

24 *Mai*. Hier, le fameux Colysée s'est ouvert. Il y avoit eu, la nuit, ce qu'on appelle la Répétition des Ministres, c'est-à-dire, une exécution de l'illumination la plus complette, qui n'a commencé qu'à minuit. On n'y entroit qu'avec des billets. Nosseigneurs du Conseil ont trouvé cela très-beau. C'est M. le Duc de la Vrilliere, comme ayant le Département de Paris & comme s'intéressant infiniment aux plaisirs de la Capitale, qui a fait parcourir les beautés du lieu à ses collegues.

Madame la Marquise de Langeac, non moins intéressée aux progrès des Arts, a reçu les Dames de la cour, & a fait les honneurs du lieu.

Le Public ne s'y est pas rendu hier avec l'affluence qu'espéroient les Entrepreneurs. Il fau-

droit 40,000 Spectateurs pour garnir cet immense labyrinthe, dont les portiques & les périſtiles annoncent plus un temple qu'un lieu de fêtes & de volupté. Au ſurplus, tout n'eſt pas fini, & il n'y a encore que le grand Sallon en Rotonde d'achevé dans les édifices. On ne peut qu'admirer la folie des auteurs d'un pareil projet, & la folie plus grande de ceux qui ont fourni des fonds pour l'exécution. Il n'en coûte que trente ſols pour y entrer.

29 *Mai* 1771. M. l'Abbé de la Ville, premier Commis des Affaires Etrangeres, & celui qui eſt à la tête de ce Département depuis qu'il n'y a point de Miniſtre en Chef, eſt nommé Secrétaire des Commandemens de M. le Dauphin. Il eſt chargé en outre de l'inſtruire des intérêts des Princes, & de l'initier aux miſteres de la politique de l'Europe. On ne pouvoit faire choix d'un meilleur inſtituteur en cette matiere. On ſait qu'il eſt membre de l'Académie Françoiſe.

30 *Mai*. On a donné hier à la cour la premiere repréſentation d'un Spectacle nouveau ayant pour titre: *Les projets de l'Amour*, ballet héroïque en trois actes. L'annonce ſemble indiquer que les paroles ſont du Sr. de Mondonville, ainſi que la muſique; mais perſonne n'ignore que ce muſicien, qui a la manie de paſſer auſſi pour poëte, eſt incapable de cette tâche, & n'eſt que le prête-nom de l'abbé de Voiſe-

son. Ce n'est pas que le poëme soit r
leux, il est généralement assez plat, &
endroits où l'auteur a voulu mettre de la
tesse, on n'y trouve que de l'afféterie, d
esprit, du forcé, &c. du maniéré, en u
dans le vrai genre de l'Académicien er
tion.

2 *Juin* 1771. Il vient d'arriver deu
veaux volumes des *Questions sur l'Ency*
de M. de Voltaire. Les trois premiers n
qu'au mot *Ciel*. Ce titre est un point
liement commode pris par cet auteur, po
nir un fatras d'articles rebattus dans ses
ouvrages. C'est une sorte de Dictionnai
losophique, sous une autre dénominatioı
y reconnoît la même manie de vouloi
un étalage d'érudition capable d'en imp
ceux qui sont hors d'état d'approfondir c
tieres, & l'affectation de M. de Voltaire d
sir certains articles les plus propres à lui
sujet à ses blasphêmes effroyables contre
ligion ou à ses sarcasmes habituels. Cer
mes qui paroissent les moins susceptibles
reils écarts, s'y trouvent ramenés par les
sitions plus ou moins adroites qu'il se m
En un mot, très peu de rapport de ces a
avec ceux de l'Encyclopédie, presqu'aucu
cussion: c'est une superfétation de cet é
Dictionnaire, que ses compilateurs n'adop
pas vraisemblablement. Du reste, c'est

un répertoire d'injures de tout genre, sur lesquelles M. de Voltaire est intarissable, contre la multitude de ses ennemis, qui grossit journellement, par la raison que tout homme qui prend la liberté de critiquer ses ouvrages, est à l'instant réputé infâme, abominable, exécrable, &c.

6 *Juin* 1771. On annonce une nouvelle expérience fameuse que le Docteur Guibert de Préval doit faire de son spécifique anti-vénérien en présence du Comte de la Marche; & nos jeunes Seigneurs, avides de ce spectacle, plus dégoûtant toutefois que lubrique, briguent auprès de S. A. l'honneur d'y être admis.

8 *Juin*. Le Sr. Pigal continue à finir dans son attelier le superbe mausolée du Maréchal de Saxe, & le Public ne se lasse point de le voir. Les curieux y découvrent incessamment de nouvelles beautés.

On assure que ce Mausolée ne doit plus être élevé dans le temple de St. Thomas à Strasbourg, & qu'on a décidé de le placer à l'Ecole-Militaire, où l'on doit construire un lieu propre à le recevoir. On trouve d'ailleurs qu'il y remplira bien mieux son objet parmi les jeunes héros qu'on y élève, & produira plus efficacement l'émulation à laquelle de semblables trophées sont destinés.

10 *Juin*. Le Sr. Guibert de Préval, ce Médecin dont on a parlé, comme ayant un préservatif pour se garantir du virus vénérien au mi-

lieu de l'acte même, & jusques dans la fange de la débauche, a réitéré encore son expérience devant le chirurgien de M. le Comte de la Marche, qui en a rendu compte à S. A. S. Cet Esculape lui a administré une fille gangrenée de la peste vérolique jusques dans la moëlle des os. Le Docteur, après s'être frotté de son essence anti-vérolique en présence de ce Commissaire, s'est livré à tout ce que la lubricité peut inspirer de plus excessif. Il est sorti sain & sauf du combat; il a de nouveau plongé sa verge dans la même liqueur, & depuis lors il s'est soumis neuf jours de suite à la visite la plus exacte du Chirurgien en question, qui n'a rien trouvé & a fait son rapport en conséquence.

14 *Juin* 1771. On a parlé, il y a plus d'un an, des difficultés que le Sr. Palissot avoit éprouvées à Paris, pour faire imprimer la Suite de sa *Dunciade*, & de l'orage qui s'étoit élevé contre lui. Cet auteur, ne pouvant résister à sa rage de mordre, a mieux aimé s'expatrier. Il est allé en pays étranger, & là il a répandu à loisir au jour son élucubration, qui vient d'arriver en cette ville, en dix Chants, ainsi que *l'homme dangereux*, comédie du même poëte, que les François devoient jouer, & qui a été arrêtée aussi à la veille de la représentation. On parlera plus amplement de ces ouvrages, fameux par le scandale qu'ils doivent occasionner, s'ils en valent la peine, & s'il

réellement le bruit que s'en promet le Sr. Palissot.

16 *Juin* 1771. M. de Voltaire, qui rumine en cent façons la même idée, vient de reproduire ses belles maximes sur *la Tolérance* dans une facétie ayant pour titre: *Sermon du Pope Nicolas Charisteski, prononcé dans l'Eglise de Sainte Toleranskis, village de Lithuanie, le jour de Sainte Epiphanie.*

17 *Juin* 1771. M. le Comte de Clermont est mort avec le même courage qu'il avoit montré dans tout le cours de sa longue & douloureuse maladie qui l'a conduit au tombeau. Il étoit membre de l'Académie Françoise, où il laisse une place vacante.

18 *Juin* 1771. Les Comédiens Italiens ont donné hier la premiere représentation d'un Intermede Italien, intitulé *la Buona Figliuola*. Cette piece, jouée à Rome pour la premiere fois, qui a couru toute l'Italie, l'Allemagne & l'Angleterre, &c. a paru mériter d'être traduite dans notre langue. L'original est du Sr. Goldoni, & la traduction du Sr. Cailhava d'Estandoux. On a fait peu de changemens à la musique, du Sr. Piccini, un des premiers coryphées de son art.

Le Sr. Carlin, l'Arlequin, aimé du public, a profité du ton familier que lui permet la nature de son personnage pour faire un compliment original, dans lequel il a donné la filiation du Drame qu'on alloit jouer, éclos depuis dix ans;

très-ressemblant à *Nanine*, & paroissant sortir, ainsi que celle-ci, du roman de *Pamela*.

Cette piece est en effet dans un genre romanesque, mais triste. La traduction est mal faite, & le poëte paroît avoir l'oreille peu délicate. Malgré ces disparates, la musique a produit un grand effet, & les oreilles françoises, habituées depuis quelques années à un genre qui leur repugnoit d'abord, ont reçu celle-ci avec la plus délicieuse sensation. On a remarqué dans l'auteur cette belle unité, essentielle en harmonie, comme dans les autres arts, ces transitions heureuses du grave au doux, du dolent au gai, du naïf au sublime. Les accompagnemens surtout ont paru travaillés avec un art infini, & prêter merveilleusement à la phrase musicale.

21 *Juin* 1771. Il passe pour constant que le vendredi où M. le Comte de Clermont a reçu le viatique, le célébrant lui ayant demandé à haute voix, suivant l'usage, dans le cours du discours ordinaire, s'il pardonnoit à ses ennemis ? S. A. S. répondit avec beaucoup de fermeté & de sang-froid qu'elle ne croyoit pas en avoir; qu'au surplus elle leur pardonnoit à tous, même au Chancelier; qu'elle regardoit moins comme son ennemi personnel, que comme celui du Roi & de l'État.

M. le Comte de Clermont étoit dans la grande dévotion depuis quelques années, & la con-

tinuité

tinuité de ses liaisons avec Madame de Tourvoi, ci-devant Mlle. le Duc, sa maîtresse, aussi livrée à la haute piété, faisoit présumer qu'il y avoit un mariage de conscience entre eux. On assure qu'elle n'a point disparu de son appartement pendant la cérémonie de la réception des Sacremens, ce qui confirmeroit le bruit général.

Ce Prince tenoit tous ses biens du Roi, & ne laisse qu'environ 30,000 Livres de rentes en fonds, dont il a distribué l'usufruit par un testament à toute sa maison.

M. le Chancelier, qui avoit extrêmement à cœur de faire faire un acte de ressort par son Parlement dans la maison de ce Prince, s'est donné beaucoup de soins pour faire requérir la mise des scellés par quelque créancier, mais aucun n'a voulu se prêter à ses vues; ce qui a évité le tapage qu'auroit occasionné la descente des Commissaires du nouveau Tribunal.

On ajoute à l'égard de M. le Comte de Clermont, qu'après avoir témoigné aux Princes combien il étoit sensible à leur attachement & aux marques plus particulieres d'amitié qu'ils lui donnoient dans ses derniers momens, il les a exhortés à rester toujours unis entre eux & à vivre dans la plus parfaite intimité.

Les Princes étant exclus de la présence du Roi, M. le Prince de Condé n'a pu satisfaire à son devoir & aller notifier lui-même au Roi la mort de son oncle. On prétend que M. le Com-

te de la Marche, assidu à se faire instruire de ce qui se passoit, est parti sur le champ pour Marli.

23 *Juin* 1771. Le Sr. Trial, l'un des Directeurs de l'Opéra, est mort subitement cette nuit. Il avoit du talent; il a fait quelques petits morceaux de musique assez agréables. On donne actuellement l'*Alte de Flore*, de sa composition, mais où les connoisseurs trouvent qu'il n'avoit pas assez de vigueur pour travailler en grand & former cet ensemble qui constitue le vrai génie.

24 *Juin* 1771. M. le Comte de Clermont, ayant desiré par ses dernieres volontés d'être enterré sans pompe, il n'y a eu aucun cérémonial pour ses obséques. Il n'y a point eu de chapelle ardente. On n'a point invité les Cours à venir donner l'eau bénite, suivant l'usage. On a voulu éviter la rixe que le cérémoniel auroit occasionné entre la Chambre des Comptes & le nouveau Tribunal. Son corps a été transporté mercredi à Montmorency, où est la sépulture des Condés. Les pleurs des pauvres, auxquels ce Prince faisoit des aumônes abondantes, ceux de tous ses domestiques fondant en larmes, ainsi que des Princes extrêmement touchés de sa perte, ont été ce qu'on a remarqué davantage à son enterrement.

Le Roi a indiqué le deuil de ce Prince pour le samedi 21, & l'a fixé de onze jours seulement, quoiqu'il soit d'étiquette depuis quelque

tems de porter douze jours le deuil des Princes du Sang, pour le distinguer d'avec le deuil des Princes étrangers, qui est aussi de onze jours.

1 *Juillet* 1771. Les 4 & 5 Volumes des *Questions sur l'Encyclopédie* de M. de Voltaire, n'offrent rien de mieux que les précédens. Ils finissent à l'E. Mêmes écarts, même bavardage, même affectation de se citer, même égoïsme, même acharnement de ramener à la religion les sujets les plus simples & qui en paroissent les plus éloignés, pour renouveller ses affreux blasphêmes ou ses ironies insultantes.

3 *Juillet* 1771. Le Public va voir par curiosité le nouvel hôtel que se fait construire M. l'Abbé Terrai, Contrôleur général. C'est le St. Carpentier, Architecte, qui conduit le bâtiment. On sait à quel point on a poussé aujourd'hui les détails de cet art. Bien des gens critiquent cependant l'édifice en question, & trouvent en général que notre Architecture a perdu en majesté ce qu'elle gagne en élégance.

5 *Juillet* 1771. Il paroît tout récemment une Brochure, intitulée: *Correspondance secrette & familiere de M. de Maupeou avec M. Sorhouet, Conseiller du nouveau Parlement.* Cet écrit mérite une attention particuliere & sera discuté plus au long.

9 *Juillet* 1771. La *Correspondance secrette & familiere de M. de Mau***. & M. de Sor****, est en forme de Lettres. Ce dernier, disposé à être le Chevalier du Chancelier, lui déclare in-

génuement tous les divers griefs dont on l'accuse dans le monde, & lui demande quelles sont les réponses qu'il doit y donner ? L'autre lui dévoile en conséquence sa façon de penser, détaille les motifs de sa conduite, & fournit toutes les armes nécessaires pour sa défense. Il paroît que l'auteur a choisi pour modele de cet ouvrage les *Lettres Provinciales*. Il est écrit en style Socratique, c'est-à-dire, avec cette ironie fine & soutenue, qui étoit la figure favorite du Philosophe Grec. Le développement du génie du Chef de la Magistrature est fait avec une adresse & une vérité singulière. On y fouille jusques dans les replis de son ame. L'affaire de M. le Duc d'Aiguillon & la destruction du Parlement sont les deux points principaux sur lesquels roule son apologie. Pour l'appuyer, M. de Mau**** remonte jusques aux principes de sa morale, qui n'est pas toujours la vraie & la saine, celle des honnêtes gens. Au reste, l'Ecrivain, avec la même impartialité, lui fait porter contre le Parlement les accusations les plus graves, les reproches les mieux fondés, sous prétexte de faire voir le tort de cette Compagnie, d'avoir imaginé, ou voulu faire accroire que ses membres étoient les représentans de la nation, & qu'elle pouvoit suppléer aux assemblées d'Etats; il en prouve la nécessité, & que tout ce qui a été fait sans ce concours est une infraction des droits des François.

On termine la brochure par une Lettre de M. Sor*****, à un ancien Conseiller du Grand Conseil, où, d'après les lumieres qu'il a reçues sur la marche de l'administration de M. de Mau****, il l'exhorte à bénir avec lui *cet excellent Citoyen, ce Chan******* si vertueux, si sage, si attentif au bien de la patrie & à la conservation de ses droits. &c.* La derniere piece est un court Billet de M. de Mau****. Ce Chef de la Magistrature, fondé sur les principes qu'on lui a fait établir pour opérer la condamnation du Parlement & sa destruction, promet *de ne jamais sceller d'Edit d'impôt, qu'il ne lui ait apparu préalablement du libre consentement de la Nation, légitimement assemblée.* C'est ainsi, que par une supposition fictive, on lui montre ce qu'il devoit faire, & on lui suggere les grands torts, les griefs essentiels du Parlement, qui ne sont pas d'avoir assimilé sa puissance à celle du Souverain, mais au contraire d'avoir osé enchaîner avec lui la Nation, en la laissant écraser sous cette multitude énorme d'Edits ruineux, au point que, par sa facilité à tout enrégistrer, il se trouve que Louis le Bien-aimé a mis à lui seul plus d'impôts sur ses peuples que ses soixante-cinq prédécesseurs pris collectivement. C'est une des assertions du livre, qui sans doute a été vérifiée.

Quoique cette *Correspondance* soit absolument imaginaire, M. le Chan****** & son panégy-

riſte y ſont ſi bien dépeints, elle eſt ſoutenue d'anecdotes ſi ſûres & ſi vraies, le ton même des interlocuteurs eſt ſi bien obſervé, qu'on doit regarder l'ouvrage en queſtion comme le plus propre à déſoler les perſonnages qu'on y traduit en ridicule, en les dévouant en même tems à l'exécration publique.

Ce *Sorbouet* eſt déſigné ſous le nom de *grand raccoleur* dans la liſte du Parlement, comme un des principaux ſéducteurs de ſes confreres du Grand Conſeil.

10 *Juillet* 1771. Samedi dernier les Comédiens François ont donné une piece nouvelle en proſe & en 3 actes, ayant pour titre: *les Amans ſans le ſavoir*. Cette Comédie, aſſez bien écrite, eſt un tiſſu de dialogues & de tracaſſeries, où l'on a enchâſſé quelques portraits & quelques détails faits avec eſprit. Il y a par fois des ſaillies & de la fineſſe, mais le total de l'ouvrage eſt extrêmement foible, quant à la partie de l'intrigue & la texture du fonds. La galanterie du Public pour l'auteur femelle a empêché que la nouveauté en queſtion ne fût plus mal reçue. Le Sr. Deſormeaux, hiſtorien connu, l'a préſentée aux Comédiens, en déclarant pourtant qu'elle ne lui appartenoit pas. On eſt parfaitement inſtruit que c'eſt une compoſition de Madame la Marquiſe de St. Chamont, ci-devant Mlle. Mazarelli, fille non moins connue par ſes avantures romaneſques que par ſon goût pour la Lit-

térature. On fait qu'elle a concouru plusieurs fois pour les Prix de l'Académie Françoise. Mais il y a loin de ce genre au genre comique.

11 *Juillet* 1771. On a élévé depuis peu à St. Eustache, paroisse où M. de Chevert est enterré, un monument à son honneur, mais dans une simplicité convenable à ce grand homme. Il consiste en son médaillon, sans aucun ornement. Au bas est une pierre noire, sur laquelle est inscrite l'Epitaphe suivante:

Ci git François de Chevert, Commandeur, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Chevalier de l'Aigle Blanc de Pologne.

Gouverneur de Givet & Charlemont,
Lieutenant-général des Armées du Roi.
Sans Ayeux, sans fortune & sans appui.
Orphelin dès l'enfance.

Il entra au service à l'âge de 11 ans. Il s'est élevé malgré l'envie, à force de mérite. Chaque grade a été le prix d'une action d'éclat. Le seul titre de Maréchal de France a manqué, non pas à sa gloire, mais à l'exemple de ceux qui voudront le prendre pour modele.

Il étoit né à Verdun sur Meuse le 2 Février 1695. Il mourut à Paris, le 24 Janvier 1769.

Priez Dieu pour le repos de son Ame.

On voit avec plaisir que cette Epitaphe ait été composée en François, pour que tout le monde puisse la lire & accorder à cet illustre guerrier la reconnoissance que lui doit tout bon citoyen.

13 *Juillet* 1771. Par une ſuite du projet du Miniſtre ayant le Département de Paris, de procurer au Coliſée toutes les reſſources qui dépendent de ſon Miniſtere, il a été arrêté que la foire St. Ovide, depuis quelques années établie à la place de Vendôme, auroit lieu celle-ci à la place de Louis XV. Les Directeurs du nouvel établiſſement eſperent que le Public ſe portera de-là plus facilement chez eux. Mais les Marchands réclament fort contre le nouvel emplacement, où ils ſont menacés d'être inondés de pouſſiere s'il fait beau, & ſubmergés de boue, s'il fait mauvais tems.

14 *Juillet*. M. le Duc de la Vrilliere & Madame la Marquiſe de Langeac continuent à couvrir de la protection la plus éclatante les Entrepreneurs du Coliſée, ou à retarder leur ruine abſolue autant qu'il ſera poſſible. Ils viennent d'employer toute leur autorité pour leur procurer une reſſource, qui ſera très-grande pour le moment, mais ne peut durer longtems. Ils ont engagé la fameuſe *Le Maure* à chanter au Concert du lundi 15 de ce mois. On ſe rappelle que cette actrice a eu la plus belle voix de l'Europe, & a fait autrefois les délices de toute la France; mais, 1º. elle a aujourd'hui près de 70 ans; 2º. elle eſt retirée du théâtre depuis 28 ans; 3º. elle n'eſt point au courant de la muſique moderne; 4º. le vaiſſeau énorme où elle doit chanter, affoiblira néceſſairement ſa

voix, eût-elle le volume qu'elle a toujours eu. Par toutes ces considérations on doute que la Virtuose en question soutienne son antique réputation. Malgré cette défiance générale, les amateurs & les curieux se disposent à se rendre en foule pour voir une pareille rareté. On assure que Mlle. *Le Maure*, dont on connoît, ou dont on ne peut connoître, les caprices étonnans, a mis à son marché les conditions les plus plaisantes. Du reste, on veut qu'elle se soit essayée dans le lieu où elle doit chanter, & que sa voix y ait eu un jeu merveilleux.

14 *Juillet* 1771. Le Sr. Boutin, Receveur général des Finances, frere de l'Intendant des Finances, si fameux dans l'histoire de la Compagnie des Indes, fait beaucoup parler de lui aujourd'hui, mais d'une façon plus glorieuse que le dernier. C'est un virtuose renommé par son goût pour les arts. Il a entrepris de créer dans un fauxbourg de Paris un jardin singulier, où il rassemblera tout ce que la nature agreste & cultivée peut fournir de productions & de spectacles en quelque genre que ce soit. Il a nommé le lieu *Tivoli*, & quoique l'entreprise de ce chef-d'œuvre ne soit pas à son point de perfection, on en parle avec emphase : la curiosité l'exalte; on se presse de l'aller voir, mais on n'y peut entrer que par billet. On veut que M. Boutin ait déjà répandu un million dans l'établissement dont on parle.

15 *Juillet* 1771. Les partisans de M. de Voltaire annoncent son retour en cette capitale comme certain. Ils prétendent que c'est M. le Chancelier qui a engagé Madame la Comtesse Dubarri à obtenir du Roi une faveur desirée depuis longtems par ce poëte. Ils ajoutent que le Chef de la Magistrature n'a pu se refuser au zele que l'illustre proscrit a montré pour la bonne cause, qu'il a jugé par les petits échantillons que l'on connoît de lui sur cette matiere de quelle utilité il lui pourroit être pour subjuguer les esprits; & que de son côté le Philosophe de Ferney a promis de renoncer à écrire contre la Religion, & de s'attacher uniquement aux objets politiques, sur lesquels on veut qu'il s'exerce. Toute la Littérature est dans l'attente d'un tel événement. Ses amis s'en réjouissent, & ses ennemis en tremblent. Le Sr. Fréron craint fort l'interruption de ses feuilles.

16 *Juillet*. La *Dunciade*, qui n'avoit d'abord paru en 1764 qu'en trois chants, est aujourd'hui en dix. On ne peut nier que l'auteur n'ait beaucoup de facilité; que son poëme ne soit rempli d'images, & que ses critiques ne soient justes à bien des égards. Malgré cela, la lecture en devient fastidieuse nécessairement, par le retour continuel de quelques noms dévoués par l'auteur au ridicule & au mépris. Les Srs. Diderot, Marmontel & Fréron sont les principaux héros de son poëme. Au surplus, il y a très-

peu de mérite à avoir fait un pareil pamphlet, & il y a une audace & une présomption impardonnable à s'afficher ainsi pour le vengeur du goût. L'ouvrage, toujours censé publié par des éditeurs, est accompagné avant & après de quantité de Préfaces, de Lettres, d'Avertissemens, de Vers, de Notes relatifs au Poëme, dont on conçoit aisément que le grand nombre a été dicté par l'auteur. On y voit avec plaisir plusieurs Lettres de M. de Voltaire, qui par son inconséquence ordinaire, en réprimandant le Sr. Palissot de ridiculiser quelques personnages, amis du Philosophe de Ferney, se déchaîne avec une fureur sans égale contre les Ecrivains, plastrons habituels de ses épigrammes; qui blâme la Satyre, & se permet en même tems les injures les plus atroces.

Le Sr. Palissot est aujourd'hui à Argenteuil, & n'est point expatrié comme on l'avoit dit. On ne remarque pas que son libelle, contre les gens de lettres, ses confreres, excite le grand scandale qu'il s'en promettoit, & cette nouvelle édition tombera bientôt dans l'oubli, comme la premiere, & grossira la foule des écrits obscurs qu'il reproduit en lumiere pour l'instant.

17 *Juillet* 1771. Mlle. *Le Maure* a effectivement paru lundi dernier au Colisée. La foule des spectateurs étoit immense, & cette actrice est convenue avoir été intimidée d'une pareille assemblée. Elle a chanté le Monologue

de l'Acte du *Sylphe*, & a joué la Scene avec le Sr. Le Gros. Son début en a singuliérement imposé, & le silence universel qui s'est formé, annonçoit la sensation qu'elle a faite par la sublimité de son chant. Malheureusement il ne s'est pas soutenu, & dans le Dialogue avec l'acteur, le Sr. Le Gros a absolument couvert sa voix & l'a écrasée; en sorte que ceux qui ont autrefois entendu Mlle. Le Maure, n'ont plus trouvé que les restes du plus bel organe, & ceux qui n'ont jamais eu ce plaisir, n'ont pu juger qu'imparfaitement & n'ont point été émerveillés. Au surplus, on lui a prodigué les applaudissemens les plus longs & les plus soutenus. On comptoit qu'elle chanteroit un second morceau, mais elle s'est trouvée trop fatiguée.

Le nombre des curieux s'est monté à 5,200 payans, outre environ 300 *gratis*, ce qui formoit une multitude de 5,500 spectateurs.

20 *Juillet* 1771. Mercredi au soir, à dix heures trois-quarts environ, un feu s'est manifesté dans la partie du Nord, en forme de globe, suivant le plus grand nombre de rapports, & a paru se précipiter vers le Sud. Sa clarté a été si vive, que beaucoup de gens ont cru en être atteints. Elle a été suivie d'une légere explosion peu après, semblable à un coup de tonnerre sourd & éloigné. Ce phénomene a causé une grande rumeur dans Paris, &

a donné lieu, comme de coutume, à mille contes populaires. Suivant les Lettres qu'on a reçues depuis, il a été vu dans le même tems à Compiegne, à Rouen & même à Tours. Les Physiciens estiment assez vraisemblablement que ce météore n'est autre chose qu'une vapeur occasionnée par les exhalaisons de la terre dans les grandes chaleurs & qui, suivant les circonstances & la réunion des matieres, se modifie sous différentes formes, mais occasionne fréquemment dans l'été ces feux légers qui traversent une partie du ciel, & font dire aux bonnes gens: *Voilà une étoile qui file.* Au surplus, il faisoit très-chaud ce soir-là; il ne souffloit aucun vent; le ciel étoit serein & brillant d'étoiles.

21 *Juillet* 1771. M. le Duc de Pecquigny, fils de feu M. le Duc de Chaulnes, a hérité du goût de son pere pour les Arts & les Sciences. Ce Seigneur, qui semble avoir renoncé au séjour de la cour, aux grades & aux honneurs dont il pourroit être susceptible par sa naissance & par son mérite, se livre tout entier aujourd'hui à l'histoire naturelle, & surtout aux expériences de physique. L'Electricité est la partie à laquelle il travaille le plus, & il a poussé les recherches fort loin à cet égard. Il est parvenu à faire un cerf-volant très-grand, & de taffetas vert, dont la principale baguette est de fer électrisé. Cette machine élevée dans l'atmosphere à une très-grande distance, y rassem-

ble & réunit toutes les parties homogenes qui font dans la région supérieure. Elles se condensent autour du rayon conducteur, & il en résulte des éclairs, des foudres artificiels très-curieux. Le public, témoin depuis quelque tems de ce jeu savant de M. de Pecquigny, a voulu le faire passer pour auteur du dernier phénomene; mais le phénomene en lui-même, ses suites & son étendue, sont, au gré des physiciens, au dessus des efforts de celui-ci. D'ailleurs il est constaté à la Police par les faits, qu'on ne peut attribuer le météore en question à l'art d'aucun faiseur d'expériences.

23 *Juillet* 1771. A la suite de la *Dunciade*, le Sr. Palissot a fait imprimer un volume ayant pour titre: *Mémoires pour servir à l'histoire de notre Littérature, depuis François Ier. jusqu'à nos jours*. Ils embrassent 187 notices. Il paroît que l'auteur a pris pour modele le petit catalogue mis par M. de Voltaire à la fin de son *Siecle de Louis* XIV, mais il n'a pu imiter le goût, la légéreté & la concision de ce grand maître. Il y regne d'ailleurs une partialité bien sensible, & parcourant ce Panthéon Littéraire, où parmi les auteurs vivans, les Sieurs *de la Harpe*, *Le Brun* & *Poinsinet de Sivry* sont désignés comme autant de grands hommes du jour, l'auteur ne s'est pas oublié non plus, & il s'y place avec une impudence suffisante pour démentir tout le bien qu'il dit de lui-même, & dont il a rempli ces trois

volumes nouveaux de ses Oeuvres. Ils ne tarderont pas à aller rejoindre les autres dans la poussiere où elles sont ensevelies.

24 *Juillet* 1771. Mlle. Le Maure n'ayant point voulu chanter lundi dernier, il n'y a pas eu de Concert ni de Colisée. Il faut connoître jusqu'où vont les caprices de cette fille-là, pour croire les conditions plaisantes qu'elle a imposées & leur bizarrerie. Au reste, elle n'a pas voulu qu'il fût question d'honoraires: elle a refusé tout marché à cet égard. Elle est si mécontente du Sr. le Gros, qu'elle a exigé qu'il ne chanteroit plus avec elle & qu'elle paroîtroit seule. Madame la Marquise de Langeac & M. le Duc de la Vrilliere sont depuis lors aux petits soins auprès d'elle, & lui font une cour très servile.

Au surplus, les Entrepreneurs du Colisée sentant bien que cette ressource ne peut être que momentanée, & que le Public, après avoir satisfait sa curiosité, ne suivra pas cette chanteuse longtems, ont imaginé un nouveau genre de spectacle. Ils sont décidés, dit-on, à faire venir des coqs d'Angleterre, & à donner des combats de ces animaux, si courus dans le pays. Mais on doute qu'un pareil genre de plaisir en fasse beaucoup à Paris: les femmes y sont d'un caractere plus susceptible d'émotions vives; l'effusion du sang leur repugne trop: elles se refuseront à coup sûr à ce spectacle, &

l'on ſait qu'ici les hommes ne vont point où il n'y a pas de femmes.

25 *Juillet* 1771. Après l'affaire du Parlement, le Coliſée eſt ce qui occupe le plus Paris, & comme beaucoup de gens même ſont aſſez indifférens ſur le premier objet, on peut dire que le dernier eſt proprement l'hiſtoire du jour. Les ſpéculateurs, qui ſoumettent tout au calcul ; démontrent, comme arithmétiquement impoſſible, que le nouvel établiſſement ſubſiſte : 1°. La miſe dehors, à ce qu'ils aſſurent, eſt de 1,800,000 Livres, dont l'intérêt à 5 pour cent, forme une rente de 90,000 Livres ; à quoi ils ajoutent : 2°, environ 20,000 Livres à prélever encore annuellement pour gratifications, penſions, & autres ſommes à donner à gens qui ne font pas de fonds, mais qui accordent leurs talens ou leur protection : 3°. environ 3,000 Livres de frais par chaque repréſentation : 4°. enfin 180,000 Livres qu'il faudroit retirer auſſi par an, pour ſe rembourſer du capital & des réparations que la bâtiſſe doit coûter annuellement ; objet qui ne peut guères ſe porter à moins d'un dixieme. On conclura qu'il s'en faudra cette année de près de 200,000 Livres que les Entrepreneurs ſoient au pair de ce qu'ils devroient être, non pour faire une bonne affaire, mais pour n'en pas faire une ruineuſe.

27 *Juillet*

27 *Juillet* 1771. C'eſt une Madame de Vaudoncourt qui a fait élever à ſes frais le monument dont on a parlé, en l'honneur de M. de Chevert. Cette femme vivoit depuis longtems avec lui dans l'union la plus intime & la plus reſpectable ; elle faiſoit la conſolation de ſa vieilleſſe, & il l'avoit inſtituée ſa Légataire univerſelle, d'où il réſultoit un bien-être d'environ 25,000 Livres de rentes. Mais elle n'a pu le voir achever, & elle n'a pas ſurvécu longtems à la perte de ſon bienfaiteur. L'épitaphe a été compoſée par M. l'abbé Tricot, l'homme de confiance & l'ami de cœur de M. de Chevert. C'eſt lui qui a ſuivi l'entrepriſe & a eu le bonheur de la voir terminer. Enſorte qu'on peut dire que l'amour & l'amitié y ont également concouru. Le médaillon eſt de la compoſition du Sr. Vaſſé, un de nos plus fameux Sculpteurs. Il eſt rendu dans toute la ſimplicité dont on l'a annoncé, & a la qualité la plus eſſentielle, c'eſt-à-dire une grande vérité & une parfaite reſſemblance.

28 *Juillet*. Outre les Arts qui ſe ſont perfectionnés dans ce ſiecle, celui de la filouterie eſt le plus remarquable par ſes progrès & par ſes reſſources toujours nouvelles. Des chevaliers d'induſtrie, paſſés maîtres dans cette ſcience, avoient imaginé depuis peu de contrefaire ſur les bijoux d'un métal factice la marque d'or dont doivent être empreints tous les ouvrages

de ſemblable matiere. Enſuite ils alloient chez des uſuriers, ſous prétexte de leur emprunter de l'argent, & ils mettoient ces bijoux en gage. Cette ſupercherie, excuſable, ſi elle pouvoit l'être, vis-à-vis de *Feſſe-Mathieux* d'une telle eſpece, a enfin été découverte, & l'on a arrêté ces merveilleux eſcrocs.

31 *Juillet* 1771. Lundi dernier, Mlle. Le Maure a reparu au concert du Coliſée. Elle y a chanté pluſieurs morceaux, mais ſeule. Elle a été reçue avec des tranſports bien capables d'encourager ſon amour-propre. Sa voix a fait beaucoup plus d'impreſſion que la premiere fois. Cependant par un de ces caprices qui lui ſont ordinaires, au moment où une partie de l'Orcheſtre avoit déjà défilé, où les Spectateurs ſe retiroient, ayant voulu régaler encore le Public d'un autre morceau, on s'eſt apperçu qu'elle foibliſſoit ſenſiblement, & que pour ſon honneur elle auroit dû ſe refuſer à cet excès de zele. On ne lui en a pas moins ſçu gré, & l'on a tâché, par des applaudiſſemens réitérés, de lui dérober l'humiliation d'une diſgrace.

Au ſurplus, on décore ſon triomphe de tout l'appareil extérieur qu'on accorde aux gens de la premiere diſtinction, ou aux orateurs les plus éminens. Un Suiſſe va la chercher à ſon appartement; tandis que d'autres ſont faire le paſſage & bordent la haie; le premier la précede juſques à l'orcheſtre: un Ecuyer lui donne la main; elle

a deux ou trois femmes de suite : on la reconduit de même. Le premier jour, cette Muse du Chant avoit paru en couleur de rose ; cette fois-ci, elle étoit en blanc.

Quoique le spectacle fût très-garni, on prétend que la recette a diminué de beaucoup, & il est à craindre que cette ressource ne devienne bientôt nulle pour les Entrepreneurs.

1er Août 1771. Le Sr. Prépaud, Ministre de l'Evêque de Spire à la cour de France, vient de mourir. Il est question de faire conférer cette place à l'abbé de Voisenon. Celui-ci avoit deux mille écus de pension sur les Affaires Etrangeres que lui avoient ménagé les Ducs de Choiseul & de Praslin. Il les a perdus à la disgrace de ces deux Ministres. Mais comme cet abbé, uniquement voué à l'amusement des grands Seigneurs, n'épouse aucun parti, ne s'attache à personne & suit le vent de la faveur, il a profité de son accès auprès de M. le Duc de Richelieu pour capter la bienveillance du nouveau Ministre des Affaires Etrangeres, & M. le Duc d'Aiguillon, pour lui assurer quelque chose de plus solide, cherche à le faire nommer par l'Evêque de Spire, à la place que la mort du Sr. Prépaud laisse vacante.

C'est à l'occasion de son entrée future dans le Corps Diplomatique, que M. Duclos, Secrétaire de l'Académie Françoise, lui a dit ce joli mot, si fin & si juste : *Je vous félicite, mon*

cher confrere, vous allez donc enfin avoir un caractere.

3 *Août* 1771. Il y a déjà du tems qu'on a rendu compte de l'envoi fait en France par l'Empereur de la Chine, des dessins des batailles qu'il a livrées & où il a triomphé, avec ordre de les faire graver par nos plus habiles artistes, comme aussi de lui adresser les planches. Le Roi informé que la Compagnie des Indes étoit chargée de cette commission, a voulu en faire les frais, & a enjoint à M. le Marquis de Marigny de veiller à l'exécution de l'ouvrage. Plusieurs planches faites, on en a envoyé des épreuves, on y a joint des représentations sur le projet de Sa Majesté Impériale de faire venir les planches originales; on lui annonçoit qu'elles pourroient se gâter dans le transport. Mais on a appris par les dépêches écrites de Canton sur les derniers vaisseaux arrivés, que l'Empereur insistoit pour avoir ces planches. Elles sont au nombre de 14.

4 *Août*. Mercredi 31 du mois passé l'Académie Royale de Musique, en profitant de la faveur spéciale qu'elle a de n'être point sous les Censures Ecclésiastiques, a fait célébrer un service pour le repos de l'ame du Sr. Trial, l'un de ses Directeurs, mort subitement, ainsi qu'on l'a annoncé, & sans recevoir les secours spirituels. Cette cérémonie s'est exécutée dans le plus grand appareil à Saint Germain l'Auxerrois. On

a chanté la messe de Gilles, très-célebre dans le genre de musique funéraire: elle a été suivie du *De profundis* de d'Auvergne, morceau très-analogue au premier. Tout l'Opéra a coopéré à cette exécution. Les Demoiselles de ce Spectacle n'ont pas manqué de s'y rendre, ainsi que les filles les plus galantes de Paris. Il y avoit aussi beaucoup de femmes comme il faut, & une multitude prodigieuse d'hommes. Cette fête lugubre a été égayée par une quantité de jolis minois & aussi édifiante que le pouvoit permettre la sorte de spectateurs dont elle étoit composée. On n'entroit que par billets.

4 *Août* 1771. Extrait d'une Lettre de Rennes, du 30 Juillet 1771...... Enfin notre Parlement a rendu son Arrêt contre les deux écrits, l'un intitulé : *Observations sur l'imprimé intitulé, Réponse des Etats de Bretagne au Mémoire du Duc d'Aiguillon;* l'autre: *Procédures faites en Bretagne, & devant la Cour des Pairs en* 1770, *avec des Observations.* Vous connoissez le premier ouvrage, dont on a affecté de supprimer du titre: *par Simon-Henri-Nicolas Linguet.* L'autre est un gros in 4°, très-ennuyeux, & qu'on a voulu rendre plus piquant par des Notes calomnieuses contre les témoins.

Cet Arrêt, en date du 27 Juillet, a souffert beaucoup de discussions. Vous verrez d'abord par le Réquisitoire, ou plutôt le compte rendu des Commissaires, combien on a eu soin d'é-

carter tout ce qui pouvoit choquer directement le Duc d'Aiguillon, & qu'on n'a pas voulu même compromettre son défenseur, contre lequel il étoit difficile de ne pas sévir en ce moment. Ce Réquisitoire, très mal fait, s'établit uniquement sur la supposition absurde du Parlement, que l'auteur, en déclarant qu'il étoit autorisé par le Gouvernement à faire imprimer la brochure en question, ne l'étoit pas, quoiqu'elle soit revêtue de toutes les formalités prescrites, & porte la plus grande authenticité. Du reste, nul développement, nulle réfutation, & jamais on n'a dit à plus juste titre que *brûler n'est pas répondre*. On voit sensiblement que Mrs. ont été gênés: mais il valoit mieux laisser ces écrits dans l'oubli, que d'annoncer autant de ménagement & de foiblesse.

7 *Août* 1771. On parle beaucoup d'une avanture arrivée au couvent de Bon-secours. Ce monastere est l'asyle de quantité de jolies femmes séparées de leurs maris, & l'on conçoit quel assemblage il en doit résulter: c'est-à-dire, qu'il est le centre de la galanterie. Il y a en outre des Demoiselles Pensionnaires, dont les mœurs, malgré leur jeunesse, se ressentent bientôt d'une telle contagion. Une Demoiselle Mimi, extrêmement jolie, brilloit entre tant de beautés. Un Mousquetaire Noir, très-bel homme, âgé de 23 ans, alloit souvent voir dans ce couvent deux parentes qu'il y avoit,

avec un de ses amis qui avoit pris du goût pour l'une des deux. Il eut occasion de connoître Mlle. Mimi, d'en devenir amoureux; & celle-ci, facilement d'intelligence, il se forma bientôt une partie quarrée, au moyen d'une petite maison, louée dans les environs. La plus grande des pensionnaires & Mlle. Mimi escaladoient le soir les murs du jardin, & se rendoient au lieu convenu. On prétend que l'Abbesse, amoureuse pour sa part du même Cavalier, conçut de la jalousie de Mlle. Mimi, se douta d'une intrigue secrette, & la nuit, étant venue brusquement dans la chambre de cette Demoiselle, ne la trouva point; que s'étant rendue ensuite dans celle des deux cousines, n'y vit que la petite; que l'ayant interrogée, elle découvrit ce qui en étoit, fit sur le champ assembler la Communauté, & se transporta au pied de l'échelle avec ses Religieuses pour y recevoir les deux transfuges. On se doute du coup de théâtre qui en résulta. L'avanture a été contée au Roi. S. M. en a ri beaucoup, mais comme elle est très sévere sur l'article des mœurs, elle a ordonné que le Mousquetaire seroit mis à Vincennes; ce qui a été exécuté.

8 *Août* 1771. M. de Mairan, pendant sa longue carriere, avoit fait une collection précieuse de morceaux d'Histoire Naturelle. Sa Bibliotheque étoit renommée pour son choix & pour sa rareté. Ces richesses littéraires appartenoient

à Madame Geoffrin, qu'il a par son testament instituée sa Légataire universelle. On ne sait pourquoi la Virtuose en question a jugé à propos de les transformer en richesses plus solides. Quoi qu'il en soit, la vente de ces deux objets étoit annoncée, & devoit se faire à l'encan. Un Prince d'Allemagne s'est présenté depuis pour acquérir le tout, & sauvera à Madame Geoffrin le deshonneur d'avilir ainsi le don de l'estime & de l'amitié, que son opulence la mettoit en état de conserver dans son entier.

9 *Août* 1771. On sçait actuellement que c'est M. de la Harpe qui a remporté les deux prix de l'Académie Françoise, dont la distribution se fera le jour de la fête de Saint-Louis prochaine. Le sujet de celui de prose étoit *l'Eloge de Fenelon*. Celui de vers étoit libre, & le poëte a pris pour son texte: *L'influence des talens sur la Société & les Sciences.* On regarde cet événement comme très-singulier, & M. de la Harpe est le premier candidat qu'on ait vu ceindre ainsi son front de la double couronne.

10 *Août*. Un nouvel ouvrage clandestin attire la curiosité des amateurs. Il a pour titre: *Le Gazetier cuirassé.* C'est un pamphlet allégorique, satyrique & licentieux, comme l'annonce assez son titre.

11 *Août*. M. Dyonis du Séjour, Conseiller au Parlement, n'est pas moins renommé par ses connoissances en Astronomie qu'en Jurisprudence.

ce. Il eſt membre de l'Académie des Sciences. Comme le lieu de ſon exil eſt très-rapproché de Paris, & qu'il eſt à St. Maur, à deux petites lieues d'ici, l'Académie des Sciences a fait une Députation auprès de M. le Chancelier, pour obtenir à ce confrere la permiſſion de venir aux Séances les jours d'aſſemblée, & lui communiquer ſes lumieres. Mais le Chancelier, qui ſe reproche journellement d'avoir adouci l'exil de tant de Conſeillers avant de leur avoir fait faire leur liquidation & donner leur démiſſion, a dit qu'il ne tenoit qu'à M. Du Séjour de revenir ſur le champ dans le ſein de ſes amis, en ſe ſoumettant à ce qu'exigeoit le Roi. Mais ce digne Magiſtrat n'a pas cru que ſon honneur & ſa conſcience lui permiſſent de donner un ſi funeſte exemple.

12 *Août* 1771. Le Mouſquetaire Noir dont on a parlé, & qui a cauſé un ſi grand ſcandale dans le couvent de Bon-ſecours, ſe nomme M. le Chevalier *de la Porquerie*. C'eſt le plus bel homme de la Compagnie. Il a plus de ſix pieds, eſt corſé à proportion, & annonce tous les talens d'un vrai *Débrideur de Nonnes*. Il eſt reconnu que Madame Du Saillant, Abbeſſe de Bonſecours, avoit eu des vues ſur lui, qu'il n'avoit jamais voulu remplir, & que c'eſt par vengeance qu'elle a écrit au Roi.

La Demoiſelle Mimi avoit appartenu à M. le Duc de Choiſeul, & même avoit été au *Parc*

aux Cerfs, à ce qu'on prétend. Le Ministre l'avoit ensuite mariée à un Sr. Dupin, Américain, qui, dès la premiere nuit de ses nôces, s'appercevant qu'il étoit dupe, avoit fait un vacarme du diable, & avoit laissé sa femme, qui s'étoit retirée en couvent. C'est ainsi qu'après bien des recherches les curieux d'anecdotes galantes ont éclairci les caracteres des personnages de celle-ci, & ont constaté toutes les circonstances.

13 *Août* 1771. La Demoiselle Arnoux, si célebre au théâtre par ses talens, & dans le monde par ses bons mots, après s'être égayée aux dépens de tant d'autres, vient de fournir matiere aux rieurs par le mariage le plus sot. Elle a épousé, suivant la rumeur publique, un jeune Directeur des Menus, sans mérite, & dont le talent consiste à avoir eu l'adresse d'enlacer à ce point une Actrice, coryphée de la Scene Lyrique, & qui d'ailleurs a une fortune assurée.

14 *Août*. Hier, l'Académie Royale de Musique a donné pour la premiere fois sur son théâtre, *La Cinquantaine*, Pastorale en 3 Actes, annoncée depuis longtems. Les paroles sont du Sr. Desfontaines, & la Musique du Sr. La Borde. Les unes ont paru aussi détestables que l'autre. Nul intérêt, nul incident dans l'action, nulle élégance, nul esprit, nul sentiment dans le Poëme; rien de frappant dans l'harmonie; ni

enſemble ni liaiſon dans le tout; point de carac tere dans le chant. A un *Duo* près, du ſecond Acte, tout a paru monotone, triſte, ennuyeux, &c. Les Ballets ſeuls ont un peu réveillé les ſpectateurs, & ſans la danſe qui y eſt prodiguée, heureuſement, le Public n'auroit pu tenir à cette lamentable fête. Outre pluſieurs huées, dont différens morceaux ont été accueillis, l'Opéra a fini par un chorus général d'un rire bouffon.

On a été indigné d'apprendre que le Sr. Le Gros ayant voulu ſe refuſer au rôle qu'il y joue, comme à un chef-d'œuvre d'ineptie & de mauvais goût, le Sr. de La Borde l'a fait menacer de paſſer une *Cinquantaine* au Fort-l'Evêque, s'il ne ſurmontoit cette répugnance, & il a été obligé de chanter.

15 *Août* 1771. Extrait d'une Lettre de Londres, du 7 Août 1771...... *Le Gazetier cuiraſſé* eſt attribué ici à un nommé *Morande*, qui ne s'en cache pas, dit-on. C'eſt bien un livre à renier cependant par les dangers que doit courir ſon auteur, s'attaquant au Roi même, à Madame la Comteſſe Dubarri, à M. le Chancelier, à M le Duc de la Vrilliere, à M. le Duc d'Aiguillon, à M. Bourgeois de Boynes, à M. l'Abbé Terrai, &c. Pour égayer davantage les matieres politiques qu'il traite déjà très leſtement, il y a joint des Notices de quantité de filles d'Opéra. Ce qui forme une rapſodie très-ir-

forme & fort méchante, dans le goût du *Colporteur*. Les anecdotes, vraies ou fausses, en sont quelquefois très récentes, & il en est qui ne remontent pas à plus de trois ou quatre mois avant la naissance de la brochure, imprimée il y a environ un mois. Du reste, elle est fort chere, même ici, où elle coûte une Guinée.

Le livre est précédé d'une Estampe, qui représente le Gazetier, vêtu en espece de hussard, un petit bonnet pointu sur la tête, le visage animé d'un rire sardonique, & dirigeant de droite & de gauche les canons, les bombes & toute l'artillerie dont il est environné.

16 *Août* 1771. Il paroît un nouveau Livre sous le titre baroque de *L'An Deux Mille Quatre Cent Quarante, Rêve s'il en fût jamais*, avec cette épigraphe: *Le tems présent est gros de l'avenir.* LEIBNITZ. La Préface est écrite d'un ton fier & sublime. Le reste est une espece d'Apocalypse, qui demande beaucoup de discussion.

17 *Août*. Le Pere Neuville, Jésuite fameux par ses Sermons, a eu depuis quelque tems la permission de se retirer à St. Germain en Laye, retraite qu'il a toujours affectionnée à raison d'une quantité de dévotes qu'il y avoit sous sa direction, & chez lesquelles il présidoit. Cet illustre prédicateur vient d'obtenir mille écus de pension sur l'Evêché de Beziers.

18 *Août*. Le Sr. Luneau de Boisjermain, cet irréconciliable ennemi des Libraires, dans un

de ſes Mémoires dont on a parlé dans le tems, a prétendu avoir à faire contre les Entrepreneurs du Dictionnaire Encyclopédique une répétition de la ſomme de 174 Livres, 8 Sols, comme perçue injuſtement. Il a ajouté que chaque Souſcripteur ayant à réclamer contre la même extorſion, le total de la dite reſtitution générale monteroit au capital de 1,948,052 Livres. Ces Entrepreneurs étoient les Srs. *Briaſſon*, *Le Breton*, feu *David* & *Durand*. M. Briaſſon prenant fait & cauſe pour ſes confrerês, a rendu chez un Commiſſaire plainte de cette calomnie, articulée au Mémoire de ſon adverſaire, & dont l'inculpation étoit développée dans un tableau y joint. Il a obtenu un Décret d'ajournement perſonnel contre le Sr. Luneau. Celui-ci en a appellé, & l'affaire ſe trouve aujourd'hui pendante au nouveau Tribunal. L'accuſé n'ayant pas une grande confiance aux Avocats du Barreau moderne, a ſollicité la permiſſion de plaider ſon procès lui-même. Cette faveur s'accorde aſſez difficilement, mais les Juges ayant conçu que cette nouveauté leur attireroit beaucoup de monde, & donneroit à la cauſe une célébrité qui réjailliroit ſur le Tribunal, y ont conſenti. Le jour eſt indiqué au mercredi 21, & l'orateur qui ſe ſent apparemment les forces néceſſaires pour jouer ſon perſonnage, fait courir des billets, portant invitation de ſe trouver à la Chancellerie du Palais

à huit heures du matin, où sera le spectacle qu'il annonce.

Il fait savoir aussi qu'il a composé un Mémoire très-profond, plein de recherches savantes & de détails curieux sur la naissance & la formation du Dictionnaire Encyclopédique.

23 *Août* 1771. Le Mémoire de M. Luneau de Boisjermain qu'on vient d'annoncer, porte pour titre : *Mémoire pour Pierre Joseph François Luneau de Boisjermain, Souscripteur de l'Encyclopédie, dans lequel il démontre que, sur les 737 Livres qu'il a payées pour la souscription de cet Ouvrage, dont il est propriétaire, les Libraires associés pour l'imprimer en 1750, doivent restituer à lui & à chaque Souscripteur, 154 Livres par Exemplaire; ce qui fera, pour la totalité des Souscripteurs, une restitution de 1,948,052 Livres, lesquelles, jointes aux 682,341 Livres 16 sols 2 den. de Bénéfice qu'ils auront fait après cette restitution, sur l'argent des Souscripteurs, feront, avec les 1,158,958 Livres 3 sols 6 den. dépensés pour l'impression de tout cet ouvrage, les 3,789,352 Livres, qui auront été payées par les Souscripteurs aux Srs. Briasson & le Breton, pour les 26 volumes de l'Encyclopédie, après la distribution des deux derniers volumes de planches.*

Ce Mémoire est fort sec, mais très-savant sur la manutention de l'Imprimerie, sur le méchanisme de cet Art, sur l'industrie des Imprimeurs. L'auteur le divise en deux parties.

Dans la premiere, il établit que les Srs.

Briasson, *Le Breton* & leurs Associés, ont surpris, de dessein prémédité, tous les Souscripteurs de l'Encyclopédie, sans qu'ils ayent pû ni dû s'en défier, en imprimant cet ouvrage en un plus grand nombre de volumes qu'ils ne l'auroient dû.

Dans la seconde, qu'ils les ont également surpris, en leur faisant payer leurs volumes à un prix différent de celui auquel ils les avoient offerts.

D'où il résulte deux vérités.

L'une, que l'Encyclopédie n'a point été imprimée comme elle devoit l'être.

L'autre, que l'Encyclopédie n'a point été livrée aux Souscripteurs au prix auquel elle avoit été promise.

Il est inutile de suivre l'auteur dans la multitude de sous-divisions par lesquelles il développe ses propositions : il suffira de remarquer, que ceux qui voudront se mettre au fait de l'Imprimerie, ne sçauroient choisir un Traité de cet Art plus détaillé, plus clair & plus profond.

24 *Août* 1771. Une Notice abrégée de l'origine & de la formation de l'Encyclopédie, est ce qu'on peut tirer de plus agréable du Mémoire de M. Luneau, cité ci-dessus, & de plus curieux pour toutes sortes de Lecteurs.

En 1743, le Sr. *Mills*, Gentilhomme Anglois, entreprit la traduction de *Chambers* (Dictionnaire Encyclopédique Anglois) ; il s'associa

pour ce travail M. *Sellius*, natif de Dantzig. Ils eurent besoin d'un Imprimeur, & s'adresserent au Sr. *Le Breton*. Ils ne connoissoient pas les formalités par lesquelles il faut passer en France pour mettre un ouvrage sous la presse. L'Imprimeur se chargea de les remplir toutes, & de solliciter en leur nom un privilege, mais il ne le fit expédier qu'au sien.

On fit connoître à *Mills* cette supercherie. L'Anglois se plaignit si amérement & avec tant d'éclat de l'infidélité de *Le Breton*, que celui-ci, dans une reconnoissance en forme de Cession, déclara que *le Privilege du Dictionnaire de Chambers*, quoique scellé au nom de *Le Breton*, *appartenoit en toute propriété à Jean Mills*.

Mais ce titre même devint bientôt invalide, par un défaut de formalité à laquelle il auroit dû être soumis, & dont *Le Breton* ne prévint pas le Traducteur en question.

Par un arrangement subséquent, *Mills* doué de beaucoup de candeur céda à celui-ci une partie de son privilege.

Alors le Sr. *Le Breton* proposa à son associé d'annoncer par Souscription *l'Encyclopédie de Chambers*, & dans cette publication il omit les formalités ordonnées, en publiant un *Prospectus* : formalités qu'il auroit dû connoître ; ce qui fit croire cette réticence volontaire.

Le concours des Souscripteurs fut considéra-

ble. *Mills* crut pouvoir profiter de ces ſecours, & il écrivit une Lettre à l'Imprimeur pour demander un à compte. Pour réponſe, le Sr. Le Breton vint chez l'Anglois à 9 heures du ſoir, lui ſuſcita une rixe, &, dans un mouvement de violence, *lui appliqua deux coups de canne ſur la tête, dont il fut terraſſé, & un coup de poing dans l'eſtomac.* Du moins ce ſont les faits énoncés par le plaignant dans un *Sommaire*, qu'il diſtribua dans le tems, après avoir rendu plainte chez un Commiſſaire & intenté un procès criminel au Sr. *Le Breton.* L'accuſé fut ſimplement décrété d'aſſigné pour être oui au Châtelet; *Mills* appella au Parlement de ce décret, *à cauſe de la modicité.*

Pendant ce tems Le Breton ſe prévalut du défaut de formalités pour faire révoquer le premier privilege, & il en obtint un autre en ſon nom. Ce qui fut exécuté le 21 Janvier 1746, pour l'Encyclopédie de M.M. *Diderot* & *d'Alembert.*

C'eſt ainſi que *Mills* fut dépouillé d'un ouvrage, dont l'idée, le plan, la marche & la premiere exécution lui appartenoient, ſans avoir fait d'autre faute que d'avoir contrevenu, ſans le ſavoir, à des Réglemens qu'il ne connoiſſoit pas, & pour avoir été induit à erreur par le Sr. *Le Breton*, ſon Imprimeur, qui devoit le diriger; & n'a reçu de ce dernier pour récompenſe que les coups de canne & les coups de

poing, dont on a parlé. Cet auteur, malheureux en France, fut obligé de repasser en Angleterre; & son coopérateur *Sellius*, ancien Professeur à *Halle*, est mort à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Tout le monde sait les autres contrariétés qu'a essuyées le fameux Dictionnaire de l'Encyclopédie. Mais on doit à M. Luneau le développement de son origine fort embrouillée & qui paroît ainsi bien constatée par pieces originales & authentiques. Elles sont toutes à la suite du Mémoire.

25 *Août* 1771. Les morceaux de Peinture pour le Concours au prix sont exposés d'hier. Le sujet est le *Combat de Minerve & d'Achille en présence des Dieux*. Il y a trois tableaux assez bons qui balancent les suffrages. On y remarque dans tous les trois de la composition, de l'expression, du dessin & de la couleur.

Les Bas-reliefs pour le prix de Sculpture sont inférieurs à ceux de l'année derniere. Il y en a pourtant un qui mérite beaucoup d'attention. Le sujet est *Moïse qui frappe le rocher, d'où jaillissent les eaux miraculeuses*. L'œil se fixe d'abord sur un groupe, composé d'une femme qui allaite son enfant, & à qui un soldat présente un vase plein d'eau, qu'elle avale avec avidité, & une fille qui s'empresse à faire boire son pere mourant. Ce groupe produit un très-bel effet. On y remarque un Juif qui se pré-

cipite, lui & ſes habits, dans le ruiſſeau pour y étancher plus promptement ſa ſoif. De l'autre côté, un ſoldat gravit ſur le rocher, afin de s'approcher de la ſource. Un de ſes camarades ſonne de la trompette, comme s'il appelloit les Juifs pour témoins & participans du miracle. Le caractere diſtinctif de cette compoſition eſt une grande unité, & à l'exception de quelques figures à droite, oiſives & ſurchargeant le ſpectacle, tous les perſonnages fortifient le ſujet principal.

Dans les Salles de l'Académie d'Architecture on a exposé les ouvrages qui ont concouru au grand prix. Le ſujet eſt *un hôpital ſur le bord d'une riviere.* Dans quelques-uns on remarque du deſſin & point d'exécution: dans d'autres, ni deſſin, ni exécution. Il faut diſtinguer dans le nombre le morceau de M. Regnard. Son projet d'hôpital eſt de la plus belle diſtribution. La ſimplicité eſt jointe à la nobleſſe & à l'élégance, l'économie à la grandeur & à la majeſté. Les Edifices ſont ſéparés les uns des autres, & forment pourtant une maſſe totale. Tout annonce le raiſonnement, le goût, l'utilité & l'effet. Le bâtiment des malades eſt iſolé. Le logement des prêtres, celui des ſœurs, celui de l'apothicairerie & celui des garde-meubles, cuiſines &c. ſont autant de corps de logis à part, qui ſans ſe nuire, ſe communiquent par des galeries qui les raccordent enſemble. Le premier n'étant

entouré de rien, eſt rafraîchi ſans ceſſe, du côté du jardin des ſimples & de la riviere, du côté du préau des convaleſcens, du côté de la piece d'eau pour les bains, & du côté du lavoir. De ſorte que cet Edifice principal ſe trouve ventilé de toutes parts. Les baſſins d'eau ſe répandent enſuite pour nettoyer toute la maiſon. De plus, la coupe, l'élevation & tous les détails de cet édifice ſemblent rendre l'ouvrage en queſtion bien ſupérieur aux autres (*a*).

26 *Août* 1771. La ſéance publique de l'Académie Françoiſe a eu lieu hier ſuivant l'uſage. M. d'Alembert, au lieu de M. Duclos, qui lui-même étoit à la place de deux autres, a fait les fonctions de Directeur, dont M. Duclos avoit pourtant pris le fauteuil. Il a lu une eſpece de préface pour le diſcours dont l'auteur a été couronné. Il a averti le public des regles que les Académiciens ſe ſont impoſées pour l'examen des pieces qui concourent, pour le choix de ces pieces, & enfin pour la préférence accordée à celles qui remportent le prix.

Il a lu enſuite le diſcours en queſtion, dont le ſujet étoit l'*Eloge de M. de Fenelon*. On y a

(*a*) On renvoye à un Recueil ſéparé le détail de l'expoſition de cette année, trop étendu & qui, joint à ceux des Sallons de 1767, 1769, & ſuivans, formeront comme un Cours de cet art.

trouvé de très-belles choses, mais il n'est pas sans défauts. L'orateur, qui sait lire, en a fait passer de bien médiocres & de bien maladroites. Quand sa poitrine est fatiguée, il n'a qu'à terminer la phrase où il s'arrête par une certaine inflexion de voix; aussitôt les auditeurs émerveillés applaudissent à la ronde, & lui donnent le tems de reprendre haleine. Il a fait halte à la seconde partie, & s'est fait donner une bouteille de la liqueur philosophique. Le Géometre a bu un verre de son élément, & il est arrivé très-heureusement à la fin.

On savoit d'avance que c'étoit M. de la Harpe qui avoit obtenu le prix. M. Thomas a fait part ensuite au public des extraits du discours de l'Abbé Maury, qui a eu l'*Accessit*, & quelques morceaux des autres discours qui ont concouru, où il y avoit des choses assez libres pour les circonstances présentes, & que le Lecteur a très bien fait sentir.

Autre Préface de M. d'Alembert, où il venge la Philosophie & la Géométrie, du reproche qu'on leur fait d'occasionner le dégoût des vers, tandis que c'est aux mauvais poëtes qu'il faut s'en prendre. Il a annoncé que l'Académie préférera pour le choix de ses nouveaux Mémoires ceux qui auront remporté les Couronnes Académiques.

Au surplus, Eloges de M. de Voltaire, de M. le Duc de Nivernois, du Roi de Prusse, &c.

Récit historique du nombre des Pieces de poë-sie du Concours, (80 & tant) dont la seule qui se soit soutenue a été celle de M. de la Harpe, qui pourtant est très froide & ne vaut pas la médaille. Il en a été fait lecture, & la séance a fini de la sorte.

Il est remarquable que cette fois-ci M. Duclos, sur les représentations qui lui ont été faites, que la séance étant publique ne souffroit point d'exception, a crié d'une voix éteinte d'ouvrir la porte à tous ceux qui se présenteroient, avant le commencement de la lecture, & d'en laisser entrer tant qu'il en tiendroit dans la Salle. Le Suisse, qui est sourd, n'a obéi qu'à moitié. Il a ouvert seulement la porte de la Salle d'assemblée, & a tenu fermée celle de la premiere entrée. On a attendu assez longtems que le Public arrivât, mais comme ce Public & les Suisses qui le repoussoient, n'étoient pas prévenus, il n'est arrivé des curieux que pour interrompre la lecture.

On a observé que M. le Prince de Beauveau étoit à cette séance.

Le sujet du prix de poésie pour l'année prochaine est libre. Celui de prose pour 1773 est l'*Eloge de J. B. Colbert.*

27 *Août* 1771. Le mercredi 21, M. Luneau de Boisjermain s'est présenté à la Tournelle pour plaider sa cause, suivant la permission qu'il en avoit reçue. Le Public s'étoit rendu en foule à l'Audience. Le Sr. Perrin, Avocat aux Conseils, un de ceux qui s'est attaché au nouveau Tribunal,

chargé de la défense des Imprimeurs, a voulu s'oppóser à cette innovation. Il a mis dans son procédé une chaleur qui a indisposé le public contre lui, & n'a fait que rendre l'orateur plus agréable. M. de Châteaugiron, Président, a imposé silence au Sr. Perrin. Son adversaire a commencé son plaidoyer avec beaucoup de succès. Il l'a lu: il a débuté par des éloges adroitement distribués aux Juges, (*Jésuitico more*; M. Luneau a été Jésuite) pour le bien de sa cause, & ceux-ci en ont été attendris jusqu'aux larmes.

28 *Août* 1771. Le Sr. Rouelle, Chymiste aussi renommé que son frere, mort l'année derniere, a fait derniérement en présence de tout ce qu'il y a de plus instruit dans son Art une expérience aussi curieuse que chere. Il étoit question de dissoudre dans un creuset des pierres de diamant. Il a parfaitement réussi. Elles n'ont laissé après elles aucune matiere quelconque, le tout s'étant évaporé, sans nulle trace de fusion ni de calcination.

30 *Août*. Depuis qu'on écrit sur la grande question qui divise la Nation d'avec son Roi, & qui sembleroit vouloir les distinguer l'un de l'autre, on est surpris de voir encore une nouvelle maniere de la traiter, & l'on ne peut cependant disconvenir que la *Lettre sur l'état actuel du Crédit du Gouvernement en France, en date du* 20 *Juin* 1771, ne contienne des choses très-neuves, ou qui du moins n'ont été qu'ef-

fleurées ou touchées indirectement par les Parlemens & les Politiques qui l'ont agitée.

L'auteur demande, 1°. Si c'est un bien que le Gouvernement ait du crédit? 2°. S'il en aura autant par les opérations nouvelles, qu'il en avoit ou pouvoit en avoir auparavant?

Quant à la premiere question, il est démontré que par la position respective où sont les Puissances en Europe, il faut que la France, non-seulement puisse satisfaire à son administration intérieure, mais encore au rôle important qu'elle doit jouer, & qu'elle ne peut suffire à l'une & à l'autre que par deux agens puissans, dont le premier est l'argent, & le second, le Crédit, quelquefois plus utile que l'autre.

La seconde se résout par la définition même du mot *Crédit*, qui n'est autre chose que l'opinion établie de la solvabilité de l'emprunteur, & la certitude qu'il ne pourra se refuser au remboursement. Or, l'une & l'autre se trouvent anéanties par la destruction des principes constitutifs de la Monarchie & des Corps qui en étoient dépositaires......

Il paroît impossible de voir les choses plus en homme d'Etat. L'auteur est certainement un homme de génie, qui sait embrasser d'un coup d'œil une idée vaste, & la développer sous ses diverses faces. Tout lecteur de bon sens ne peut se refuser à l'évidence de ses axiômes, & à la sûreté de ses conséquences. Fasse le ciel

que

que cette nation, rivale de la nôtre, ne profite pas des avantages, malheureusement trop sensibles, qu'elle pourroit tirer de notre état convulsif, ou plutôt que le Ministere ouvre les yeux sur les suites funestes & inévitables de ses opérations.

Au surplus, l'ouvrage est fait avec tant de sagesse & de modération, que l'Ecrivain auroit pu adresser lui-même sa Lettre à M. le Chancelier, sans exciter de sa part d'autre humeur que celle de ne pouvoir y répondre.

30 *Août* 1771. La *Cinquantaine* a donné lieu à une Epigramme, qui sans être bien aiguisée par la pointe, est d'une belle simplicité grecque & fait anecdote. Il faut sçavoir que l'auteur de la musique est un des entreteneurs de Mlle. Guimard:

> Après Rameau paroît la Borde.
> Quel compagnon! miséricorde!
> Laissez notre oreille en repos:
> De vos talens faites-nous grace;
> De la *Guimard* allez compter les os,
> Monsieur l'auteur on vous le passe.

31 *Août*. Les Entrepreneurs du Colisée ont cherché à réveiller le Public par des choses extraordinaires. Ils ont donné le mercredi 28 de ce mois un Concert avec Echo. Ce n'est autre chose que des violons placés dans l'éloignement en haut, & qui repetent les finales des modulations de la voix. Ce genre de spectacle, exé-

cuté déjà pour la premiere fois le lundi 19, n'a pas eu plus de succès la seconde fois que la premiere.

Un homme marchant sur l'eau par le secours d'un *Scaphandre* ou casaque de liege dont il est vêtu, n'a pas attiré plus de monde le dimanche 25. On a déjà vu cette expérience exécutée plusieurs fois par l'Abbé de la Chapelle, & ce n'est plus une nouveauté.

31 *Août* 1771. Le Sr. Luneau de Boisjermain, après trois séances, a fini hier son plaidoyer contre les Libraires. Depuis longtems on n'avoit vu au Palais une affluence de monde aussi prodigieuse. Le public a paru très content de l'orateur, qui à la beauté de la diction a réuni l'élocution la plus pittoresque. Il y a mis ce *Pathos* qui fait toujours un grand effet, & qui, rendu d'une voix cassée & presqu'éteinte, a produit une sensation étonnante sur les Spectateurs & a fait pleurer les Juges. On assure avoir surpris des larmes à quelques Libraires, moins prévenus, sans doute, que leurs confreres, adversaires de l'orateur. Enfin on s'accorde généralement à convenir que peu d'Avocats de l'ancien Barreau eussent aussi bien, & qu'aucun n'eût certainement mieux plaidé que cet accusé.

Le Sr. Perrin, ci-devant Avocat aux Conseils, doit parler pour les Libraires, mercredi pro-

chain. Le Sr. Luneau a demandé la replique, & elle lui a été accordée.

Ce même jour on a jugé à la Tournelle une cause du Parlement ancien qui avoit déjà produit deux Mémoires très-plaisans, de la part des Srs. Cocqueley de Chaussepierre & de Lort. Le sujet étoit un chat trouvé mort dans une cave du Sr. Guy, Libraire associé de la veuve Duchesne. Cet animal appartenoit au Sr. Boyer, Agrégé en Droit, qui accusoit la femme de Guy d'avoir tué son chat, en conséquence l'avoit maltraitée de parole & injuriée, au point que le mari avoit rendu plainte, &c. Ce sujet, bien digne d'occuper une scene dans la comédie *des Plaideurs*, & très-propre à faire voir jusqu'où va le délire de leur engeance, avoit donné lieu aux deux Avocats ci-dessus nommés de s'égayer. Le nouveau Tribunal qui n'aime point qu'on rie d'une chose aussi grave que la Justice, a supprimé ces deux Mémoires anciens, a déclaré la procédure du Sr. Guy injurieuse, l'a condamné aux dépens & à 10 Livres d'amende envers le Sr. Boyer.

3 *Septembre* 1771. Les Comédiens Italiens donnent depuis quelque tems *les deux Miliciens*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, de la composition du Sr. Frizieri, quant à la musique. Cet auteur est aveugle depuis trois ans.

4 *Septembre*. On a imprimé depuis peu une petite feuille datée de l'hôtel de Sauvigny, le

18 Août 1771, intitulée, *Anecdote du Jour*. On y trouve l'extrait ſuivant d'une Lettre de M. le Chancelier à Madame de Sauvigny.

„ J'ai de grandes graces à rendre au ciel de me porter auſſi bien, & de conſerver ma tête dans un travail auſſi pénible que celui qui m'occupe tous les jours. Me voilà enfin au courant : je finirai à la St. Martin tout ce qui n'eſt encore que commencé. "

Le reſte n'eſt qu'une plaiſanterie groſſiere ſur un dîné fait chez M. le Premier Préſident Sauvigny, le 17 Août, en commémoration de l'heureux événement de la proceſſion du 15, & ſur un ſouper au même lieu, indiqué au 18, où M. le Maréchal de Richelieu avoit été invité & ne ſe rendit point, ce qui allarma les convives.

5 *Septembre* 1771. Le portrait de M. l'abbé Terrai, Contrôleur général, devoit être expoſé au Sallon, mais ce Miniſtre s'en eſt défendu ſous prétexte qu'on parloit aſſez de lui.

6 *Septembre*. Les Libraires Aſſociés à l'Encyclopédie ſe ſont hâtés de publier un Mémoire contre le Sr. Luneau de Boisjermain, où ils reprennent encore les cinq objets de diſcuſſion de leur adverſaire. Celui-ci eſt ſigné de Briſſon, le Breton, & de Me. de Jonquieres, Avocat du Barreau moderne. Ils ont jugé à propos de l'étayer d'un ancien Mémoire à conſulter dont on a déjà parlé, ainſi que d'une Conſultation en date du 7 Janvier 1770, ſouſcrite de quel-

ques Avocats célebres. Ce dernier Mémoire, en fortifiant la cause, atténue prodigieusement l'éloquence de l'orateur actuel. Il n'y a ni ordre, ni clarté, ni style dans son écrit, d'ailleurs assaisonné de beaucoup d'injures, qui se sentent encore de l'ancien état de ce Procureur métamorphosé en Avocat.

La piece la plus curieuse est une Lettre du Sr. Diderot, datée du 31 Août 1771, qui sert comme d'épilogue à tout ce bavardage. Ce grand philosophe prétend devoir intervenir dans la cause, comme ayant été le directeur de cette entreprise littéraire. On est fâché de le voir se compromettre & s'exposer au soupçon de passer pour le suppôt & le gagiste de ces Libraires. On ne voit pas quel autre motif raisonnable a pu le déterminer à se donner ainsi en spectacle & à jouer un personnage, dont il ne peut résulter qu'un grand ridicule pour lui dans le public.

7 *Septembre* 1771. Peu de tems après le Mémoire des Libraires, M. Luneau n'a pas manqué de répandre un Précis; en résumant le plaidoyer de ses adversaires, il le réduit à deux questions, & il prouve, 1o. qu'il a dit vrai, en disant que les Srs. Briasson & le Breton lui ont fait payer 174 Livres 8 sols de trop.

2o. Qu'il a eu intérêt de dire tout ce qu'il a dit dans son 3me. Mémoire & dans le Tableau.

C'est donc mal à propos que les Libraires lui ont intenté un procès criminel à cet égard.

D'après le détail des vexations & des pertes auxquelles ce procès a donné lieu, le Sr. Luneau conclut à 100,000 Livrès de dommages & intérêts.

Ensuite il répond à M. Diderot, & dans une Lettre en date du 1. Septembre, commente celle de cet auteur, & le couvre du plus grand ridicule. Il décele d'ailleurs de sa part une mauvaise foi peu philosophique, en déclarant que c'est de M. Diderot qu'il tient tout ce qu'il fait sur l'Encyclopédie; que l'an passé cet homme célebre applaudissoit au courage de l'infatigable ennemi des Libraires, lui inspiroit une nouvelle ardeur, lui donnoit des conseils sur la marche qu'il devoit tenir, &c.

M. Luneau, pour plus grand éclaircissement, fait répandre aujourd'hui une feuille servant d'Addition au Précis; & qui ne mérite aucun détail particulier.

8 *Septembre* 1771. Les Parlemens de Province depuis longtems frappés de consternation, sembloient dans un silence pusillanime, du moins on ignoroit qu'ils fissent quelque chose pour leur défense; cependant il transpire dans le public des Rémontrances du Parlement de Rennes, en date du 26 Juillet. Elles portent non seulement sur l'état actuel du Parlement de Paris, mais encore sur les maux dont l'Etat est attaqué.

8 *Septembre*. Par Arrêt rendu sur Délibéré en la Tournelle, & sur les Conclusions de M.

Vaucresson, Avocat-général, le 7 Septembre 1771, les parties sur l'extraordinaire ont été mises hors de cour. La demande des Libraires en suppression des Mémoires du Sr. Luneau, jointe à l'affaire civile, faisant droit sur les conclusions du Ministere public, donne acte aux Libraires de la déclaration par eux faite du 20 Septembre dernier. En conséquence les Libraires condamnés à remettre dans un mois entre les mains de M. le Procureur général, le Mémoire & les pieces justificatives, relatives à l'impression & distribution de l'Encyclopédie, pour, ce fait, être ordonné ce qu'il appartiendra. Les Libraires condamnés envers le Sr. Luneau en tous les dépens pour tous dommages & intérêts.

Tel est le prononcé de l'Arrêt intervenu hier à la Tournelle, dans le procès entre les Libraires associés de l'Encyclopédie & le Sr. Luneau de Boisjermain. L'affluence avoit redoublé: tous les Imprimeurs de la rue St. Jacques y étoient, & beaucoup de gens de lettres. Les plaidoyers du Sr. Perrin, Avocat des premiers, n'ont approché en rien de la beauté de ceux de M. Luneau, qui a encore écrasé ses adversaires par une derniere Replique.

Les Conclusions de M. de Vergès, Avocat-général, étoient absolument contre M. Luneau. Il concluoit même à la suppression de ses Mémoires. Elles n'ont pas été suivies, comme on voit, & quoique l'Arrêt ne soit pas aussi favora-

ble qu'on l'auroit voulu, les Libraires sont mortifiés; ce qui ne donne pas peu de satisfaction aux auteurs de cette capitale.

10 *Septembre* 1771. *Tableau de la Constitution Françoise, ou Autorité des Rois de France, dans les différens âges de la Monarchie.* Cette brochure n'est autre chose que le développement de l'Extrait du *Droit public de la France*, par M. le Comte de Lauraguais, dont on a parlé, mais développement fait avec un ordre, une netteté, un enchaînement de preuves & de raisonnemens, qui est poussé jusques à la conviction.

Ces âges de la Monarchie, suivant l'auteur, sont au nombre de trois.

Il remonte dans le premier jusques à l'origine de la Constitution Françoise, jusqu'à ces assemblées ou Parlemens qui étendoient leur autorité sur toutes les parties de l'Administration, sur l'élection de leurs Rois, & qui partageoient avec le Souverain la puissance législative. Delà, la refutation de cette phrase du préambule de l'Edit de 1770...... *Nous ne tenons notre couronne que de Dieu*...... de cette autre, du discours du Roi au Parlement de Paris, le 3 Mars 1766...... *C'est à moi seul qu'appartient le pouvoir législatif, sans dépendance & sans partage*...... L'auteur fait voir comment le Parlement, tel qu'il existe aujourd'hui, a été substitué à l'ancien Parlement, à l'assemblée générale de la Nation, & comment la Nation a laissé

laiſſé éclipſer le droit *impreſcriptible* qu'elle avoit de tout tems de concourir à l'adminiſtration politique du Royaume & à la puiſſance légiſlative ; droit qu'elle ne tenoit que d'elle-même, & que nos Rois ne lui avoient pas donné.

Le ſecond âge eſt celui de la formation des Loix. Malgré les empiétemens des Rois, la Nation conſervoit encore le droit d'y concourir néceſſairement : droit qui, malgré les divers changemens qu'il a ſubis, n'eſt pas moins certain, inconteſtable, impreſcriptible ; droit qu'elle ne tient pas de ſes Rois, mais de l'eſſence de ſa Conſtitution, qui fait partie des Loix fondamentales de l'Etat François, & dont le Parlement doit jouïr avec la même étendue & la même plénitude d'autorité que la Nation en jouïroit elle-même, ſi elle s'aſſembloit encore, & que les Loix fuſſent délibérées dans ſon ſein.

Enfin le troiſieme âge eſt celui de la vérification des Loix, qui n'eſt pas une formalité de vain cérémonial, puiſqu'elle dérive du droit du Corps entier de la Nation de concourir à la Puiſſance Légiſlative : droit qui prend naiſſance du Contrat primordial entre elle & le Souverain, & par lequel elle a déterminé la maniere dont elle vouloit être gouvernée. Et c'eſt ainſi qu'il faut entendre l'aſſertion que le Parlement la repréſentoit en cette partie, puiſqu'il étoit le ſeul Corps qui fît cette vérification, que les Souverains lui avoient déférée & que les

Peuples sembloient approuver par leur consentement tacite.

Toutes les preuves de ce sçavant ouvrage sont renvoyées dans des Notes, ensorte que rien n'arrête la rapidité du style & n'embarrasse la chaîne des raisonnemens.

14 *Septembre* 1771. Des bruits sinistres s'étoient répandus sur le compte de l'auteur de la *Correspondance secrette entre M. de Maupeou & M. de Sorhouet.* Mais une suite de cet ouvrage qui paroît depuis huit jours, atteste heureusement son existence & sa liberté. Elle contient 12 Lettres, & embrasse un espace d'environ six semaines, depuis le 9 Juin jusqu'au 25 Juillet, date de la derniere Epitre. Cette seconde partie n'est point indigne de la premiére. Elle lui est même supérieure, par une plus grande quantité de faits & par une réponse fictive de l'ancien Conseiller au Grand Conseil, à qui M. de Sor***** avoit adressé l'Apologie du Chan****** dans une Lettre précédente. Ce Magistrat indigné repousse avec vigueur toutes les offres de son confrere: il refute ses raisonnemens; il démasque l'hypocrisie & du héros & du panégyriste. Il trace d'un pinceau aussi rapide qu'énergique, le portrait & la vie du premier. C'est un Demosthène qui tonne, qui foudroie, qui écrase, qui pulvérise. Son éloquence fougueuse tranche merveilleusement avec le style ironique du reste de l'ouvrage, & forme un contraste où l'on re-

connoît l'art d'un très-grand Écrivain. L'adresse avec laquelle il a enchâssé dans cette *Correspondance* une multitude d'anecdotes amenées naturellement & sans le moindre effort, produit le double effet d'enrichir cette dissertation, & de couvrir d'un ridicule ineffaçable le Chef & les suppôts de son système, ou plutôt de soulever contre eux l'indignation générale.

Au surplus, l'auteur continue à y ménager extrêmement M. le Duc d'Ai******* & tout son parti, comme s'il espéroit qu'il dût un jour détruire celui de M. le Chancelier. Il affecte même de rappeller plusieurs anecdotes qui tendroient à semer la division entre ces deux chefs. Quel qu'il soit, c'est un homme très-bien instruit, qui a fouillé dans les secrets de la famille des Mau*****, au point d'en dévoiler qui ne peuvent être sçus que de gens qui lui tiennent de très-près: ce qui fait soupçonner des Magistrats du premier ordre, soit comme fabricateurs, soit comme instigateurs de l'ouvrage.

Dans le fait, on est dans la plus profonde ignorance à cet égard. Lorsque la premiere partie de cet ouvrage parut, M. de Sorhouet assura qu'il en connoissoit l'auteur, parce qu'il s'y trouvoit des phrases entieres qu'il avouoit pour siennes & dont un seul homme avoit été participant. Il ajouta qu'il auroit la générosité de ne pas le nommer. Le courage avec lequel l'anonyme continue sa *Correspondance*, la suite

qu'il annonce encore, doivent mettre en défaut les conjectures de ce Magistrat, & prouvent qu'il s'est trompé.

17 *Septembre* 1771. L'auteur d'un ouvrage qui a paru sur l'exposition des tableaux au Louvre en 1769, sous le titre de *Lettre de M. Raphaël à M. Jérôme*, & qui eut alors un succès prodigieux, se dispose à dire son avis dans un nouvel écrit sur l'exposition de cette année. Mais les Peintres, qu'on peut appeller, autant que les Poëtes, *Genus irritabile*, se donnent beaucoup de mouvemens pour prévenir cette censure très-redoutable à leur amour-propre. Heureusement il a mis le Sr. Cochin dans ses intérêts, en prévenant ce Secrétaire de l'Académie de Peinture & en soumettant son manuscrit à sa décision, en sorte que sous peu il espere que les obstacles seront levés.

18 *Septembre* 1771. Le Buste de Madame la Dauphine par le Sr. Le Moine, ancien Directeur & Recteur de l'Académie, &c. a été exposé dimanche à Versailles aux regards de tous les courtisans, après avoir été vu de toute la famille Royale, & de-là transporté au Sallon, où ayant été placé sans aucune distinction & sans annonce il a échappé à la curiosité du peuple, qui n'est instruit que par la renommée qu'il lui est enfin permis d'envisager la figure de cette auguste Princesse. Ce chef-d'œuvre précieux plaît d'ailleurs aux connoisseurs par toutes les

qualités qu'on peut desirer dans un ouvrage de cette espece.

19 *Septembre* 1771. La Critique dont on a parlé sur l'exposition du Sallon de cette année, a pour titre: *Lettre de M. Raphaël le jeune, Eleve des Ecoles gratuites de dessin, neveu de feu M. Raphaël, Peintre de l'Académie de St. Luc, à un de ses amis, Architecte à Rome,* &c.

L'auteur suppose que le Suisse de la Salle ayant entendu la nuit un grand bruit, accourt pour voir ce que c'est; mais qu'il est bien étonné de trouver les tableaux parlant & se chamaillant; qu'il dresse procès-verbal de tout, à telle fin que de raison.

C'est dans ce cadre aussi neuf que piquant que l'auteur a enchâssé une critique d'autant plus amusante qu'elle est plus vive par la tournure ingénieuse qu'il a choisie, & cependant moins injurieuse pour les artistes, par la supposition que la jalousie dans la bouche d'un rival affoiblit toujours les beautés & grossit les défauts. D'ailleurs elle est moins directe, les personnages ne se trouvent nommés qu'à l'explication du numéro, & comme du second bond.

L'auteur n'a point employé de ces mots techniques & scientifiques, qui n'éblouissent que les ignorans; ses reproches étant fondés sur le bon sens & sur les principes les plus généraux & les plus reconnus, peuvent être appréciés par tout le monde: & s'il s'est interdit par-là ces ob-

ſervations fines qui ne peuvent partir que de l'amateur le plus éclairé, il s'eſt aſſervi auſſi à une juſteſſe plus grande, pour ne pas s'expoſer à une réclamation dont le cri ſeroit plus univerſel.

Le ſtyle eſt ſimple, l'épigramme y eſt amenée naturellement, les tranſitions ne ſont pas toujours auſſi piquantes & auſſi heureuſes qu'elles pourroient l'être, mais la forme eſt neuve & doit donner beaucoup de vogue à ce petit pamphlet.

On ne doute pas qu'il ne ſoit arrêté inceſſamment & qu'on ne ſe prévale de quelques plaiſanteries mal interprétées pour intéreſſer le Gouvernement à ſa ſuppreſſion.

20 *Septembre* 1771. *Les Réflexions générales, &c.* diſcutent les trois points de vue les plus avantageux préſentés par M. le Chancelier comme les objets de ſon nouveau ſyſtême; ſavoir, l'érection des Tribunaux plus proches des juſticiables, la ſuppreſſion de la vénalité des offices, la gratuïté de la Juſtice.

On prouve que dans le cas même où le Chef de la Magiſtrature, loin de tendre à l'établiſſement du Deſpotiſme, (le terme & la quinteſſence de ce plan, dans lequel tout le reſte n'eſt qu'acceſſoire,) auroit réellement cru parvenir à ces heureuſes fins, il ſe ſeroit au moins trompé lourdement.

Le développement de cette réfutation eſt trop

étendu pour le ſuivre. L'auteur, en s'étayant de pluſieurs raiſonnemens déjà mis en œuvre, creuſé plus loin que les écrivains qui l'ont dévancé dans cette diſcuſſion, & ſemble épuiſer tout ce qu'on peut dire de plus lumineux ſur cet objet.

Après avoir retourné ſous les aſpects les plus favorables le ſyſtême nouveau d'ordre judiciaire; après avoir démontré qu'il n'eſt que fauſſeté, qu'illuſion, chimere, qu'oppreſſion des peuples, que deſtruction de toute juſtice, qu'invention d'intrigue, l'écrivain l'envifage dans ſon objet capital & véritable: il attaque les aſſertions hardies des différens diſcours du Chancelier & préambules d'Edits, tendant à fomenter le plan deſtructeur de toutes les Loix & de tous les principes & les détruit ſans reſſource. Entre autres choſes très-ſatisfaiſantes qu'on trouve dans le cours de ce livre, le point de l'unité des Parlemens, reconnu par les Rois mêmes, y eſt prouvé par une multitude d'autorités nouvelles qu'on reproduit en lumiere & qui le rendent deſormais hors de toute réfutation.

Le ſtyle de cet ouvrage eſt très-véhément: le fond eſt relevé par des peintures vigoureuſes des ſimulacres ſubſtitués aux véritables Cours ſupprimées; & la foule de citations, loin de rallentir l'éloquence du diſcours, lui prête encore plus de force: enſorte que le Lecteur le

plus froid se pénétre enfin de l'enthousiasme patriotique dont l'auteur paroît animé.

On peut regarder cette brochure comme une suite du Maire du Palais, mais moins décousue, moins lâche, & plus capable de faire une impression profonde & durable.

21 *Septembre* 1771. L'affaire de M. Luneau, bien loin d'être terminée par le jugement du 7 Septembre, ne fait que se compliquer davantage. Quoiqu'elle n'ait pas le caractere d'un procès criminel, elle acquiert un plus grand degré de célébrité par un nouvel acteur qui veut y intervenir, malgré le peu de succès qu'a opéré son apparition dans la derniere instance, malgré l'indignation générale des gens de lettres, malgré le ridicule universel qu'il s'est attiré, il persiste à se rendre le champion des Libraires, & l'on annonce un Mémoire auquel il travaille. On conçoit que c'est le Philosophe Diderot dont il est question. Il se prévaut des conclusions de l'Avocat-général Martin de Vaucresson. Il faut savoir qu'elles étoient absolument contre M. Luneau & qu'elles portoient sur trois points: sur l'inutilité des Mémoires de cet adversaire; sur la diffamation qu'il avoit répandue contre les Libraires, dans un Avertissement inséré dans la Gazette de Hollande; & sur la Lettre de M. Diderot. Mais M. Luneau, dans une Replique qu'il fit sur le champ avant l'Arrêt, prouva qu'il avoit été nécessité à répandre ses Mémoires, ainsi qu'à avoir

recours aux papiers publics pour faire paſſer aux Libraires de Province & étrangers des renſeignemens qu'il lui étoit eſſentiel de donner, enſorte que s'il y avoit quelque choſe de tout-à-fait hors d'œuvre, inutile & même déplacé dans cette plaidoirie, c'étoit l'épitre de M. Diderot. C'eſt vraiſemblablement d'après ce dernier coup de lumiere, que les Juges abſolument éclairés prononcerent, comme on a vu.

C'eſt à la Grand' Chambre que doit ſe porter l'inſtance du fond, & ce ſera une des premieres cauſes du rôle appellées après les Vacances. M. Luneau ſe diſpoſe à continuer de porter la parole pour ſa defenſe.

22 *Septembre* 1771. Ce qu'on avoit prévu eſt arrivé: Mlle. le Maure s'eſt prodiguée ſi mal-à-propos & avec tant de facilité au Coliſée, que le public s'en eſt raſſaſié, & qu'elle a perdu toute la célébrité qu'elle avoit acquiſe ſur parole; la plûpart des amateurs modernes ne l'ayant jamais entendue, elle ne fait plus aucune ſenſation, & les Entrepreneurs de cet établiſſement ſeront obligés de l'éconduire.

23 *Septembre* 1771. Les bruits accrédités depuis pluſieurs mois que le Sr. d'Eon, ce fougueux perſonnage, ſi célebre par ſes écarts, n'eſt qu'une fille revêtue d'habits d'homme; la confiance qu'on a priſe en Angleterre à cette rumeur, au point que les paris pour & contre ſe montent aujourd'hui à plus de cent mille Livres

ſterling, ont réveillé à Paris l'attention ſur cet homme ſingulier, & ceux qui ont étudié avec lui & l'ont connu dans l'âge de l'adoleſcence, ſe ſont rappellés tout ce qui pouvoit favoriſer ou détruire une telle conjecture, & voici ce qu'ils racontent.

Ils ne ſe rappellent pas en effet avoir jamais eu dans le cours de ſes claſſes, & même hors du college, aucune preuve teſtimoniale de ſa virilité: ils n'ont aucune idée d'avoir jamais fait de partie de filles avec lui, de lui avoir connu aucune inclination à ce genre de plaiſir & de lui avoir jamais vu de maîtreſſe. Cependant il a toujours eu la figure aſſez mâle; il s'eſt livré aux exercices qui caractériſent le plus notre ſexe; il aimoit ſurtout paſſionnément celui des armes, & s'y étoit perfectionné au point qu'il eſt devenu l'origine de ſa fortune.

Ce garçon, né d'une famille honnête, étoit Commis dans les Bureaux de l'Intendance. On eut beſoin alors de négocier avec la Ruſſie: on étoit dans une ſorte de brouillerie ou de froideur avec cette Puiſſance: on n'avoit perſonne à cette cour. On imagina de chercher quelqu'un qui ſans caractère pût y aller, y paroître ſans être ſuſpect, gagner la confiance du Grand-Duc, lui porter des paroles, être déſavoué ou avoué au beſoin.

On ſavoit que le Grand-Duc aimoit beaucoup les ſpadaſſins: on s'informa ſi l'on pourroit trou-

ver quelqu'un distingué dans le genre de l'escrime, qui y joignit quelques connoissances en politique. Le Sr. d'Eon avoit alors fait un livre sur les finances ; sa passion pour les armes étoit publique. On le proposa au Ministre des Affaires Etrangeres ; on l'agréa ; il partit, il y a environ vingt ans : il réussit ; il se fit connoître, & de-là son initiation aux négociations dont il a été chargé depuis.

24 *Septembre* 1771. Depuis longtems il étoit question des répétitions que les Comédiens faisoient du *Fils naturel* de M. Diderot. Ce Drame doit enfin se jouer, & sera représenté jeudi.

25 *Septembre* 1771. Mlle. le Maure ne faisant plus aucune sensation, les Entrepreneurs du Colisée ont cherché quelque nouveau sujet qui pût leur attirer du monde. Ils ont raccroché une Dlle. *Bruna*, qu'ils ont affichée pour demain jeudi. Ils annoncent que ses talens sont connus avantageusement dans plusieurs Cours de l'Europe, & qu'elle chantera en s'accompagnant du clavecin.

26 *Septembre* 1771. Le Mémoire du Sr. Linguet contre M. Foulon, étant le premier qui ait paru depuis la destruction du Parlement, mérite quelques observations particulieres.

L'auteur l'intitule seulement : *Consultation, délibérée à Luciennes, le 1er Avril* 1771. Il déclare dans le préambule, qu'il n'a plus de caractère spécial pour remplir cette fonction, (d'*Avocat*)

mais que la confiance d'un particulier op|
lui en fait un devoir ; que l'Edit de Mai
nier l'y autorise. Il ajoute :

„ Je vais donc lui prêter mon ministere
„ les égards dûs à ma position, à la vérit
„ plus encore peut-être à un homme puil
„ contre lequel se trouve malheureusement
„ gé le premier pas que je hasarde, en ren
„ dans une carriere devenue plus glissante
„ jamais. "

On juge par cet exorde que Me. Lingu
reste dans le silence que pour ne pas aller
tre la résolution unanime de ses confreres;
qu'il ne l'approuve pas, qu'il reconnoît la
lidité des Edits enrégistrés au nouveau T
nal, puisqu'il s'en prévaut.

La maniere dont il traite le fond de
Consultation, pour le Sr. Jean-François-Ale
dre David, Adjudicataire des Mines de ch
de terre, ouvertes en Anjou, dans les par
de Saint Georges, Chatelaison & Concou
n'est pas moins singuliere.

Il expose ainsi le fait.

„ M. Foulon (Secrétaire, Grand' Croix-C
„ mandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S
„ Louis, Maître des Requêtes, Intendant
„ Finances, & Seigneur de la Doué, de C
„ courson, &c.) chargé de toutes les mar
„ de distinction que le mérite, le crédit &
„ pulence peuvent procurer; parvenu à un

„ gré d'élevation qui ne laisse, en quelque sorte,
„ que le Ministere au dessus de lui, dispute à
„ un particulier obscur, sans emploi, sans res-
„ sources, une propriété que celui-ci a acquise
„ au prix de tout son chétif patrimoine. Il de-
„ mande à recueillir sans frais & sans risques le
„ fruit de 30 ans de travaux, de cent mille écus
„ d'avances faites par l'acquéreur, ou par ceux
„ qu'il remplace ".

Il discute ensuite les moyens de forme & de fonds. Il finit ainsi:

„ M. Foulon, on ose le dire, est au moins
„ aussi intéressé que le Sr. David, à ce que la
„ demande de ce dernier réussisse. Il y va de
„ son honneur qu'une cause, dans laquelle on
„ lui reproche une usurpation injuste, soit exa-
„ minée avec le plus grand scrupule. Un hom-
„ me tel que lui ne doit chercher son triom-
„ phe que dans une discussion légale qui en é-
„ carte tout soupçon de surprise & d'iniquité.
„ . . . . . S'il ne s'étoit engagé dans cette que-
„ relle que sur de mauvais conseils, d'après une
„ méprise de ses gens d'affaires, sa propre dé-
„ licatesse doit lui faire souhaiter de perdre; il
„ ne se consoleroit jamais d'avoir arraché au
„ Conseil une injustice, & de se trouver exposé
„ au soupçon d'avoir abusé de son crédit pour
„ opprimer un citoyen honnête, qui n'avoit d'au-
„ tre protection que le bon droit & l'équité."

Quoi qu'il en soit, l'Arrêt du Conseil, du 12

Mai 1771, qui consacroit la prétention de M. Foulon, a été confirmé, & le Sr. David a été débouté de sa demande à revenir par opposition ou par Requête Civile contre cet Arrêt.

27 *Septembre* 1771. Il passe pour constant que suivant le nouveau Systême du Conseil de nous rendre plus heureux, en ramenant insensiblement les siecles d'ignorance, il a été rendu un Arrêt le 11 de ce mois, qui ordonne qu'à l'avenir tous livres imprimés ou gravés, soit en François, soit en Latin, reliés ou non reliés, vieux ou neufs, venant de l'étranger, payeront à l'entrée du Royaume 60 livres par quintal.

Il excepte cependant les manuscrits & livres imprimés en langue étrangere, venant de l'étranger, qui continueront à jouir de l'exemption générale de tous droits, ainsi que tous livres, soit manuscrits, soit imprimés, ou gravés en langue Françoise, Latine ou étrangere, continueront à jouir pareillement de ladite exception, tant à leur circulation dans les différentes provinces du royaume, qu'à leur sortie à l'étranger, &c.

28 *Septembre* 1771. Madame *Bruna*, qui avoit déjà chanté dans un concert particulier, n'a pas eu de succès au Colisée, dont le vaisseau, trop vaste, ne pouvoit laisser entendre les sons de sa voix, quoique belle & étendue.

29 *Septembre* 1771. Mlle. L * * * est une fille de qualité qui a des prétentions au bel esprit & à la philosophie. Elle tient une espe-

de bureau littéraire chez elle, où préside M. Alembert qui y loge: l'Abbé Arnaud, M. lard, M. Gaillard, M. de la Harpe y domient en second. Cela a donné lieu aux deux Epigrammes suivantes. La premiere est contre M. 'Alembert, dont le vrai nom est *Jean le Rond*. faut sçavoir qu'il est Membre de l'Académie es Sciences & de l'Académie Françoise.

Maître le Rond très-lourdement écrit,
Maître le Rond très-faussement raisonne:
Rien n'est plus clair pour quiconque le lit;
Il a pourtant une double couronne.
Maître le Rond au Louvre approfondit
L'art des calculs & juge le génie.
Apprenez-moi, disois-je à son amie, (*)
Comment cela? Comment, dit Aspasie!
Savant, léger & pesant bel esprit,
N'a-t-il pas droit à chaque Académie?

La seconde roule sur la cabale faite par la même Demoiselle, pour introduire à l'Académie Françoise, au moyen du crédit qu'y a M. 'Alembert, l'Abbé Arnaud, M. Gaillard, &c.

Le jour qu'Arnaud fut de l'Académie,
La L'E * * *, en riant du succès,
Disoit partout: grace à mon industrie,
Voilà déjà deux grands hommes de faits.
A qui donner la place du génie
A l'avenir? Il nous reste *Suard*,
Bien lourd, bien froid, comme Monsieur *Gaillard*.

(*) Mlle. L'E * * *.

Et quand enfin la noble Compagnie,
Par tant d'affronts ſera bien endurcie
Au deshonneur, il nous faudra peu d'art
Pour y gliſſer *La Harpe* & *Mélanie.*

30 *Septembre* 1771. *Le Fils naturel*, de M. Diderot, ce drame imprimé il y a vingt ans, & qui fit beaucoup de bruit à ſa naiſſance, par ſa ſingularité, par les prétentions de ſon auteur, & par l'éclat avec lequel ſes partiſans le prônent, lui avoit dès ce tems occaſionné du déſagrément. Le Sr. Freron démontra les plagiats du Philoſophe Encyclopédiſte: il fit voir que cette piece étoit de *Goldoni*, fameux Comique Italien. La repréſentation que les Comédiens François en ont donnée pour la premiere fois jeudi dernier, 26, n'a pas été moins humiliante pour le Sr. Diderot. Ce drame a paru d'une froideur inſoutenable, & a été à la veille de tomber à pluſieurs repriſes. Cependant il eſt annoncé pour dimanche 29, mais avec beaucoup de corrections. Le moment n'étoit pas favorable pour l'auteur, & le ridicule qu'il vient de ſe donner tout récemment dans l'affaire des Libraires contre le Sr. Luneau, n'a pas pu contribué à mal diſpoſer le Public Littéraire en faveur de ſa piece.

Fin du cinquieme Volume.

[redacted]

OCT 8 -